



RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2025

Sommaire

1



RAPPORT ESG	3
Résumé exécutif	4
Préambule	16
Développer une culture commune des services portuaires	26
Optimiser l'impact de nos terminaux	41
Conduire nos activités avec transparence et intégrité	59
Annexes	73

2



RAPPORT DE GESTION	91
Résumé exécutif	92
A propos de Marsa Maroc	96
Performance de trafic	99
Gouvernance	106
Revue financière	114

3



AUTRES DOCUMENTS	119
Comptes consolidés et sociaux	120
Rapport spécial des commissaires aux comptes	156
État des honoraires versés aux contrôleurs de comptes	166
Liste des communiqués de presse publiés en 2025	168

RAPPORT ESG 2025

Façonner des ports résilients et durables



Résumé exécutif

Mot du Directeur Général	05
A propos de ce rapport	06
Marsa Maroc en bref	07
Avancées majeures de notre engagement RSE en 2025	11
Notre performance RSE en chiffres	14



Mot du Directeur Général

L'année 2025 s'est inscrite dans la continuité de notre engagement en faveur d'un développement responsable, conciliant expansion, performance opérationnelle, création de valeur durable et contribution active au développement des territoires.

Dans un contexte de transition énergétique et de mutation des modèles portuaires, nous avons accéléré nos initiatives en faveur de la décarbonation de nos activités et de la maîtrise de notre empreinte environnementale. L'approvisionnement en électricité verte de certains terminaux, la généralisation de pratiques de management de l'énergie conformes aux standards internationaux ainsi que l'acquisition d'équipements portuaires à haute performance environnementale, notamment ceux destinés à nos terminaux au port Nador West Med, illustrent une volonté affirmée de réduire durablement l'impact environnemental de nos opérations. Ces avancées traduisent notre engagement à inscrire nos activités dans une trajectoire responsable, en cohérence avec les enjeux climatiques nationaux et globaux.

Parallèlement, nous avons franchi un cap structurant dans notre démarche sociétale avec la création de Ports4Impact, entité dédiée à la mise en œuvre de notre politique RSE communautaire. À travers cette initiative, nous ambitionnons de faire des ports des vecteurs d'impact social et de contribuer activement au développement des communautés, notamment dans les régions où nous opérons.

Cette dynamique s'est accompagnée d'actions concrètes en faveur du capital humain et de la culture de la sécurité, avec notamment le déploiement d'initiatives visant à renforcer la prévention et à promouvoir des environnements de travail sûrs et inclusifs à l'échelle de l'ensemble de nos sites.

À travers ces réalisations, nous réaffirmons notre volonté de créer de la valeur durable pour l'ensemble de nos parties prenantes, tout en consolidant notre rôle d'acteur portuaire régional de référence. Nous poursuivrons, avec détermination, cette trajectoire en 2026, en continuant de placer la durabilité, l'innovation et l'impact au cœur de notre stratégie.

Tarik El Aroussi
Directeur Général



“

La généralisation de pratiques de management de l'énergie conformes aux standards internationaux ainsi que l'acquisition d'équipements portuaires à haute performance environnementale, notamment ceux destinés à nos terminaux au port Nador West Med, illustrent une volonté affirmée de réduire durablement l'impact environnemental de nos opérations.

”

A propos de ce rapport

Nom du rapport

Rapport de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), 2025

Description du rapport

Marsa Maroc documente dans le présent rapport ses performances environnementales, sociétales et de gouvernance, relatives à l'exercice 2025. Ce rapport répond aux exigences des circulaires de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) : n° 03/19 relative aux opérations et informations financières, et n° 02/20 la modifiant et complétant.

Référentiel utilisé

Le présent rapport a été préparé en réponse aux circulaires n° 03/19 et n°02/20 de l'AMMC, et en référence à la mise à jour des standards de reporting internationaux Global Reporting Initiative (GRI), publiée en 2021 et qui concerne les rapports publiés à partir du 1^{er} janvier 2023.

Les informations spécifiques GRI ont été sélectionnées selon les enjeux matériels (cf. table de correspondance en annexes). Par ailleurs, la contribution de Marsa Maroc à la réalisation des Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD) a été identifiée, à travers une analyse en amont, cible par cible. La correspondance entre nos engagements RSE et les ODD est communiquée dans la partie «Préambule» du rapport.

Date de publication

Avril 2026

Période de reporting

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Méthodologie de reporting

La collecte d'informations qualitatives a été effectuée sur la base d'entretiens menés auprès des directions centrales et des porteurs de projets RSE en s'appuyant sur des guides d'entretiens personnalisés selon la revue documentaire, les informations réglementaires ainsi que les informations pertinentes ou indiquées par les standards GRI. Cette phase a permis de recueillir les informations liées à l'approche managériale pour chacun des enjeux matériels, ainsi que les informations qualitatives réglementaires ou en lien avec GRI. Une collecte quantitative, auprès des relais RSE au sein des différentes fonctions concernées, a complété cette première étape. Ces informations ont été collectées dans la limite de leur disponibilité.

Périmètre de reporting et de consolidation des données

Le périmètre de reporting couvre l'ensemble des activités et sites de Marsa Maroc : Siège social à Casablanca, Ports de Nador et d'Al Hoceima (DEPN), Tanger Med (TMD), Casablanca (DEPC-TCR et DEPC-TP), Mohammédia (DEPM), Jorf Lasfar (DEP JL), Safi (DEPS), Agadir (DEPA), Laâyoune (DEPL) et Dakhla (DEPD) ainsi que ses 3 filiales TC3PC, SMA, et Tanger Alliance, sauf précision contraire. Les données qualitatives communiquées concernent majoritairement l'année 2025 et la plupart des données quantitatives sont relatives à la période 2023-2025. Il est aussi à préciser que toutes les informations présentées ont été revues et validées par les pôles et les directions centrales concernés.

Abréviations

Afin de faciliter la lecture, les abréviations et sigles utilisés dans le présent rapport sont explicités en annexes.

Les précédents rapports ESG publiés par Marsa Maroc sont consultables sur le lien suivant : <https://www.marsamaroc.co.ma/fr/rapports-esg>

Contact : investisseurs@marsamaroc.co.ma
medias@marsamaroc.co.ma



Suivez-nous



Marsa Maroc en bref



Siège social
Casablanca / Maroc

1^{er}

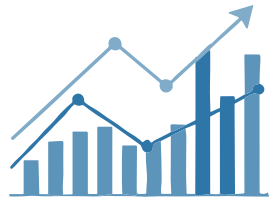
opérateur portuaire au Maroc

70

milliards de dirhams de capitalisation boursière (*)



2 024
collaborateurs



5,8 milliards

de dirhams de chiffre d'affaires



11

entités



Société cotée à la Bourse des valeurs de Casablanca
Depuis juillet 2016 – Ticker name MSA

4^{ème}

opérateur à conteneurs en Afrique

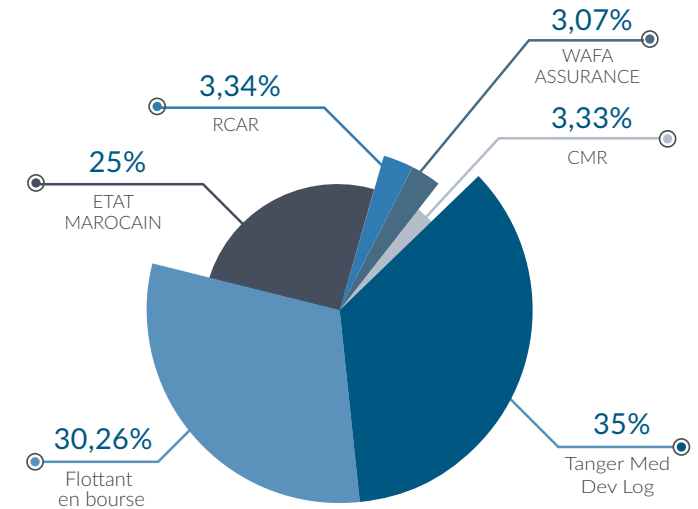
4^{ème}

plus forte capitalisation à la Bourse des Valeurs de Casablanca (*)

Implantation

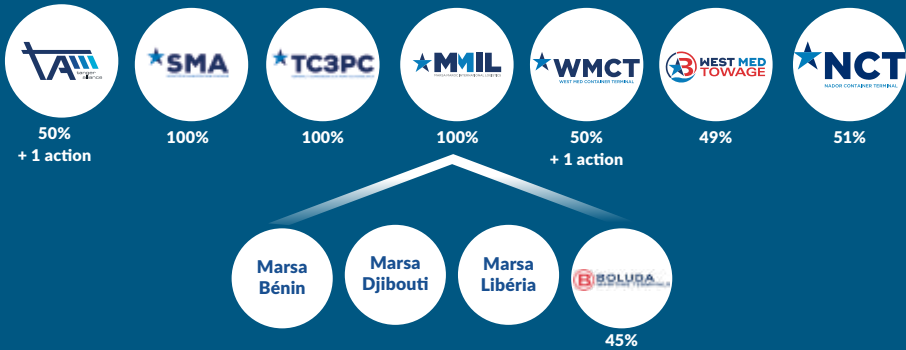
Maroc, Espagne, Bénin et Libéria

Un actionariat institutionnel et pérenne



Des entités qui portent la stratégie d'expansion de Marsa Maroc

MARSA MAROC



Des engagements certifiés et reconnus



Un opérateur portuaire marocain, un ancrage africain, des horizons sans limites

Maroc est un opérateur portuaire multitrafic, occupant la place de leader de l'exploitation portuaire au Maroc, avec une présence significative dans l'ensemble des ports de commerce du Maroc ainsi qu'en Afrique et en Europe.

Marsa Maroc s'est dotée d'une nouvelle vision stratégique à horizon 2030, visant à la positionner comme partenaire portuaire, logistique et maritime de référence au Maroc, en Afrique et à l'international, en offrant à ses clients des solutions intégrées, digitalisées et durables, tout en étant reconnue pour son expertise et sa qualité de service.



Notre raison d'être

L'excellence des services portuaires au service de la compétitivité du commerce au Maroc et dans la région ainsi que la souveraineté des chaînes d'approvisionnement.

Notre vision

Être le partenaire portuaire, logistique et maritime de référence au Maroc et en Afrique en offrant à nos clients des solutions intégrées, digitalisées et durables, tout en étant reconnus pour notre expertise et notre qualité de service.

Notre promesse

« We lift your growth » : Elever la croissance de nos clients et de l'ensemble de nos parties prenantes.

Notre ambition RSE

Façonner des ports résilients et durables.

Nos valeurs



Nous sommes
agiles dans
notre action



Nous sommes
novateurs dans
nos idées



Nous sommes
compétitifs dans
la valeur que nous créons



Nous sommes
responsables dans
notre impact



Nous sommes
excellents dans ce que nous
entreprenons

Une présence affirmée avec 35 terminaux dans 21 ports



35
terminaux opérés

21
ports

67
millions de tonnes manutentionnées

3
millions d'EVP manutentionnés

Avancées majeures de notre engagement RSE en 2025

DECARBONATION



Approvisionnement des terminaux de Marsa Maroc au port de Tanger Med par l'électricité verte

Les terminaux de Marsa Maroc au port de Tanger Med sont désormais alimentés en électricité verte. Cette initiative marque une étape majeure dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et contribue directement aux objectifs de Marsa Maroc en matière de réduction de son impact environnemental.



Certification selon la norme ISO 50001 des sites opérationnels de Marsa Maroc

L'ensemble des Directions de l'Exploitation aux Ports a obtenu la certification ISO 50001, norme internationale relative au management de l'énergie. Cette reconnaissance atteste de la mise en place de systèmes performants pour optimiser la consommation énergétique et réduire l'empreinte carbone. Elle constitue un levier stratégique pour atteindre les objectifs en matière de décarbonation fixés par Marsa Maroc, tout en favorisant une utilisation responsable des ressources.

Il est à préciser que Tanger Alliance a réalisé un audit énergétique en tant qu'alternative à la certification selon la norme ISO 50001.



Acquisition d'équipements portuaires limitant l'impact sur l'environnement

Dans une démarche alignée avec ses engagements RSE, Marsa Maroc oriente sa politique d'achat vers des équipements de manutention hautement performants sur le plan énergétique. Marsa Maroc privilégie, ainsi, les solutions électriques, en anticipation de l'alimentation de ses équipements par une électricité verte, et opte, de plus en plus, pour des engins thermiques à émissions GES minimisées. Cette approche renforce la réduction de l'empreinte carbone tout en soutenant une transition énergétique responsable au sein de ses sites opérationnels.

CAPITAL HUMAIN



Recrutement d'une femme capitaine de remorqueur

Marsa Maroc confirme son engagement en faveur de la parité et de l'égalité des chances en renforçant son effectif par une femme capitaine de remorqueur. Cette initiative marque une avancée significative dans un métier à prédominance masculine, illustrant la volonté de l'entreprise de promouvoir la diversité et l'inclusion dans tous ses domaines d'activité.

Organisation de Safety Days dans tous les ports

Marsa Maroc a organisé cette année, pour la première fois, une semaine SST coordonnée sur l'ensemble de ses sites opérationnels sous le nom de «Safety Days». Pour marquer la Journée Mondiale de la Santé et de la Sécurité au Travail, les ports ont ainsi organisé ces journées durant la semaine du 28 avril, à des dates adaptées à chaque site. Cette initiative s'inscrit dans une volonté d'uniformiser et de renforcer la culture de la prévention à l'échelle de tous les sites opérationnels.



Avancées majeures de notre engagement RSE en 2025

COMMUNAUTÉS



Création de Ports4Impact, entité dédiée à la RSE communautaire de Marsa Maroc

En mai 2025, Marsa Maroc a annoncé la création de Ports4Impact, une entité dédiée à la mise en œuvre de sa politique RSE communautaire avec comme ambition de contribuer activement au développement durable des territoires, notamment dans les régions d'implantation de Marsa Maroc, en soutenant les dynamiques locales et en participant à l'effort collectif pour répondre aux attentes des communautés.

Prise de participation dans RAJA S.A

À travers Ports4Impact, entité porteuse de sa politique RSE communautaire, Marsa Maroc entre, à hauteur de 60%, dans le capital de Raja Club Athletic S.A. Cette opération a pour objectif de soutenir la restructuration du club et de contribuer à la préservation d'un pan majeur du patrimoine sportif national.



Distribution de vélos aux écoliers de l'établissement Sed Nfis

Après avoir participé à la reconstruction de l'école primaire Sed Nfis à la suite du séisme d'El Haouz en 2023, Marsa Maroc renforce son action, en 2025, en offrant des vélos aux élèves de l'établissement contraints de parcourir près de 6 km chaque jour pour rejoindre leur établissement.



Octroi de 10 bourses à des bacheliers méritants

Ports4Impact soutient 10 élèves méritants à travers un partenariat avec la Fondation Jadara axé sur l'excellence académique et l'égalité des chances. Cette initiative cible les bacheliers à fort potentiel confrontés à des contraintes financières en leur offrant un appui financier, matériel et pédagogique. Elle leur permet d'accéder à des formations de qualité dans des établissements supérieurs reconnus.



Prise en charge de 15 opérations chirurgicales en partenariat avec Opération Smile Morocco

Dans le cadre de son engagement sociétal, Marsa Maroc, via l'initiative de Ports4Impact et en partenariat avec l'Association Opération Smile Morocco, finance la prise en charge médicale de 15 enfants et jeunes adultes atteints de malformations faciales.

Avancées majeures de notre engagement RSE en 2025

SECURITE DES ACTIVITES ET DES TERMINAUX



Poursuite de l'opération de renouvellement des installations de détection de fuites de gaz et d'incendie

La Direction de l'Exploitation au Port de Mohammedia a procédé au renouvellement de l'ensemble de ses installations de détection de fuites de gaz et d'incendie. Les terminaux sont désormais équipés de détecteurs intelligents de fuites de gaz permettant une meilleure détection et une réponse plus rapide, tout en offrant une fiabilité améliorée.



Installation d'une passerelle au poste hydrocarbures de Marsa Maroc au port de Jorf Lasfar

Pour renforcer la sécurité au poste hydrocarbures du port de Jorf Lasfar, une passerelle a été installée afin de garantir la sécurité des usagers du terminal, réduire les risques d'accidents et améliorer les conditions de travail des opérateurs.



Renforcement des mesures opérationnelles pour la lutte contre l'incendie

- Renforcement et modernisation des systèmes de lutte contre l'incendie au niveau des anciens équipements de manutention aux ports de Casablanca (Trafic Vrac) et de Safi ainsi que du Terminal Marchandises Diverses au port de Tanger Med I.
- Mise en place d'une brigade de lutte contre l'incendie au port de Casablanca :

La Direction de l'Exploitation au Port de Casablanca-Trafic Conteneur et Ro-Ro a créé une unité opérationnelle spécialisée dans la prévention et la lutte contre les incendies. Cette équipe dispose d'équipements modernes dédiés à la sécurité et réalise régulièrement des simulations afin de garantir une réactivité optimale. Elle assure également un programme rigoureux de contrôle des chantiers et des travaux au sein des terminaux à conteneurs Est et Ro-Ro, renforçant ainsi la sécurité des installations portuaires.

- Déploiement d'un système mobile de lutte contre l'incendie au terminal vrac de Tanger Med I et au port de Safi :

Dans le cadre de la modernisation du dispositif, un système mobile de lutte contre l'incendie a été installé au terminal vrac du port de Tanger Med I et au port de Safi, accompagné de nouveaux équipements de sauvetage au niveau des quais. Cette solution permet une intervention rapide et flexible, adaptée à des zones d'exploitation à haut risque.

INNOVATION ET TERMINAUX INTELLIGENTS



Déploiement de la solution SAP Maintenance

L'objectif de ce projet est de moderniser et structurer l'ensemble des processus de gestion de la maintenance. Cette solution permet d'améliorer la planification, le suivi et l'exécution des interventions, tout en assurant une meilleure traçabilité et une exploitation optimisée des équipements.



Déploiement d'une solution de monitoring et de supervision en temps réel des équipements aux ports de Casablanca et de Jorf Lasfar

La BU Maintenance a déployé un système automatique de supervision des engins aux ports de Casablanca et de Jorf Lasfar, permettant la constitution d'une base de données complète et le suivi en temps réel de la consommation d'énergie et d'huiles, ainsi que des durées de pannes. Cette solution innovante favorise l'anticipation des dysfonctionnements, réduit les risques d'accidents liés aux engins et optimise leur performance. Elle contribue à prolonger la durée de vie des équipements, à améliorer leur disponibilité pour les opérations et à renforcer l'efficacité énergétique globale.



Déploiement du Smart Berth Planning System au port de Casablanca

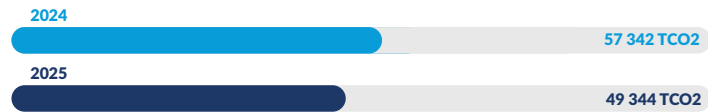
Ce système permet de programmer et planifier l'accostage des navires et la gestion des «Berth Windows» pour l'ensemble des terminaux du port de Casablanca. Interfacé avec l' AIS (Automatic Identification System), il exploite des données satellitaires en temps réel (position, vitesse, ETA).

Cette solution optimise la planification et améliore la fluidité des opérations portuaires.

Notre performance RSE en chiffres

14% de baisse des émissions de GES par rapport à 2024 (scope 1 et scope 2)

Baisse significative des émissions de GES, notamment grâce au recours à l'énergie verte au port de Tanger Med, à l'extension du programme Green pour l'utilisation de l'énergie solaire dans les ports, ainsi qu'au déploiement des actions issues du Système de Management de l'Énergie.



19% de baisse des émissions de GES par tonne par rapport à 2024 : (scope 1 et scope 2)

Le ratio des émissions de GES par tonne traitée a baissé, résultant du déploiement des actions prévues dans la feuille de route de décarbonation, notamment le recours aux énergies renouvelables et l'optimisation de la consommation énergétique.



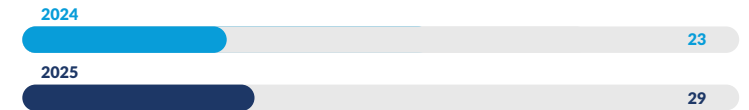
+7% d'augmentation du ratio d'intensité énergétique par rapport à 2024

Le ratio d'intensité énergétique a augmenté de +7% porté par la hausse de la consommation du gasoil (+19%).



29 actions communautaires au profit des populations riveraines

Marsa Maroc a mené 29 actions communautaires en 2025 au profit des populations riveraines, couvrant les domaines de l'éducation, de la santé, du sport, de l'environnement et de la culture. Ces initiatives ont bénéficié à près de 30 000 personnes, dont 717 enfants, illustrant l'engagement continu de l'entreprise en faveur du développement social et du soutien aux communautés locales.



100% des employés bénéficiaires d'une revue de la performance

L'ensemble de nos collaborateurs a été évalué sur sa performance afin de reconnaître les efforts accomplis. Cette démarche s'est traduite par une rétribution individuelle de fin d'année, renforçant ainsi la motivation et l'engagement des collaborateurs.



34 heures de formation en moyenne par collaborateur

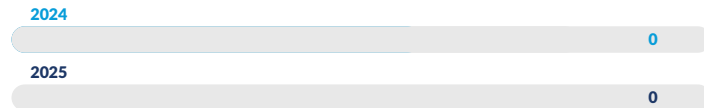
En 2025, nos collaborateurs ont bénéficié de 34 heures de formation, contre 29 heures en 2024, avec un ciblage renforcé des thématiques adaptées aux besoins spécifiques de Marsa Maroc.



Notre performance RSE en chiffres

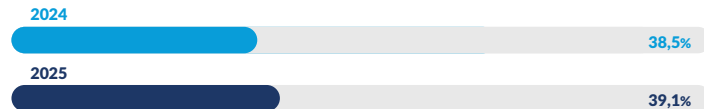
0 accident mortel

Marsa Maroc confirme la maturité et l'efficacité de son système de management de la sécurité en maintenant un niveau exemplaire de zéro accident mortel. Conforme aux exigences de la norme ISO 45001, Marsa Maroc démontre ainsi sa capacité à protéger durablement ses collaborateurs tout en consolidant l'excellence opérationnelle de ses activités portuaires.



39,1% de taux de parité dans le top management central

La part des femmes dans le Top Management central a augmenté de 0,6% par rapport à 2024, témoignant d'une évolution de la culture d'entreprise et d'un engagement renforcé en faveur de l'égalité professionnelle. Cette progression illustre la maturité croissante de l'organisation dans la promotion de la diversité et l'accès équitable aux postes à responsabilité.



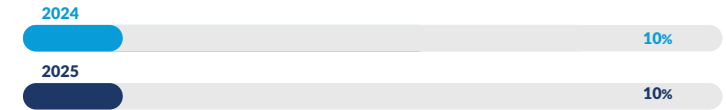
29 jours de délai moyen de règlement des fournisseurs

Le délai moyen de paiement des fournisseurs a enregistré une baisse significative de 8 jours par rapport à 2023 et d'un jour par rapport à 2024. Cette amélioration reflète les efforts continus de Marsa Maroc pour préserver les intérêts de ses fournisseurs, considérés comme des parties prenantes stratégiques, et pour renforcer une relation durable fondée sur la confiance et la fiabilité.



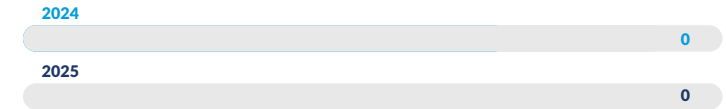
10% de taux de parité dans le Conseil d'administration

Marsa Maroc poursuit ses efforts en faveur du renforcement de la représentativité féminine au sein de son Conseil d'administration. L'entreprise s'inscrit dans une dynamique progressive d'évolution de sa gouvernance, avec pour ambition de promouvoir davantage la diversité au sein de ses instances décisionnelles, en ligne avec les dispositions légales et les meilleures pratiques.



0 jour de grève

Depuis une vingtaine d'années, Marsa Maroc enregistre zéro jour de grève, témoignant d'un climat social sain et stable. Cette performance est le fruit d'un dialogue social constructif et continu, soutenu par une politique RH avantageuse, notamment sur le plan social, favorisant l'adhésion et l'engagement des collaborateurs.



0 incident de corruption ou de délit d'initié signalé

Marsa Maroc n'a enregistré aucun incident de corruption ni délit d'initié, témoignant d'une maturité en matière de transparence et de gouvernance. Cette performance reflète l'engagement constant de l'entreprise à préserver la confiance de ses parties prenantes grâce à une culture d'intégrité solide et rigoureusement appliquée.



92% de taux de satisfaction des clients

Marsa Maroc a atteint un taux de satisfaction client de 92% au cours de l'année, enregistrant une légère baisse d'un point par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution s'explique principalement par la consignation ponctuelle de certains ports due aux conditions météorologiques défavorables, ayant temporairement affecté la fluidité des opérations.



Préambule

Stratégie « Marsa 2030 »	17
Un modèle d'affaires créateur de valeur	18
Le dialogue avec les parties prenantes	19
L'étude de matérialité	20
Les risques extra-financiers	21
Notre démarche RSE	22
Notre contribution aux ODD	23
Une gouvernance RSE structurée et engagée	25

LIENS ASSOCIES

🔗 [Notre charte RSE](#)

Stratégie « Marsa 2030 »

Marsa Maroc a mis en place un nouveau plan stratégique et a défini une nouvelle vision pour s'adapter aux évolutions de son environnement.

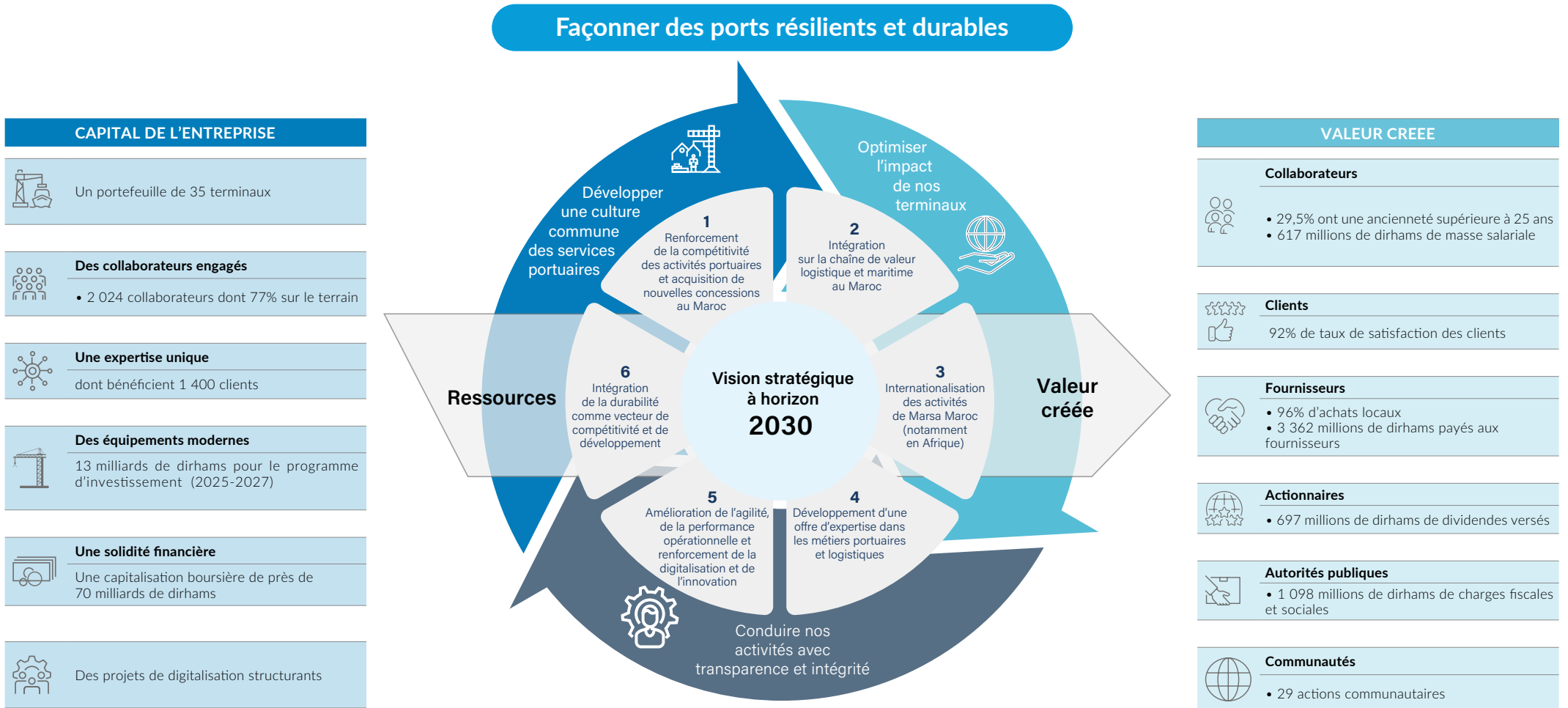
L'environnement de Marsa Maroc a profondément évolué ces dernières années, sous l'effet conjugué de l'augmentation de la taille des navires, de la concentration des armateurs et de la reconfiguration des chaînes logistiques, tandis que la digitalisation, l'automatisation et les exigences de décarbonation ont redessiné durablement les modèles opérationnels et énergétiques du secteur.

Dans ce contexte, Marsa Maroc a défini en 2023 une nouvelle stratégie à horizon 2030, avec l'ambition de s'imposer comme un partenaire portuaire, logistique et maritime de référence, au Maroc et à l'international, en proposant des solutions intégrées, digitalisées et durables, adossées à une expertise reconnue et à une qualité de service de premier plan.

Cette feuille de route s'articule autour de six axes stratégiques, déclinés en objectifs précis et en un portefeuille structuré de projets sur un horizon de cinq ans. Depuis 2023, le groupe a ainsi engagé une transformation visant à évoluer d'un opérateur portuaire principalement domestique vers un acteur intégré, à la fois portuaire, maritime et logistique, doté d'une empreinte internationale croissante.



Un modèle d'affaires créateur de valeur



Notre contribution aux ODD













Le dialogue avec les parties prenantes

Lors de l'élaboration de notre étude de matérialité, nous avons recensé les diverses parties prenantes avec lesquelles nous maintenons des relations étroites. Une analyse détaillée réalisée par nos relais RSE a permis la qualification de chaque partie prenante. Cette démarche a conduit à l'identification de l'approche à privilégier en termes de dialogue avec chacune d'elles.

Les modes de dialogue

L'écoute et le dialogue avec nos parties prenantes rythment notre conduite des affaires, s'appuyant sur une démarche de consultation et de concertation. Nous engageons des négociations transparentes et appliquons scrupuleusement le principe de reddition des comptes, permettant ainsi la co-construction de relations et solutions durables.

Divers canaux de communication se complètent ainsi, en faveur d'une prise en compte des différentes attentes.

PARTIES PRENANTES	PRINCIPAUX INTÉRÊTS	MÉTHODES D'ENGAGEMENT
 Collaborateurs et partenaires sociaux	<ul style="list-style-type: none"> Gestion des carrières Formation et développement des compétences Santé, sécurité et bien-être au travail Avantages sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> Comité d'entreprise Comité centrale de l'action sociale Comité Hygiène et Sécurité (CHS) Dialogue social Outils de communication interne Événements et rencontres Notes internes Reporting financier, déontologique et ESG
 Organes de gouvernance et actionnaires	<ul style="list-style-type: none"> Transparence de la gouvernance Rentabilité et création de valeur Performance financière et extra-financière Croissance durable et pérenne 	<ul style="list-style-type: none"> Réunions des instances de gouvernance Assemblées générales Communication financière Reporting financier, déontologique et ESG
 Clients	<ul style="list-style-type: none"> Qualité de service Compétitivité de l'offre Solutions intégrées, durables et digitales Disponibilité et réactivité du service client 	<ul style="list-style-type: none"> Réunions et offres commerciales Enquêtes de satisfaction Portail client Salons et événements sectoriels Outils de communication externe Reporting financier, déontologique et ESG
 Fournisseurs et sous-traitants	<ul style="list-style-type: none"> Transparence du processus achat Clarté des engagements contractuels Respect des délais de paiement et des conditions financières Augmentation de la part des achats locaux Conformité RSE 	<ul style="list-style-type: none"> Réunions de suivi des marchés et consultations Portail achats Enquêtes de satisfaction Reporting financier, déontologique et ESG
 Partenaires financiers	<ul style="list-style-type: none"> Solidité financière et rentabilité Transparence et conformité réglementaire Gestion des risques et stabilité des investissements Engagement en matière de durabilité et critères ESG Opportunités de financement et de partenariat 	<ul style="list-style-type: none"> Réunions Conférences et forums économiques Reporting financier, déontologique et ESG
 Analystes financiers et extra-financiers	<ul style="list-style-type: none"> Transparence et accessibilité des données financières et extra-financières Perspectives de croissance Intégration des critères ESG dans les processus décisionnels 	<ul style="list-style-type: none"> Réunions Conférences et événements Equity Reporting financier, déontologique et ESG
 Organismes professionnels	<ul style="list-style-type: none"> Développement de la compétitivité portuaire et logistique du Maroc Contribution à la décarbonation de la chaîne logistique Innovation et digitalisation 	<ul style="list-style-type: none"> Réunions Salons et événements sectoriels Outils de communication externe Reporting financier, déontologique et ESG
 Autorités portuaires	<ul style="list-style-type: none"> Conformité réglementaire et respect des engagements contractuels Concurrence loyale Fluidité et sécurité des opérations Participation à la promotion des ports 	<ul style="list-style-type: none"> Réunions Salons et événements sectoriels Reporting financier, déontologique et ESG
 Autorités de régulation	<ul style="list-style-type: none"> Conformité réglementaire Transparence Respect des obligations de reporting 	<ul style="list-style-type: none"> Réunions Reporting financier, déontologique et ESG
 Communauté portuaire	<ul style="list-style-type: none"> Développement de la compétitivité portuaire et logistique du Maroc Participation aux projets communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> Réunions Salons et événements sectoriels Outils de communication externe Reporting financier, déontologique et ESG
 Communautés riveraines	<ul style="list-style-type: none"> Développement des régions Création d'emplois Projets sociaux Faible impact environnemental sur les régions 	<ul style="list-style-type: none"> Outils de communication externe Reporting financier, déontologique et ESG
 Associations et ONGs	<ul style="list-style-type: none"> Engagement RSE Accompagnement de projets 	<ul style="list-style-type: none"> Réunions Visites des projets Reporting financier, déontologique et ESG
 Médias	<ul style="list-style-type: none"> Accès à une information fiable et transparente Accessibilité et réactivité des interlocuteurs 	<ul style="list-style-type: none"> Réunions Outils de communication externe Reporting financier, déontologique et ESG

L'étude de matérialité

Au deuxième semestre 2022, nous avons mené une étude de matérialité en collaboration avec un tiers expert. Cette démarche, intégrant des consultations tant internes qu'externes, nous a permis une meilleure compréhension de nos impacts environnementaux et sociaux, tout en mettant en lumière les enjeux nécessitant une attention accrue. De cette étude, découlent notre stratégie RSE et notre feuille de route associée.

Notre méthodologie ⁽¹⁾

Une analyse documentaire, des entretiens avec le Top Management et une revue des meilleures pratiques sectorielles ont permis d'identifier 20 enjeux potentiellement significatifs, répartis en quatre catégories. Ces enjeux ont été évalués et priorisés dans une matrice de matérialité.

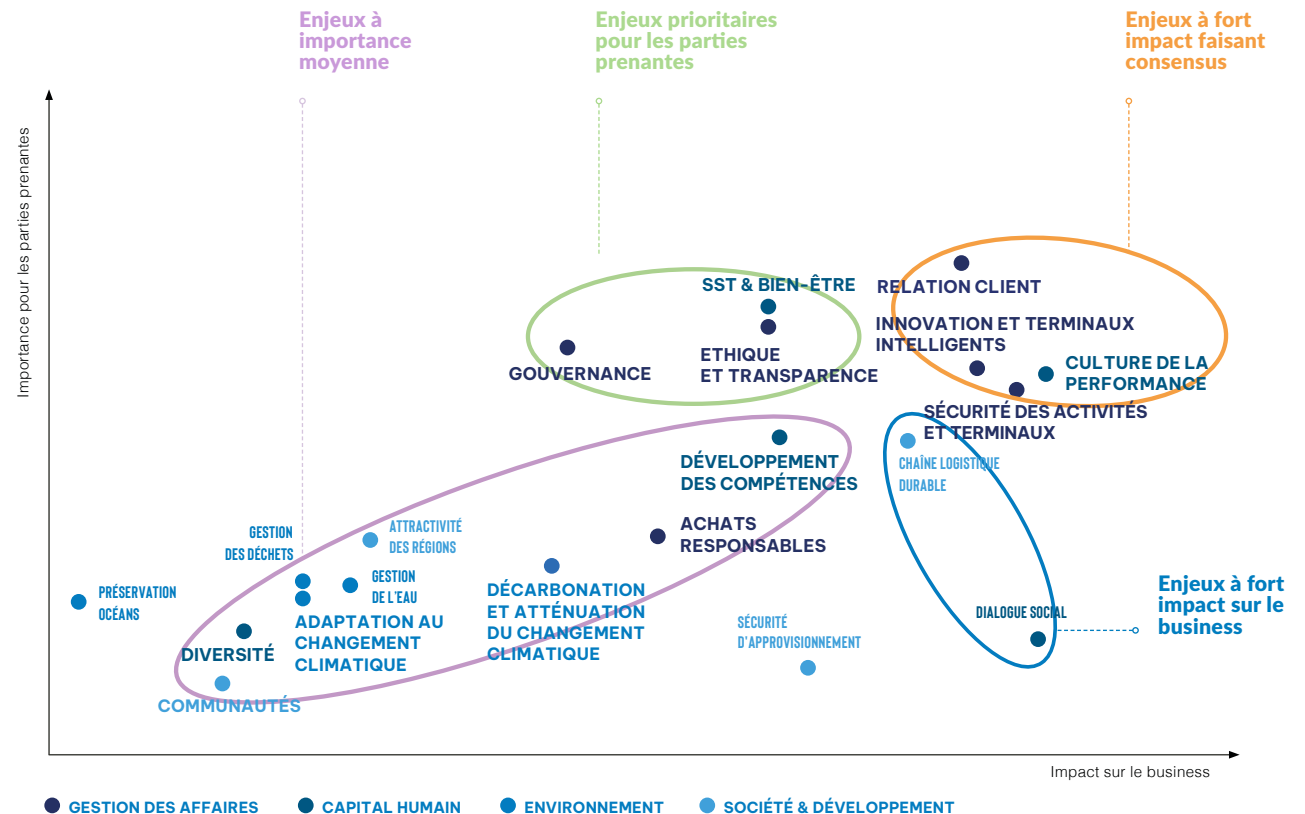
La matrice de matérialité

Suite à la présentation aux instances de gouvernance, 13 enjeux matériels ont été retenus dont quatre faisant consensus, trois prioritaires pour les parties prenantes et deux enjeux à importance moyenne ou faible.

Trois enjeux à importance moyenne ou basse ont néanmoins été sélectionnés en raison de la contribution nécessaire de Marsa Maroc aux efforts nationaux : le soutien aux communautés locales, la contribution à l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique. Ces deux derniers ont été regroupés lors de la construction de la stratégie RSE en y rajoutant la décarbonation des activités qui est ressortie comme axe majeur dans le plan stratégique 2023 de l'entreprise.

Aussi, et compte tenu de l'évolution de l'environnement interne, la parité, qui fait partie de l'enjeu « Diversité » figure désormais parmi les enjeux auxquels Marsa Maroc devra accorder une attention particulière. Le dialogue social continue d'être un enjeu prioritaire pour la société, qui a mis en place les principaux mécanismes afin de s'assurer qu'il fonctionne de manière efficiente.

Les 20 enjeux potentiels se positionnent comme suit sur la matrice de matérialité :



(1) : Le rapport RSE 2022 présente de manière détaillée la méthodologie adoptée.

Les risques extra-financiers

OBJECTIF

Le management des risques accompagne Marsa Maroc dans la maîtrise des incertitudes. Il constitue un outil de pilotage stratégique permettant d'anticiper les événements susceptibles d'affecter la performance, la continuité des opérations et la réalisation des objectifs.

DEMARCHE

- **Intégration de la gestion des risques** à tous les niveaux (stratégique et opérationnel).
- **Cadre méthodologique** conforme aux normes et meilleures pratiques.
- **Amélioration continue** du dispositif pour accompagner les évolutions du secteur.
- **Culture «Risque»** basée sur une gestion intégrée et proactive.
- **Digitalisation** via le déploiement en cours d'une solution informatique de pilotage.

La cartographie ci-après présente nos risques extra-financiers les plus significatifs. Elle met en évidence les correspondances directes entre ces risques ESG et les enjeux matériels prioritaires pour Marsa Maroc et ses parties prenantes, afin d'éclairer notre stratégie de maîtrise et de pilotage.

CARTOGRAPHIE : ENJEUX MATÉRIELS ET RISQUES ESG ASSOCIÉS

Social

SST & bien-être

- Accidents humains
- Exposition à des conditions affectant la santé

Développement des compétences & Dialogue social

- Non-attractivité de Marsa Maroc pour le recrutement de certains profils / Perte de compétences clés
- Perte de compétences clés
- Conflit social

Environnement

Chaîne logistique durable

- Risques riverains (Explosion, fuite de gaz toxique, etc.)
- Risques environnementaux (pollution du sol / air / mer, gestion des déchets,...etc.)

Décarbonation & Atténuation du changement climatique

- Non-prise en compte des enjeux de décarbonation
- Lacunes dans la gestion des situations de crise (catastrophes naturelles, intempéries, ... etc.)

Gouvernance

Ethique et transparence

- Fuite de données
- Comportements non éthiques /Fraude /Délits d'initiés

Gouvernance

- Non-fiabilité ou non-exhaustivité des informations communiquées
- Non-conformité aux dispositions légales et réglementaires

Culture de la performance

- Inadaptation de la culture d'entreprise et de ses outils de gestion

Sécurité

Sécurité des activités et terminaux

- Incendie, explosion, accident matériel
- Intrusion, acte terroriste, vandalisme
- Trafic illicite, tentative d'immigration clandestine

Notre démarche RSE

Conscients que les ports ont un impact socio-économique et environnemental majeur sur notre économie, nous avons comme ambition de façonner des ports résilients et durables. Cette ambition fait écho à notre raison d'être « L'excellence des services portuaires au service de la compétitivité du commerce au Maroc et dans la région ainsi que la souveraineté des chaînes d'approvisionnement ». Notre stratégie RSE, à travers ses trois piliers, vient préciser les douze grands engagements qui orienteront les actions incarnant notre raison d'être pour les trois à cinq ans à venir.



DEVELOPPER UNE CULTURE COMMUNE DES SERVICES PORTUAIRES

Marsa Maroc propose un environnement de travail propice au développement de la performance à la fois opérationnelle et globale. Marsa Maroc prête également une attention particulière à la santé de ses collaborateurs, au développement de leurs compétences et à la qualité du climat social.

Souhaitant agir sur l'ensemble de sa chaîne de valeur, Marsa Maroc s'engage également auprès de ses fournisseurs en les accompagnant dans la mise en place de pratiques responsables et en veillant à intégrer dans son carnet de commandes des petites et moyennes entreprises de manière à soutenir l'existence d'un large vivier de fournisseurs dans ses régions de présence.

1



Culture de la performance

Favoriser une culture de la performance au bénéfice de nos clients

2



Développement des compétences

Valoriser les compétences et les trajectoires de carrière de nos collaborateurs

3



Santé, sécurité et bien-être au travail

Protéger les travailleurs de nos différents sites

4



Parité

Promouvoir le principe d'égalité professionnelle entre hommes et femmes

5



Achats responsables

Faire grandir et engager nos fournisseurs



OPTIMISER L'IMPACT DE NOS TERMINAUX

Marsa Maroc souhaite contribuer activement à la transition numérique de son secteur d'activité afin d'améliorer la compétitivité des places portuaires nationales et mieux servir ses clients.

La transformation digitale de nos activités s'impose aujourd'hui comme un levier incontournable pour la création de la valeur et l'amélioration de l'expérience des utilisateurs.

Marsa Maroc s'engage également à réduire l'empreinte environnementale de ses activités. Elle agit dans l'intérêt social des communautés et crée de la valeur dans les régions où elle est implantée.

6



Décarbonation et atténuation du changement climatique

Se mobiliser dans la voie de la décarbonation, de l'atténuation du changement climatique et de la préservation des littoraux

7



Innovation et terminaux intelligents

Faire de la transition numérique un moteur d'optimisation des processus et de l'expérience client

8



Communautés

Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines



CONDUIRE NOS ACTIVITES AVEC TRANSPARENCE ET INTEGRITE

Marsa Maroc érige l'éthique en principe fondamental guidant la conduite des affaires.

Marsa Maroc veille à s'appuyer sur les meilleurs standards de gouvernance et à entretenir des relations pérennes et transparentes avec ses parties prenantes, en particulier avec ses clients.

9



Gouvernance

Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur

10



Ethique et transparence

Ancrer une culture d'intégrité et de transparence vis-à-vis de nos parties prenantes

11



Sécurité des activités et terminaux

Assurer la sécurité de nos activités et terminaux
























12



Relation client

S'inscrire dans une démarche de partenariat avec nos clients

Notre contribution aux ODD

Pilier	Engagement	ODD à contribution forte	ODD à contribution partielle
 <p>Développer une culture commune des services portuaires</p>	Favoriser une culture de la performance au bénéfice de nos clients		  
	Valoriser les compétences et les trajectoires de carrière de nos collaborateurs		
	Protéger les travailleurs de nos différents sites		 
	Promouvoir le principe d'égalité professionnelle entre hommes et femmes		 
	Faire grandir et engager nos fournisseurs		
 <p>Optimiser l'impact de nos terminaux</p>	Se mobiliser dans la voie de la décarbonation, de l'atténuation du changement climatique et de la préservation des littoraux	    	
	Faire de la transition numérique un moteur d'optimisation des processus et de l'expérience client		
	Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines		 
 <p>Conduire nos activités avec transparence et intégrité</p>	Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur		
	Ancrer une culture d'intégrité et de transparence vis-à-vis de nos parties prenantes		
	Assurer la sécurité de nos activités et terminaux		
	S'inscrire dans une démarche de partenariat avec nos clients		

Un examen détaillé du lien entre nos engagements stratégiques et les Objectifs de Développement Durable de l'ONU a mis en exergue notre contribution forte à trois cibles d'ODD en particulier :

Objectif 16 : Paix, justice et institutions efficaces

16.5 Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes.

16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.

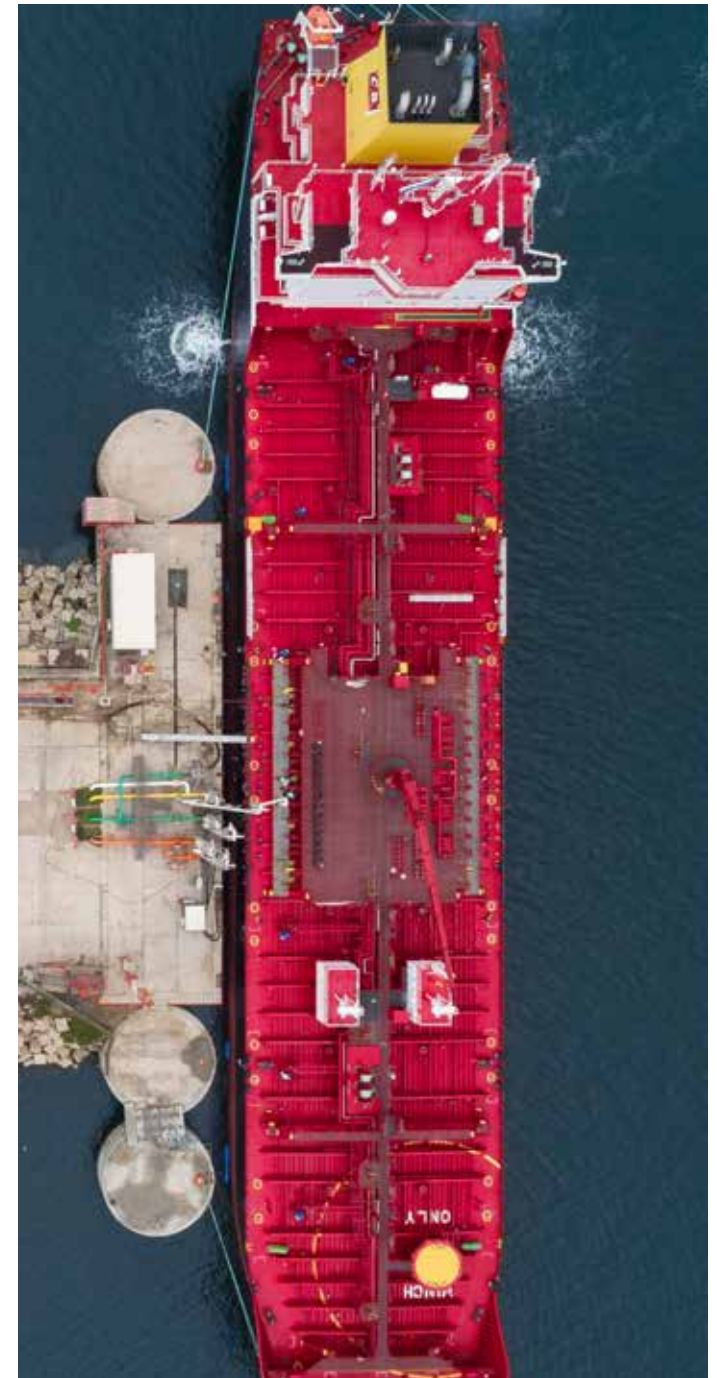
Marsa Maroc ancre l'intégrité comme pilier central de sa gestion et veille au respect des lois en vigueur et des réglementations du marché. L'entreprise s'efforce de lutter contre les pratiques illicites de fraude, de conflits d'intérêts, de délit d'initié et de corruption, par la mise en place de processus clairs et rigoureux au niveau de ses activités, ainsi que par la mise en garde des prestataires externes contre de telles pratiques.



Objectif 12 : Consommation et production responsables

12.7 Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales.

En privilégiant la digitalisation des procédures d'achat pour plus de transparence et d'efficacité, Marsa Maroc assure une sélection équitable des fournisseurs, tout en intégrant des exigences sociales et environnementales. Des clauses spécifiques sont incluses dans les contrats pour s'assurer du respect de ces exigences, avec une attention particulière portée aux marchés des travaux. Chaque fournisseur est évalué après la réception de sa prestation, assurant ainsi la qualité du travail et le respect des clauses contractuelles.



Une gouvernance RSE structurée et engagée

La gouvernance RSE au sein de Marsa Maroc s'appuie sur un dispositif structuré impliquant à la fois les instances stratégiques et opérationnelles. Le Conseil d'administration approuve la politique RSE et le Comité Nomination, Rémunération et Gouvernance émet un avis sur la définition des orientations stratégiques en matière de RSE, suit l'état d'avancement de leur mise en œuvre et en rend compte au Conseil d'administration. Le Top Management traduit ces orientations en priorités RSE en cohérence avec la stratégie globale de la société, valide la feuille de route RSE et alloue les ressources nécessaires à sa mise en œuvre.

Quant à la fonction RSE, soutenue par les relais et les groupes de travail RSE, elle pilote l'élaboration de la feuille de route, assure la coordination entre les différents intervenants, consolide les indicateurs et promeut la culture de la durabilité au sein de l'entreprise.

Ce modèle intégré garantit une démarche RSE cohérente, structurée et efficace à l'échelle de l'organisation.



Développer une culture commune des services portuaires

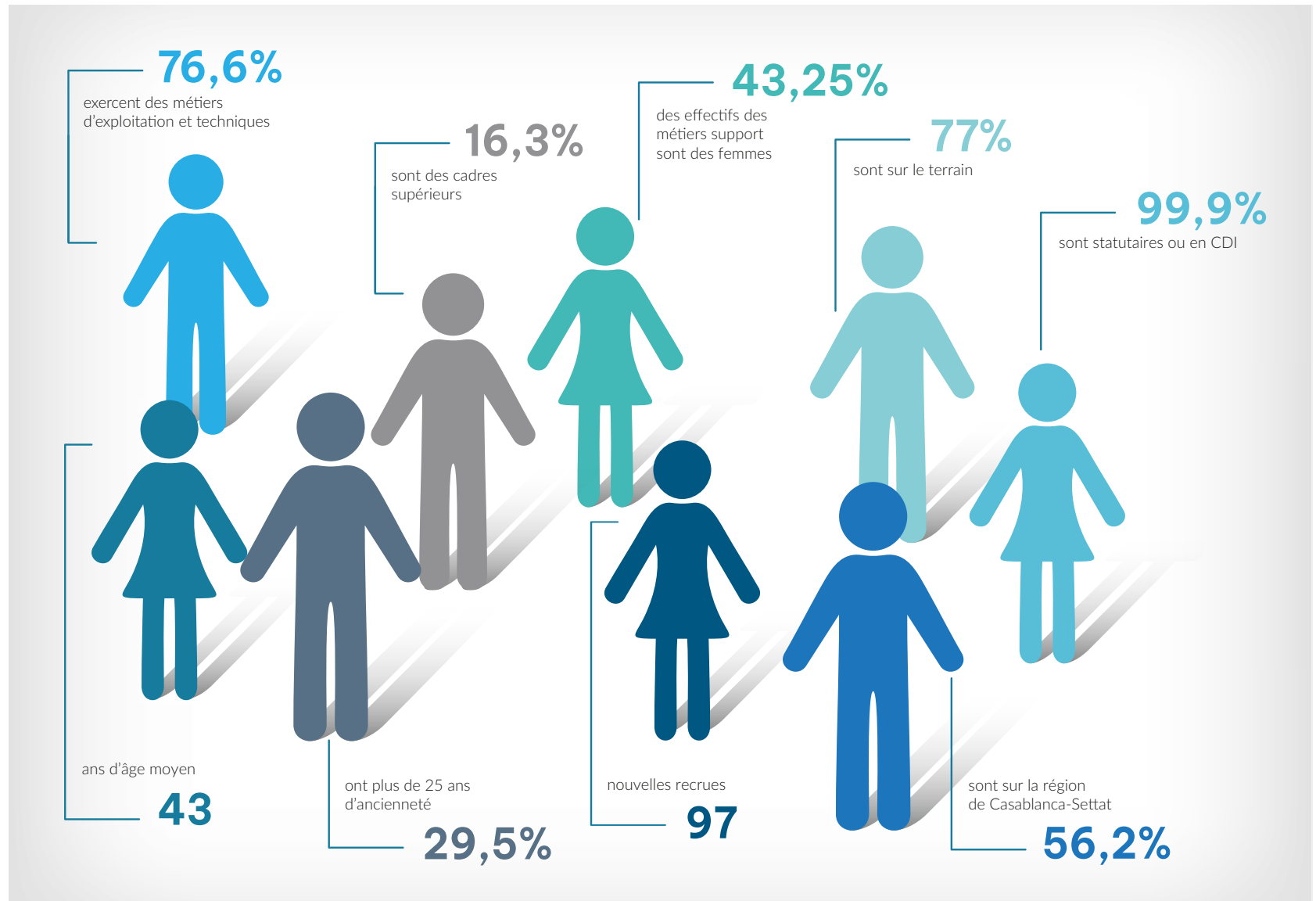
Nos collaborateurs	27
Favoriser une culture de la performance au bénéfice de nos clients	28
Valoriser les compétences et les trajectoires de carrière de nos collaborateurs	30
Protéger les travailleurs de nos différents sites	33
Promouvoir le principe d'égalité professionnelle entre hommes et femmes	37
Faire grandir et engager nos fournisseurs	39

Nos collaborateurs

Marsa Maroc s'appuie sur un capital humain composé de 2 024 femmes et hommes, réunis autour de valeurs communes telles que l'engagement, la performance, la responsabilité et la transparence.

Consciente du rôle déterminant de ses ressources humaines en tant que moteur de compétitivité et de performance, Marsa Maroc déploie une politique RH dynamique, fondée sur une compréhension fine des compétences et des attentes de ses collaborateurs, et orientée vers la valorisation des talents ainsi que la promotion d'un dialogue social constructif.

En matière de diversité, Marsa Maroc place la diversité et l'égalité des chances au cœur de ses valeurs fondamentales. À ce titre, toute discrimination fondée notamment sur le sexe, l'âge, le handicap, la religion, l'apparence physique, l'origine familiale ou sociale, l'origine régionale, les convictions politiques ou l'appartenance syndicale est strictement proscrite. L'entreprise garantit une égalité de traitement à chaque étape du parcours professionnel des collaborateurs, depuis le recrutement et la formation jusqu'à la mobilité, l'évaluation, la rémunération et l'accès aux avantages sociaux, dans le respect rigoureux du principe de non-discrimination. Sa politique de rémunération s'inscrit pleinement dans cette logique d'équité.



#1

Favoriser une culture de la performance au bénéfice de nos clients

OBJECTIF

Marsa Maroc place la promotion d'une culture de performance au centre de sa politique RH, afin d'élever durablement le niveau de service offert à ses clients. L'entreprise veille ainsi à instaurer un environnement de travail qui encourage la prise d'initiative, la responsabilité et l'excellence opérationnelle. Sa politique de rémunération équitable constitue un levier essentiel, en alignant salaires, primes et avantages sur la performance individuelle et collective, selon des critères objectifs, mesurables et transparents. Cette approche renforce durablement l'engagement des collaborateurs et soutient la performance globale de l'entreprise.

INDICATEURS CLES



100%

des employés ont bénéficié d'une revue de performance



30%

des cadres ont bénéficié d'une évolution de carrière



12%

des non-cadres ont bénéficié d'une évolution de carrière



La culture de la performance est au cœur de notre engagement envers nos clients et constitue un moteur essentiel de création de valeur. Nous œuvrons à ancrer cette exigence au quotidien, en mobilisant nos équipes autour de standards élevés de qualité, d'efficacité et de satisfaction client.

Said ASBAAI, Directeur des Ressources Humaines

DEMARCHE

Marsa Maroc place le capital humain au cœur de sa stratégie, en tant que levier essentiel de performance, de développement et de transformation des modes de travail. Dans cette optique, Marsa Maroc déploie une politique RH visant à promouvoir une culture de la performance au service de ses clients, structurée autour des axes suivants :

Recrutement

La politique de recrutement de Marsa Maroc repose sur une identification précise des besoins des entités, qui sont pleinement impliquées dans l'ensemble du processus pour garantir une adéquation optimale entre profils et exigences opérationnelles. Marsa Maroc renforce son attractivité en développant sa marque employeur, notamment via sa participation aux salons et forums dédiés.

Dans le cadre de la transformation de son modèle de gestion des ressources humaines, Marsa Maroc a engagé une évolution structurante en adoptant un régime contractuel en remplacement du régime statutaire. Cette transition a renforcé son agilité organisationnelle, accru sa compétitivité et permis d'aligner ses pratiques sur les standards du marché. Le régime contractuel constitue ainsi un levier stratégique pour attirer et fidéliser des compétences pointues et fortement recherchées. Cette démarche s'inscrit dans une stratégie RH cohérente, alignée sur les ambitions de croissance de Marsa Maroc et sur l'évolution de ses métiers. Elle contribue également à positionner Marsa Maroc comme une entreprise durable, responsable et attentive à la valorisation de son capital humain. Grâce à cette approche intégrée, Marsa Maroc consolide sa capacité à recruter, fidéliser et développer les talents.

Rémunération

Dans le cadre de sa politique de rémunération, Marsa Maroc modernise et simplifie sa structure salariale afin de renforcer l'équité, la transparence et la motivation des collaborateurs. Le double mécanisme d'évolution annuelle, fondé sur l'ancienneté et le mérite, stimule la performance individuelle et collective.

La revalorisation annuelle se base sur la tenue de poste tandis que les primes annuelles sont en fonction du taux de réalisation des objectifs fixés en début d'année. Ce mécanisme permet aux collaborateurs de donner le meilleur d'eux-mêmes tout en les motivant à innover

et développer leur expertise.

Système d'évaluation

Le système actuel d'évaluation au sein de Marsa Maroc se base sur des critères objectifs et mesurables valorisant ainsi la performance tout en assurant la transparence et l'équité. Ce système sera perfectionné davantage en 2026 pour répondre aux besoins croissants de Marsa Maroc en termes d'expertise pointue dans le domaine portuaire.

REALISATIONS

Dialogue social

La démarche de Marsa Maroc en matière d'amélioration continue du dialogue social repose sur une relation de confiance durable entre la Direction Générale et les partenaires sociaux.

Fondée sur le respect de la liberté syndicale et sur une négociation collective constructive, elle a permis d'instaurer un climat social exemplaire, marqué par l'absence de mouvements de grève et par de nombreux témoignages des

partenaires sociaux saluant les politiques sociales mises en œuvre.

Marsa Maroc associe de manière systématique les représentants du personnel à toutes les réflexions touchant à la politique sociale ainsi qu'aux décisions ayant un impact stratégique sur les collaborateurs. Ce dialogue ouvert et permanent couvre un large champ, incluant les avantages sociaux, la formation, l'évolution des métiers et l'amélioration des conditions de travail.

Cette qualité de concertation, reconnue par les organisations syndicales, illustre la volonté de Marsa Maroc de faire du dialogue social un levier de cohésion, de performance et de progrès partagé.

Recrutement

En 2025, Marsa Maroc a renforcé ses équipes en recrutant 97 nouveaux collaborateurs pour accompagner l'essor de ses projets. Parallèlement, Marsa Maroc a intensifié ses actions de sourcing afin d'identifier et attirer des compétences en ligne avec ses ambitions de développement. Le renforcement de la marque employeur, combiné à l'amélioration continue de l'expérience candidat grâce à un parcours d'intégration structuré et professionnalisé, témoigne de l'engagement de Marsa Maroc envers une gouvernance responsable et durable.

Rémunération

Un nouveau système de rémunération a été déployé avec l'adhésion de l'ensemble des cadres, préalablement informés des avantages d'un dispositif plus transparent, mieux aligné sur les standards du marché et conçu pour répondre aux besoins de Marsa Maroc en compétences pointues. Cette transition s'est traduite par une revalorisation significative des revenus et par une progression des grades, renforçant à la fois la motivation et l'engagement des collaborateurs. Ce nouveau cadre contribue ainsi à stimuler la performance, soutenir la fidélisation des talents et consolider une gestion responsable et durable des ressources humaines.

Système d'évaluation

En 2025, Marsa Maroc a consolidé sa culture de la performance en maintenant la réalisation de l'ensemble des entretiens annuels. Le système d'évaluation, volontairement stabilisé cette année, sera revu et digitalisé en 2026 afin d'intégrer de nouveaux critères d'évaluation. La reconnaissance des efforts déployés s'est traduite par l'attribution d'une part variable liée à la performance ainsi qu'une revalorisation salariale pour l'ensemble des collaborateurs, renforçant ainsi la dynamique d'engagement et d'amélioration continue.



2

Valoriser les compétences et les trajectoires de carrière de nos collaborateurs

OBJECTIF

Marsa Maroc poursuit sa transformation stratégique centrée sur le développement humain. L'accent est mis sur le renforcement des compétences et la gestion des carrières, afin d'accompagner les collaborateurs dans l'acquisition de nouvelles connaissances techniques et managériales, alignées avec les orientations stratégiques et les évolutions de l'entreprise. Ces orientations contribuent à consolider un capital humain engagé et en phase avec les ambitions stratégiques de Marsa Maroc. Elles soutiennent le développement des compétences, favorisent la fidélisation des collaborateurs et participent à l'ancrage d'une culture d'entreprise tournée vers l'innovation et la durabilité.

INDICATEURS CLES



Le développement des compétences et l'accompagnement des trajectoires professionnelles constituent des priorités majeures pour notre organisation. Nous nous engageons à offrir à chaque collaborateur les moyens de progresser, de révéler son potentiel et de construire un parcours en cohérence avec ses aspirations et les ambitions de Marsa Maroc.

Said ASBAAI, Directeur des Ressources Humaines



DEMARCHE

Marsa Maroc déploie une politique RH centrée sur la valorisation des compétences et l'accompagnement structuré des trajectoires professionnelles. Cette démarche intègre des dispositifs de formation, de mobilité et de développement conçus pour soutenir l'évolution de carrière de chaque collaborateur. Elle vise ainsi à renforcer un capital humain engagé, qualifié et aligné sur les ambitions stratégiques de l'entreprise.

Formation

Le développement des compétences constitue un axe majeur de la politique RH de Marsa Maroc, soutenu par des programmes de formation conçus pour l'ensemble des collaborateurs. Ces dispositifs sont élaborés à partir d'ingénieries de formation structurées, tenant compte à la fois des besoins opérationnels identifiés et des attentes exprimées lors des entretiens annuels d'évaluation. Pour garantir une parfaite adéquation entre formation et réalité métier, ces ingénieries sont construites en étroite concertation avec les entités opérationnelles, renforçant ainsi la montée en compétence, l'efficacité et l'évolution professionnelle des équipes.

Développement de l'expertise par métier

Marsa Maroc développe l'expertise de ses collaborateurs en structurant l'organisation autour de Business Units par métier et par segment d'activité, favorisant ainsi l'émergence de compétences pointues adaptées aux exigences des clients. Cette approche permet de capitaliser sur l'expérience accumulée et de répondre efficacement aux prérequis nécessaires à l'ouverture de nouveaux marchés. Ce modèle offre également des parcours professionnels enrichissants et évolutifs, renforçant l'expertise et l'employabilité des collaborateurs. Il constitue ainsi un levier stratégique pour la performance et la compétitivité de Marsa Maroc.

Gestion des carrières à travers l'accompagnement des hauts potentiels et la mobilité

La politique de gestion des carrières au sein de Marsa Maroc s'articule autour de trois axes clés. Elle vise d'abord à impliquer chaque collaborateur dans la construction de son parcours professionnel, en étroite collaboration avec son management. Elle renforce ensuite la professionnalisation de la mobilité interne grâce à une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, favorisant la montée en expertise, l'enrichissement des compétences et le développement du potentiel individuel. Enfin, elle assure la relève des postes clés à travers un dispositif dédié aux hauts potentiels, permettant de mieux les identifier, les accompagner et les préparer à assumer des responsabilités futures.



REALISATIONS

Formation

- Consistance

En 2025, 1 213 collaborateurs ont suivi au moins une formation, pour un total de 2 356 participations et 8 562 jours. Les programmes étaient diversifiés : exploitation, technique, maritime, soft skills et fonctions support, et pour les managers, des formations ciblées en IA et RSE, renforçant leur capacité à intégrer innovation et durabilité dans leurs missions.

En 2025, Marsa Maroc a proposé à ses collaborateurs un large éventail de formations spécialisées et transversales, élaborées en partenariat avec des ports, des organismes nationaux et des partenaires internationaux. Ces programmes ont été conçus pour répondre aux besoins opérationnels et aux évolutions stratégiques de Marsa Maroc, tout en renforçant l'adaptabilité et les compétences des équipes.

Parallèlement, la société a continué à soutenir les ambitions de carrière de ses collaborateurs en finançant, totalement ou partiellement, des formations diplômantes. Ces formations, telles que des MBA et Masters, offrent à chacun la possibilité de développer ses compétences et de progresser dans son parcours professionnel.

Ces initiatives illustrent la volonté de Marsa Maroc de créer un environnement motivant, agile et orienté résultats, tout en plaçant l'innovation et le développement durable au coeur de sa culture d'entreprise.

- Bilan

En 2025, les programmes de formation ont été adaptés pour renforcer l'expertise, stimuler l'innovation et développer l'agilité des collaborateurs face aux défis opérationnels et stratégiques :

Métier



- Conduite des engins portuaires
- PFSO
- STCW
- Habilitation électrique

- Maintenance des moteurs pour les ports de Nador, Casablanca, Safi et Agadir.

Sécurité



- Sauveteurs secouristes
- Evacuation
- Equipier 1^{ère} intervention
- HSE

- Sécurité des opérations à bord des navires
- Lutte contre l'incendie

SMI



- ISO 50001
- ISO 31000

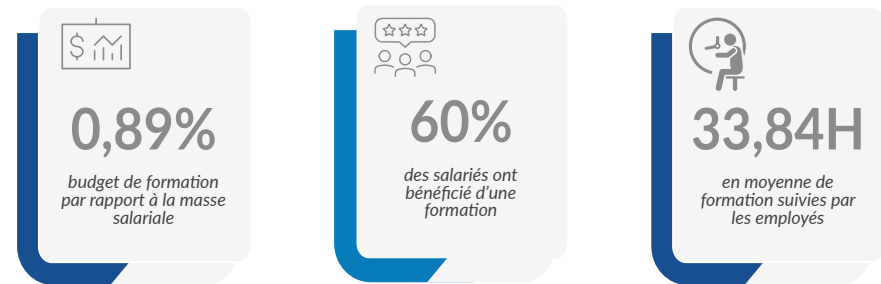
- ISO 14001
- ISO 9001

Autres formations Support



- RSE
- IA
- Communication digitale
- Droit de travail

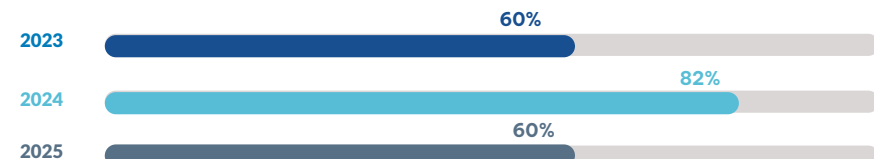
- Achats responsables
- CHS
- Management agile des risques
- Loi de finances



Nombre moyen d'heures de formation suivies par les employés



Part des salariés ayant bénéficié d'une formation



FORMATION GENERALISEE SUR LES FONDEMENTS DE LA RSE

Dans le cadre du déploiement du plan de formation de l'année 2025, Marsa Maroc a lancé un programme structurant de formation visant à diffuser une véritable culture RSE partagée, en cohérence avec l'importance stratégique de la durabilité, l'un des six axes majeurs de sa stratégie. Cette démarche s'inscrit dans une vision alliant performance économique, responsabilité environnementale et impact social positif, portée par les valeurs d'éthique, de transparence, d'innovation et d'excellence opérationnelle.

La première étape a porté sur la montée en compétence des relais RSE, formés aux fondamentaux de la RSE, aux enjeux du développement durable, aux référentiels internationaux ainsi qu'à la démarche RSE de Marsa Maroc. Au total, 18 relais RSE issus de 15 directions ont été formés. Cette formation leur permettra de mener à bien leur rôle essentiel dans la gouvernance RSE, qui consiste à animer la démarche, coordonner les actions, et remonter les données.

La deuxième étape, dédiée à l'ensemble des cadres, renforce cette dynamique à travers une formation structurée autour de quatre modules : compréhension des notions clés RSE/ESG, appropriation des engagements RSE de Marsa Maroc, articulation des métiers avec les enjeux de durabilité et clarification de la posture individuelle attendue d'un collaborateur engagé.

À ce jour, plus de 200 cadres ont été formés attestant d'un renforcement significatif des connaissances et de l'adhésion aux enjeux RSE. Ce dispositif vise à stimuler l'engagement collectif et à doter chacun des compétences nécessaires pour intégrer la RSE au quotidien, conformément au principe de responsabilité partagée de la Charte RSE de Marsa Maroc.

Enfin, des formations métiers spécialisées seront déployées en 2026 afin d'approfondir les leviers sectoriels propres à chaque domaine et d'accompagner plus finement l'exécution opérationnelle de la feuille de route RSE sur l'ensemble des sites.



18

relais RSE issus
de 15 directions ont
été formés à la RSE



200

cadres ont été
formés à la RSE

Mobilité

Fidèle à sa politique de mobilité interne, et consciente du rôle de cette dernière en tant que levier de développement des compétences et de performance, Marsa Maroc a poursuivi en 2025 le déploiement de dispositifs favorisant la mobilité de ses collaborateurs, en accompagnement des projets de développement et des évolutions structurelles.

La mobilité interne s'est ainsi traduite par des mouvements horizontaux et des promotions offrant des perspectives concrètes d'évolution. Elle est mise en œuvre dans un cadre structuré, fondé sur des critères objectifs, notamment les compétences, l'expérience et le potentiel, tout en favorisant la transversalité et les synergies entre les différentes entités, dans le respect des principes d'équité et de transparence.

Ces actions contribuent à renforcer un capital humain agile, engagé et aligné sur les ambitions stratégiques de l'entreprise, tout en soutenant l'employabilité et la fidélisation des collaborateurs. En 2025, 96 salariés ont bénéficié d'une mobilité horizontale et 47 collaborateurs d'une promotion interne.

Gestion des carrières

Dans le cadre de sa politique de gestion des carrières, Marsa Maroc s'appuie sur des dispositifs formalisés garantissant des parcours professionnels équitables, transparents et fondés sur les compétences et la performance.

Pour les postes non-cadres, la sélection s'effectue à travers des concours internes ouverts aux collaborateurs éligibles, favorisant la mobilité interne et l'égalité des chances.

Pour les cadres supérieurs, la gestion des carrières repose sur l'évaluation des compétences, de l'expérience et de la performance. Le Référentiel des Emplois et Compétences (REC) sert d'outil d'appui pour analyser les profils et orienter les décisions de mobilité et de promotion, assurant une évolution basée sur le mérite et les besoins de l'organisation.

S'agissant des cadres dirigeants, les nominations sont opérées via des appels à candidature pilotés par une commission présidée par le Directeur Général, garantissant transparence et rigueur.

PERSPECTIVES

Marsa Maroc poursuivra sa transformation stratégique en plaçant le développement humain au cœur de ses priorités, à travers le renforcement des compétences et la gestion des carrières. Cette dynamique vise à accompagner l'acquisition de nouveaux savoirs techniques et managériaux, en soutien aux projets de développement de l'entreprise.

Une ingénierie de formation complète permettra de structurer des parcours adaptés aux besoins identifiés et de soutenir l'évolution professionnelle de chaque collaborateur.

Dans le cadre de la transition vers le régime contractuel, la modernisation du dispositif de rémunération, la gestion des talents, le plan de succession, la refonte du système d'évaluation et l'amélioration du parcours d'intégration s'inscrivent dans cette même dynamique.

#3

Protéger les travailleurs de nos différents sites

OBJECTIF

La protection des travailleurs des différents sites est une priorité pour Marsa Maroc qui veille à la préservation de la santé et de la sécurité des collaborateurs ainsi que des usagers de ses terminaux (sous-traitants, clients, transporteurs, etc.) Outre la prévention des risques professionnels, une importance particulière est accordée à la médecine du travail et à l'ergonomie des postes. En outre, la société mène une politique sociale avantageuse au profit de ses collaborateurs et de leurs familles.

INDICATEURS CLES



“

La santé et la sécurité de nos collaborateurs constituent une priorité absolue pour Marsa Maroc. À travers notre système de management intégré QSSEÉ et l'implication du management à tous les niveaux, nous œuvrons à garantir des conditions de travail sûres, saines et durables sur l'ensemble de nos sites.

Rachid HADI, Directeur du Pôle Opérations

”

POLITIQUE

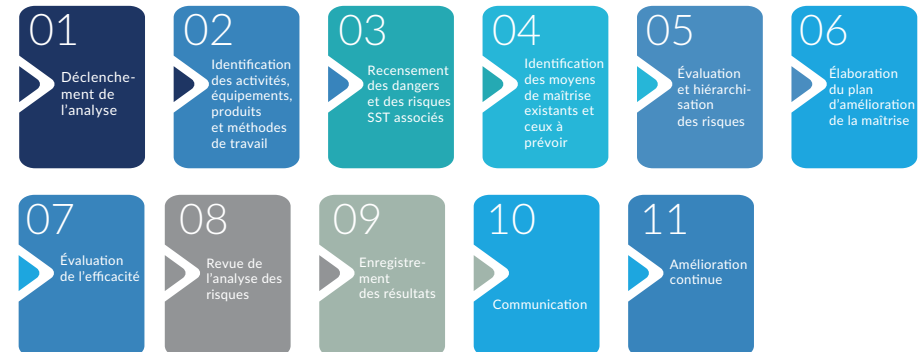
La politique Qualité, Sécurité, Santé, Environnement et Energie (QSSEÉ) de Marsa Maroc compte parmi ses objectifs « d'assurer des conditions de travail sûres et saines permettant d'éliminer les dangers, de réduire les risques SST et d'assurer la sécurité du personnel sous la responsabilité ou le contrôle de Marsa Maroc » et d'assurer la consultation et la participation du personnel et de ses représentants dans la gestion du Système de Management de la Santé et la Sécurité au Travail.

Sa responsabilité est portée au plus haut niveau de l'entreprise, à savoir par le Top Management et le Comité Audit et Risques.

Le système de management intégré QSSEÉ de Marsa Maroc suit les exigences des normes ISO 9001 V2015, ISO 14001 V2015 et ISO 45001 V2018 et ISO 50001 pour tous les sites opérationnels à l'exception de Tanger Alliance qui a effectué un audit énergétique en tant qu'alternative.

DEMARCHE

Marsa Maroc dispose d'une procédure d'identification des dangers et d'analyse des risques associés, en matière de Santé et de Sécurité au Travail (SST). Cette procédure qui a pour objectif de définir les modalités d'identification des dangers auxquels peuvent être exposés le personnel de Marsa Maroc ainsi que les personnes intervenant dans son périmètre d'activité, évalue également par la suite les risques associés auxdits dangers, ainsi que les moyens de maîtrise afin de mettre en place les mesures de contrôle nécessaires. Cette procédure est définie comme suit :



L'analyse des risques qui en découle est mise à jour annuellement, permettant d'avoir une approche préventive de la démarche SST et d'identifier les risques les plus significatifs.

Une veille légale et réglementaire en matière de Santé et de Sécurité au Travail est assurée afin de se conformer, à la fois aux textes applicables aux activités de Marsa Maroc, mais aussi aux exigences des autorités portuaires. Les équipes de la Direction Générale et locales de chaque port, effectuent périodiquement, sous la supervision du Pôle Opérations au niveau central, des audits internes et externes pour s'assurer de la mise en œuvre effective des dispositions du système.

Une procédure de gestion des sinistres liés aux accidents de travail vient compléter ce dispositif. Elle décrit les formalités et démarches à accomplir par les entités concernées, en cas d'accident de travail et/ou de trajet survenu au personnel. Elle a pour objet également d'assurer la prise en charge et la déclaration de ces accidents, tant aux autorités locales qu'aux assureurs. Enfin, des prescriptions spécifiques aux travaux au sein des ports sont exigées aux prestataires en termes d'hygiène et de SST.



REALISATIONS

Promotion d'une culture de la sécurité et de l'hygiène au travail

En 2025, Marsa Maroc renforce davantage son ambition d'asseoir une culture SST solide et partagée autour de trois leviers structurants : le Comité Sécurité et Hygiène (CSH), la formation continue en matière de sécurité et l'organisation coordonnée des Safety Days dans l'ensemble des ports à l'occasion de la semaine mondiale de la SST.

• Le Comité Sécurité et Hygiène : un pilier de la gouvernance SST

Le CSH constitue un espace de dialogue privilégié entre la Direction et les salariés sur toutes les questions liées à la santé, la sécurité et l'hygiène au travail. Il a pour mission principale de consolider la culture SST, d'identifier les axes d'amélioration et de veiller à la mise en œuvre des actions préventives. Il est composé d'un représentant de la Direction des Ressources Humaines (Président), du chef de la Division QHSSE, du médecin du travail, de deux délégués du personnel et de représentants syndicaux. Le comité se réunit trimestriellement, ainsi qu'à tout moment en cas d'accident grave, et contribue activement à l'amélioration continue des conditions de travail à travers ses recommandations, ses enquêtes d'accidents et ses actions de sensibilisation.

• La formation SST : un levier essentiel pour renforcer la prévention

Les plans de formation SST sont actualisés chaque année par la DRH en collaboration avec les équipes QHSSE des ports. Ils s'inscrivent dans un plan d'actions global visant la maîtrise des risques spécifiques à chaque port et au niveau de la Direction Générale. Le programme 2024-2025 intègre un ensemble d'initiatives couvrant les principaux dangers auxquels sont exposés les collaborateurs et les prestataires, notamment :

- Des sessions de sensibilisation à la prévention des risques ;
- L'amélioration qualitative des Equipements de Protection Individuelle (EPI) ;
- Le renforcement des moyens de lutte contre l'incendie ;
- La maintenance systématique des installations électriques et des dispositifs de sécurité ;
- L'amélioration de l'éclairage dans les zones opérationnelles ;
- Le contrôle réglementaire annuel des engins de levage et des installations électriques.

Ces actions participent directement à l'appropriation des bonnes pratiques par l'ensemble du personnel.

• Les Safety Days 2025 : une mobilisation simultanée sur tous les ports

En 2025, Marsa Maroc a franchi une nouvelle étape dans la consolidation de sa culture de prévention en organisant, pour la première fois, une semaine Santé et Sécurité au Travail coordonnée sur ses sites opérationnels. Lancée sous le

nom de « Safety Days », cette initiative commune s'est tenue à l'occasion de la semaine mondiale de la SST, durant laquelle chaque port a programmé ses activités à des dates ajustées à ses contraintes opérationnelles. Cette mobilisation simultanée des ports illustre la volonté de Marsa Maroc d'uniformiser, renforcer et partager les standards SST à travers toutes ses entités. Elle marque également l'implication croissante de nouveaux sites, témoignant d'une dynamique collective forte autour de la prévention. Les programmes déployés au titre des Safety Days ont intégré un ensemble d'actions variées, alliant :

- Ateliers pratiques de sensibilisation ;
- Exercices de simulation de situations à risque ;
- Démonstrations et expositions d'EPI ;
- Formations techniques et immersives, notamment grâce aux outils de réalité virtuelle ;
- Sessions d'échange d'expériences entre ports, favorisant une harmonisation des bonnes pratiques.

Cette édition a connu la participation active non seulement des collaborateurs, mais également du personnel des entreprises sous-traitantes et des sociétés d'intérim intervenant dans les ports. Cette ouverture a permis de renforcer l'impact des actions de sensibilisation et d'étendre la culture de prévention à l'ensemble des partenaires engagés dans la chaîne de valeur de Marsa Maroc. Ancrée dans l'implication des équipes et soutenue par l'encadrement, cette démarche collective constitue une étape majeure vers une culture SST plus homogène, partagée et durable, intégrée au quotidien de tous les acteurs évoluant sur les sites portuaires.



Réalisation des prestations de médecine de travail et mise en place de systèmes de protection sociale

• Un service médical structuré et présent sur l'ensemble des sites

Pour répondre efficacement aux enjeux de santé, Marsa Maroc s'appuie sur un service médical central, relayé par une dizaine d'unités locales couvrant toutes les villes d'implantation de Marsa Maroc.

Ce dispositif assure un ensemble complet de prestations, adaptées aux besoins de chaque site :

- Bilans sanguins et examens biologiques ;
- Radiologies et examens spécialisés ;
- Campagnes de vaccination ;
- Visites médicales effectuées par des médecins spécialistes ;
- Accompagnement social personnalisé assuré par des assistantes sociales lorsque cela est nécessaire.

Dans ce cadre, des plans triennaux de santé sont mis en œuvre au profit de l'ensemble des collaborateurs. Ils intègrent toutes les spécialités médicales essentielles pour permettre un diagnostic global et régulier de l'état de santé des équipes. L'objectif est double :

- Surveiller la santé des collaborateurs ;
- Réduire les facteurs de risque afin de limiter les impacts potentiels du travail sur leur bien-être physique et psychologique.

• Une protection sociale renforcée, au-delà des obligations réglementaires

En complément des actions menées dans le cadre professionnel, Marsa Maroc offre à l'ensemble de ses collaborateurs une couverture sociale étendue, qui dépasse largement les exigences légales. Elle couvre plusieurs volets essentiels :

Régimes de retraite

- RCAR : Régime Collectif d'Allocation de Retraite
- CNSS : Caisse Nationale de Sécurité Sociale

Régime de retraite complémentaire

- CNRA : Caisse Nationale de Retraite et d'Assurance
- CIMR : Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite

Couverture médicale

Assurée par la MODEP, elle comprend :

- Un régime de base (secteur commun)
- Un régime complémentaire (secteur mutualiste)

Déploiement des actions sociales relatives au bien-être au travail

Soucieuse de garantir à ses collaborateurs un environnement acoustique et visuel de qualité, Marsa Maroc veille à assurer des conditions lumineuses et sonores optimales dans l'ensemble des espaces de travail. À cette fin, l'entreprise réalise régulièrement des relevés d'éclairage et de luminance, ainsi que des mesures instantanées du niveau sonore, auxquelles s'ajoute le contrôle du taux de CO₂ pour maintenir une qualité d'air saine dans ses locaux.

Les collaborateurs de Marsa Maroc bénéficient également d'un ensemble d'avantages sociaux contribuant à leur bien-être :

- Omra et pèlerinage : chaque année, un groupe de collaborateurs est sélectionné pour effectuer un voyage aux lieux saints. La majorité des frais liés à la « Omra » est prise en charge par l'entreprise. Les bénéficiaires reçoivent aussi une allocation financière et un congé supplémentaire afin de réaliser leur pèlerinage dans les meilleures conditions ;
- Salles et clubs de sport : Marsa Maroc participe aux frais d'abonnement de ses collaborateurs dans divers clubs et salles de sport. Les enfants du personnel profitent également de tarifs préférentiels pour plusieurs disciplines, dont le judo, la natation et le basketball. L'entreprise dispose par ailleurs d'un club omnisport, « l'Océanic Club de Casablanca », accessible aux collaborateurs et à leurs familles moyennant une cotisation annuelle symbolique ;
- Enfants primés : les enfants des collaborateurs ayant obtenu d'excellents résultats scolaires reçoivent des bons d'achat remis à la fin de chaque année scolaire ;
- Prêts et partenariats bancaires : Marsa Maroc soutient l'accès au logement de ses collaborateurs en prenant en charge une partie des intérêts des prêts immobiliers. L'entreprise a aussi conclu plusieurs conventions avec des établissements bancaires pour leur offrir des conditions avantageuses ;
- Sorties culturelles et sportives : tout au long de l'année, l'entreprise offre aux collaborateurs et à leurs familles des tickets gratuits pour assister à divers événements culturels et sportifs (cinéma, théâtre, spectacles pour enfants, matchs de football, etc.) ;
- Colonies de vacances : durant les vacances scolaires d'été, les enfants des collaborateurs participent à des colonies de vacances organisées dans différentes régions du Royaume ;
- Estivage : Marsa Maroc contribue également à l'épanouissement de ses collaborateurs à travers des séjours dans ses centres d'estivage et divers complexes touristiques répartis dans plusieurs villes du Royaume.



PERFORMANCE

L'ensemble des ports opérés par Marsa Maroc ainsi que la Direction Générale sont certifiés selon le référentiel international ISO 45001 V2018 « Système de Management de la Santé et de la Sécurité au Travail ».

Les collaborateurs de Marsa Maroc et ceux de ses sous-traitants sont couverts par un système de management SST faisant l'objet d'un audit interne et externe.



PERSPECTIVES

Marsa Maroc continuera ses efforts pour sensibiliser ses collaborateurs aux risques SST et pour renforcer la culture de la prévention dans l'ensemble des ports.

En 2026, il est également prévu de maintenir l'organisation coordonnée des Safety Days, avec une thématique unique pour tous les ports, tout en laissant à chaque site la possibilité de définir des thématiques secondaires adaptées aux spécificités de son activité.

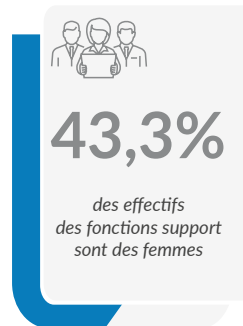
#4

Promouvoir le principe d'égalité professionnelle entre hommes et femmes

OBJECTIF

Marsa Maroc fait de la parité un engagement central de sa stratégie RSE, en veillant à promouvoir une égalité professionnelle effective entre les femmes et les hommes dans l'ensemble de ses métiers. Marsa Maroc œuvre à renforcer la représentativité féminine en tant que levier essentiel de la performance durable. Par cet engagement, Marsa Maroc entend créer un environnement de travail plus diversifié, performant et aligné avec ses valeurs de responsabilité et d'égalité des chances.

INDICATEURS CLES



“

La promotion de l'égalité professionnelle entre femmes et hommes constitue un levier essentiel de performance durable et d'équité au sein de notre organisation. À travers nos actions, nous veillons à créer un environnement inclusif, propice à l'épanouissement et à la progression de chacun, sans aucune distinction.

Said ASBAAI, Directeur des Ressources Humaines

”

DEMARCHE

Dans un secteur portuaire historiquement dominé par les métiers masculins, Marsa Maroc fait de l'égalité professionnelle un axe majeur de sa politique RH. L'entreprise déploie une politique volontariste visant à garantir l'équité d'accès aux opportunités de carrière et à promouvoir la représentativité féminine à tous les niveaux de l'organisation.

Cette démarche se traduit par des actions ciblées permettant, d'une part, d'encourager et de faciliter la présence des femmes dans les fonctions opérationnelles portuaires, et d'autre part, d'assurer leur droit à l'accès aux postes à responsabilité stratégique.

La politique de non-discrimination, conforme aux normes nationales et internationales en matière d'égalité de traitement, couvre l'ensemble du parcours du collaborateur : processus de recrutement, intégration, formation, gestion des carrières, mobilité, évaluation des performances, rémunération et accès aux avantages sociaux. L'entreprise agit également sur la sensibilisation des managers et des équipes afin d'ancrer une culture inclusive et ouverte, favorable à l'émergence de nouveaux talents féminins dans un milieu traditionnellement perçu comme masculin.

En renforçant la participation des femmes aux métiers portuaires et en les accompagnant vers des fonctions de leadership, Marsa Maroc s'inscrit dans une dynamique durable de transformation sociale et de modernisation du secteur, contribuant ainsi à instaurer un environnement de travail équitable, respectueux et propice à la réussite de toutes et de tous.

REALISATIONS

En 2025, Marsa Maroc a poursuivi avec détermination son engagement en faveur de la parité en renforçant la présence et le rôle des femmes au sein de l'entreprise. Bien que la structure de l'emploi reste influencée par la dimension historiquement masculine de certains métiers portuaires, les collaboratrices occupent une place importante dans les fonctions support et accèdent progressivement à des postes de responsabilité stratégique.

Consciente de la nécessité d'accélérer la féminisation des métiers opérationnels, l'entreprise a intégré cet enjeu prioritaire dans sa feuille de route RSE à travers un plan d'action triennal articulé autour de trois axes : la formalisation d'un engagement structurant via une charte de parité, le renforcement de la représentativité féminine au sein du Top Management grâce à des actions ciblées de développement, et le maintien de l'intégration systématique de l'approche genre dans l'aménagement des conditions de travail pour garantir un environnement inclusif et équitable.

Dans cette optique, la Direction des Ressources Humaines, en collaboration avec la Direction Communication et RSE, a organisé un atelier réunissant les relais RH des ports afin de co-construire une charte d'équité professionnelle, avec l'appui de deux expertes spécialisées. Cette démarche participative illustre la volonté de Marsa Maroc d'ancrer durablement l'égalité professionnelle dans sa culture organisationnelle. L'année 2025 a également été marquée par des avancées concrètes, notamment la promotion de trois collaboratrices aux postes de Directrices Centrales et de trois autres aux postes de Cheffes de Départements, traduisant la progression continue du leadership féminin au sein de l'entreprise.

Sur le terrain, Marsa Maroc veille à adapter les conditions de travail des femmes évoluant dans les activités d'exploitation à travers la mise à disposition de vestiaires dédiés, d'Equipements de Protection Individuelle spécifiquement conçus et de solutions de transport sécurisé à l'intérieur des ports. Ces initiatives témoignent de l'engagement constant de l'entreprise à faire de la parité un levier durable de performance sociale, organisationnelle et opérationnelle.

PERFORMANCE

Bien que les femmes représentent 10,4% de l'ensemble des collaborateurs chez Marsa Maroc, leur présence est nettement plus marquée au sein des échelons décisionnels, où elles constituent près de 20% des cadres dirigeants et directeurs centraux.

Ventilation de l'effectif féminin par grade



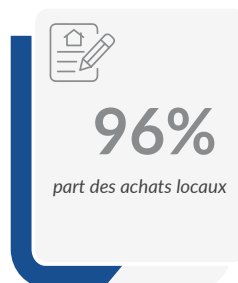
#5

Faire grandir et engager nos fournisseurs

OBJECTIF

La démarche d'achats responsables de Marsa Maroc vise à intégrer les enjeux sociaux et environnementaux dans nos approvisionnements, à accompagner ses fournisseurs vers des pratiques durables, et à soutenir le développement des très petites, petites et moyennes entreprises locales tout en réduisant les impacts sur sa chaîne de valeur.

INDICATEURS CLES



Nos achats responsables constituent un levier stratégique pour intégrer durablement les enjeux environnementaux et sociaux dans notre chaîne de valeur. Nous œuvrons en continu à construire un écosystème de fournisseurs engagés et performants.

Redouane LACHGAR, Directeur des Achats



DEMARCHE

Notre démarche vise à promouvoir des pratiques durables, en s'appuyant sur des processus simplifiés et harmonisés.

La digitalisation progressive des procédures, via un portail unique, facilite la soumission des offres, les échanges et la gestion des retours fournisseurs.

Les relations avec nos partenaires sont fondées sur l'équité, la transparence et le respect de normes éthiques, tout en optimisant les délais de règlement.

Des échanges réguliers permettent de suivre les performances et d'identifier des pistes d'amélioration continue.

Parallèlement, des critères sociaux et environnementaux rigoureux sont intégrés dans nos contrats, afin de garantir un approvisionnement responsable et d'accompagner nos fournisseurs vers des pratiques plus durables.

REALISATIONS

Mise à jour de la politique Achats

La politique Achats de Marsa Maroc a été révisée afin d'intégrer pleinement les principes de protection de l'environnement et de promotion de l'inclusion sociale.

Cette mise à jour renforce l'alignement de la fonction Achats avec la stratégie RSE de l'entreprise et contribue activement à ses objectifs de décarbonation et de développement durable.

Mise en place de la charte fournisseurs

Une charte fournisseurs, alignée sur la norme ISO 20400, a été déployée afin de formaliser les exigences de Marsa Maroc en matière de pratiques éthiques, sociales et environnementales.

Cette initiative témoigne de l'engagement de la fonction Achats en matière de RSE et de sa volonté d'alignement avec les attentes des parties prenantes, notamment dans le cadre des grands projets portuaires.

Contrôle des engagements RSE des fournisseurs

Des visites de suivi ont été conduites auprès de certains de nos fournisseurs afin d'évaluer leur conformité aux exigences légales, réglementaires, sociales et environnementales, ainsi qu'aux standards de bonnes pratiques propres à leurs activités.

Réalisation d'une enquête de satisfaction des fournisseurs

Une enquête de satisfaction a également été menée auprès d'un échantillon représentatif de fournisseurs, dans l'objectif d'évaluer la qualité des relations partenariales et d'identifier les axes d'amélioration.

Cette enquête a couvert des dimensions administratives, techniques et financières, en combinant des approches quantitatives et qualitatives.

Formation des acheteurs à la RSE

Des formations RSE ont été dispensées à l'ensemble de l'équipe achats afin de renforcer les compétences internes et sensibiliser les collaborateurs aux enjeux de durabilité et d'achats responsables.

Soutien aux fournisseurs locaux

Soucieux de soutenir l'économie locale, Marsa Maroc privilégie les achats auprès de nouveaux fournisseurs, notamment des TPE et PME, contribuant ainsi au développement économique régional.

Part (en valeur) des fournisseurs locaux par type d'achats



PERFORMANCE

Soucieux de soutenir durablement la trésorerie de nos fournisseurs, nous veillons à optimiser nos délais de paiement, maintenus en moyenne en dessous de 38 jours au cours des trois dernières années. En 2025, des actions ciblées ont permis de réduire ce délai à 29 jours, traduisant notre engagement en faveur de relations responsables et équilibrées avec nos partenaires.

En 2025, l'évaluation de notre panel fournisseurs selon des critères environnementaux et sociaux n'a mis en évidence aucun impact négatif significatif. Cette analyse confirme l'alignement global de nos partenaires avec nos exigences en matière de durabilité et d'éthique.

Par ailleurs, 96 % des fournisseurs évalués ont obtenu un score supérieur à 70/100, témoignant d'un niveau de performance satisfaisant au regard de nos standards RSE. Les fournisseurs présentant des axes d'amélioration, identifiés comme « moyens » ou « insuffisants », bénéficieront d'un accompagnement structuré à travers des plans de progrès, dans une logique d'amélioration continue et de création de valeur partagée.

Evolution du délai de paiement



PERSPECTIVES

Marsa Maroc s'inscrit dans une démarche continue de sensibilisation de ses prestataires aux principes de responsabilité sociale et environnementale. En 2026, Marsa Maroc renforcera ses actions en matière d'achats responsables à travers :

- La sensibilisation des prestataires aux principes de responsabilité sociale et environnementale ;
- La mise en place d'un système de référencement des fournisseurs dont l'objectif est de structurer et sécuriser le processus de sélection des partenaires. Cette action permettra de constituer un panel de fournisseurs fiables, conformes aux exigences de l'entreprise et régulièrement suivis ;
- La mise en place d'une cartographie des fournisseurs en fonction de leurs engagements environnementaux ou sociaux dont l'objectif est d'analyser et de visualiser la maturité RSE des fournisseurs, en tenant compte de leur impact environnemental, social et éthique.

Optimiser l'impact de nos terminaux

Se mobiliser dans la voie de la décarbonation, de l'atténuation du changement climatique et de la préservation des littoraux	42
Faire de la transition numérique un moteur d'optimisation des processus et de l'expérience client	51
Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines	53

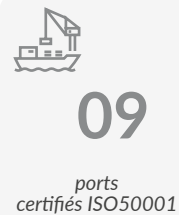
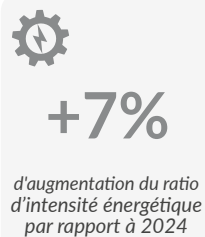
#6

Se mobiliser dans la voie de la décarbonation, de l'atténuation du changement climatique et de la préservation des littoraux

OBJECTIF

Contribuer à la décarbonation des activités de Marsa Maroc en réduisant la consommation d'énergie et en augmentant la part des énergies renouvelables, afin de soutenir la lutte contre le changement climatique.

INDICATEURS CLES



“

La décarbonation de nos activités constitue un levier structurant de notre stratégie de durabilité. À travers l'électrification progressive de nos équipements et le développement des énergies renouvelables, nous réduisons concrètement notre empreinte environnementale. Nous poursuivrons cette dynamique en 2026 en accélérant la transition énergétique de nos terminaux et en renforçant notre contribution à la préservation des ressources naturelles.

”

Rachid HADI, Directeur du Pôle Opérations

DEMARCHE

Marsa Maroc poursuit la mise en œuvre d'une stratégie de décarbonation ambitieuse, articulée autour d'une feuille de route dédiée visant à réduire l'empreinte carbone de ses activités conformément aux objectifs fixés. Cette dynamique se traduit par l'adoption d'équipements plus performants et moins émissifs, ainsi que par la généralisation de l'éclairage LED dans l'ensemble des terminaux et bâtiments de la société, contribuant à la réduction durable de la consommation énergétique. Parallèlement, Marsa Maroc met en œuvre les plans d'actions découlant de la certification ISO 50001, désormais déployée dans la quasi-totalité de ses terminaux, renforçant ainsi l'amélioration continue de sa performance énergétique.

Dans la même logique, Marsa Maroc poursuit l'intégration des énergies renouvelables à travers son programme Green, dédié au développement de la production solaire. Ce programme s'appuie sur l'installation progressive de panneaux photovoltaïques dans plusieurs sites opérationnels, permettant de couvrir une partie des besoins en basse tension et de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

En complément, Marsa Maroc accorde une attention particulière à la préservation des littoraux. Ainsi, un programme régulier de nettoyage de la plage de Ain Diab Extension est réalisé chaque année. Par ailleurs, un dispositif rigoureux de gestion des déchets est mis en place, en collaboration avec des opérateurs agréés assurant une traçabilité des filières de traitement et garantissant une conformité totale avec la réglementation en vigueur. L'ensemble de ces initiatives s'inscrit dans un système de management environnemental conforme à la norme ISO 14001, témoignant de l'engagement de Marsa Maroc en faveur d'une exploitation durable, responsable et respectueuse de l'environnement.

POLITIQUE

Notre politique Qualité, Sécurité, Santé, Environnement et Energie (QSSEÉ) compte :

• Trois objectifs directement liés à la gestion environnementale

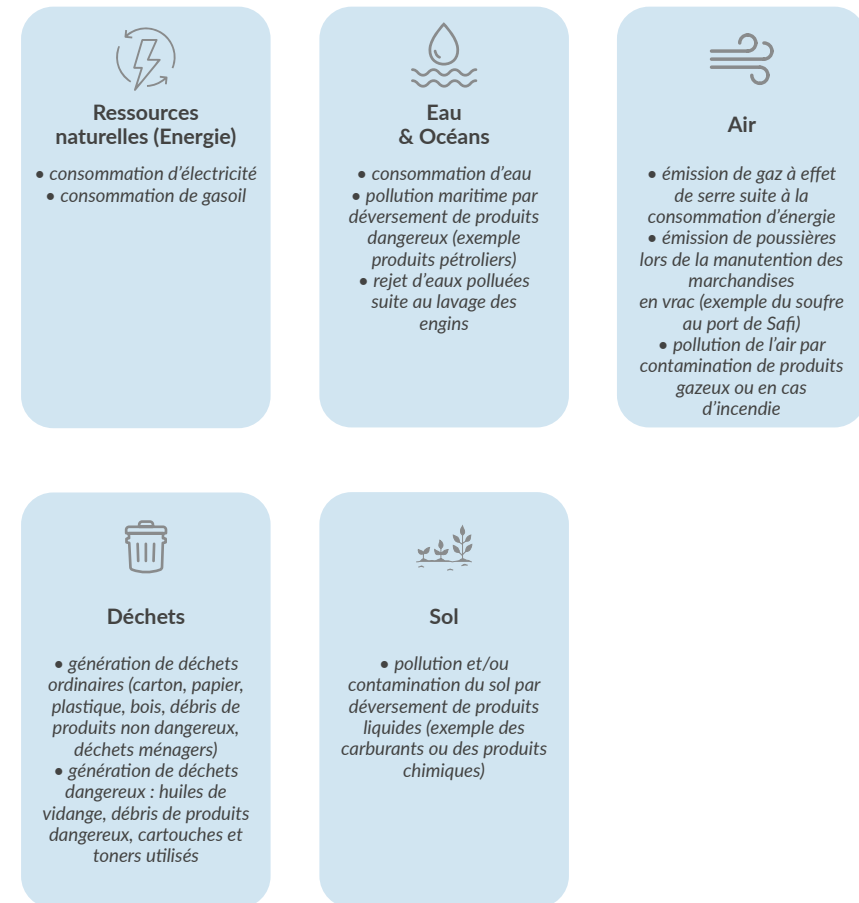
- Prendre en considération les risques et opportunités en matière de qualité, sécurité, santé, environnement et énergie dans la planification et la mise en œuvre des processus ;
- Protéger l'environnement, prévenir les pollutions et utiliser de façon rationnelle les ressources naturelles ;
- Améliorer continuellement les performances et l'efficacité du système de management QSSEÉ.

• Cinq objectifs liés à l'énergie

- Prendre en considération les risques et opportunités en matière de Qualité, Santé, Sécurité, Environnement et Energie dans la planification et la mise en œuvre des processus ;
- Protéger l'environnement, optimiser l'énergie, prévenir les pollutions et utiliser de façon rationnelle les ressources naturelles ;
- S'aligner avec la stratégie de décarbonation de Marsa Maroc en matière d'efficacité énergétique et d'intégration de l'énergie verte ;
- Favoriser l'acquisition de produits et services économes en énergie ayant une influence sur la performance énergétique des activités ;
- S'assurer de la prise en considération de l'amélioration énergétique dans toute nouvelle conception d'installations et d'équipements.

Cette démarche est déclinée par les équipes locales de chaque port, et encadrée par le Pôle Opérations au niveau central pour assurer son alignement avec les orientations stratégiques de la société. Marsa Maroc, veille en outre, et en continu, à la conformité réglementaire de ses pratiques en termes de gestion environnementale. Il est à noter qu'aucun litige environnemental impliquant Marsa Maroc n'a été enregistré en 2025. Notre management environnemental est régi par un Système de Management de l'Environnement (SME) certifié ISO 14001 version 2015.

Le schéma ci-dessous présente les aspects environnementaux liés à l'activité de Marsa Maroc :



REALISATIONS

Alignement à la politique climat du Maroc

Marsa Maroc confirme son alignement avec les ambitions climatiques nationales en intégrant la décarbonation au cœur de ses engagements RSE. L'entreprise poursuit la mise en œuvre de sa feuille de route visant la réduction progressive de ses émissions de GES, avec des objectifs de

-30 % d'ici 2027 et -50 % à l'horizon 2030 sur la base des scopes 1 et 2. Ces cibles s'inscrivent pleinement dans la stratégie marocaine de transition énergétique et de lutte contre le changement climatique. Les actions engagées renforcent l'efficacité énergétique des opérations portuaires et contribuent au positionnement du secteur portuaire comme acteur clé de la décarbonation. Ainsi, Marsa Maroc démontre une convergence claire entre sa politique environnementale et les orientations nationales en matière de climat.



Certification de la majorité des terminaux de Marsa Maroc conformément à la norme ISO 50001

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa feuille de route décarbonation, Marsa Maroc a poursuivi activement le programme de certification ISO 50001 de l'ensemble de ses terminaux, à l'exception du terminal à conteneurs opéré par Tanger Alliance au port de Tanger Med qui, conformément à la réglementation nationale, a réalisé un audit énergétique détaillé en alternative à la certification. Ce programme constitue un pilier essentiel de la stratégie énergétique de Marsa Maroc, visant à structurer, harmoniser et optimiser la gestion de l'énergie dans toutes les opérations portuaires.

L'adoption progressive du Système de Management de l'Energie (SMÉ) conforme à la norme ISO 50001 a permis à Marsa Maroc de déployer plusieurs leviers d'amélioration de l'efficacité énergétique, parmi lesquels :

- L'identification systématique des usages énergétiques significatifs, permettant de cibler les équipements et processus les plus consommateurs ;
- La mise en place de plans d'actions structurés, axés sur la réduction des consommations électriques et thermiques, l'optimisation de l'exploitation des équipements et la modernisation des installations ;
- Le renforcement du suivi et de la maîtrise des consommations ;
- L'intégration de critères d'efficacité énergétique dans les processus d'acquisition et de renouvellement des équipements, favorisant l'introduction d'engins moins énergivores ou fonctionnant à l'électricité ;
- La sensibilisation et la formation des équipes.

Ces avancées vont générer des impacts importants, notamment :

- Une optimisation de la consommation d'énergie, contribuant ainsi, à la réduction des émissions de GES ;

- Un alignement renforcé avec les engagements climatiques nationaux, positionnant le secteur portuaire comme un acteur moteur de la transition énergétique du Maroc.

Approvisionnement en électricité verte au niveau des terminaux de Marsa Maroc à Tanger Med

Dans le cadre de la stratégie de décarbonation des activités du complexe portuaire Tanger Med, l'approvisionnement en électricité verte a été initié pour l'ensemble des terminaux, incluant le Terminal Vrac et Marchandises Diverses de Marsa Maroc ainsi que le Terminal à Conteneurs opéré par Tanger Alliance.

Cette transition énergétique permet désormais d'alimenter les équipements de manutention, en particulier les portiques, ainsi que l'éclairage des terminaux et des bâtiments via une source énergétique propre.

Grâce à cette action, les émissions de gaz à effet de serre (GES) générées par nos terminaux ont enregistré une baisse significative de près de 52%, par rapport à 2024 : (scope 1 et scope 2), à Tanger Alliance, contribuant ainsi de manière notable à la réduction globale de notre empreinte carbone, soit une diminution équivalente à 11 814 tco2.

Réalisation du bilan carbone de l'année 2025 couvrant les 3 scopes

Dans une démarche structurante et en ligne avec les bonnes pratiques internationales, Marsa Maroc a réalisé pour la première fois un bilan carbone confié à un cabinet indépendant spécialisé et couvrant l'ensemble des trois scopes. La méthodologie adoptée dans l'évaluation de l'empreinte carbone de Marsa Maroc, est conforme aux dispositions de l'ISO/TR 14069 et aux directives d'application de la norme ISO 14064-1 et ISO 1464-2.

Dans ce cadre, une formation a été dispensée aux collaborateurs appelés à contribuer à l'élaboration de ce bilan, afin de les sensibiliser à l'importance de cette démarche pour renforcer la confiance des parties prenantes, en particulier les investisseurs et les bailleurs de fonds.



SCOPE
1

Emissions directes produites par les sources fixes et mobiles, sous le contrôle de l'entreprise, nécessaires pour ses activités

SCOPE
2

Emissions indirectes associées à la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur, nécessaires aux activités de l'entreprise

SCOPE
3

Emissions indirectes de gaz à effet de serre générées en amont et en aval des activités d'une entreprise, mais qui ne proviennent ni de sources détenues ni contrôlées par celle-ci

Poursuite du programme Green d'installation des modules photovoltaïques

Dans la continuité de sa dynamique de transition énergétique, Marsa Maroc poursuit le déploiement du programme « Green » d'installation de panneaux photovoltaïques au niveau des ports de Casablanca (TC3PC), Safi et Agadir, représentant une puissance totale installée de 480 KWc grâce à 826 panneaux.

La mise en service de ces installations en 2025 porte la puissance photovoltaïque totale installée à 1 710 KWc, correspondant à 3 107 panneaux. Ce programme s'inscrit pleinement dans la feuille de route de décarbonation de Marsa Maroc, qui privilégie le recours aux énergies renouvelables et l'exploitation optimale des surfaces utiles au sein des superstructures portuaires.

Etat d'avancement de la feuille de route décarbonation de Marsa Maroc

Acquisition d'équipements fonctionnant avec l'électricité



- Acquisition d'engins électriques, en anticipation de leur alimentation future en électricité d'origine renouvelable.
- Acquisition de grues hybrides combinant motorisation diesel et alimentation électrique, afin de réduire la consommation de carburant et les émissions associées.
- Acquisition d'engins équipés de systèmes auxiliaires à haute efficacité énergétique, contribuant à l'optimisation de la consommation d'énergie.

Acquisition d'équipements performant énergétiquement



- Adoption d'une politique d'achat d'équipements avec moteurs diesel Stage IV pour les grandes puissances et Stage III pour les petites puissances.

Optimisation de la consommation d'énergie



• Certification ISO 50001

Certification de tous les ports sauf Tanger Alliance qui a opté pour l'audit énergétique en tant qu'alternative.

• Généralisation de la technologie LED pour l'éclairage des terminaux au niveau de tous les ports.

• Généralisation de la technologie LED pour l'éclairage des bâtiments dans tous les ports.

• Installation de climatiseurs Inverter

Le changement des climatiseurs se fera au fur et à mesure en prenant en considération le meilleur coefficient énergétique.

• Mise à niveau de l'isolation des toitures de certains bâtiments :

Action réalisée pour certains bâtiments en 2025 au niveau de la DEPM et de la DEPN, la mise à niveau de l'isolation des autres toitures sera réalisée en 2026

Déploiement de sources d'énergie solaire



Poursuite du programme Green relatif au recours à l'énergie solaire pour couvrir le besoin en basse tension avec l'installation de :

- 276 KWc pour la filiale TC3PC ;
- 64,35 KWc pour le port de Safi ;
- 140 KWc pour le port d'Agadir.

Traitement des déchets conformément à la réglementation et la norme ISO 14001

Marsa Maroc accorde une importance majeure à la gestion durable de ses déchets, en veillant à ce que toutes les opérations soient menées conformément à la réglementation environnementale nationale et en alignement avec les exigences de la norme ISO 14001. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de son système de management environnemental visant à réduire l'impact de ses activités portuaires et à assurer la traçabilité des flux de déchets.

Traitement des déchets ménagers

Marsa Maroc assure la gestion des déchets ménagers produits par les bâtiments administratifs ainsi que ceux issus de l'exploitation portuaire, tels que le bois de calage.

Ces déchets sont triés à la source et stockés dans des bacs adaptés à leur nature. Ils sont ensuite collectés par des opérateurs spécialisés et transférés vers les décharges publiques conformément à la réglementation nationale.

Traitement des déchets dangereux

Les déchets dangereux, notamment les huiles usagées provenant des équipements de manutention, filtres, batteries et toners d'imprimantes, sont gérés selon un protocole conforme à la norme ISO 14001. Ils sont stockés dans des bacs et pris en charge par des opérateurs agréés par le Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable et par l'Agence Nationale des Ports. Une grande partie de ces déchets est valorisée comme combustible dans des fours industriels, contribuant à une réduction significative de l'impact environnemental.

L'ensemble du processus est tracé et justifié par des certificats d'élimination ou de valorisation, garantissant la transparence et la conformité du traitement.

Prévention de la pollution au port

Marsa Maroc met en œuvre une politique environnementale proactive visant à prévenir toute forme de pollution des eaux et des sols, conformément à la réglementation nationale et aux exigences de son système de management environnemental.

Pollution des eaux

L'entreprise identifie les risques liés au déversement de produits dangereux lors des opérations portuaires et déploie des mesures de prévention, notamment des procédures strictes lors du déchargement d'hydrocarbures et du lavage des engins.

Des équipes de première intervention sont formées en continu et soumises à des exercices de simulation réalisés en collaboration avec l'autorité portuaire et la protection civile.

Impact : ces dispositifs renforcent la capacité de réaction immédiate et réduisent fortement le risque de pollution maritime.

Pollution du sol

Des équipements spécifiques tels que bacs à sable, kits anti-pollution et produits absorbants sont mis en place dans l'ensemble des ports, avec un suivi régulier.

Impact : cette gestion préventive limite les risques de contamination des sols et garantit une intervention rapide en cas de fuite, grâce à la disponibilité de remorques basses, de dispositifs de rétention et à la surveillance continue des opérations sensibles telles que le soutage.

Optimisation de la consommation d'eau

Marsa Maroc mène une démarche active de préservation de la ressource en eau grâce à un système intégré d'optimisation et de suivi.

La consommation directe de l'entreprise, limitée aux usages sanitaires et au lavage des engins, fait l'objet d'un monitoring renforcé à travers l'installation de compteurs permettant d'identifier rapidement toute fuite et d'assurer une intervention immédiate des équipes techniques pour réduire les pertes.

Parallèlement, des actions régulières de sensibilisation des collaborateurs contribuent à une utilisation plus responsable de l'eau dans l'ensemble des sites.

La station de traitement et de réutilisation des eaux usées pour le lavage automatique des engins roulants et des véhicules de service mise en place par la Direction d'Exploitation du Port de Casablanca- Trafic Polyvalent permet de générer un gain annuel d'eau de 1560 m³, correspondant à une réduction de 55 % de la consommation totale d'eau de l'entité.





76 581 m³
d'eau
consommés

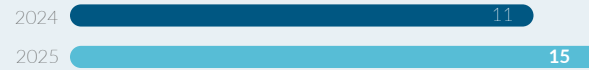


13 274 TPE
consommées

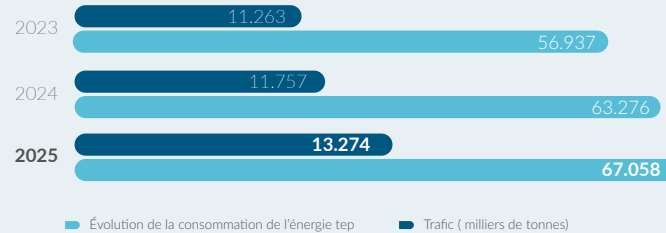


49 344 tCO₂e
comptabilisés

Nombre de véhicules électriques



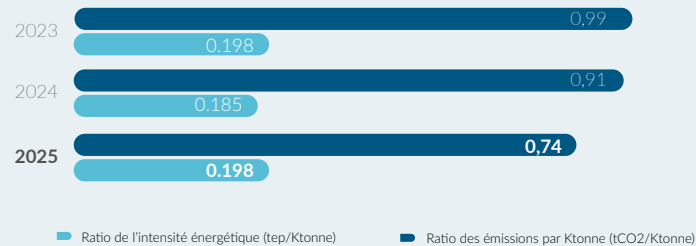
Evolution de la consommation de l'énergie en TEP et du trafic en ktonne



Le ratio d'intensité énergétique est en hausse de +7% par rapport à 2024

Le ratio des émissions est en baisse de 19% par rapport à 2024.

Ratio d'intensité énergétique et ratio des émissions



NB :

Le calcul de la consommation d'énergie intègre la consommation de l'énergie solaire.



PERSPECTIVES

Marsa Maroc poursuivra, durant la période 2026-2027, la mise en œuvre de sa feuille de route de décarbonation, dans la continuité de ses engagements en faveur de la préservation des ressources naturelles et de la réduction de son empreinte environnementale. Cette dynamique reposera notamment sur l'acquisition d'équipements à faible émission, l'intégration des énergies renouvelables et l'optimisation de la consommation énergétique.

Acquisition d'équipements électriques

Dans le cadre de sa stratégie d'acquisition d'équipements électriques, visant leur exploitation à partir d'énergies vertes, Marsa Maroc prévoit l'achat de plusieurs équipements fonctionnant à l'électricité.

Équipements de manutention destinés au port Nador West Med

Commande de 116 tracteurs électriques destinés aux terminaux à conteneurs concédés à Marsa Maroc au port Nador West Med.

Engins de manutention pour les terminaux opérationnels :

- Acquisition de 3 grues sur rails électriques destinées aux ports de Jorf Lasfar et Safi ;
- Acquisition de 4 grues mobiles sur pneus, équipées de moteurs thermiques Stage V avec option d'alimentation électrique, destinées aux ports de Nador West Med et Tanger Med ;
- Commande de 17 chariots élévateurs électriques de capacité moyenne, destinés aux ports de Nador, Casablanca, Safi et Agadir.

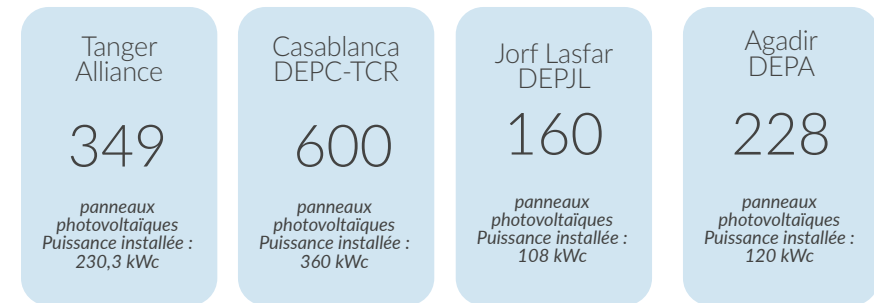
Acquisition d'équipements thermiques à haute performance énergétique

En complément des équipements électriques, Marsa Maroc poursuivra l'acquisition d'engins dotés de motorisations thermiques à haute efficacité énergétique. Il s'agit notamment de 12 chariots élévateurs frontaux et de 8 reachstackers, équipés de moteurs thermiques Stage V, destinés aux terminaux du port Nador West Med.

Déploiement des installations photovoltaïques en 2026

Dans une logique de recours aux énergies renouvelables, Marsa Maroc prévoit, à l'horizon 2026, l'installation de centrales photovoltaïques sur plusieurs sites opérationnels.

La capacité globale prévue à l'installation est estimée à près de 818 kWc, répartie comme suit :



Optimisation de l'éclairage des infrastructures portuaires

Marsa Maroc prévoit l'installation de systèmes de télégestion de l'éclairage extérieur, permettant une meilleure maîtrise des consommations électriques et une réduction des émissions associées. Cette initiative concernera notamment les ports de Mohammedia et de Nador.

#7

Faire de la transition numérique un moteur d'optimisation des processus et de l'expérience client

OBJECTIF

Accompagner la transformation numérique des terminaux de Marsa Maroc vers des terminaux « smart » afin d'améliorer la performance opérationnelle tout en contribuant aux objectifs RSE de l'entreprise. Cette démarche vise à renforcer la transparence vis-à-vis des parties prenantes, optimiser l'utilisation des ressources et améliorer la qualité de service, tout en offrant une expérience client fluide et efficace. Elle permet également de réduire les déplacements physiques grâce aux services accessibles à distance et d'aligner les pratiques de Marsa Maroc avec les standards technologiques adoptés par les armateurs, industriels et autres partenaires.

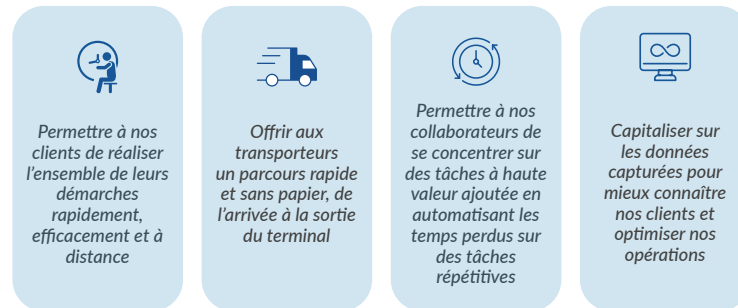


POLITIQUE

L'écosystème portuaire s'inscrit depuis plusieurs années dans une démarche de digitalisation des processus du commerce extérieur afin de fluidifier et de simplifier les opérations. C'est dans ce cadre que Marsa Maroc a initié, dès 2020, ses premiers projets de sa transformation digitale. La société a ainsi lancé les services d'e-facturation et d'e-paiement, via la plateforme communautaire de paiement multicanal Portnet, au bénéfice de ses clients.

Véritable levier de compétitivité et de résilience, la transition numérique se trouve au cœur du plan stratégique de Marsa Maroc et s'accompagne d'une conduite du changement auprès des équipes afin d'ancrer une véritable culture digitale.

La vision digitale de Marsa Maroc se décline en quatre objectifs majeurs à horizon 2027 :

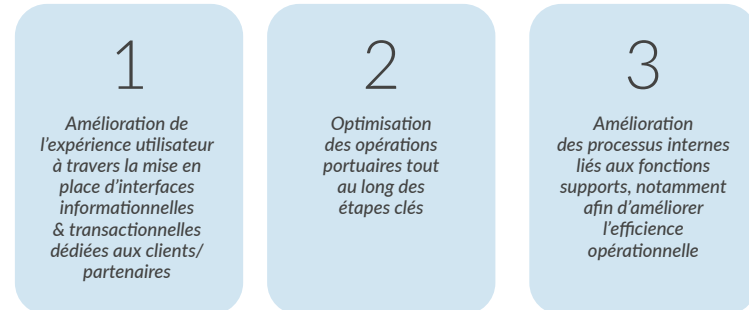


La transformation digitale de Marsa Maroc constitue un levier essentiel pour construire des terminaux plus performants, plus transparents et plus durables. À travers la digitalisation de nos processus et services, nous améliorons l'expérience de nos clients tout en optimisant l'utilisation de nos ressources. Cette démarche s'inscrit pleinement dans notre ambition de développer des ports intelligents, alignés avec les standards internationaux du secteur portuaire et logistique.



Sana BENNENI, Directrice Digitalisation et IT

Cette vision digitale s'articule autour de trois axes stratégiques :



Feuille de route digitale

La feuille de route digitale, co-construite à travers 20 ateliers d'idéation rassemblant des équipes thématiques constituées chacune de plusieurs leaders métiers et d'un représentant de la Direction Digitalisation et IT (DDIT). Ces mêmes équipes sont mobilisées pour le déploiement du plan d'actions.

Ces différents ateliers ont permis l'identification d'un certain nombre de projets digitaux et IT qui ont été analysés selon une matrice Impact/Faisabilité :

Cartographie des projets de la feuille de route digitale de Marsa Maroc



Grâce aux outils de communication interne mis en place, à une écoute quotidienne et aux échanges réguliers avec la DDIT, les remontées en provenance du « terrain » continueront de nourrir cette feuille de route, qui évoluera en s'adaptant aux besoins des ports et des métiers support.

Le déploiement de la feuille de route digitale a été entamé, dès sa validation, avec le lancement de nouveaux services électroniques relatifs aux achats, à la facturation, au paiement et à la gestion de documents et des demandes RH.

REALISATIONS

- Réalisation et déploiement d'une nouvelle version du Portail Client, offrant désormais un ensemble complet d'e-services à forte valeur ajoutée. Cette version intègre le règlement et l'édition des factures à distance, le tracking des conteneurs, l'édition du Bon de Livraison Conteneur (BLC), ainsi que la consultation de la caution et de l'historique des montants facturés et payés ;

- Supervision et monitoring en temps réel et à distance des engins aux ports de Casablanca et Jorf Lasfar, grâce à un système de smart monitoring permettant de suivre à distance l'état technique des équipements : niveau d'huile et de graisse, rotation, batterie, température, ou encore angle d'inclinaison de la flèche de la grue ;

- L'installation d'un dispositif de dématérialisation des accès des camions pour l'enlèvement des conteneurs à l'entrée du terminal à conteneurs du port de Casablanca, via une solution de type E-Gate, a pour objectif d'automatiser et de renforcer la sécurité de l'ensemble du processus d'accès.

Ce système automatisé combine le contrôle administratif (A-CHECK) et le contrôle physique (P-CHECK), en s'appuyant sur des technologies de pointe, notamment des caméras OCR dédiées à la reconnaissance automatique des plaques d'immatriculation et des numéros de conteneurs. Il permet également une reconnaissance complète des caractéristiques des conteneurs (numéro, type, dimensions, code ISO, état apparent, scellés, etc.) ainsi que de leur statut opérationnel, assurant ainsi une traçabilité exhaustive, fiable et sécurisée des opérations;

- Réalisation et déploiement d'un Smart Berth Planning System permettant de programmer et planifier l'accostage des navires ainsi que la gestion des Berth Windows dans l'ensemble des terminaux du port de Casablanca. Le système est interfacé avec l' AIS (Automatic Identification System), exploitant des données satellitaires en temps réel telles que la position, la vitesse et l'ETA des navires, afin d'optimiser la planification et la fluidité des opérations portuaires ;

- Déploiement de la solution SAP Maintenance afin de moderniser et structurer l'ensemble des processus de gestion de la maintenance. Cette solution permet d'améliorer la planification, le suivi et l'exécution des interventions, tout en assurant une meilleure traçabilité et une exploitation optimisée des équipements

PERSPECTIVES

Marsa Maroc déploiera, au cours de la période 2026-2027, un ensemble de projets structurants visant à moderniser et harmoniser les outils digitaux de l'entreprise. Ces projets incluent :

- La mise en place du Terminal Operating System Navis (TOS) dans les terminaux à conteneurs du port de Casablanca ;

- Le déploiement du Terminal Operating System (TOS) au terminal à conteneurs de Nador West Med ;

- Le déploiement du Terminal Operating System Navis (TOS) dans les terminaux polyvalents aux ports de Casablanca et Jorf Lasfar ;

- La mise en œuvre du nouveau système de facturation SAP, afin de renforcer l'intégration et la fiabilité des processus de facturation ;

- L'installation du système Crane OCR aux terminaux à conteneurs aux ports de Casablanca et Nador West Med, permettant le pointage automatique des conteneurs via des caméras installées sur les spreaders, avec intégration directe au TOS pour une traçabilité renforcée.

#8

Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines



Avec la création de Ports4Impact, Marsa Maroc a franchi une nouvelle étape dans sa politique RSE communautaire. Cette entité incarne notre volonté de structurer et d'amplifier nos actions au service du développement social et de l'inclusion dans les territoires portuaires où nous opérons.

Driss AGOUJJIM, Président de Ports4Impact

OBJECTIF

La politique communautaire de Marsa Maroc vise à renforcer durablement son impact social dans ses territoires d'implantation, en contribuant au développement local et en répondant de manière proactive aux attentes et besoins des communautés.

INDICATEURS CLES



10

programmes soutenus couvrant les domaines d'éducation, santé et sport



717

enfants bénéficiaires des actions mises en œuvre



29

actions impactant les communautés riveraines



7

partenariats avec des ONG engagées



DEMARCHE

Afin d'opérationnaliser sa politique communautaire et d'en accroître l'ambition, Marsa Maroc a créé Ports4Impact, une entité appelée à devenir et un dispositif structurant de la RSE communautaire et territoriale de la société.

Ports4Impact constitue ainsi l'outil central de mise en œuvre et de pilotage de l'action communautaire, garantissant des interventions cohérentes, structurées et orientées vers la création d'un impact durable dans l'ensemble des régions où Marsa Maroc est implantée.

Mission de Ports4Impact

Ports4Impact incarne l'ambition d'aller au-delà de la performance économique pour faire des ports des catalyseurs d'impact social, environnemental et culturel et des espaces qui contribuent activement au bien-être des communautés locales.

Dans ce cadre, l'association est chargée de :

- Identifier, soutenir et accompagner des projets sociétaux à fort impact ;
- Nouer et renforcer des partenariats durables avec la société civile ;
- Compléter l'action Corporate de Marsa Maroc par une capacité d'intervention de proximité dans les territoires ;
- Consolider l'ancrage territorial et renforcer la contribution socio-économique dans les zones portuaires.

Vision de Ports4Impact

Ports4Impact entend contribuer au développement durable des territoires, tout particulièrement les régions d'implantation de Marsa Maroc. Il s'agit d'accompagner les dynamiques locales et d'apporter une réponse concrète aux besoins et attentes des communautés riveraines, afin d'ancrer davantage l'entreprise dans ses régions.

Domaines d'intervention de Ports4Impact

L'action de Ports4Impact est articulée autour de domaines d'intervention prioritaires qui s'inscrivent dans une approche intégrée et alignée sur les cinq axes majeurs de l'engagement sociétal de Marsa Maroc, couvrant notamment :

Inclusion Sociale

Favoriser l'inclusion sociale en soutenant des initiatives qui renforcent la cohésion, l'accès aux opportunités et l'intégration des publics vulnérables.

Education

Contribuer à l'amélioration de l'accès à une éducation de qualité, en soutenant des initiatives luttant contre l'abandon scolaire et favorisant l'égalité des chances.

Sport

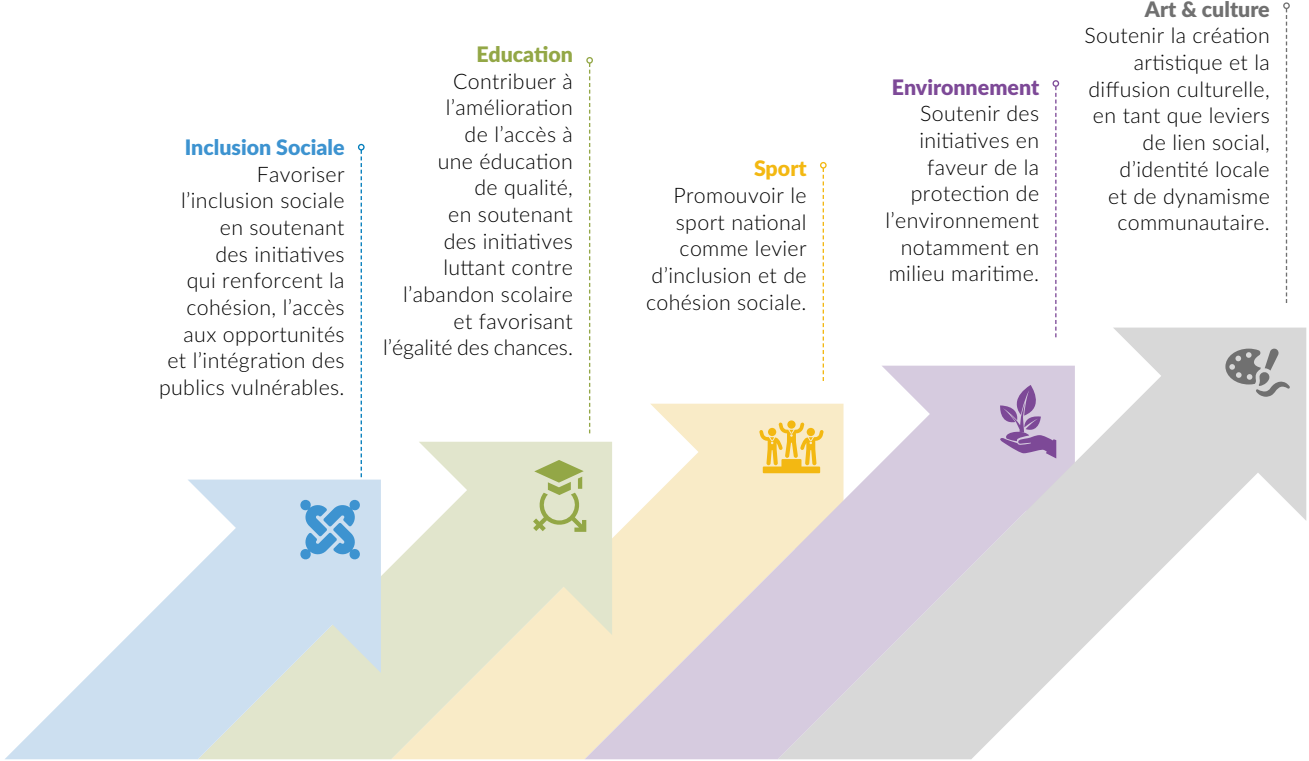
Promouvoir le sport national comme levier d'inclusion et de cohésion sociale.

Environnement

Soutenir des initiatives en faveur de la protection de l'environnement notamment en milieu maritime.

Art & culture

Soutenir la création artistique et la diffusion culturelle, en tant que leviers de lien social, d'identité locale et de dynamisme communautaire.





Ports4Impact intervient ainsi en cohérence avec les valeurs de Marsa Maroc et les priorités sociétales nationales, en menant des actions, que ce soit directement ou via des partenaires associatifs, qui traduisent une vision claire : avoir un impact concret et durable au cœur des territoires portuaires.



REALISATIONS

Les actions communautaires réalisées en 2025 s'inscrivent dans le cadre de la politique communautaire de Marsa Maroc, générant ainsi un impact réel sur les communautés riveraines aux ports.

 <p>EDUCATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien aux projets LYMED et 1337 MED 	Ports4Impact s'est engagée en faveur du soutien à la formation et l'insertion des jeunes à travers la prise en charge de 30% de l'effectif du LYMED et de 1337 MED.	> 160 étudiants soutenus
	<ul style="list-style-type: none"> • Programme de remédiation scolaire pour enfants 	Marsa Maroc, en partenariat avec l'association Zakoura, finance et assure le suivi d'un programme de remédiation scolaire bénéficiant à des enfants entre 6 et 12 ans issus de milieux défavorisés et résidants dans les villes d'implantation de Marsa Maroc	> 650 enfants bénéficiaires > 240 parents sensibilisés
	<ul style="list-style-type: none"> • Octroi de bourses à des bacheliers méritants 	En partenariat avec la Fondation JADARA, Ports4Impact a octroyé des bourses couvrant les études supérieures de bacheliers sélectionnés sur la base de leur mérite académique et de la précarité de leur situation familiale. Les bénéficiaires sont tous issus des régions d'implantation de Marsa Maroc.	> 10 bacheliers bénéficiaires de bourses de mérite
	<ul style="list-style-type: none"> • Transport scolaire 	Marsa Maroc a distribué des vélos de type VTT aux écoliers de l'établissement Sed Nfis, à Al Haouz, qui parcouraient en moyenne 6 km pour se rendre à l'école. Cet établissement a été reconstruit par Marsa Maroc suite au séisme ayant touché la région d'Al Haouz.	> 43 vélos distribués > 20 collaborateurs bénévoles
 <p>SPORT</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prise de participation de Ports4Impact dans Raja SA 	Ports4Impact est entrée, à hauteur de 60 %, dans le capital de la société Raja SA. Cette opération a pour objectif de soutenir la restructuration du club du Raja et de préserver un pan majeur du patrimoine sportif national.	
	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien à l'équipe de football féminine du Raja 	Marsa Maroc est fière d'accompagner, depuis deux ans, l'équipe féminine du Raja Club Athletic. Ce partenariat, inscrit dans le cadre de la politique RSE de la société et réaffirme son engagement en faveur du développement du sport féminin et de la promotion de la parité.	> 40 sportives
	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien aux jeunes talents sportifs 	Marsa Maroc a apporté son soutien à plusieurs jeunes talents sportifs dans diverses disciplines notamment le tennis et le golf.	> 2 tennismen > 1 golfeuse

INCLUSION SOCIALE



- Soutien à la Fondation Mohammed V pour la Solidarité

La Fondation Mohammed V œuvre principalement en faveur de l'assistance des personnes en situation précaire ainsi que du développement durable. Reconnue d'utilité publique et présidée par SM le Roi Mohammed VI, cette Fondation s'investit dans la lutte contre la pauvreté et la marginalisation.

> Soutien financier à des projets luttant contre la précarité sociale

- Prise en charge de 15 opérations chirurgicales en partenariat avec Opération Smile Morocco

Dans le cadre de son engagement sociétal, Marsa Maroc, via l'initiative de Ports4Impact et en partenariat avec l'Association Opération Smile Morocco, finance la prise en charge médicale de 15 enfants et jeunes adultes atteints de malformations faciales.

> Prise en charge de 15 enfants et jeunes adultes

- Soutien aux personnes à besoins spécifiques

Marsa Maroc a soutenu la Kermesse organisée, par l'association ANAIS, pour collecter des fonds qui financeront l'intégration de personnes en situation d'handicap mental notamment les enfants porteurs de la trisomie 21.

> Contribution à la prise en charge de 280 personnes en situation de handicap mental

- Organisation d'un Iftar solidaire

À l'occasion du mois sacré de Ramadan, les collaborateurs de Marsa Maroc ont une nouvelle fois montré leur engagement et leur solidarité en se mobilisant aux côtés de l'association Bénévoles Al Amal pour organiser un iftar solidaire au profit de personnes démunies.

**> 2 300 personnes servies
> 30 collaborateurs bénévoles**

ENVIRONNEMENT



- Opération « Plages Propres »

Depuis quinze ans, Marsa Maroc s'engage aux côtés de la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement dans le cadre de l'opération « Plages Propres ». Fidèle à son rôle d'entreprise citoyenne, Marsa Maroc parraine la plage Madame Chouale (Aïn Diab Extension) et contribue à son aménagement pour offrir un espace balnéaire propre, sécurisé et accessible à tous.

> 27 000 jeunes mobilisés

> 5 500 actions de sensibilisation et d'animation

> 2 450 tonnes de déchets collectés

> 200 associations impliquées

Cet engagement se traduit par la mise en place de dispositifs de nettoyage régulier, l'installation d'infrastructures adaptées, notamment des sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite, ainsi que par le déploiement de matériel de sauvetage et d'équipements favorisant le confort et la sécurité des estivants.

ART & CULTURE



- Soutien du projet culturel « Ecole du jeune spectateur »

Marsa Maroc a soutenu cette année le projet pédagogique et culturel « Ecole du jeune spectateur » qui permet, entre autres, à des enfants issus de milieux défavorisés de découvrir le théâtre à travers des pièces en langues arabe et française. Les représentations artistiques sont suivies d'échanges avec les enfants pour s'assurer de la compréhension du sujet traité.

> 20 000 enfants bénéficiaires, issus principalement d'écoles publiques et d'orphelinats

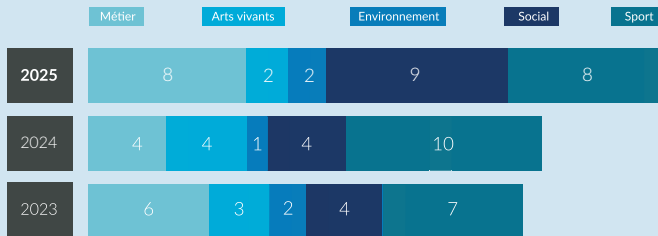
- Promotion de l'artisanat marocain et béninois

Afin de valoriser l'artisanat, notamment dans les régions où Marsa Maroc est présente au Maroc et en Afrique, un projet de collaboration a été initié entre des artisans potiers marocains et un artiste béninois. Ce partenariat a abouti à la création d'une poterie réalisée par les mains expertes d'artisans marocains et embellie par Lionel ATTERE, artiste peintre béninois particulièrement inspiré par l'univers maritime.

Un engagement au service des territoires

À travers le Maroc, des actions concrètes sont déployées au plus près des territoires afin de répondre aux besoins spécifiques des communautés locales. Ancrées dans une démarche responsable et inclusive, ces initiatives contribuent au développement socio-économique des régions, tout en renforçant les liens avec les parties prenantes.

Nombre et répartition des actions de sponsoring et de mécénat



Mohammedia

- Classe de remédiation scolaire à l'école Driss Lahrizi avec 106 élèves
- Octroi d'une bourse d'étude Jadara



Tanger

- Soutien des projets Lymed et 1337
- Octroi d'une bourse d'étude Jadara



Nador

- Classe de remédiation scolaire à l'école Abd Elmoumen avec 107 élèves
- Octroi d'une bourse d'étude Jadara



El Jadida

- Classe de remédiation scolaire à l'école El Khoder avec 111 élèves
- Octroi d'une bourse d'étude Jadara



Casablanca

- Octroi de deux bourses d'études Jadara
- Soutien à l'équipe féminine du Raja
- Soutien à 2 jeunes talents sportifs
- Soutien aux personnes à besoins spécifiques
- Opération plages propres
- Organisation d'un Iftar solidaire



Marrakech

- Distribution de 43 VTT aux élèves de l'école Sed Nfis à Al Haouz



Laâyoune

- Classe de remédiation scolaire à l'école Abou Bakr Essedik avec 107 élèves
- Octroi d'une bourse d'étude Jadara



Safi

- Classe de remédiation scolaire à l'école Jrifat avec 110 élèves
- Octroi d'une bourse d'étude Jadara



Dakhla

- Octroi d'une bourse d'étude Jadara



Agadir

- Classe de remédiation scolaire à l'école Al Mowahidin avec 125 élèves
- Octroi d'une bourse d'étude Jadara

PERSPECTIVES

- En 2026, Ports4Impact poursuivra son déploiement en tant qu'outil central de la politique RSE communautaire de Marsa Maroc, avec l'ambition de renforcer un impact territorial durable, structuré et concret au service des populations riveraines et du développement des régions d'implantation de Marsa Maroc. Dans une logique de proximité, de création de valeur partagée et d'ancrage territorial, Ports4Impact continuera d'accompagner la mise en œuvre d'initiatives à forte utilité sociale, en cohérence avec la vision de Marsa Maroc consistant à faire des ports de véritables leviers de progrès humain, social, environnemental et culturel.

Cette dynamique se poursuivra autour des grands axes d'intervention déjà définis, à savoir l'inclusion sociale, l'éducation, le sport, l'environnement, ainsi que l'art et la culture :

- Sur le volet éducatif, Ports4Impact continuera de soutenir des dispositifs favorisant l'égalité des chances, l'excellence, l'accompagnement de parcours d'apprentissage et le renforcement de l'employabilité des jeunes ;

- Dans le domaine du sport, son action visera à conforter le rôle du sport comme vecteur de cohésion, d'inclusion et de rayonnement ;

- En matière d'environnement, Ports4Impact poursuivra son appui à des initiatives de sensibilisation, de protection du littoral et de promotion de pratiques plus responsables, en cohérence avec l'ambition de durabilité portée par Marsa Maroc ;

- Enfin, pour ce qui est du champ de l'art et de la culture, l'association continuera d'encourager des actions contribuant au lien social, à la valorisation de l'identité locale et au dynamisme des territoires.

À travers l'ensemble de ces perspectives, Ports4Impact confirme sa vocation à structurer dans la durée l'action communautaire de Marsa Maroc, en privilégiant des interventions cohérentes, utiles et porteuses d'impact au plus près des territoires. Cette orientation traduit la volonté de Marsa Maroc d'inscrire son engagement sociétal dans une approche pérenne, capable d'accompagner les attentes des communautés tout en consolidant le rôle des ports comme espaces d'ouverture, de développement et de responsabilité partagée.

Conduire nos activités avec transparence et intégrité

Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur	60
Ancrer une culture d'intégrité et de transparence vis-à-vis de nos parties prenantes	65
Assurer la sécurité de nos activités et terminaux	67
S'inscrire dans une démarche de partenariat avec nos clients	71

#9

Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur coeur

OBJECTIF

Dans un environnement marqué par une évolution constante, Marsa Maroc accorde une importance particulière à la mise en place d'un dispositif de gouvernance agile, efficace et aligné sur les meilleures pratiques. Ce dispositif repose sur des instances de gouvernance structurées et des processus décisionnels clairs et adaptés, permettant d'assurer un accompagnement approprié de la stratégie, des performances et de la création de valeur durable.



“

La qualité de la gouvernance constitue un pilier essentiel pour accompagner la stratégie et soutenir la performance durable de Marsa Maroc. L'évaluation menée en 2025 a permis de consolider nos pratiques et d'identifier des leviers d'amélioration afin de renforcer l'efficacité, la transparence et l'alignement de nos instances de gouvernance avec les meilleures pratiques.

Mounia ZIANI, Directrice Corporate et Gouvernance

”

Une mission d'évaluation interne des organes de gouvernance de Marsa Maroc a été réalisée courant l'année 2025, sous l'égide du Comité Nomination, Rémunération et Gouvernance. Cette évaluation avait pour objectif d'apprécier le fonctionnement, l'efficacité et la complémentarité des instances de gouvernance de Marsa Maroc, en ce compris le Conseil d'administration et les comités spécialisés, ainsi que leur adéquation au regard des enjeux stratégiques du groupe, des exigences réglementaires applicables et des bonnes pratiques de gouvernance.

La mission réalisée a ainsi permis une appréciation structurée des pratiques de gouvernance existantes au sein de la société, et ses conclusions contribueront à consolider les acquis, à identifier les axes d'amélioration et à formuler des recommandations visant à renforcer la transparence et l'efficacité du dispositif de gouvernance, en cohérence avec les orientations stratégiques et les engagements ESG de Marsa Maroc.

Par ailleurs, dans le cadre du maintien de la dynamique d'amélioration continue des pratiques de gouvernance, Marsa Maroc poursuit le déploiement de la digitalisation de ses instances de gouvernance, visant à renforcer l'accessibilité, la traçabilité et la sécurisation de l'information, tout en contribuant à une meilleure efficacité opérationnelle.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Missions et fonctionnement

- Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société, notamment stratégiques, économiques et financières et veille à leur mise en œuvre. Il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle, par ses délibérations, les affaires qui la concernent.
- A la clôture de chaque exercice, le Conseil d'administration arrête les comptes annuels, les comptes consolidés et le rapport de gestion à présenter à l'Assemblée Générale, en vue de leur approbation conformément à la législation en vigueur.
- Le Conseil d'administration arrête également les comptes semestriels.
- Le Conseil d'administration est responsable de l'information destinée aux actionnaires et au public, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.
- Le Conseil d'administration traite des sujets critiques qui lui sont remontés, en s'appuyant sur les comités spécialisés. A ce titre, aucune préoccupation critique ne lui a été remontée en 2025.
- Les membres du Conseil d'administration sont nommés tenant compte de leur expertise en management, stratégie et finance ainsi que de leur connaissance des secteurs portuaire et logistique, notamment, au sein d'entreprises publiques.

Nomination des membres

- Le Conseil d'administration est présidé par M. Fouad BRINI.
- Les membres du Conseil d'administration, tous non-exécutifs, sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire.
- En termes de représentativité de genre au sein du Conseil d'administration, la proportion de femme représente 10%.

L'indépendance

- M. Mustapha EL OUAFI est nommé par l'Assemblée Générale en qualité d'administrateur indépendant au sein du Conseil d'administration.
- À l'exception de l'administrateur indépendant, les autres administrateurs n'ont pas perçu de rémunération au titre de l'exercice 2025.

10
membres

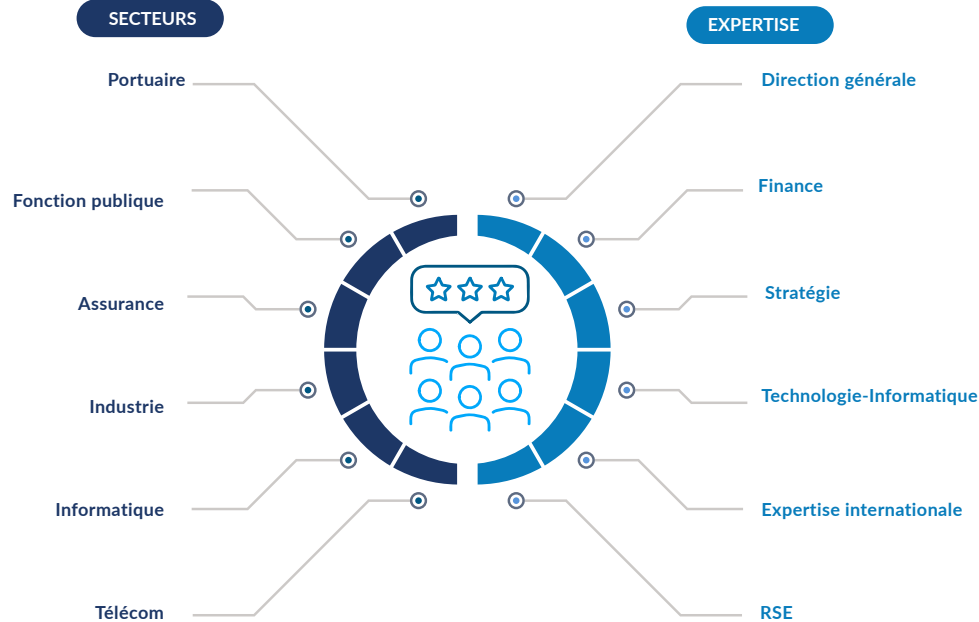
7
nombre de réunions tenues en 2025

98,6%
taux de participation aux réunions

10%
pourcentage de femmes parmi les membres

5,6
années d'ancienneté moyenne dans l'organe délibérant

Des expériences et des compétences variées et complémentaires



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nom et fonction au sein du CA	Date de début de mandat	Année de fin de mandat (Approbation des comptes par l'assemblée générale)	Autres mandats en cours	Taux de présence effective aux réunions de l'organe délibérant	Membres du Comité Stratégie et Investissements	Membres du Comité Nomination, Rémunération et Gouvernance	Membres du Comité Audit et Risques
Fouad BRINI Président du Conseil d'administration	25/06/2024	AGO 2030 qui statuera sur les comptes 2029	<ul style="list-style-type: none"> Président du Conseil de Surveillance de TMSA Président des Conseils d'administration de TMPA - NWM - TMZ - TMI - FTM et NADOR WEST MED Bétoya Industriel & Logistic Zone Administrateur au sein des Conseils d'administration de TAC - TOS - TFZ - SAPT - SGPTV et ZAEF Président Directeur Général du Conseil d'administration de TMSA Participations Représentant permanent de TMSA Participations au sein des Conseils d'administration de SATT et TMDL 	100%			
Mehdi TAZI RIFFI Administrateur	25/06/2024	AGO 2030 qui statuera sur les comptes 2029	<ul style="list-style-type: none"> Président du Directoire de TMSA Représentant permanent de TMSA au sein du Conseil d'administration de TMPA - TMSA Participations - TMI - FTM - ZAEF Représentant permanent de TMSA Participations au sein des Conseils d'administration de NWM - TMZ - TAC - TOS - TFZ - Tanger Med Utilities et CIREs TECHNOLOGIES Membre du Conseil d'administration de Tanger Med Engineering - CTHZF et NADOR WEST MED Bétoya Industriel & Logistic Zone Président Directeur Général du Conseil d'administration de MEDHUB - Tanger Med Dev Log - Green Med Energies et Integrated Logistics Hub 	100%	Président	✓	
Anouar EL JABBARI Administrateur	25/06/2024	AGO 2030 qui statuera sur les comptes 2029	<ul style="list-style-type: none"> Directeur Général de la Fondation de Tanger Med Administrateur au Conseil d'administration de TMU 	100%		✓	✓
Loubna GHALEB Administrateur	25/06/2024	AGO 2030 qui statuera sur les comptes 2029	<ul style="list-style-type: none"> Membre du Directoire de TMSA Représentant permanent de TMSA Participations au sein du Conseil d'administration de TMPA - ZAEF Représentant permanent de TMZ au sein des Conseils d'administration de TAC - TOS et TFZ Membre du Conseil d'administration de Tanger Med Dev Log - TMZ - TMSA Participations - TMI - MEDHUB - Tanger Med Utilities - CIREs TECHNOLOGIES - CTHZF - Green Med Energies et Integrated Logistics Hub 	100%	✓		
Mustapha EL OUAFI Administrateur indépendant	25/06/2024	AGO 2030 qui statuera sur les comptes 2029	<ul style="list-style-type: none"> CDG : Membre indépendant du CAR CTM : Administrateur Indépendant Aya Gold & Silver Maroc - Zgounder Millenium Silver Mining et Boumaadine Global Mining : Président du Conseil d'administration 	100%			Président
Tanger Med Dev Log représentée par Mehdi TAZI RIFFI Administrateur	25/06/2024	AGO 2030 qui statuera sur les comptes 2029		100%			
L'ANGSPE représentée par Khalid EL HATTAB Administrateur	25/06/2024	AGO 2030 qui statuera sur les comptes 2029	<ul style="list-style-type: none"> Membre du Conseil d'administration de : la Société de Développement de la Lagune Marchica Med Fonds d'Equipement Communal - La Société d'Aménagement pour la Reconversion de la Zone Portuaire de Tanger Ville - TMPA - Société Nationale d'Aménagement Communal, Société de Gestion du port de Tanger Ville - AL BARID BANK - Société Nador West Med - Société Nationale de Garantie et de Financement de l'Entreprise Membre du conseil de surveillance de la CDG Membre du Conseil d'administration de MAROCLEAR 	100%	✓	✓	✓
RCAR représenté par Mehdi BOURISS Administrateur	25/06/2024	AGO 2030 qui statuera sur les comptes 2029	<ul style="list-style-type: none"> Directeur Général de CDG Capital Président des Conseils d'administration de CDG Capital Gestion - CDG Capital Bourse et AJAR INVEST- FINEA Représentant permanent de CDG au sein de MAGHREB TITRISATION Administrateur au sein des Conseils d'administration de la BOURSE DE CASABLANCA et Maroclear Membre du Conseil d'administration représentant de CDG Capital dans la Fondation CDG 	85,71%	✓	Président	✓
Wafa Assurances représentée par Boubker JAI Administrateur	25/06/2024	AGO 2030 qui statuera sur les comptes 2029	<ul style="list-style-type: none"> Mandat d'administrateur : CIMR, Attijari Bank Tunisie, CBAO, SIB, SCB, Attijari bank Europe et A6 Immobilier. Représentant permanent de Wafa Assurance en tant qu'administrateur : Attijari Assurance Tunisie, Wafa Assurance Côte d'Ivoire SA, Wafa Assurance Vie Côte d'Ivoire SA, Wafa Assurance Sénégal SA, Wafa Assurance Vie Sénégal SA, Wafa Assurance Vie Cameroun, Pro Assur, Wafa Life Insurance Egypt, A6 Immobilier, Lesieur, SUTA, Sucrunion, Akwa Africa, Cosumar, Wafa Takaful, Société de Sels de Mohammedia, OPCI Educapital SPI, Atlas Hospitality Morocco, Al Mada Ventures. Représentant permanent de Wafa Assurance au Conseil de Surveillance : Inter Mutuelle Assistance Président Directeur Général : Wafa Assurance, Panorama, Wafa Real Estate Investment, Wafa Real Estate Management, Wafa Assurance Immo Invest, Wafa Assurance Movie Theater Company, CDV Promotion. Président du Conseil d'administration: Wafa Ima Assistance, OPCI CDV Patrimoine, 	100%	✓	✓	✓
CMR représentée par M. Mohammed Jaber KHEMLICHI Administrateur	25/06/2024	AGO 2030 qui statuera sur les comptes 2029	<ul style="list-style-type: none"> Membre du Conseil d'administration des OPCI suivants: «CMR O Stone»->«CMR A Stone»->«CMR L Stone»->«CMR MF Stone»->«CMR T Binayate»->«CMR R Patrimoine» Membre du Conseil de Surveillance au sein des sociétés «LAKHYAYTA PARK INDUSTRIES» et «SOUALEM PARK INDUSTRIES» 	100%	✓	✓	✓

COMITES SPECIALISES

Le Conseil d'administration a institué, en son sein, trois comités spécialisés :

- Le Comité Audit et Risques ;
- Le Comité Stratégie et Investissements ;
- Le Comité Nomination, Rémunération et Gouvernance.

Le Comité Audit et Risques (CAR)



Nomination des membres

Les membres du CAR sont désignés par le Conseil d'administration sur avis du Comité Nomination, Rémunération et Gouvernance

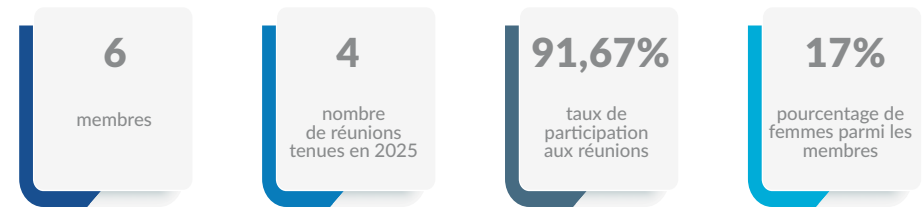
Missions et fonctionnement

Le CAR est chargé d'apprécier le dispositif de contrôle interne au sein de la société et fait réaliser, au besoin, les audits externes et évaluations nécessaires pour apprécier ce contrôle.

Le CAR examine également, la charte et le plan d'audit interne ainsi que les rapports d'audit interne et externe. Il émet un avis sur le choix des auditeurs externes, examine les principes comptables et apprécie la gestion et la maîtrise des risques.

Le CAR examine, par ailleurs, les questions relatives aux comptes et documents financiers présentant un intérêt méthodologique ou susceptibles de générer des risques.

Le Comité Stratégie et Investissements (CSI)



Nomination des membres

Les membres du CSI sont désignés par le Conseil d'administration sur avis du Comité Nomination, Rémunération et Gouvernance.

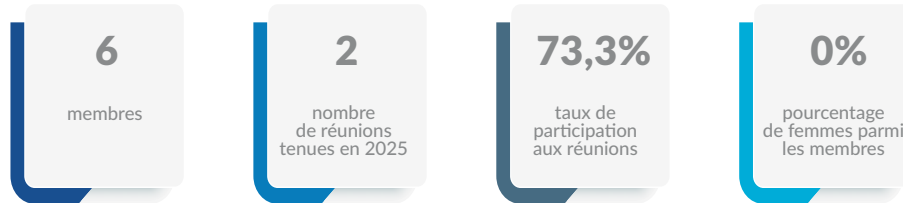
Missions et fonctionnement

Le CSI émet un avis sur la définition et la mise en œuvre des orientations stratégiques et suit l'état d'avancement de la mise en œuvre desdites orientations.

Le Comité examine également, les projets de développement en matière de croissance interne et externe, ainsi que les propositions relatives aux opérations de financement significatives.

Le Comité examine, par ailleurs, les projets d'implantation à l'étranger et, en matière d'investissement, il donne son avis sur les programmes d'investissements pluriannuels et leurs financements et examine les budgets annuels et leurs mises à jour.

Le Comité Nomination, Rémunération et Gouvernance (CNRG)



Nomination des membres

Les membres du CNRG sont désignés par le Conseil d'administration, sur avis dudit Comité.

Missions et fonctionnement

Le CNRG émet un avis sur les propositions de nomination aux mandats d'administrateur ou de membre des Comités spécialisés.

Le CNRG a également pour mission d'évaluer les critères de compétence pour les administrateurs et membres des Comités spécialisés ainsi que les critères d'indépendance des Administrateurs Indépendants.

Le CNRG est, par ailleurs, chargé de l'élaboration et de la mise à jour de la procédure de nomination des Administrateurs Indépendants au sens de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée et conformément à la loi 40-22 fixant le nombre des Administrateurs Indépendants au sein des organes.

La Direction Générale

La Direction Générale de la société est assumée, sous sa responsabilité, par le Directeur Général.

Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société. Il représente la société dans ses rapports avec les tiers et rend compte au Conseil d'administration des résultats, perspectives et faits marquants de la société.

Rémunération des principaux dirigeants

Le montant global de la rémunération annuelle versée aux principaux dirigeants de Marsa Maroc au titre de l'exercice 2025, s'élève à 13,1 millions de dirhams.

#10

Ancrer une culture d'intégrité et de transparence vis-à-vis de nos parties prenantes

OBJECTIF

Marsa Maroc érige l'intégrité en principe fondamental de la gestion des affaires, en veillant à la prévention de la corruption active et passive, des conflits d'intérêts et des délits d'initiés.

Marsa Maroc veille à la protection des données personnelles de ses parties prenantes, avec lesquelles elle entretient des relations empreintes de transparence dans le respect des règles déontologiques.

INDICATEUR CLE



“

L'intégrité et la transparence constituent des principes essentiels pour préserver la confiance de nos parties prenantes et garantir la conformité de nos pratiques. À travers le cadre déontologique défini et les dispositifs de sensibilisation, Marsa Maroc veille à prévenir les risques de corruption, de conflits d'intérêts et d'abus d'information privilégiée. Cette démarche contribue à ancrer durablement une culture d'éthique et de responsabilité au sein de Marsa Maroc.

”

Meriem DIOURI, Directrice Stratégie et Déontologue

POLITIQUE

Marsa Maroc s'assure de préserver une culture d'éthique et de transparence et veille au respect des lois et réglementations en vigueur. Par ailleurs, la société s'efforce de lutter contre les pratiques illicites de fraude et de corruption par la mise en place de processus clairs et rigoureux au niveau de chaque activité. Elle met également en garde les prestataires externes contre le recours à de telles pratiques, dans le cadre de leur collaboration avec la société. Marsa Maroc dispose d'un corpus de documents qui rappellent les règles d'éthique et de déontologie régissant les relations avec ses parties prenantes.

Ces documents se présentent comme suit :

- Le Code de Déontologie Boursière communiqué aux personnes initiées ;
- Le Règlement des Achats et le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux Travaux (CCAGT), publié sur le site web de la Société ;
- Le Règlement Intérieur du Conseil d'administration ainsi que la Charte de l'Administrateur et les Chartes des Comités Spécialisés y annexées, mis à la disposition des administrateurs. Ce Règlement et Chartes qui le composent sont régulièrement mis à jour, la dernière mise à jour effective date du 25 juin 2024.

Le Code de Déontologie Boursière et le CCAGT sont largement diffusés et des formations sont régulièrement organisées afin d'expliquer ces règles aux collaborateurs et répondre à leurs questions.

Une adresse courriel, largement diffusée, est également à la disposition des collaborateurs qui souhaitent soulever un sujet à ce propos.

REALISATIONS

Promotion de la culture d'éthique

Les engagements éthiques s'appliquent à tous les niveaux et à l'ensemble des collaborateurs de Marsa Maroc, qui sont imprégnés d'une véritable culture de respect des procédures. En cas de doute, par un collaborateur de la société, sur un sujet éthique, celui-ci peut se référer à sa hiérarchie, conformément au Code de Déontologie Boursière.



Une formation portant sur la déontologie boursière d'une société anonyme cotée en bourse et la prévention des délits d'initié a été organisée en 2023 au profit des cadres dirigeants et des personnes initiées au sein de la société. Elle a permis de sensibiliser les personnes concernées sur la maîtrise des règles de diffusion et d'utilisation de l'information privilégiée ainsi que les sanctions applicables, de connaître les critères de qualification d'une information importante ainsi que les outils et les mécanismes de prévention des délits d'initié et enfin d'acquiescer les bons réflexes à adopter pour prévenir les délits d'initié.

Prévention du délit d'initié

Marsa Maroc porte une grande importance à la prévention du délit d'initié, du fait de sa cotation à la Bourse des Valeurs de Casablanca. Pour cela, la société se réfère aux dispositions nationales qui régissent les pratiques de bonne gouvernance, notamment, le Code Marocain de Bonnes Pratiques de Gouvernance des Etablissements et Entreprises Publics et les Circulaires de l'Autorité Marocaine des Marchés de Capitaux (AMMC).

Le Code de Déontologie Boursière de la société, mis à jour en 2021, a pour objectif de « définir les règles d'intervention des collaborateurs sur les titres de la société et de décrire les règles qui s'imposent à eux, dans la mesure où lesdits collaborateurs sont susceptibles, du fait de leurs fonctions, d'avoir accès de manière régulière, occasionnelle ou fortuite à des informations privilégiées relatives à la société».

Ce Code est diffusé régulièrement aux personnes identifiées comme étant «initiées» permanentes ou occasionnelles, du fait de leurs positions ou fonctions à Marsa Maroc, qui disposent, directement ou indirectement, d'informations privilégiées pouvant avoir une influence significative sur le cours en bourse du titre de la société.

La fonction de responsable de la Déontologie Boursière est assurée par la Directrice de la Stratégie qui se porte garante du respect permanent des règles déontologiques par les initiés. Sa position hiérarchique permet de garantir son indépendance par rapport aux autres fonctions opérationnelles de la société.

PERFORMANCE

Aucun incident de corruption n'a été relevé ces trois dernières années.

Aucun cas significatif de non-conformité aux lois et réglementations et aucune amende associée n'a été payée par la société ces trois dernières années.

Enfin, aucune fuite, vol ou perte de données clients n'a été identifiée par la société et aucune plainte n'a été reçue par elle, à ce sujet.

#11

Assurer la sécurité de nos activités et terminaux

OBJECTIF

La sécurité des activités et terminaux de Marsa Maroc constitue un levier stratégique du fait de son incidence directe sur la performance globale de l'entreprise.

La démarche systémique de Marsa Maroc, intégrant la prise en compte de cet enjeu dans tous ses processus et opérations, implique la mise en place d'une politique active de prévention des risques et des vulnérabilités liés aux trafics, à la cybersécurité et au terrorisme. Une priorité est également donnée à l'application de mesures préventives des risques relatifs à la manipulation des marchandises dangereuses et/ou polluantes.

DEMARCHE

Marsa Maroc dispose d'un plan d'opérations interne et d'un plan de sûreté pour chaque infrastructure opérée, afin d'exercer sa responsabilité sur les volets suivants :



Le déploiement de la politique de prévention et de gestion des risques au sein de Marsa Maroc repose sur des actions complémentaires visant à renforcer la sécurité des installations portuaires, des bâtiments, des navires et des marchandises. Ces actions incluent le recrutement d'agents de sécurité supplémentaires et la mise en place d'une brigade opérationnelle 24h/24, ainsi que le renforcement du contrôle et des restrictions d'accès aux terminaux et zones sensibles. Elles intègrent également la modernisation du système de vidéosurveillance avec des opérateurs spécialisés et la mise en conformité des moyens mobiles de lutte contre les incendies. Une solution numérique de gestion des rondes a été déployée au port de Mohammedia, en vue de sa généralisation. Enfin, des programmes de formation et de sensibilisation aux normes QSE sont assurés, complétés par un dispositif exhaustif incluant des simulations pour couvrir diverses thématiques de sécurité.

FOCUS SUR LE DISPOSITIF DE FORMATION

Formation d'officier de sûreté d'installation portuaire

Formation d'agents de contrôle de visite de sûreté

Formation sur les techniques d'inspection et filtrage

Initiation au code ISPS (International Ship and Port Facility Security)

Réalisation de simulations pédagogiques dans le domaine de la sûreté et de la sécurité

Simulation de situations d'urgence

Initiation au code IMDG (International Maritime Dangerous Goods Code)

“ La sûreté de nos terminaux et de nos opérations constitue un pilier essentiel de notre performance. À travers une démarche intégrée de prévention et de gestion des risques, nous renforçons en permanence la protection de nos infrastructures, de nos collaborateurs et des flux que nous opérons. ”

Rachid ABINOUEH, Directeur de l'Exploitation au Port de Mohammedia

REALISATIONS

Renforcement de la prévention et des dispositifs de lutte contre l'incendie au sein des ports

Dans la continuité du programme de renforcement et de modernisation du dispositif de prévention et de lutte contre l'incendie, Marsa Maroc a poursuivi en 2025 la mise en œuvre d'actions structurantes couvrant plusieurs ports afin d'élever le niveau de sécurité opérationnelle et de réduire les risques liés aux activités portuaires.

Dans le cadre de ce programme, Marsa Maroc a engagé une modernisation progressive du dispositif de sécurité incendie à travers :

- **Le renforcement du dispositif de détection et de lutte contre l'incendie** au niveau des anciens engins de manutention. Cette action, initiée dans plusieurs ports, s'est poursuivie en 2025 et a concerné notamment les ports de Casablanca – Terminal Vrac, de Safi, de Tanger Med I – Terminal Marchandises Diverses.



- La mise en place d'une brigade opérationnelle de lutte contre l'incendie au port de Casablanca :

La Direction de l'Exploitation du Port de Casablanca – Trafic Conteneur et Ro-Ro a consolidé ce dispositif en créant une unité opérationnelle spécialisée dans la prévention et la lutte contre les incendies. Cette brigade :

- Dispose d'équipements modernes dédiés à la sécurité ;
- Réalise des exercices et des simulations régulièrement ;
- Assure un contrôle rigoureux des chantiers et des travaux.

- Le déploiement d'un système mobile de lutte contre l'incendie au terminal vrac de Tanger Med I et au port de Safi

Dans le cadre de la modernisation du dispositif de sécurité, un système mobile de lutte contre l'incendie a été installé au terminal vrac du port de Tanger Med I et au port de Safi, accompagné de nouveaux équipements de sauvetage au niveau des quais. Cette solution permet une intervention rapide et flexible, adaptée à des zones d'exploitation à haut risque.

Installation d'une passerelle au poste hydrocarbures au port de Jorf Lasfar

L'action porte sur l'installation de passerelles au niveau du poste pétrolier n°8.

Cette réalisation permet de :

- Renforcer la sécurité des usagers du terminal en assurant des déplacements plus sûrs ;
- Réduire les risques d'accidents et de chutes grâce à un accès mieux sécurisé ;
- Améliorer les conditions de travail et d'intervention des opérateurs en offrant une accessibilité optimisée aux installations.

Cette initiative s'inscrit pleinement dans la démarche d'amélioration continue en matière de sécurité et de responsabilité sociétale du terminal pétrolier.

Audit de sécurité et nouveau plan d'actions sécurité au port de Mohammedia

Le port de Mohammedia constitue un important point d'entrée des produits pétroliers, la sécurité de ses terminaux hydrocarbures revêt de ce fait une importance majeure.

Pour renforcer ce dispositif face aux risques élevés associés à ses activités, la Direction de l'Exploitation au Port de Mohammedia a mandaté un organisme international de renom afin de conduire un audit complet couvrant l'organisation, la réglementation, les opérations et l'intégrité des installations.

Les recommandations issues de cet audit alimentent un plan d'actions structuré, dont les premières phases d'études sont en cours.

Cette démarche proactive s'inscrit pleinement dans les engagements RSE de Marsa Maroc en matière de sécurité et de maîtrise des risques.

Poursuite de l'opération de renouvellement des installations de détection de fuites de gaz et d'incendies au port de Mohammedia

La Direction de l'Exploitation au Port de Mohammedia a renouvelé l'ensemble

de ses installations de détection de fuites de gaz et d'incendies, renforçant ainsi la résilience des terminaux face aux risques majeurs.

Les nouveaux capteurs intelligents offrent une détection plus précise et précoce, permettant une intervention plus rapide en cas d'anomalie.

Ce dispositif modernisé améliore significativement la fiabilité des systèmes de sécurité et réduit les risques d'incidents susceptibles d'impacter les personnes, les infrastructures et l'environnement. Cette action s'inscrit également dans une démarche RSE, visant à protéger durablement les usagers, les collaborateurs et les zones d'exploitation sensibles.

Partenariat avec la Direction Générale de la Protection Civile

Depuis l'an 2000, la DEPM entretient un partenariat durable avec la Direction Générale de la Protection Civile, formalisé par une convention couvrant notamment la prévention des risques, la supervision des travaux, les rondes de sécurité, la formation, les exercices ainsi que les interventions.



PERSPECTIVES

Ensemble des sites opérationnels

En 2026, Marsa Maroc lancera le programme de Contrôle Non-Destructif (CND) pour renforcer la sécurité des engins d'exploitation au sein de ses terminaux. Cette démarche vise à évaluer l'intégrité structurelle des équipements sans interrompre leur fonctionnement, en identifiant de manière précoce d'éventuelles défaillances ou fragilités pouvant générer des incidents.

En déployant le CND, Marsa Maroc améliorera significativement la fiabilité et la disponibilité opérationnelle de ses engins roulants et de levage, réduisant ainsi les risques d'accidents liés aux ruptures mécaniques ou aux défaillances techniques.

Port de Mohammedia

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actions issu de l'audit sécurité, la Direction de l'Exploitation du Port de Mohammedia finalisera, en 2026, les études préalables nécessaires au déploiement des actions opérationnelles issues de l'audit. Ces études porteront notamment sur :

- Le complément de l'étude de dimensionnement des équipements de lutte contre l'incendie ;
- la reprise de l'étude de dangers et du POI ;
- l'étude de définition des distances de sécurité entre navires de produits dangereux au port de Mohammedia.

Par ailleurs, d'autres actions seront également mises en œuvre en 2026, notamment :

- Le déploiement de la démarche Process Safety Management ;
- Le déploiement d'une solution de gestion des inductions sécurité ;
- L'acquisition d'équipements de lutte contre l'incendie et la pollution.

Port de Casablanca - Trafic Polyvalent

La dématérialisation du processus d'accès des camions aux terminaux polyvalents (E-GATE) contribuera significativement au renforcement de la sécurité au sein des terminaux de Marsa Maroc.

Cette solution digitale permettra de réduire la présence des opérateurs et des chauffeurs dans les zones d'exploitation, diminuant ainsi l'exposition aux risques opérationnels. Elle favorisera également une meilleure organisation des flux de circulation à l'entrée et à la sortie des terminaux, ce qui améliorera la fluidité et limitera les situations accidentogènes.

Dans le cadre de ce projet, le plan de circulation du terminal sera revu afin d'optimiser et de sécuriser les flux internes. Le positionnement des ponts bascules limitera considérablement les déplacements des camions à l'intérieur du terminal. Cette réorganisation permettra donc d'augmenter la cadence de pesage tout en améliorant de manière notable les conditions de sécurité pour l'ensemble des usagers.

Par ailleurs, le lancement du TOS prévu en 2026 renforcera davantage la sécurité dans les terminaux. Ce système optimisera la circulation des engins d'exploitation et automatisera plusieurs processus opérationnels, ce qui réduira la présence humaine dans les zones à risques.

Port de Casablanca - Trafic conteneur et Ro-Ro

Plusieurs actions destinées à renforcer la sécurité des terminaux à conteneurs du port de Casablanca sont prévues en 2026. Elles incluent notamment le déploiement d'une solution de contrôle automatisé des dispositifs de lutte contre l'incendie, en particulier les extincteurs.

Par ailleurs, le programme de la brigade de sécurité, actuellement opérationnel au terminal à conteneurs, sera étendu au terminal TC3 afin de renforcer et de mieux maîtriser le risque d'incendie.

Enfin, un audit sécurité incendie sera réalisé pour l'ensemble des terminaux à conteneurs, accompagné d'une mise à jour des POI (Plans d'Organisation Internes).

Port de Nador et Terminal des Marchandises Diverses de Tanger Med

En 2026, Marsa Maroc renforcera et modernisera le dispositif de détection et de lutte contre l'incendie sur les anciens engins roulants et de levage des ports de Nador et de Tanger Med. Cette démarche vise à améliorer la maîtrise des risques d'incendie liés aux équipements et s'inscrit dans le programme global de sécurisation des engins d'exploitation, afin de réduire leurs impacts sur les opérations.

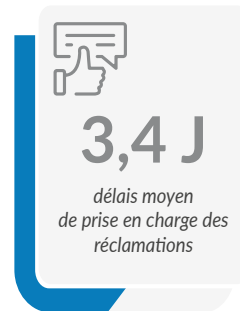
#12

S'inscrire dans une démarche de partenariat avec nos clients

OBJECTIF

Marsa Maroc vise à instaurer, avec ses clients, une relation commerciale durable fondée sur une performance régulière, en faisant de l'excellence opérationnelle un moteur clé de compétitivité. Cette ambition se traduit par une démarche commerciale orientée résultats, appuyée par l'amélioration continue et la co-construction de solutions logistiques adaptées aux besoins évolutifs de ses partenaires.

INDICATEURS CLES



“

Notre approche repose sur une relation de proximité et une compréhension fine des enjeux de chaque partenaire. Cette dynamique nous permet de co-construire des solutions logistiques adaptées, intégrant progressivement les nouveaux impératifs de performance environnementale.

Khalid MANSOUR, Directeur de la Business Unit Vrac

La performance opérationnelle est au cœur de notre relation avec nos clients. En garantissant un niveau de service fiable et compétitif, nous contribuons directement à la fluidité de leurs chaînes logistiques et au renforcement de leur compétitivité.

Taoufik CHAHIR, Directeur de la Business Unit Conteneur

”

DEMARCHE

La démarche commerciale de Marsa Maroc s'articule autour des axes suivants :

Offre d'un niveau de service régulier répondant aux besoins des clients

La stratégie commerciale de Marsa Maroc vise à offrir un niveau de service entièrement aligné sur les exigences propres à chaque segment d'activité, afin de répondre aux besoins spécifiques de chaque catégorie de clients. En renforçant son offre logistique, à travers la mise à disposition d'infrastructures de grande capacité et la réduction des délais de traitement des navires, Marsa Maroc soutient directement la compétitivité logistique de ses clients. Ainsi, Marsa Maroc se positionne comme un partenaire stratégique permettant à chaque client de développer un avantage concurrentiel durable sur son marché.

Relation de proximité avec les clients

Dans un contexte commercial B to B où la maîtrise des coûts logistiques constitue un enjeu stratégique de compétitivité, Marsa Maroc renforce sa proximité relationnelle à travers une évaluation systématique après chaque escale, un suivi rigoureux des comptes clés et un traitement efficace des réclamations. Cette approche permet une adaptation constante de ses services aux besoins spécifiques de chaque partenaire.

Développement de solutions logistiques soutenant les besoins de décarbonation des clients

Marsa Maroc propose des offres de prestations logistiques intégrées, conçues pour répondre aux besoins diversifiés de ses clients, notamment en matière de décarbonation et de services logistiques connexes. Pour accompagner ces évolutions, Marsa Maroc a développé des solutions de cabotage domestique, des services multimodaux ainsi que des offres logistiques « clé en main », adaptées aux exigences opérationnelles et environnementales de ses partenaires.

REALISATIONS

Création de la Business Unit Conteneur & Ro-Ro et de la Business Unit Vrac

La création de la Business Unit Vrac et de la Business Unit Conteneur & Ro-Ro s'inscrit dans une démarche stratégique visant à répondre aux besoins d'une clientèle de plus en plus exigeante, recherchant expertise et performance opérationnelle. Cette nouvelle organisation permet une spécialisation des ressources humaines et le développement d'une expertise pointue par segment d'activité. Elle s'appuie également sur l'intégration d'équipements spécialisés et de technologies avancées pour garantir des services alignés sur les standards internationaux.

Grâce à ces Business Units, les clients bénéficient d'un niveau de service renforcé, plus fiable et plus adapté aux spécificités de leurs opérations.

Augmentation de la capacité des terminaux du port de Casablanca

Les projets d'approfondissement des terminaux polyvalents aux ports de Casablanca et de Jorf Lasfar et d'extension des terminaux à conteneurs du port de Casablanca, lancés par Marsa Maroc, constituent un levier majeur pour la compétitivité des clients.

En permettant l'accueil de navires de plus grande capacité, ils réduisent significativement les coûts logistiques supportés par les clients grâce à des conditions de fret plus avantageuses. Ces investissements renforcent également la performance environnementale en diminuant les émissions de GES relatives au scope 3, grâce à la réduction du nombre de navires mobilisés et à une meilleure efficacité énergétique des chaînes logistiques.

L'augmentation des capacités portuaires accompagne par ailleurs le développement de l'arrière-pays du port de Casablanca, en soutenant la croissance des opérateurs économiques à travers des flux d'import-export plus fluides et compétitifs.

Ainsi, ces projets structurants consolident une relation commerciale durable avec les clients, en alignant performance opérationnelle, compétitivité et ambition environnementale.

PERSPECTIVES

Dans le cadre du renforcement de sa politique en matière de responsabilité sociétale, Marsa Maroc entend mobiliser le levier commercial afin d'intégrer progressivement les principes de durabilité dans ses relations avec ses clients et partenaires. À cet égard, les principales actions programmées pour l'année 2026 se déclinent comme suit :

Contractualisation responsable avec les clients

L'intégration des exigences RSE dans les relations commerciales repose sur l'introduction progressive de clauses spécifiques au sein des contrats conclus entre Marsa Maroc, ses filiales et leurs clients. L'objectif est d'intégrer, de manière systématique, dans les futurs contrats commerciaux, des dispositions relatives aux principes de responsabilité sociétale, en vue d'encourager l'adoption de pratiques responsables par l'ensemble des acteurs de la chaîne logistique portuaire.

Cette démarche vise à aligner les engagements contractuels des parties prenantes avec les standards internationaux en matière d'environnement, d'éthique et de gouvernance. À ce titre, les contrats commerciaux pourront inclure notamment les engagements suivants :

- Respect des réglementations environnementales ;
- Respect des principes d'éthique et de conformité ;
- Respect des exigences de transparence dans les relations commerciales ;
- Engagement à lutter contre la corruption et les pratiques frauduleuses ;
- Respect des conditions de travail et des droits fondamentaux des travailleurs.

Digitalisation au service de la démarche RSE

La mise en exploitation du nouveau système de facturation SAP constitue une opportunité stratégique pour renforcer la digitalisation des processus administratifs et commerciaux. Cet outil permettra d'accélérer la réduction de l'usage du papier, d'améliorer la transparence des échanges avec les clients et de moderniser les pratiques de gestion au sein du Groupe.

Les principales actions prévues dans ce cadre sont les suivantes :

- Généralisation de la facturation électronique ;
- Mise en place de services digitaux facilitant les démarches des clients ;
- Renforcement de la traçabilité des transactions ;
- Réduction de la consommation de supports papier.

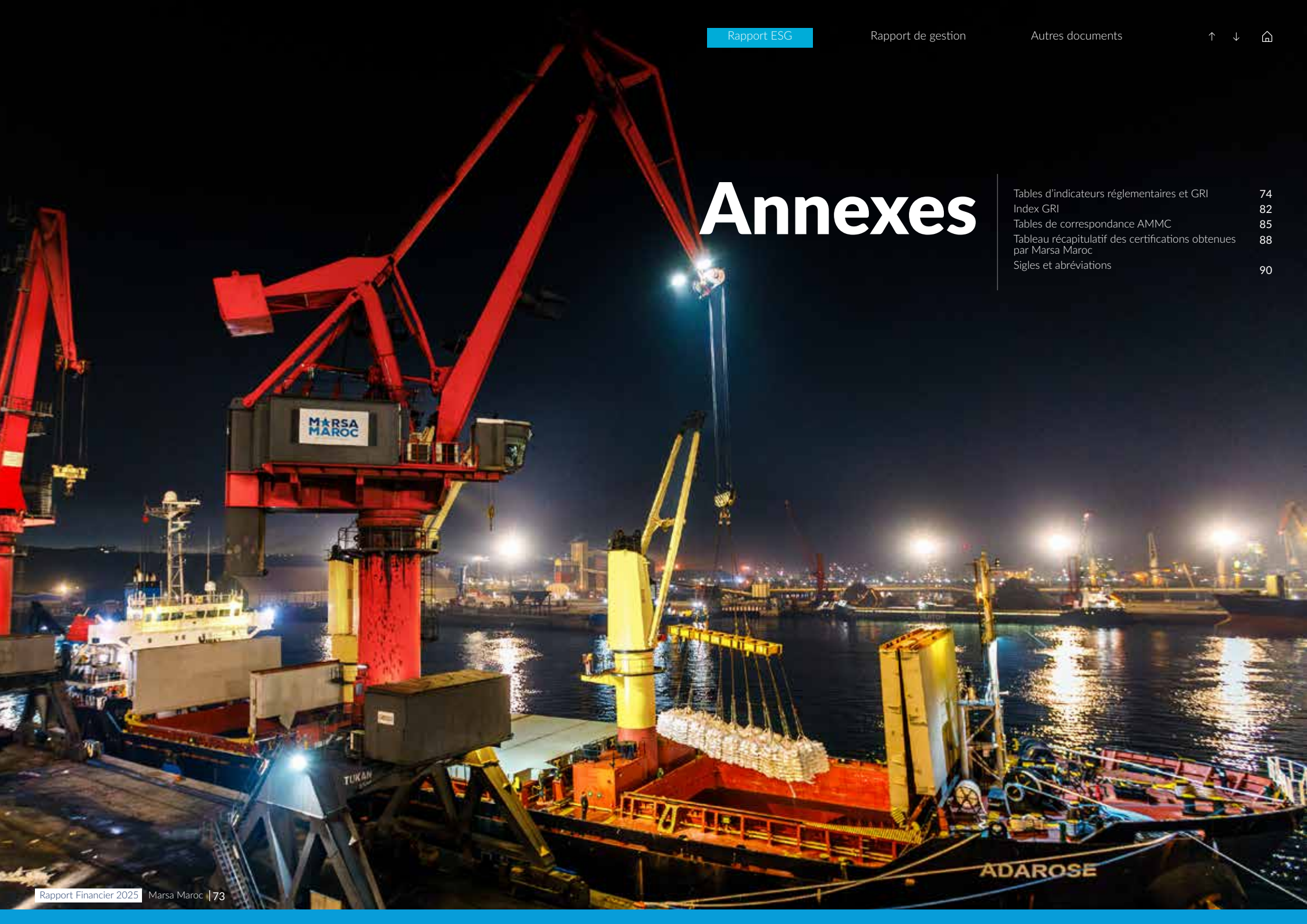
Partenariats et développement commercial responsable

Le développement de partenariats structurants avec les clients constitue également un axe majeur pour promouvoir l'intégration de la RSE dans les activités commerciales de Marsa Maroc. L'objectif est d'encourager une approche collaborative permettant la diffusion de pratiques logistiques durables et l'amélioration continue de la performance environnementale de la chaîne logistique portuaire. Dans cette perspective, plusieurs formes de coopération pourront être mises en œuvre, notamment :

- Généralisation des opérations de cabotage maritime pour certains flux, à l'instar de l'opération menée avec LafargeHolcim Maroc entre les ports d'Agadir et de Laâyoune ;
- Collaboration avec certains clients pour la digitalisation des flux documentaires et des documents électroniques ;
- Organisation de rencontres périodiques avec les clients stratégiques afin d'échanger sur les bonnes pratiques en matière de logistique durable et d'identifier des pistes d'amélioration communes.

Annexes

Tables d'indicateurs réglementaires et GRI	74
Index GRI	82
Tables de correspondance AMMC	85
Tableau récapitulatif des certifications obtenues par Marsa Maroc	88
Sigles et abréviations	90



Correspondance entre nos enjeux matériels et les éléments spécifiques GRI

Enjeux matériels	Eléments spécifiques GRI
Qualité de la relation client	
Ethique et transparence	GRI-205 / Lutte contre la corruption - GRI 418-1 / Confidentialité des données clients
Bonnes pratiques de gouvernance	
Achats responsables	GRI 204-1/ Pratiques d'achats - GRI 308/ Evaluation environnementale des fournisseurs - GRI 414/ Evaluation sociale des fournisseurs
Sécurité des activités et terminaux	
Innovation et terminaux intelligents	
Santé, Sécurité et Bien-être au travail	GRI 401 / Emploi - GRI 403 / Santé et Sécurité au travail
Développement des compétences et gestion de carrières	GRI 404/ Formation et enseignement
Culture de la performance	
Parité	GRI405/ Diversité et égalité des chances
Changement climatique	GRI 201/ Performance économique - GRI 302/ Energie - GRI 305/ Emissions
Soutien aux communautés locales	GRI 203/ Impacts économiques indirects - GRI 413/ Communautés locales

Tables d'indicateurs sociaux

Effectif de Marsa Maroc

Nature de l'indicateur l'indicateur	Indicateur	2023			2024			2025		Commentaires
		Effectifs par contrat de travail	Statutaires	CDI	CDD	Statutaires	CDI	CDD	CDI	
GRI 2-7 AMMC	Effectif total par genre	1715	530	66	1528	534	30	2021	3	
	Femmes	201	33	1	187	37	1	210	0	
	Hommes	1514	497	65	1341	497	29	1811	3	
GRI 2-7	Effectif total par région	1715	530	66	1528	534	30	2021	3	
	CASABLANCA - TCR							310		
	CASABLANCA - TP	755	28	13	590	19	10	228		
	NADOR	109	2	0	98	3		95		
	ALHOCEIMA	4	0	0	3			4		
	TANGER	38	0	0	34			28		
	MOHAMMEDIA	110	0	0	105	2		107		
	JORF LASFAR	153	0	0	140			138		
	SAFI	88	0	0	82			82		
	AGADIR	145	1	0	120	1		111		
	LAAYOUNE	60	0	0	55			55		
	DAKHLA	16	0	0	15			15		
	SMA	4	170	0	1	162	0	157		
	TA	3	308	14	3	327	0	337	3	
	TC3PC	90	20	39	160	18	20	186		
DIRECTION GENERALE	140	1	0	122	2	0	168			

Effectif de Marsa Maroc

Nature de l'indicateur	Indicateur	2023			2024			2025		
		Cadres supérieurs	Agents	Effectif contractuel	Cadres supérieurs	Agents	Effectif contractuel	Cadres Exécutifs et Dirigeants	Cadres Non-Dirigeants	Non-Cadres
AMMC/GRI 405-1	Informations par catégorie socio-professionnelle									
	Effectif par catégorie décliné par genre	306	1409	596	271	1257	564	46	283	1695
	Femmes	74	127	34	68	119	38	9	68	133
	Hommes	232	1282	562	203	1138	526	37	215	1562
AMMC/ GRI 2-7	Recrutements par catégorie	4	24	41	0	11	49	2	35	60
	Démissions par catégorie	3	3	27	3	2	33	1	16	22
	Licenciements par catégorie	0	0	1	0	0	1	0	1	0
	Départ Négocié et Conciliation	9	17	18	18	40	5	0	7	19
	Taux de rotation	7.5%			7.2%			6,1%		

Nature de l'indicateur	Indicateur	2023		2024		2025	
	Effectif par ancienneté						
AMMC	< 5 ans	700		597		601	
	5 - 12 ans	484		601		384	
	12 - 20 ans	423		321		312	
	20 - 25 ans	249		205		130	
	≥ 25 ans	455		368		597	
	Ancienneté moyenne	6,7 ans		10,5 ans		15	

Nature de l'indicateur	Indicateur	2023		2024		2025	
	Effectif par branche d'activité						
AMMC	Métiers d'exploitation et techniques	1477		1415		1399	
	Métiers supports	680		501		474	
	Métiers maritimes	154		176		151	
	Pourcentage des femmes dans les métiers supports	33.3%		32.3%		43,25%	
	Pourcentage des effectifs travaillant sur le terrain	64.0%		76.0%		76,58%	

Rémunération

Nature de l'indicateur	Indicateur	2023		2024		2025	
GRI 2-21	Le ratio de la rémunération totale annuelle de la personne la mieux rémunérée de l'organisation par rapport à la rémunération totale annuelle médiane de tous les employés (à l'exclusion de la personne la mieux rémunérée)	4		4		4	

Dialogue social

Nature de l'indicateur	Indicateur	2023	2024	2025	Commentaires
AMMC	Nombre de représentants du personnel	55	55	55	
	Nombre de jours de grève	0	0	0	
	Nombre et nature des litiges sociaux	6	2	0	
	Collectifs	0	0	0	
	Individuels	6	2	0	
	dont : Contestation des modalités de calcul de l'indemnité du départ volontaire	1	1	0	
	Contestation de licenciement	1	1	0	
	Accidents de Travail ou maladies professionnelles	4	0	0	
GRI 2-30	Demande de régularisation de la situation administrative et/ou financière assortie ou non de dommages-intérêts	0	0	0	
	Le pourcentage du nombre total d'employés couverts par des accords de négociation collective	94.2%	76.6%	75.6%	Concerne uniquement les effectifs de Marsa Maroc et de TC3PC

Gestion de carrière

Nature de l'indicateur	Indicateur	2023			2024			2025		
		Cadres supérieurs	Agents	Effectif contractuel	Cadres supérieurs	Agents	Effectif contractuel	Cadres Exécutifs et Dirigeants	Cadres Non-Dirigeants	Non-Cadres
GRI 404-3	Le pourcentage du nombre total d'employés ayant bénéficié d'une revue de performance au cours de la période de reporting	100%	100%	0%	100%	100%	0%	100%	100%	100%
	Le pourcentage du nombre total d'employés par genre et par catégorie professionnelle ayant bénéficié d'une évolution de carrière au cours de la période de reporting	16.39%	20.44%	6.54%	20%	21.80%	3.19%	22%	12,37%	0,12%
	Femmes	2.94%	2.27%	0%	5%	2.15%	0%	13%	4,95%	0,06%
	Hommes	16.34%	17.89%	6.54%	15%	19.65%	3.19%	9%	7,42%	0,06%
AMMC	Nombre de promotions		46			90		10,0	35,0	2,0
	Nombre de mobilités		74			94		31,0	128,0	8,0
	Part des primes dans la masse salariale	16%	28%		16%	28%		16%	16%	28%
	Pourcentage des femmes dans l'effectif des cadres dirigeants	24%	0	0	17%				20%	

Formation

Nature de l'indicateur	Indicateur	2023	2024	2025
	Nombre de bénéficiaires	2311	2092	2356
AMMC	Nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation	1393	1712	1213
AMMC	Budget de formation par rapport à la masse salariale	1.06%	0.85%	0.89%
	Taux global de satisfaction des formations	93.10%	94.00%	95.00%
	Le nombre moyen d'heures de formation que les employés de l'organisation ont suivies au cours de la période de reporting, par genre	21.86	28.96	33.84
	Femmes	30.69	34.42	43.2
	Hommes	20.88	28.32	32.76
	Le nombre moyen d'heures de formation que les employés de l'organisation ont suivies au cours de la période de reporting, par catégorie professionnelle	21.86	28.96	33.84
	Cadres supérieurs	46.19	52.97	56.8
GRI 404-1	Agents	17.4	25.37	30.33
	Dirigeants	21.3	12.53	21.96
	Nombre de formations relatives au thème de la sécurité aux terminaux	6	41	30

Santé, sécurité et bien-être

Nature de l'indicateur	Indicateur	2023	2024	2025	Commentaires
AMMC	Nombre d'accidents de travail	34	23	31	
	Le nombre total d'employés ayant eu le droit à un congé parental, par genre	74	74	50	
	Femmes	8	60	39	
	Hommes	66	14	11	
	Le nombre total d'employés ayant repris le travail au cours de la période de reporting au terme d'un congé parental, par genre	74	74	50	
	Femmes	8	60	39	
	Hommes	66	14	11	
GRI 401-3	Le nombre total d'employés ayant repris le travail au terme d'un congé parental et qui étaient toujours employés 12 mois après leur reprise du travail, par genre	74	74	50	
	Femmes	8	60	39	
	Hommes	66	14	11	
	Les taux de reprise du travail et de rétention des employés ayant pris un congé parental, par genre	100%	100%	100%	100% de rétention 100% de reprise
	Femmes	100%	100%	100%	
	Hommes	100%	100%	100%	
	Pour tous les employés, le nombre et le taux de décès suite à un accident du travail	0	0	0.00	
	Pour tous les employés, le nombre et le taux d'accidents du travail aux conséquences graves (hors décès)	2(0.41)	0	2.00	Taux calculés sur la base de 1 000 000 d'heures travaillées
	Pour tous les employés, le nombre et le taux d'accidents du travail enregistrables	34(6.97)	23(4.81)	31.00	
	Pour tous les employés, le nombre d'heures travaillées	4 880 832	4 786 496	4 630 912	
GRI 403-9	Pour tous les employés, le nombre de décès suite à une maladie professionnelle	0	0	0	
GRI 403-10	Pour tous les employés, le nombre de cas de maladies professionnelles enregistrables	0	0	0	

Tables d'indicateurs environnementaux

Nature de l'indicateur	Indicateur	UNITÉ	2023	2024	2025
NOTRE CONSOMMATION DE RESSOURCES					
AMMC (+GRI 302-1 pour les consommations d'énergie)	Consommation de l'électricité (MWh)	MWh	37 162	39 470	38.906
	dont renouvelable (MWh)	MWh	768	808	18.586
	Total consommation de l'électricité (hors renouvelable)	MWh	36.394	38.662	20 320
	Total consommation de l'électricité en TEP (y compris renouvelables)	TEP	3.196	3.395	3.346
	Consommation de carburant Gasoil	TEP	8.067	8.362	9 928
	Consommation en eau	m3	93.465	97.043	76.581
GRI 302-3	Ratio d'intensité énergétique	TEP/KTonne	0,20	0,18	0,20
GESTION DES DECHETS DE MARSAS MAROC					
	Déchets assimilés aux déchets ménagers	Tonne			6 362
	Déchets dangereux	Tonne			3 658
	Rejets d'eaux usées	Tonne			61 468
ÉNERGIE DÉCARBONÉE					
	Répartition des émissions GES par scope		0.20	0.18	
	Scope 1 - Émissions Directes	TCO2e	30.175	29.467	34.256
	Scope 2 - Émissions Indirectes	TCO2e	26.386	27.875	15 088
	Scope 3 - Autres Émissions	TCO2e			
	Répartition des émissions GES par port				
GRI 305	Port Tanger Med 1	Pourcentage	1%	1%	1%
	Port Tanger Med 2 Tanger alliance	Pourcentage	39%	40%	22%
	Port d'Al Hoceima	Pourcentage	0%	0%	0%
	Port de Nador	Pourcentage	4%	4%	5%
	Port de Casablanca Total:	Pourcentage	30%	31%	42%
	TP	Pourcentage	8%	7%	9%
	TCR	Pourcentage	11%	10%	17%
	TC3PC	Pourcentage	12%	13%	16%
	Port de Mohammédia	Pourcentage	3%	3%	3%
	Port de Jorf Lasfar	Pourcentage	4%	4%	6%
	Port de Safi	Pourcentage	3%	3%	4%
	Port d'Agadir Total	Pourcentage	11%	11%	14%
	Agadir/Marsa Maroc	Pourcentage	8%	7%	9%
	SMA	Pourcentage	4%	3%	4%
	Port de Dakhla	Pourcentage	0%	0%	0%
	Port de Laâyoune	Pourcentage	1%	1%	2%
DG	Pourcentage	2%	2%	1%	

Nature de l'indicateur	Indicateur	UNITÉ	2023	2024	2025
Scope 1 - Répartition des émissions GES par port					
	Port Tanger Med 1	Pourcentage	1%	1%	1%
	Port Tanger Med 2 Tanger alliance	Pourcentage	33%	33%	32%
	Port d'Al Hoceima	Pourcentage	0%	0%	0%
	Port de Nador	Pourcentage	5%	4%	4%
	Port de Casablanca Total:	Pourcentage	32%	31%	37%
	1/TP	Pourcentage	5%	5%	6%
	2/TCR	Pourcentage	13%	10%	15%
	3/TC3PC	Pourcentage	14%	17%	16%
	Port de Mohammédia	Pourcentage	4%	5%	3%
	Port de Jorf Lasfar	Pourcentage	3%	3%	4%
	Port de Safi	Pourcentage	3%	3%	3%
	Port d'Agadir Total:	Pourcentage	15%	14%	12%
	1/Agadir-Marsa Maroc	Pourcentage	8%	9%	9%
	2/SMA	Pourcentage	7%	5%	4%
	Port de Dakhla	Pourcentage	0%	1%	1%
	Port de Laâyoune	Pourcentage	1%	2%	2%
	DG	Pourcentage	2%	3%	1%
Scope 2 - Répartition des émissions GES par port					
GRI 305	Port Tanger Med 1	Pourcentage	2%	1%	0%
	Port Tanger Med 2 Tanger alliance	Pourcentage	47%	47%	2%
	Port d'Al Hoceima	Pourcentage	0%	0%	0%
	Port de Nador	Pourcentage	3%	4%	8%
	Port de Casablanca Total:	Pourcentage	28%	29%	55%
	1/TP	Pourcentage	10%	9%	18%
	2/TCR	Pourcentage	9%	11%	21%
	3/TC3PC	Pourcentage	9%	9%	16%
	Port de Mohammédia	Pourcentage	2%	2%	3%
	Port de Jorf Lasfar	Pourcentage	6%	6%	10%
	Port de Safi	Pourcentage	3%	3%	6%
	Port d'Agadir Total:	Pourcentage	7%	6%	14%
	1/Agadir-Marsa Maroc	Pourcentage	7%	6%	12%
	2/SMA	Pourcentage	0%	1%	2%
	Port de Dakhla	Pourcentage	0%	0%	0%
	Port de Laâyoune	Pourcentage	0%	0%	1%
	DG	Pourcentage	2%	1%	1%
	Total des émissions évitées	TCO2e	514,53	538,25	12 963 ,45
	Ratio des émissions par tonne (ou autre unité de ratio)	TCO2e / Ktonne	0,99	0,91	0,74

Tables d'indicateurs achats

Nature de l'indicateur	Indicateur	2023	2024	2025
Achats locaux				
	Part des fournisseurs locaux par activité en valeur	98%	89%	96
	Achats du domaine Equipements (fourniture et maintenance)	82%	77%	87
GRI 204-1	Achats du domaine « Frais généraux »	100%	100%	100
	Achats du domaine « Infrastructures »	100%	100%	100
	Achats du domaine « Systèmes d'information »	100%	99%	89
	Achats du domaine « Prestations intellectuelles »	100%	100%	92
Evaluation des fournisseurs selon des critères environnementaux				
GRI 308-1	Pourcentage de nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	97%	92%	90
	Le nombre de fournisseurs évalués en termes d'impacts environnementaux	229	168	227
GRI 308-2	Le nombre de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts environnementaux négatifs et significatifs, réels et potentiels.	0	4	0
	Le pourcentage de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts environnementaux négatifs et significatifs, réels et potentiels avec lesquels des améliorations ont été convenues à la suite d'une évaluation	0%	2%	0
	Le pourcentage de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts environnementaux négatifs et significatifs, réels et potentiels avec lesquels les relations ont été résiliées à la suite d'une évaluation, ainsi que les raisons de cette mesure	0%	1%	0
Evaluation des fournisseurs selon des critères sociaux				
GRI 414-1	Pourcentage de nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	96%	93%	91
	Le nombre de fournisseurs évalués en termes d'impacts sociaux	233	168	227
	Le nombre de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts sociaux négatifs et significatifs, réels et potentiels	1	2	0
GRI 414-2	Le pourcentage de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts sociaux négatifs et significatifs, réels et potentiels, avec lesquels des améliorations ont été convenues à la suite d'une évaluation	0,4%	1,2%	0
	Le pourcentage de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts sociaux négatifs et significatifs, réels et potentiels, avec lesquels les relations ont été résiliées à la suite d'une évaluation, ainsi que les raisons de cette mesure	0%	1%	0
	Pourcentage des fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux et sociaux	97%	96%	95
	Délais de paiement (jours)	37	30	29

Tables d'indicateurs relation clients

Indicateur	2023	2024	2025
Nombre des réclamations			
Nador	1	0	1
Tanger Alliance	5	10	14
Tanger Med	1	0	4
Mohammedia	1	2	11
Casablanca TP			43
Casablanca TCR	400	589	426
TC3 PC	387	290	376
Jorf Lasfar	17	10	16
Safi	26	25	54
Agadir	42	8	5
SMA	8	19	7
Laayoune	4	3	48
Dakhla	1	2	0
Délais de traitement des réclamations clients en jours			
Nador	2	0	3
Tanger Alliance	15	3.3	14
Tanger Med	1	0	2
Mohammedia	1	3	3
Casablanca TP			2,72
Casablanca TCR	4	4	3,72
TC3 PC	4	5	3,48
Jorf Lasfar	3.2	2.9	2,94
Safi	4	2	3
Agadir	4.1	7.6	1,8
SMA	4.4	1.4	3
Laayoune	1	2	2
Dakhla	1	2	0
Délais de traitement des réclamations clients en jours			
Nador	85%	85%	86%
Tanger Alliance	92%	91%	92%
Tanger Med	91%	100%	ND
Mohammedia	90%	98%	98%
Casablanca TP			94%
Casablanca TCR	87%	92%	95%
TC3PC	87%	90%	91%
Jorf Lasfar	96%	97%	97%
Safi	92%	98%	93%
Agadir	85%	96%	95%
SMA	87%	ND	91%
Laayoune	80%	85%	85%
Dakhla	95%	94%	90%

Tables d'indicateurs communautés

Indicateur	Axe	2023			2024			2025		
		Nombre d'événements /actions de sponsoring et mécénat	Nombre d'ONG	Nombre de programmes	Nombre d'événements /actions de sponsoring et mécénat	Nombre d'ONG	Nombre de programmes	Nombre d'actions	Nombre d'ONG	Nombre de programmes
GRI 203-1	Sport	7			10			8		1
	Social	4	4	2	4	4	2	9	7	7
	Environnement	2	2	1	1	1	1	2		2
	Arts vivants	3	1		4			2		
	Métier et autres	6			4			8		
Total								29	7	10



Code GRI	FR - Nom du standard	Chapitre	Sous chapitre/Engagement	Pages	Commentaire
	L'organisation et ses pratiques de reporting				
	2-1 Détails sur l'organisation	Résumé exécutif	Marsa Maroc en bref	6-9	
	2-2 Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation	Résumé exécutif	À propos de ce rapport	5	
	2-3 Période, fréquence et point de contact du reporting	Préambule	À propos de ce rapport	5	
	2-4 Reformulations d'informations	Non applicable			
	2-5 Assurance externe	Aucune			
	Activités et travailleurs				
	2-6 Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	Résumé exécutif Préambule	Marsa Maroc en bref Un modèle d'affaires créateur de valeur	6-9 17	
	2-7 Employés	Annexes	Tables d'indicateurs sociaux	73	
	2-8 Travailleurs qui ne sont pas des employés	Informations non disponibles			
	Gouvernance				
	2-9 Structure et composition de la gouvernance de gouvernance le plus élevé	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur	60-61	
	2-10 Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur	60-61	
	2-11 Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur	60-61	
		Préambule	L'étude de matérialité	19	
	2-12 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	Développer une culture commune des services portuaires	Une gouvernance RSE structurée et engagée	24	
		Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Protéger les travailleurs de nos différents sites	32	
			Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur	60	
	2-13 Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	Préambule	Une gouvernance RSE structurée et engagée	24	
		Développer une culture commune des services portuaires	Protéger les travailleurs de nos différents sites	32	
		Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur	63	
	2-14 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	Préambule	Une gouvernance RSE structurée et engagée	24	
	2-15 Conflits d'intérêts	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Ancrer une culture d'intégrité et de transparence vis-à-vis de nos parties prenantes	64	
	2-16 Communication des préoccupations majeures	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur	63	
	2-17 Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur	59	
	2-18 Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur	59	
	2-19 Politiques de rémunération	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur	60-63	
	2-20 Processus de détermination de la rémunération	Développer une culture commune des services portuaires Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Favoriser une culture de la performance au bénéfice de nos clients Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur	27-28 60-63	
	2-21 Ratio de rémunération totale annuelle	Annexes	Tables d'indicateurs sociaux	74	
	Stratégie, politiques et pratiques				
	2-22 Déclaration sur la stratégie de développement durable	Résumé exécutif	Mot du Directeur Général	4	

GRI 2 :
Informations
générales 2021

Index GRI (Suite)

Code GRI	FR - Nom du standard	Chapitre	Sous chapitre/Engagement	Pages	Commentaire	
	2-23 Engagements politiques	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Ancrer une culture d'intégrité et de transparence vis-à-vis de nos parties prenantes	64-65		
		Développer une culture commune des services portuaires	Faire grandir et engager nos fournisseurs	38-39		
	2-24 Intégration des engagements politiques	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Ancrer une culture d'intégrité et de transparence vis-à-vis de nos parties prenantes	64-65		
			S'inscrire dans une démarche de partenariat avec nos clients	70-71		
	2-25 Processus de remédiation des impacts négatifs	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Ancrer une culture d'intégrité et de transparence vis-à-vis de nos parties prenantes S'inscrire dans une démarche de partenariat avec nos clients	64-65 63-64		
	2-26 Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Ancrer une culture d'intégrité et de transparence vis-à-vis de nos parties prenantes	64		
	2-27 Conformité aux législations et aux réglementations	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Ancrer une culture d'intégrité et de transparence vis-à-vis de nos parties prenantes	64-65		
	2-28 Adhésions à des associations	Informations non disponibles				
	Engagement des parties prenantes					
	2-29 Approche de l'engagement des parties prenantes	Préambule	Le dialogue avec les parties prenantes	18		
2-30 Négociations collectives	Annexes	Tables d'indicateurs sociaux	75			
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-1 Processus pour déterminer les thèmes pertinents	Préambule	L'étude de matérialité	19		
	3-2 Liste des thèmes pertinents	Préambule	L'étude de matérialité	16		
	3-3 Gestion des thèmes pertinents	Développer une culture commune des services portuaires Optimiser l'impact de nos terminaux Conduire nos activités avec transparence et intégrité		25-71		
GRI 201 : Performance économique	201-2 Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique			informations non disponibles		
GRI 203 : Impacts économiques indirects 2016	203-1 Investissements dans les infrastructures et mécénat	Optimiser l'impact de nos terminaux Annexes	Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines Tables d'indicateurs communautés	52-57 80		
GRI 204 : Pratiques d'achats 2016	204-1 Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	Développer une culture commune des services portuaires Annexes	Faire grandir et engager nos fournisseurs Tables d'indicateurs achats	38-39 78		
GRI 205 : Lutte contre la corruption 2016	205-1 Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption			Informations non disponibles		
	205-2 Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption			Informations non disponibles		
	205-3 Cas avérés de corruption et mesures prises	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Ancrer une culture d'intégrité et de transparence vis-à-vis de nos parties prenantes	64-65		
GRI 302 : Énergie 2016	302-1 Consommation énergétique au sein de l'organisation	Optimiser l'impact de nos terminaux Annexes	Se mobiliser dans la voie de la décarbonation, de l'atténuation du changement climatique et de la préservation des littoraux Tables d'indicateurs environnementaux	37 70		
		Optimiser l'impact de nos terminaux Annexes	Se mobiliser dans la voie de la décarbonation, de l'atténuation du changement climatique et de la préservation des littoraux Tables d'indicateurs environnementaux	37 70		
	302-4 Réduction de la consommation énergétique	Annexes	Se mobiliser dans la voie de la décarbonation, de l'atténuation du changement climatique et de la préservation des littoraux Tables d'indicateurs environnementaux	37 70		
GRI 305 : Émissions 2016	305-1 Émissions directes de GES (champ d'application 1)	Annexes	Tables d'indicateurs environnementaux	77		
	305-2 Émissions indirectes de GES (champ d'application 2)	Annexes	Tables d'indicateurs environnementaux	77		
	305-4 Intensité des émissions de GES environnementaux	Annexes	Tables d'indicateurs environnementaux	77		
GRI 308 : Évaluation environnementale des fournisseurs 2016	308-1 Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	Développer une culture commune des services portuaires Annexes	Faire grandir et engager nos fournisseurs Tables d'indicateurs achats	38 78		
	308-2 Impacts environnementaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Annexes	Tables d'indicateurs achats	78		

Index GRI (Suite)

	FR - Nom du standard	Chapitre	Sous chapitre/Engagement	Pages	Commentaire
GRI 401 : Emploi 2016	401-3 Congé parental	Annexes	Tables d'indicateurs sociaux	76	
GRI 403 : Santé et sécurité au travail 2018	403-1 Système de management de la santé et de la sécurité au travail	Développer une culture commune des services portuaires	Protéger les travailleurs de nos différents sites	32-35	
	403-2 Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirable	Développer une culture commune des services portuaires	Protéger les travailleurs de nos différents sites	32-35	
	403-3 Services de santé au travail	Développer une culture commune des services portuaires	Protéger les travailleurs de nos différents sites	32-35	
	403-4 Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	Développer une culture commune des services portuaires	Protéger les travailleurs de nos différents sites	32-35	
	403-5 Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	Développer une culture commune des services portuaires	Protéger les travailleurs de nos différents sites	32-35	
	403-6 Promotion de la santé des travailleurs	Développer une culture commune des services portuaires	Protéger les travailleurs de nos différents sites	32-35	
	403-7 Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	Développer une culture commune des services portuaires	Protéger les travailleurs de nos différents sites	32-35	
	403-8 Travailleurs couverts par un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Développer une culture commune des services portuaires Annexes	Protéger les travailleurs de nos différents sites Tables d'indicateurs sociaux	35	
	403-9 Accidents du travail	Développer une culture commune des services portuaires Annexes	Protéger les travailleurs de nos différents sites Tables d'indicateurs sociaux	35 76	Informations relatives aux sous-traitants non disponibles
		403-10 Maladies professionnelles	Annexes	Tables d'indicateurs sociaux	69
GRI 404 : Formation et éducation 2016	404-1 Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	Développer une culture commune des services portuaires Annexes	Valoriser les compétences et les trajectoires de carrière de nos collaborateurs Tables d'indicateurs sociaux	30 76	
	404-2 Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	Développer une culture commune des services portuaires	Valoriser les compétences et les trajectoires de carrière de nos collaborateurs	29-31	
	404-3 Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	Développer une culture commune des services portuaires Annexes	Favoriser une culture de la performance au bénéfice de nos clients Tables d'indicateurs sociaux	27 75	
GRI 405 : Diversité et égalité des chances 2016	405-1 Diversité des organes de gouvernance et des employés	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœurs	60-61	Information partielle en relation avec l'engagement
		Développer une culture commune des services portuaires Annexes	Promouvoir le principe d'égalité professionnelle entre hommes et femmes Tables d'indicateurs sociaux	36-37 74	
GRI 413 : Communautés locales 2016	413-1 Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement	Optimiser l'impact de nos terminaux	Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines	52-57	
GRI 414 : Évaluation sociale des fournisseurs 2016	414-1 Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	Développer une culture commune des services portuaires Annexes	Faire grandir et engager nos fournisseurs Tables d'indicateurs achats	33-34 71	
	414-2 Impacts sociaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Annexes	Tables d'indicateurs achats	34 71	
GRI 418 : Confidentialité des données des clients 2016	418-1 Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Ancrer une culture d'intégrité et de transparence vis-à-vis de nos parties prenantes	59-60	

Tables de correspondance AMMC

Informations extraites de la circulaire AMMC n° 3/19 du 20 février 2020 relative aux opérations et informations financières

Informations requises	Chapitre du rapport ESG	Partie du rapport ESG	Pages
I. ELEMENTS GENERAUX			
Décrire le profil de la société et son groupe, sa stratégie en matière de responsabilité sociétale et environnementale, ainsi que les référentiels adoptés pour l'élaboration du rapport, le cas échéant.	Résumé exécutif	À propos de ce rapport	5
		Marsa Maroc en bref	6-9
		La durabilité, l'un des piliers de notre nouvelle stratégie	16
	Préambule	Notre modèle d'affaires créateur de valeur	17
		L'étude de matérialité	19
		Notre démarche RSE	21
Décrire le périmètre du reporting ESG et les entités du groupe pour lesquelles les informations sont fournies, en justifiant, le cas échéant, les écarts avec le périmètre de consolidation de l'émetteur.	Résumé exécutif	À propos de ce rapport	5
Insérer une analyse de matérialité des différents aspects ESG. Cette partie devrait expliquer l'analyse sous-tendant le choix de l'émetteur par rapport aux axes ESG considérés comme pertinents et présentés dans le rapport ESG. Présenter, le cas échéant, les seuils de matérialité adoptés.	Préambule	L'étude de matérialité	19
Insertion d'une note méthodologique décrivant le processus d'identification de collecte de traitement et de compilation d'informations extra financière ainsi que les limites attachées à cette méthodologie. Les indicateurs quantitatifs ainsi que les méthodes de calculs retenues doivent être clairement définis et précisés.	Résumé exécutif	À propos de ce rapport	5
Insérer, le cas échéant, l'attestation du vérificateur externe qui a revu les informations ESG contenues dans le rapport.	Absence de vérification externe		
Insérer, le cas échéant, des explications relatives aux parties du référentiel qui ne sont pas adoptées par l'émetteur (Complain or explain)			
II. ELEMENTS SPECIFIQUES			
1. Informations environnementales			
Présenter l'ensemble des activités ayant un impact sur l'environnement (telles les activités polluantes)	Optimiser l'impact de nos terminaux	Se mobiliser dans la voie de la décarbonation, de l'atténuation du changement climatique et de la préservation des littoraux	41-49
Décrire la politique de l'émetteur en matière d'environnement, notamment les mesures prises pour limiter les impacts environnementaux de ses activités et les normes et objectifs fixés en la matière	Optimiser l'impact de nos terminaux	Se mobiliser dans la voie de la décarbonation, de l'atténuation du changement climatique et de la préservation des littoraux	42
Décrire tout litige ou poursuite, relatifs des problématiques d'ordre environnemental, dont l'émetteur fait l'objet	Optimiser l'impact de nos terminaux	Se mobiliser dans la voie de la décarbonation, de l'atténuation du changement climatique et de la préservation des littoraux	43-49
Indication des actions et mesures mises en place pour évaluer et minimiser les impacts environnementaux de l'activité	Optimiser l'impact de nos terminaux	Se mobiliser dans la voie de la décarbonation, de l'atténuation du changement climatique et de la préservation des littoraux	37
Indication sur les mesures de gestion et d'élimination des déchets	Optimiser l'impact de nos terminaux	Se mobiliser dans la voie de la décarbonation, de l'atténuation du changement climatique et de la préservation des littoraux	46
Indication sur les consommations d'eau, d'énergie et de matière premières ainsi que les mesures mises en place pour l'optimisation de ces consommations	Optimiser l'impact de nos terminaux Annexes	Se mobiliser dans la voie de la décarbonation, de l'atténuation du changement climatique et de la préservation des littoraux Tables d'indicateurs environnementaux	48 77
2 Informations sociales.			
Préciser les grandes lignes de la politique de gestion des ressources humaines, notamment en matière de :			

Tables de correspondance AMMC

Recrutement	Développer une culture commune des services portuaires	Favoriser une culture de la performance au bénéfice de nos clients	27-28
Rémunération	Développer une culture commune des services portuaires	Favoriser une culture de la performance au bénéfice de nos clients	27-28
Gestion des carrières	Développer une culture commune des services portuaires	Valoriser les compétences et les trajectoires de carrière de nos collaborateurs	29-31
Formation (y compris le nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation pendant la période par rapport à l'effectif global, ainsi que le budget de formation de la période par rapport à la masse salariale globale)	Développer une culture commune des services portuaires Annexes	Valoriser les compétences et les trajectoires de carrière de nos collaborateurs Tables d'indicateurs sociaux	29-31
Mesures mises en place pour l'emploi et l'insertion des personnes handicapées	Développer une culture commune des services portuaires	Nos collaborateurs	26
Mesures mises pour l'égalité entre les femmes et les hommes	Développer une culture commune des services portuaires	Promouvoir le principe d'égalité professionnelle entre hommes et femmes	32
Fournir l'effectif de l'émetteur sur les trois derniers exercices, en indiquant :			
La répartition par branche d'activité	Annexes	Tables d'indicateurs sociaux	74
La répartition par nature de contrat de travail (CDI, CDD, Interim...)	Annexes	Tables d'indicateurs sociaux	73
La répartition par catégorie (direction, cadre, employés.), déclinée par genre	Annexes	Tables d'indicateurs sociaux	74
La répartition globale par genre	Annexes	Tables d'indicateurs sociaux	73
La répartition par ancienneté	Annexes	Tables d'indicateurs sociaux	74
Indication de tout schéma d'intéressement et de participation du personnel en précisant la date, la nature, les principales modalités de ces contrats ainsi que les sommes affectées à ce titre pour chacune des trois dernières années	Non applicable		
Fournir les indicateurs suivant sur les trois derniers exercices :			
Nombre de représentants du personnel	Annexes	Tables d'indicateurs sociaux	75
Nombre de jours de grève par exercice	Annexes	Tables d'indicateurs sociaux	75
Nombre d'accidents de travail par exercice	Annexes	Tables d'indicateurs sociaux	76
Nombre de licenciements par exercice (par catégorie)	Annexes	Tables d'indicateurs sociaux	74
Nombre de démissions par exercice (par catégorie)	Annexes	Tables d'indicateurs sociaux	74
Nombre de recrutements par exercice (par catégorie)	Annexes	Tables d'indicateurs sociaux	74
Nombre et nature des litiges sociaux (collectifs ou individuels) par exercice	Annexes	Tables d'indicateurs sociaux	75
3. Gouvernance			
Composition de l'organe de gouvernance			
Membres exécutifs et non exécutifs	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur	60
Membres indépendants	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur	60-61
Critères retenus pour la qualification d'administrateurs indépendants	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur	63
Dates de nomination des membres de l'organe de gouvernance et date d'expiration de leur mandat	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur	61
Fonctions au sein de l'instance de gouvernance, représentation des parties prenantes	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur	61
La parité, et les règles suivies en la matière	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur	60-61

Tables de correspondance AMMC

Nombre de mandats par administrateur	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur	61
Existence des comités spécialisés et leurs compositions respectives	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur	62-63
Assiduités aux séances du conseil (nombre de réunions du conseil durant la période, taux de présence effective de chaque administrateur)	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur	61
Rémunération des administrateurs	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur	60
Rémunération des dirigeants (enveloppe globale, stock-option par dirigeant, avantage en nature)	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur	63
Relation avec les actionnaires : Informations communiquées aux actionnaires	Préambule Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Le dialogue avec les parties prenantes Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur	18 59-63
Processus d'évaluation de la performance de l'instance de gouvernance par rapport aux thèmes économiques, environnementaux et sociaux	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Moderniser nos pratiques de gouvernance et inscrire la RSE en leur cœur	59
Ethique, déontologie et prévention de la corruption			
Actions engagées pour prévenir la corruption	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Ancrer une culture d'intégrité et de transparence vis-à-vis de nos parties prenantes	64-65
Mesures prises en réponse à des incidents de corruption	Conduire nos activités avec transparence et intégrité	Ancrer une culture d'intégrité et de transparence vis-à-vis de nos parties prenantes	64-65
4. Informations sur les parties prenantes			
Impact économique et social de l'activité de la société sur la populations riveraines ou locales et développement régional : création d'emplois, investissement dans les domaines de la santé, de la culture, l'éducation	Optimiser l'impact de nos terminaux	Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines	52-57
Impact des investissements en matière d'infrastructures et de services publics	Optimiser l'impact de nos terminaux	Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines	52-57
Actions correctives mises en place au sein des activités comprenant des impacts négatifs significatifs potentiels ou avérés sur les communautés locales			Informations non disponibles
Conditions de dialogue avec les parties prenantes	Préambule	Le dialogue avec les parties prenantes	18
Politiques et critères de sélection des parties prenantes (clients, fournisseurs, partenaires...)	Développer une culture commune des services portuaires	Faire grandir et engager nos fournisseurs	33-34
5. Autres			
Les objectifs et les engagements de l'émetteur en matière de démarche RSE	Préambule	Notre démarche RSE	18
Les réalisations en la matière sur les trois derniers exercices	L'ensemble du rapport		

Tableau récapitulatif des certifications obtenues par Marsa Maroc

Entité	Volet	Certification	Objectif	Date de mise en place	Durée	Date du dernier audit	Décision du dernier audit	"Date prévisionnelle du prochain audit"	Commentaires
DEPT	Qualité	ISO 9001: 2015	Améliorer la satisfaction des clients en assurant la conformité des produits et services fournis avec les exigences et attentes des clients.	juin-11	3 ans	oct.-25	Conforme	oct.-26	Audit de surveillance - Suivi 2
	Environnement	ISO 14001: 2015	Améliorer les performances environnementales en répondant aux exigences légales, en minimisant les impacts environnementaux négatifs et en optimisant l'utilisation des ressources.	juil.-05	3 ans	oct.-25	Conforme	oct.-26	Audit de surveillance - Suivi 2
	Santé & Sécurité au Travail	ISO 45001: 2018	Améliorer la sécurité et protéger la santé des employés et autres parties prenantes.	juil.-05	3 ans	oct.-25	Conforme	oct.-26	Audit de surveillance - Suivi 2
	Energie	ISO 50001: 2018	Améliorer les performances énergétiques, à utiliser l'énergie de manière plus efficace et à réduire les coûts énergétiques, tout en minimisant l'impact environnemental.	Octobre 2025	3 ans	oct.-25	Conforme	oct.-26	Audit de surveillance - Suivi 1
Tanger alliance	Qualité	ISO 9001: 2015	Améliorer la satisfaction des clients en assurant la conformité des produits et services fournis avec les exigences et attentes des clients.	août-22	3 ans	juin-25	Conforme	juin-26	"Prochain audit : Audit de surveillance - Suivi 1 2026"
	Environnement	ISO 14001: 2015	Améliorer les performances environnementales en répondant aux exigences légales, en minimisant les impacts environnementaux négatifs et en optimisant l'utilisation des ressources.	août-22	3 ans	juin-25	Conforme	juin-26	"Prochain audit : Audit de surveillance - Suivi 1 2026"
	Santé & Sécurité au Travail	ISO 45001: 2018	Améliorer la sécurité et protéger la santé des employés et autres parties prenantes.	août-22	3 ans	juin-25	Conforme	juin-26	"Prochain audit : Audit de surveillance - Suivi 1 2026"
	Energie	ISO 50001: 2018	Améliorer les performances énergétiques, à utiliser l'énergie de manière plus efficace et à réduire les coûts énergétiques, tout en minimisant l'impact environnemental.	En cours	3 ans	En cours	Conforme	En cours	Audit de certification
DEPN	Qualité	ISO 9001: 2015	Améliorer la satisfaction des clients en assurant la conformité des produits et services fournis avec les exigences et attentes des clients.	mai-15	3 ans	mai-25	Conforme	Mai 2026	Audit de surveillance - Suivi 1
	Environnement	ISO 14001: 2015	Améliorer les performances environnementales en répondant aux exigences légales, en minimisant les impacts environnementaux négatifs et en optimisant l'utilisation des ressources.	janv.-16	3 ans	mai-25	Conforme	Mai 2026	Audit de surveillance - Suivi 1
	Santé & Sécurité au Travail	ISO 45001: 2018	Améliorer la sécurité et protéger la santé des employés et autres parties prenantes.	Décembre 2016	3 ans	mai-25	Conforme	Mai 2026	Audit de surveillance - Suivi 1
	Energie	ISO 50001: 2018	Améliorer les performances énergétiques, à utiliser l'énergie de manière plus efficace et à réduire les coûts énergétiques, tout en minimisant l'impact environnemental.	juin-25	3 ans	mai-25	Conforme	Mai 2026	Audit de surveillance - Suivi 1
DEPM	Qualité	ISO 9001: 2015	Améliorer la satisfaction des clients en assurant la conformité des produits et services fournis avec les exigences et attentes des clients.	févr.-14	3 ans	mars-25	Conforme	Mars 2026	Audit de certification
	Environnement	ISO 14001: 2015	Améliorer les performances environnementales en répondant aux exigences légales, en minimisant les impacts environnementaux négatifs et en optimisant l'utilisation des ressources.	nov.-14	3 ans	mars-25	Conforme	Mars 2026	Audit de certification
	Santé & Sécurité au Travail	ISO 45001: 2018	Améliorer la sécurité et protéger la santé des employés et autres parties prenantes.	" 26/09/2017 "	3 ans	mars-25	Conforme	Mars 2026	Audit de certification
	Energie	ISO 50001: 2018	Améliorer les performances énergétiques, à utiliser l'énergie de manière plus efficace et à réduire les coûts énergétiques, tout en minimisant l'impact environnemental.	En cours	3 ans	mars-25	Conforme	Mars 2026	Audit de certification
"DEPC-TP"	Qualité	ISO 9001: 2015	Améliorer la satisfaction des clients en assurant la conformité des produits et services fournis avec les exigences et attentes des clients.	août-13	3 ans	avr.-25	Conforme	Mai 2026	Audit de surveillance - Suivi 1
	Environnement	ISO 14001: 2015	Améliorer les performances environnementales en répondant aux exigences légales, en minimisant les impacts environnementaux négatifs et en optimisant l'utilisation des ressources.	nov.-14	3 ans	avr.-25	Conforme	Mai 2026	Audit de surveillance - Suivi 1
	Santé & Sécurité au Travail	ISO 45001: 2018	Améliorer la sécurité et protéger la santé des employés et autres parties prenantes.	juil.-05	3 ans	avr.-25	Conforme	Mai 2026	Audit de surveillance - Suivi 1
	Energie	ISO 50001: 2018	Améliorer les performances énergétiques, à utiliser l'énergie de manière plus efficace et à réduire les coûts énergétiques, tout en minimisant l'impact environnemental.	En cours	3 ans	avr.-25	Conforme	Mai 2026	Audit de surveillance - Suivi 1
"DEPC-TCR"	Qualité	ISO 9001: 2015	Améliorer la satisfaction des clients en assurant la conformité des produits et services fournis avec les exigences et attentes des clients.	août-13	3 ans	déc.-25	Conforme	déc.-26	Audit de certification
	Environnement	ISO 14001: 2015	Améliorer les performances environnementales en répondant aux exigences légales, en minimisant les impacts environnementaux négatifs et en optimisant l'utilisation des ressources.	nov.-14	3 ans	déc.-25	Conforme	déc.-26	Audit de certification
	Santé & Sécurité au Travail	ISO 45001: 2018	Améliorer la sécurité et protéger la santé des employés et autres parties prenantes.	juil.-05	3 ans	déc.-25	Conforme	déc.-26	Audit de certification
	Energie	ISO 50001: 2018	Améliorer les performances énergétiques, à utiliser l'énergie de manière plus efficace et à réduire les coûts énergétiques, tout en minimisant l'impact environnemental.	déc.-24	3 ans	déc.-25	Conforme	déc.-26	Audit de surveillance - Suivi 2

TC3PC	Qualité	ISO 9001: 2015	Améliorer la satisfaction des clients en assurant la conformité des produits et services fournis avec les exigences et attentes des clients.	avr.-19	3 ans	févr.-25	Conforme	févr.-26	Audit de surveillance - Suivi 1
	Environnement	ISO 14001: 2015	Améliorer les performances environnementales en répondant aux exigences légales, en minimisant les impacts environnementaux négatifs et en optimisant l'utilisation des ressources.	avr.-19	3 ans	févr.-25	Conforme	févr.-26	Audit de surveillance - Suivi 1
	Santé & Sécurité au Travail	ISO 45001: 2018	Améliorer la sécurité et protéger la santé des employés et autres parties prenantes.	avr.-19	3 ans	févr.-25	Conforme	févr.-26	Audit de surveillance - Suivi 1
	Energie	ISO 50001: 2018	Améliorer les performances énergétiques, à utiliser l'énergie de manière plus efficace et à réduire les coûts énergétiques, tout en minimisant l'impact environnemental.	févr.-25	3 ans	févr.-25	Conforme	févr.-26	Audit de surveillance - Suivi 1
DEPJL	Qualité	ISO 9001: 2015	Améliorer la satisfaction des clients en assurant la conformité des produits et services fournis avec les exigences et attentes des clients.	déc.-13	3 ans	déc.-25	Conforme	févr.-26	Audit de certification
	Environnement	ISO 14001: 2015	Améliorer les performances environnementales en répondant aux exigences légales, en minimisant les impacts environnementaux négatifs et en optimisant l'utilisation des ressources.	juil.-05	3 ans	déc.-25	Conforme	déc.-26	Audit de certification
	Santé & Sécurité au Travail	ISO 45001: 2018	Améliorer la sécurité et protéger la santé des employés et autres parties prenantes.	juil.-05	3 ans	déc.-25	Conforme	déc.-26	Audit de certification
	Energie	ISO 50001: 2018	Améliorer les performances énergétiques, à utiliser l'énergie de manière plus efficace et à réduire les coûts énergétiques, tout en minimisant l'impact environnemental.	déc.-24	3 ans	déc.-25	Conforme	déc.-26	Audit de surveillance - Suivi 2
DEPS	Qualité	ISO 9001: 2015	Améliorer la satisfaction des clients en assurant la conformité des produits et services fournis avec les exigences et attentes des clients.	déc.-13	3 ans	févr.-26	Conforme	févr.-27	Audit de surveillance - Suivi 1
	Environnement	ISO 14001: 2015	Améliorer les performances environnementales en répondant aux exigences légales, en minimisant les impacts environnementaux négatifs et en optimisant l'utilisation des ressources.	juin-15	3 ans	févr.-26	Conforme	févr.-27	Audit de surveillance - Suivi 1
	Santé & Sécurité au Travail	ISO 45001: 2018	Améliorer la sécurité et protéger la santé des employés et autres parties prenantes.	juil.-14	3 ans	févr.-26	Conforme	févr.-27	Audit de surveillance - Suivi 1
	Energie	ISO 50001: 2018	Améliorer les performances énergétiques, à utiliser l'énergie de manière plus efficace et à réduire les coûts énergétiques, tout en minimisant l'impact environnemental.	mars-25	3 ans	févr.-26	Conforme	févr.-27	Audit de surveillance - Suivi 2
DEPA	Qualité	ISO 9001: 2015	Améliorer la satisfaction des clients en assurant la conformité des produits et services fournis avec les exigences et attentes des clients.	nov.-14	3 ans	déc.-25	Conforme	déc.-26	Audit de surveillance - Suivi 1
	Environnement	ISO 14001: 2015	Améliorer les performances environnementales en répondant aux exigences légales, en minimisant les impacts environnementaux négatifs et en optimisant l'utilisation des ressources.	nov.-15	3 ans	déc.-25	Conforme	déc.-26	Audit de surveillance - Suivi 1
	Santé & Sécurité au Travail	ISO 45001: 2018	Améliorer la sécurité et protéger la santé des employés et autres parties prenantes.	nov.-15	3 ans	déc.-25	Conforme	déc.-26	Audit de surveillance - Suivi 1
	Energie	ISO 50001: 2018	Améliorer les performances énergétiques, à utiliser l'énergie de manière plus efficace et à réduire les coûts énergétiques, tout en minimisant l'impact environnemental.	juin-25	3 ans	juin-25	Conforme	juin-26	Audit de surveillance - Suivi 1
SMA	Qualité	ISO 9001: 2015	Améliorer la satisfaction des clients en assurant la conformité des produits et services fournis avec les exigences et attentes des clients.	avr.-18	3 ans	déc.-25	Conforme	déc.-26	Audit de surveillance - Suivi 1
	Environnement	ISO 14001: 2015	Améliorer les performances environnementales en répondant aux exigences légales, en minimisant les impacts environnementaux négatifs et en optimisant l'utilisation des ressources.	avr.-18	3 ans	déc.-25	Conforme	déc.-26	Audit de surveillance - Suivi 1
	Santé & Sécurité au Travail	ISO 45001: 2018	Améliorer la sécurité et protéger la santé des employés et autres parties prenantes.	avr.-18	3 ans	déc.-25	Conforme	déc.-26	Audit de surveillance - Suivi 1
	Energie	ISO 50001: 2018	Améliorer les performances énergétiques, à utiliser l'énergie de manière plus efficace et à réduire les coûts énergétiques, tout en minimisant l'impact environnemental.	juin-25	3 ans	juin-25	Conforme	Juin 2026	Audit de surveillance - Suivi 1
DEPL	Qualité	ISO 9001: 2015	Améliorer la satisfaction des clients en assurant la conformité des produits et services fournis avec les exigences et attentes des clients.	nov.-14	3 ans	sept.-25	Conforme	sept.-26	Audit de surveillance - Suivi 1
	Environnement	ISO 14001: 2015	Améliorer les performances environnementales en répondant aux exigences légales, en minimisant les impacts environnementaux négatifs et en optimisant l'utilisation des ressources.	nov.-15	3 ans	sept.-25	Conforme	sept.-26	Audit de surveillance - Suivi 1
	Santé & Sécurité au Travail	ISO 45001: 2018	Améliorer la sécurité et protéger la santé des employés et autres parties prenantes.	déc.-15	3 ans	sept.-25	Conforme	sept.-26	Audit de surveillance - Suivi 1
	Energie	ISO 50001: 2018	Améliorer les performances énergétiques, à utiliser l'énergie de manière plus efficace et à réduire les coûts énergétiques, tout en minimisant l'impact environnemental.	sept.-25	3 ans	sept.-25	Conforme	sept.-26	Audit de surveillance - Suivi 1
DEPD	Qualité	ISO 9001: 2015	Améliorer la satisfaction des clients en assurant la conformité des produits et services fournis avec les exigences et attentes des clients.	nov.-14	3 ans	sept.-25	Conforme	sept.-26	Audit de surveillance - Suivi 1
	Environnement	ISO 14001: 2015	Améliorer les performances environnementales en répondant aux exigences légales, en minimisant les impacts environnementaux négatifs et en optimisant l'utilisation des ressources.	nov.-15	3 ans	sept.-25	Conforme	sept.-26	Audit de surveillance - Suivi 1
	Santé & Sécurité au Travail	ISO 45001: 2018	Améliorer la sécurité et protéger la santé des employés et autres parties prenantes.	déc.-15	3 ans	sept.-25	Conforme	sept.-26	Audit de surveillance - Suivi 1
	Energie	ISO 50001: 2018	Améliorer les performances énergétiques, à utiliser l'énergie de manière plus efficace et à réduire les coûts énergétiques, tout en minimisant l'impact environnemental.	sept.-25	3 ans	sept.-25	Conforme	sept.-26	Audit de surveillance - Suivi 1

Sigles et abréviations

Abréviation	Signification complète
AIS	Automatic Identification System
AMMC	Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
ANP	Agence Nationale des Ports
BLC	Bon de Livraison Conteneur
BU	Business Unit
CA	Conseil d'administration
CAR	Comité Audit et Risques
CCAGT	Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux Travaux
CHS	Comité Hygiène et Sécurité (aussi CSH)
CIMR	Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite
CMR	Caisse Marocaine des Retraites
CND	Contrôle Non-Destructif
CNRA	Caisse Nationale de Retraite et d'Assurance
CNRG	Comité Nomination, Rémunération et Gouvernance
CNSS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CSH	Comité Sécurité et Hygiène
CSI	Comité Stratégie et Investissements
DDIT	Direction Digitalisation et IT
DEPA	Direction de l'Exploitation au Port d'Agadir
DEPC-TCR	Direction de l'Exploitation au Port de Casablanca - Trafic Conteneur et Ro-Ro
DEPC-TP	Direction de l'Exploitation au Port de Casablanca - Trafic Polyvalent
DEPD	Département de l'Exploitation au Port de Dakhla
DEP JL	Direction de l'Exploitation au Port de Jorf Lasfar
DEPL	Direction de l'Exploitation au Port de Laâyoune
DEPM	Direction de l'Exploitation au Port de Mohammedia
DEPN	Direction de l'Exploitation aux Ports de Nador
DEPS	Direction de l'Exploitation au Port de Safi
EPI	Équipements de Protection Individuelle
ESG	Environnement, Social et Gouvernance
ETA	Estimated Time of Arrival (heure d'arrivée estimée)
EVP	Équivalent Vingt Pieds (conteneur)
GES	Gaz à Effet de Serre

GRI	Global Reporting Initiative
HSE	Hygiène, Sécurité et Environnement
IFACI	Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne
IMDG	International Maritime Dangerous Goods (Code)
ISPS	International Ship and Port Facility Security (Code)
IT	Information Technology (Technologies de l'Information)
KWc	Kilowatt-crête (puissance photovoltaïque)
MBA	Master of Business Administration
MODEP	Mutuelle des Œuvres de l'Entreprise Portuaire (couverture médicale)
NWM	Nador West Med
OCR	Optical Character Recognition (Reconnaissance Optique de Caractères)
ODD	Objectifs de Développement Durable (de l'ONU)
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PFSO	Port Facility Security Officer (Officier de Sécurité d'Installation Portuaire)
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMO	Project Management Office
POI	Plan d'Organisation Interne
QSSEÉ	Qualité, Sécurité, Santé, Environnement et Énergie
RCAR	Régime Collectif d'Allocation de Retraite
REC	Référentiel des Emplois et Compétences
RH	Ressources Humaines
Ro-Ro	Roll-on/Roll-off
RSE	Responsabilité Sociétale des Entreprises
SME	Système de Management de l'Environnement
SMI	Système de Management Intégré
SST	Santé et Sécurité au Travail
STCW	Standards of Training, Certification and Watchkeeping (for Seafarers)
TC3PC	Terminal à Conteneurs 3 du Port de Casablanca (filiale)
TEP	Tonne Équivalent Pétrole
TMSA	Tanger Med Special Agency
TOS	Terminal Operating System (Système de Gestion de Terminal)
TPE	Très Petites Entreprises / Tonnes Pétrole Équivalent (selon contexte)
VTT	Vélo Tout-Terrain



RAPPORT DE GESTION 2025

We lift your growth

Résumé exécutif

Faits marquants 2025	93
Principaux indicateurs 2025	95



Faits marquants 2025



Marsa Maroc et TIL, filiale du Groupe MSC, premier armateur mondial, conclut un accord de partenariat portant sur Nador West Med

Marsa Maroc et la société Terminal Investment Limited (TIL) ont signé un accord de partenariat pour l'entrée de cette dernière dans le capital de la filiale portant la concession du terminal à conteneurs Est au port Nador West Med.



Après le Terminal à Conteneurs Est, Marsa Maroc opère le Terminal Ouest de Nador West Med

Marsa Maroc et la société Nador West Med ont signé la convention de concession relative au Terminal Ouest de Nador West Med (NWM).

Marsa Maroc mobilisera, avec ses partenaires, un investissement estimé à 280 millions d'euros pour la réalisation de la première phase de ce nouveau terminal dont la mise en service est prévue à partir de 2027.

FEVRIER



Le groupement Marsa Maroc - Boluda Towage assure les activités de remorquage et d'assistance à Nador West Med

Suite à un appel d'offres international lancé par Nador West Med, le groupement constitué de Boluda Towage France, filiale du numéro 1 mondial du remorquage maritime « Boluda Corporación Marítima », et de Marsa Maroc, a été désigné attributaire de l'autorisation d'exercice des activités de remorquage et d'assistance au port Nador West Med pour une durée de 20 ans, à partir du dernier trimestre 2026.



Marsa Maroc primée lors de la 4^{ème} édition des Trophées de la Fondation Diplomatique

AVRIL

Marsa Maroc a reçu le Trophée « Industrie & Services » lors de la 4^{ème} édition des Trophées de la Fondation Diplomatique, en reconnaissance de son engagement pour la compétitivité portuaire en Afrique et la promotion de l'expertise marocaine à l'échelle continentale.

Cette distinction vient consacrer les avancées majeures réalisées par Marsa Maroc, notamment l'exportation de son savoir-faire portuaire au Bénin.



Marsa Maroc crée « Ports4Impact » pour porter son engagement RSE

Marsa Maroc a créé « Ports4Impact », une entité autonome entièrement dédiée au pilotage et à la mise en œuvre de sa politique de responsabilité sociétale. Cette initiative vient donner un nouvel élan à une dynamique déjà bien ancrée au sein de Marsa Maroc, tout en créant un cadre d'intervention plus agile et plus ouvert aux partenariats avec la société civile et les porteurs de projets.



Un plan d'investissement structurant aux ports de Casablanca et Jorf Lasfar

Dans l'objectif d'accompagner durablement la croissance du trafic portuaire et de consolider la compétitivité de ses installations au profit de la croissance de ses clients, Marsa Maroc a engagé un plan d'investissement, dont le montant s'élève à 4 milliards de Dirhams, destiné à renforcer ses capacités, moderniser ses infrastructures et élever ses standards de service avec un focus particulier sur le double pôle Casablanca-Jorf Lasfar.

MAI

JUILLET

Faits marquants 2025



Marsa Maroc et CMA CGM finalisent l'accord pour l'exploitation du Terminal à Conteneurs Ouest du port Nador West Med

Marsa Maroc et la société CMA Terminals, filiale du groupe CMA CGM, ont annoncé la signature d'un accord de partenariat pour l'entrée de cette dernière dans le capital de la filiale portant la concession du Terminal à Conteneurs Ouest du port Nador West Med.



Les terminaux à conteneurs de Marsa Maroc au port de Casablanca reçoivent de nouveaux chariots cavaliers

Dans le cadre du programme de renforcement et de modernisation de leur parc d'équipements, les terminaux à conteneurs de Marsa Maroc au port de Casablanca ont réceptionné sept chariots cavaliers de dernière génération, d'une capacité de 40 tonnes et pouvant empiler jusqu'à 4 niveaux. Ces nouveaux équipements viennent soutenir la performance opérationnelle des terminaux, optimiser les flux des conteneurs et améliorer la fiabilité ainsi que la sécurité des opérations.

La Direction de l'Audit Interne et Risques obtient la certification professionnelle IFACI

La Direction Audit Interne & Risques de Marsa Maroc a obtenu la certification professionnelle selon le Référentiel Professionnel de l'Audit Interne (RPAI) 2025, délivrée par IFACI Certification (Institut Français de l'Audit Interne et du Contrôle Interne). Cette certification constitue une reconnaissance de la qualité des travaux d'audit interne et confirme le rôle de la Direction Audit & Risques dans le renforcement du dispositif de contrôle interne et l'accompagnement de Marsa Maroc dans la réalisation de ses objectifs stratégiques.



Le port de Laâyoune renforce sa flotte de remorqueurs

Le Port de Laâyoune a renforcé sa flotte avec l'acquisition du remorqueur ASD BOUKRAA-I. Grâce à sa propulsion orientable de dernière génération, il offre une manœuvrabilité renforcée, contribuant à la sécurisation et à l'optimisation des opérations d'accostage, d'appareillage et d'assistance au large. Cette acquisition s'inscrit dans la dynamique de modernisation de la flotte et du renforcement de la performance portuaire au port de Laâyoune.



Marsa Maroc et ses partenaires signent un accord de paix sociale jusqu'en 2030

Marsa Maroc a conclu un accord social historique avec l'ensemble de ses partenaires sociaux (UMT, ODT, CDT, FDT, UGTM), marquant une avancée majeure vers un climat social stable et durable jusqu'en 2030.

Fruit d'un dialogue mené dans un esprit de transparence, d'écoute mutuelle et de responsabilité partagée, cet accord consacre une vision commune alliant pérennité des projets de la société et valorisation de son capital humain et se traduit par des mesures concrètes d'amélioration des conditions professionnelles au bénéfice de tous les collaborateurs.

Marsa Maroc et Boluda Corporacion Maritima concluent un accord portant sur une prise de participation dans Boluda Maritime Terminals (BMT)

Marsa Maroc et Boluda Corporacion Maritima ont annoncé la conclusion d'un accord portant sur l'acquisition de 45% du capital et des droits de vote de BMT pour un montant global de 80 millions d'euros.



Principaux indicateurs 2025



Le chiffre d'affaires enregistré par Marsa Maroc en 2025 s'est établi à 5 785 millions de Dirhams, en hausse de 16 %, porté par la progression des volumes traités ainsi que par l'élargissement de l'offre de services logistiques.



Marsa Maroc a enregistré une progression soutenue de son activité, avec un trafic manutentionné en hausse de 6%, atteignant 67,1 millions de tonnes, portée par la dynamique positive de l'ensemble des segments.



Le trafic des vracs liquides a maintenu sa progression en enregistrant une hausse de 5% à fin 2025.



L'Excédent Brut d'Exploitation a enregistré une augmentation de 22 %, traduisant à la fois la dynamique positive de l'activité de Marsa Maroc et les efforts continus d'amélioration de l'efficacité opérationnelle.



Le trafic conteneurisé s'est établi à 3 024 680 EVP, soutenu par l'augmentation du segment du transbordement qui a atteint 1 713 024 EVP (+3%), ainsi que par la progression du trafic domestique qui a atteint 1 311 656 EVP, en hausse de 6%.



Le trafic Ro-Ro manutentionné par Marsa Maroc en 2025 a enregistré une hausse de 42% pour s'établir à environ 181 000 unités.



Le Résultat Net Part du Groupe s'est élevé à 1 589 millions de Dirhams, en hausse de 25 %, traduisant la capacité de Marsa Maroc à convertir sa croissance en rentabilité.



Le trafic des vracs solides et marchandises diverses a atteint 22,4 millions de tonnes (+4%), tiré notamment par la hausse des volumes de charbon, de ferraille et de clinker.



Les terminaux de Marsa Maroc ont accueilli, en 2025, 7 404 escales, soit le même niveau que 2024.

A propos de Marsa Maroc

Dates clés

97

Activités et services

98



Dates clés

2006

Création de la Société D'Exploitation des Ports (SODEP), qui opère depuis 2007 sous la marque "Marsa Maroc"



2009

Obtention de la concession d'exploitation du TC4 du port de Tanger Med (concession remplacée ultérieurement par celle portant sur l'exploitation du TC3 au complexe Tanger Med)



2011

Exploitation d'un nouveau terminal polyvalent au port de Jorf Lasfar



2012

Inauguration de l'espace de stockage vertical pour voitures au port de Casablanca



2016

- Introduction de Marsa Maroc à la Bourse des Valeurs de Casablanca
- Mise en service du Terminal à Conteneurs 3 au port de Casablanca et du terminal polyvalent Quai Nord du port d'Agadir, respectivement par les filiales TC3PC et SMA



2021

- Démarrage des opérations par Tanger Alliance au Terminal à Conteneurs 3 au port de Tanger Med
- Entrée du Groupe Tanger Med dans le capital de Marsa Maroc



2022

Atteinte d'1 million d'EVP manipulés par Tanger Alliance après 12 mois d'activité



2023

Atteinte de 2,6 millions d'EVP manipulés par la société



2024

- Présence de Marsa Maroc à l'international à travers la gestion déléguée des Terminaux 1 et 5 du port de Cotonou au Bénin
- Obtention de la concession d'exploitation du Terminal à Conteneurs Est du port Nador West Med
- Changement du mode de gouvernance par l'adoption du mode moniste à Conseil d'administration et transfert du siège social
- Adoption d'une nouvelle identité visuelle



2025

- Marsa Maroc et TIL, filiale du Groupe MSC, concluent un accord de partenariat portant sur Nador West Med
- Marsa Maroc et la société Nador West Med signent la convention de concession relative au Terminal Ouest de Nador West Med
- Le groupement « Boluda Towage – Marsa Maroc » désigné pour exercer les activités de remorquage et d'assistance à Nador West Med
- Marsa Maroc crée « Ports4Impact » pour porter son engagement RSE
- Marsa Maroc et CMA CGM finalisent l'accord pour l'exploitation du Terminal à Conteneurs Ouest du port Nador West Med
- Marsa Maroc et Boluda Corporation Maritima concluent un accord portant sur une prise de participation dans Boluda Maritime Terminals



Activités & services

Marsa Maroc offre à ses clients une large gamme de services portuaires. En plus des services de manutention qui représentent son cœur de métier, Marsa Maroc propose également des services à valeur ajoutée ainsi que des solutions personnalisées.



SERVICES MARITIMES

- Remorquage
- Pilotage



SERVICES PRINCIPAUX

- Manutention à bord et à quai
- Stockage et magasinage



SERVICES CONNEXES

- Débardage
- Gerbage
- Chargement/Déchargement des camions
- Lamanage
- Avitaillement en eau et électricité
- Pesage
- Empotage/Dépotage
- SAV au terminal voiturier (stockage de longue durée, intégration des accessoires, etc.)
- Monitoring des conteneurs frigorifiques



SERVICES DIGITAUX

- Suivi de l'avancement des opérations
- Suivi de la situation des conteneurs
- Dématérialisation du bon à délivrer
- e-facturation
- e-payment
- Data à portée de main

SERVICES MARITIMES



SERVICES PRINCIPAUX



SERVICES CONNEXES



SERVICES DIGITAUX



Des **solutions logistiques personnalisées**



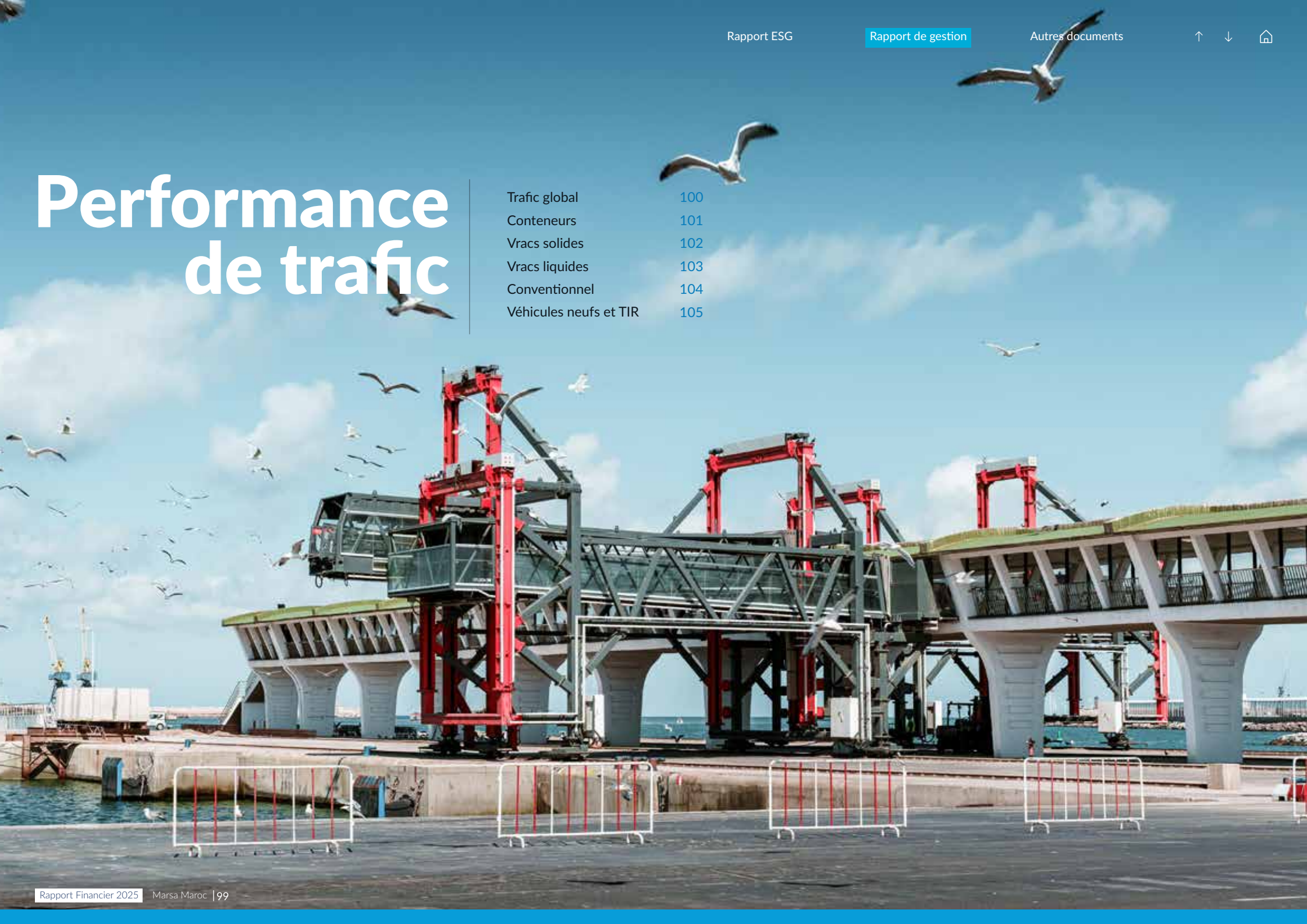
Des terminaux **certifiés aux normes Qualité, Sécurité, Environnement et Energie** les plus exigeantes et certifiés selon le code ISPS



Des **opérations 24/7**

Performance de trafic

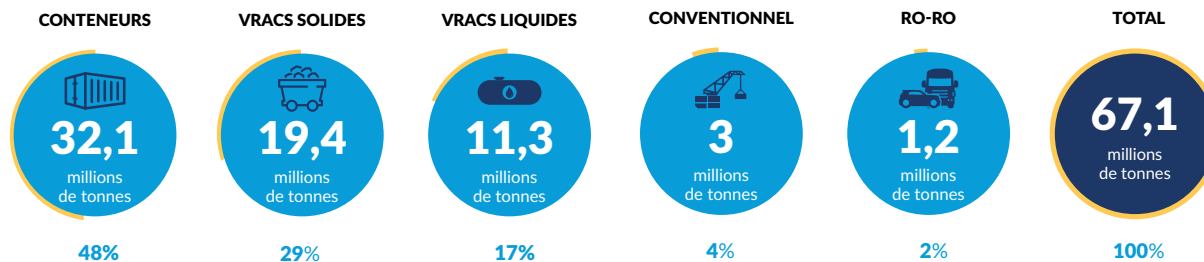
Trafic global	100
Conteneurs	101
Vracs solides	102
Vracs liquides	103
Conventionnel	104
Véhicules neufs et TIR	105



Trafic global

En 2025, Marsa Maroc a poursuivi la dynamique de croissance de ses activités, avec un trafic global ayant atteint 67,1 millions de tonnes de marchandises manutentionnées, en progression de 6 % par rapport à 2024.

Cette performance est soutenue par la bonne tenue de plusieurs segments de trafic, notamment le trafic conteneurisé qui a dépassé 3 millions d'EVP, les vracs liquides qui ont franchi 11,3 millions de tonnes et les vracs solides qui se sont établis à 19,4 millions de tonnes, confirmant la capacité de Marsa Maroc à accompagner la croissance des flux commerciaux et à consolider son positionnement d'opérateur portuaire de référence.

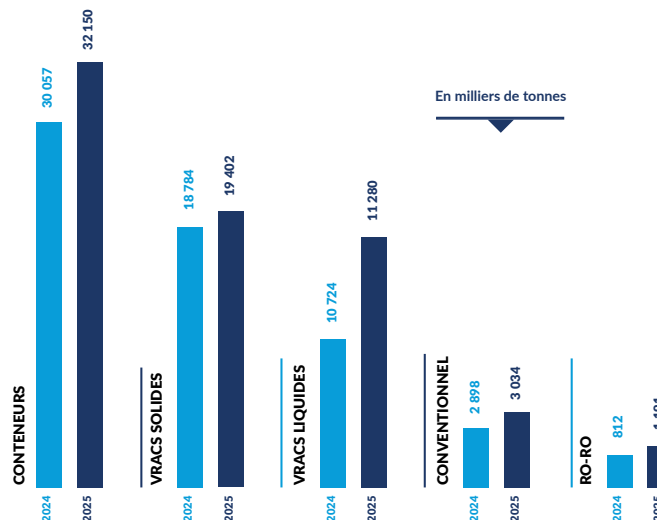


En milliers de tonnes

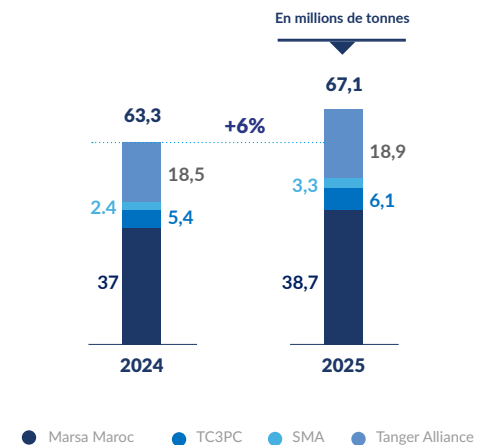
Trafic par site opérationnel

	2024	2025
Port de Tanger Med	19 082	19 465
Tanger Alliance	18 499	18 944
Terminal Vrac et Marchandises Diverses	583	521
Port de Casablanca	17 488	18 978
DEPC	12 102	12 910
TC3PC	5 386	6 068
Port de Jorf Lasfar	7 296	7 663
Port d'Agadir	6 088	6 723
DEPA	3 736	3 376
SMA	2 352	3 346
Port de Mohammedia	5 027	5 131
Port de Safi	3 972	4 216
Port de Nador	2 995	3 590
Port de Laâyoune	651	887
Port de Dakhla	677	405
TOTAL	63 276	67 058

Trafic par mode de conditionnement



Trafic par société



Conteneurs



▲ 4 %

Le trafic conteneurisé manutentionné par Marsa Maroc a poursuivi sa progression en atteignant un volume de 3 025 millions d'EVP en 2025 contre 2 899 millions d'EVP en 2024, enregistrant une hausse de +4 %.

Le trafic domestique s'est établi à 1 312 millions d'EVP, en progression de 6 % par rapport à 2024. Quant au trafic de transbordement, il a atteint 1 713 millions d'EVP, en hausse de 3 % par rapport à l'année précédente.

Faits marquants

Renforcement des capacités des terminaux à conteneurs

Lancement d'un programme d'investissement majeur visant à renforcer la capacité et la performance opérationnelle des terminaux à conteneurs au port de Casablanca, incluant l'approfondissement des quais existants, la construction de nouveaux linéaires et le réaménagement des parcs de stockage, pour une capacité additionnelle de 900 000 EVP.

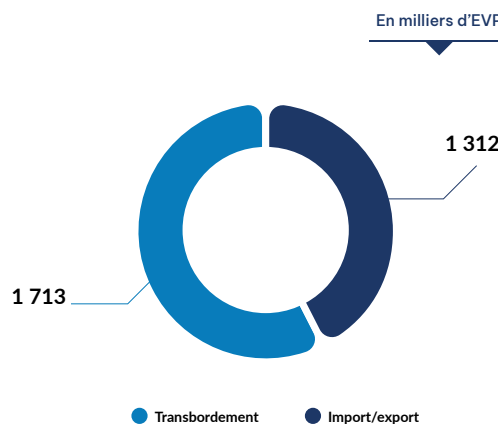
Réception de nouveaux chariots cavaliers

Renforcement et modernisation du parc d'équipements des terminaux à conteneurs au port de Casablanca, concrétisé par la réception de sept chariots cavaliers de dernière génération, d'une capacité de 40 tonnes et pouvant empiler jusqu'à quatre niveaux, contribuant à améliorer la performance opérationnelle, la fluidité des flux et la sécurité des opérations.

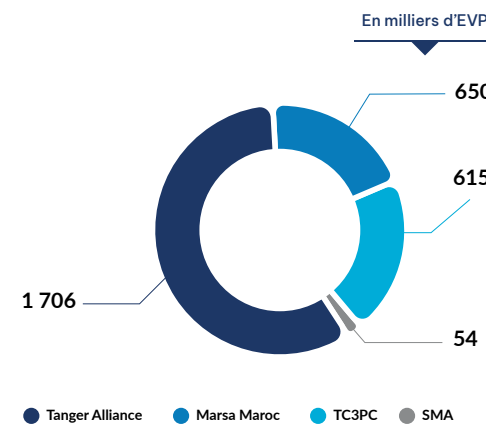
En milliers d'EVP

Evolution du trafic des conteneurs par site opérationnel			
	2024	2025	Variations % 2025/2024
Tanger Alliance	1 697	1 706	1%
TRANSBORDEMENT	1 571	1 588	1%
IMPORT/EXPORT	126	118	-7%
Port de Casablanca	1 033	1 125	9%
DEPC import/export	355	385	8%
TC3PC import/export	589	615	4%
TRANSBORDEMENT	89	125	40%
Port d'Agadir	161	190	18%
DEPA	110	136	24%
SMA	51	54	6%
Port de Nador	8	5	-43%
TOTAL	2 899	3 025	4%

Répartition du trafic conteneurisé par marché



Répartition du trafic conteneurisé par société



Vracs solides



19,4
millions de tonnes

▲ 3%

Le trafic des vracs solides traité par Marsa Maroc en 2025 a atteint un volume de 19,4 millions de tonnes contre 18,8 millions de tonnes en 2024, enregistrant ainsi une progression de +3 %.

Cette évolution est portée principalement par la hausse des trafics de charbon, de ferraille et de clinker. Les importations de charbon ont enregistré une forte progression (+33 %), marquant un retour à un niveau d'approvisionnement normal aux ports de Casablanca et de Nador.

Les importations de ferraille ont également connu une hausse (+25 %), en lien avec la dynamique soutenue du secteur du BTP, portée notamment par les programmes de logements sociaux, les grands chantiers liés à la CAN 2025, à la Coupe du Monde 2030, ainsi que par les projets d'infrastructures portuaires et aéroportuaires.

La progression du trafic de clinker (+15 %) s'explique principalement par le renforcement des flux de cabotage entre les ports d'Agadir et de Laâyoune.

Faits marquants

Renforcement de la compétitivité de l'activité vracs au port de Casablanca

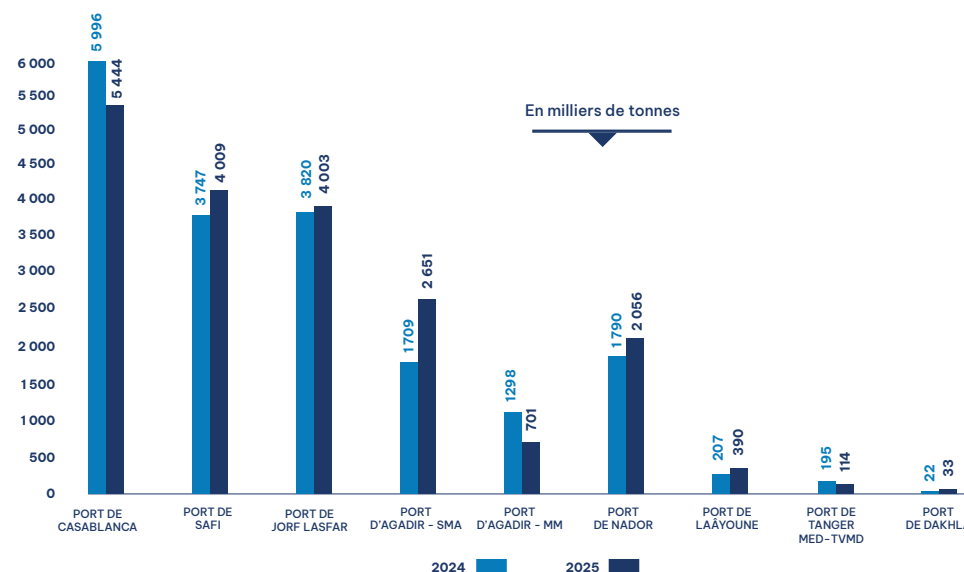
Marsa Maroc a engagé un projet structurant d'approfondissement de 530 mètres linéaires de quai au niveau du terminal polyvalent du port de Casablanca. Démarrés fin 2024, les travaux visent à permettre l'accueil de navires de plus grande capacité, à fluidifier les opérations portuaires et à réduire les délais d'attente en rade. Ce projet devrait porter la capacité de traitement du terminal à près de 10 millions de tonnes par an.

En milliers de tonnes

Evolution des principaux trafics en vracs solides

	2024	2025	Variations % 2025/2024
Aliments de bétail	2 243	2 072	-8%
Gypse	1 995	2 017	1%
Charbon	1 488	1 986	33%
Sucre brut	1 806	1 809	-
Clinker	1 542	1 767	15%
Céréales	1 874	1 551	-17%
Soufre	1 700	1 488	-12%
Ferraille	1 063	1 326	25%
Feldspath	1 000	1 181	18%
Coke de pétrole	1 098	1 097	-
Barytine	786	985	25%
Engrais	853	769	-10%
Sel	424	295	-30%
Autres	912	1 059	16%
TOTAL	18 784	19 402	3%

Evolution du trafic des vracs solides par site opérationnel



Vracs liquides



11,3
millions de tonnes

▲ 5%

Le trafic des vracs liquides traité par Marsa Maroc en 2025 a atteint un volume de 11,3 millions de tonnes contre 10,7 millions de tonnes en 2024, enregistrant ainsi une progression de +5 %.

Le trafic des hydrocarbures, représentant 87 % du trafic des vracs liquides, s'est élevé à 9,8 millions de tonnes, en hausse de +3 %, soutenu principalement par l'appréciation de la demande nationale.

La progression du trafic de bitume (+24 %) reflète la dynamique des projets d'infrastructures routières en cours dans le pays.

Faits marquants

Port de Jorf Lasfar

Le trafic des hydrocarbures a enregistré une hausse de 6%, reflétant la dynamique soutenue des importations et le rôle stratégique du port dans l'approvisionnement énergétique national.

Port de Mohammedia

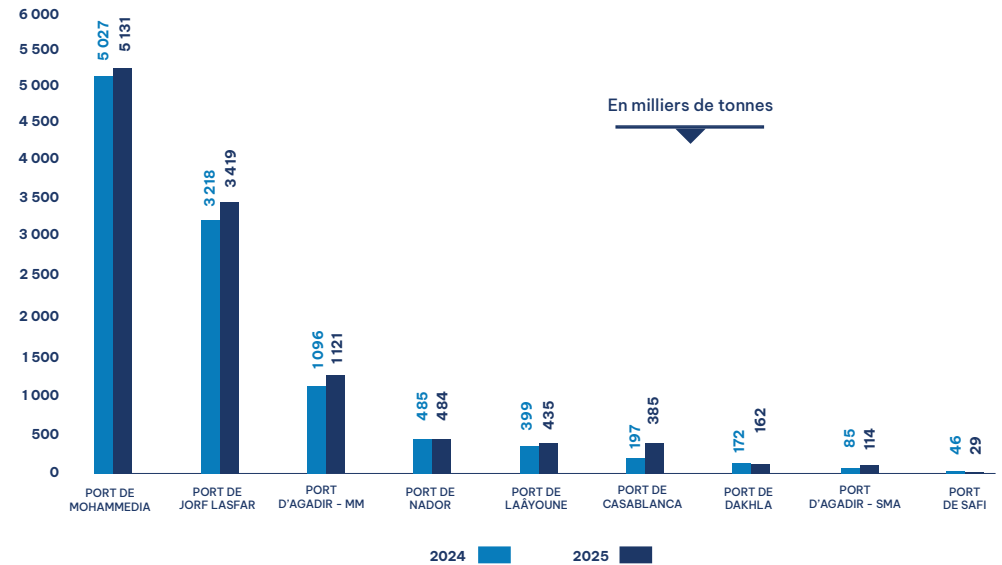
Le trafic a progressé de 2%, porté par l'augmentation des importations de gasoil, de bitume et de fuel.

En milliers de tonnes

Evolution des principaux vracs liquides

	2024	2025	Variations % 2025/2024
Hydrocarbures	9 524	9 796	3%
Bitume	468	580	24%
Autres	732	904	24%
TOTAL	10 724	11 280	5%

Evolution du trafic des vracs liquides par site opérationnel



Conventionnel



Le trafic conventionnel traité par Marsa Maroc en 2025 a dépassé 3 millions de tonnes contre 2,9 millions de tonnes en 2024, soit une progression de +5 %.

Cette évolution est portée principalement par la hausse des importations de bois et dérivés (+50 %), en lien avec la dynamique soutenue du secteur du BTP.

Les trafics de sacheries et big-bags ont également enregistré une forte progression (+47 %), tirée par la consolidation des exportations de sucre depuis le port de Casablanca.

Faits marquants

Extension des capacités du terminal polyvalent au port de Jorf Lasfar

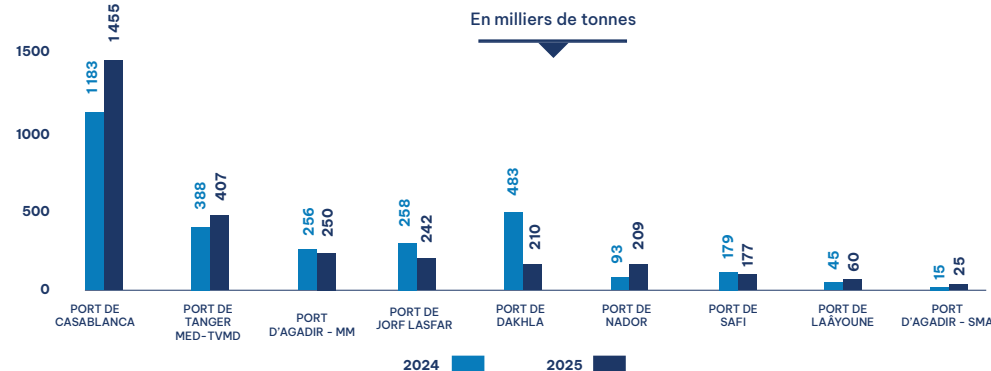
Dans un contexte de forte croissance de l'hinterland industriel, Marsa Maroc a lancé un projet d'extension du front d'accostage du terminal polyvalent du port de Jorf Lasfar, accompagné d'un programme de modernisation des équipements. Ce projet, permettra d'augmenter d'environ 50 % la capacité du terminal et de renforcer la compétitivité des opérations. À travers cette dynamique, Marsa Maroc entend consolider sa présence au port de Jorf Lasfar et accompagner le développement futur de cette plateforme industrielle stratégique.

Evolution des principaux trafics conventionnel

En milliers de tonnes

	2024	2025	Variations % 2025/2024
Produits sidérurgiques	1 380	1 403	2%
Bois et dérivés	296	444	50%
Sacheries et big-bags	222	327	47%
Produits de la pêche	492	225	-54%
Cuivre	114	123	8%
Agrumes et primeurs	122	90	-26%
Autres	273	423	55%
TOTAL	2 898	3 034	5%

Evolution du trafic conventionnel par site opérationnel



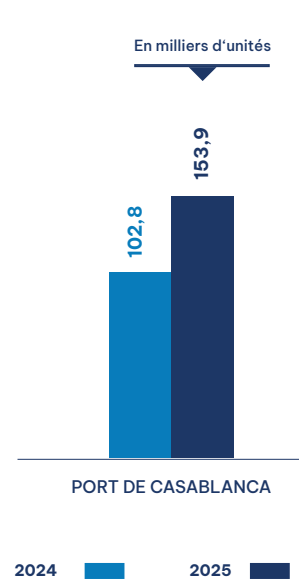
Véhicules neufs et TIR



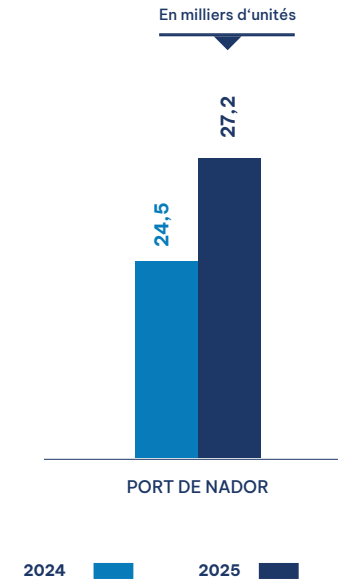
Le trafic des voitures neuves traité par Marsa Maroc au port de Casablanca a atteint 153,9 milliers d'unités en 2025, enregistrant une hausse de 50 % par rapport à 2024, portée par la dynamique du marché automobile national.

Le trafic TIR traité au port de Nador s'est, quant à lui, établi à 27,2 milliers d'unités, en progression de 2,7 milliers d'unités par rapport à l'année précédente.

Evolution du trafic des véhicules neufs



Evolution du trafic TIR



Gouvernance

Tableau de bord de l'actionnaire	107
Notre mode de gouvernance	109
Organigramme	113



Tableau de bord de l'actionnaire

Performance du titre Marsa Maroc en 2025

Porté par la solidité de ses performances financières et par une dynamique opérationnelle soutenue, le cours de l'action Marsa Maroc a enregistré une progression annuelle de 77,2 % en 2025, traduisant la confiance des investisseurs dans les perspectives de développement de la société. Cette performance surpasse largement celle du marché, l'indice MASI ayant progressé de 25 % sur la même période.

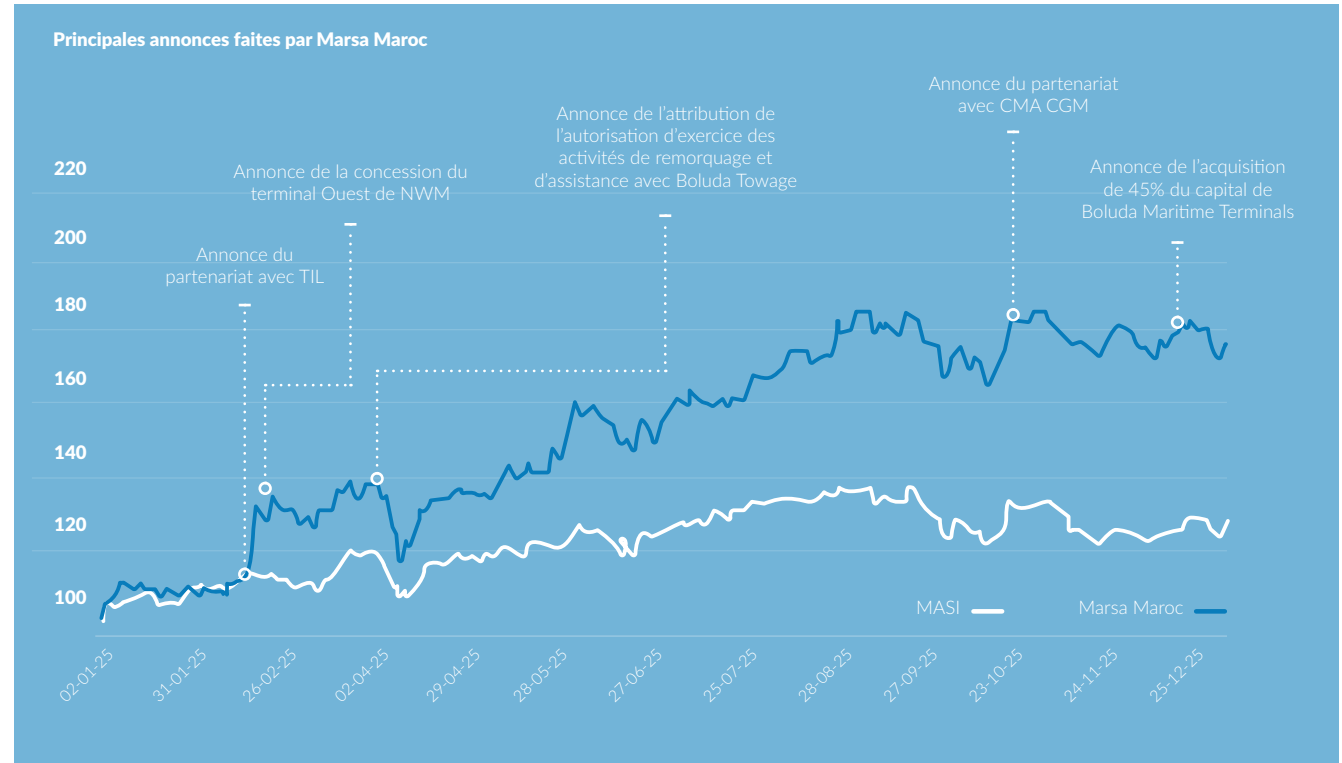
Au cours de l'exercice, le titre a évolué dans une fourchette comprise entre 560 Dirhams et 1 001 Dirhams, ce dernier niveau ayant été atteint le 4 septembre 2025. L'action a franchi le seuil de 900 Dirhams à partir du 31 juillet, niveau qu'elle a maintenu jusqu'à la fin de l'année.

Cette évolution a permis à Marsa Maroc de se hisser au 4^{ème} rang des plus fortes capitalisations de la Bourse de Casablanca, avec une capitalisation boursière avoisinant 70 milliards de Dirhams à fin décembre 2025.

Une liquidité soutenue

Le titre s'est également distingué par un niveau élevé d'échanges, se positionnant comme le 3^{ème} titre le plus actif de la Bourse de Casablanca en 2025. Cette liquidité soutenue contribue à renforcer la profondeur du marché sur la valeur et constitue un facteur clé de son attractivité auprès des investisseurs, consolidant ainsi son statut de valeur de référence sur la place financière marocaine.

Evolution du cours de Marsa Maroc comparée au MASI en 2025 (Base 100)



Dividendes et politique de distribution

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de Marsa Maroc, tenue le 25 juin 2025 au siège de la société, après examen du rapport de gestion et des rapports des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice 2024, a approuvé la distribution d'un dividende de 9,5 Dirhams par action.

Ce dividende a été mis en paiement à compter du 28 juillet 2025. Il correspond à un taux de distribution (pay-out ratio) de 74 % et représente un rendement de 1,8 %, calculé sur la base du cours de clôture de l'action au 31 décembre 2024. Sur l'ensemble de l'année 2024, la performance globale pour l'actionnaire, incluant l'évolution du cours de l'action et le dividende distribué, ressort à 50 %.

En 2025, Marsa Maroc a poursuivi une politique de rémunération attractive pour ses actionnaires, tout en maintenant un niveau d'investissement soutenu au service de ses projets de développement.

Au titre de l'exercice 2025, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée Générale la distribution d'un dividende de 11 Dirhams par action, en progression de 16 % par rapport à celui distribué au titre de l'exercice précédent. Cette évolution s'inscrit dans la dynamique d'amélioration des résultats de Marsa Maroc, avec un bénéfice par action (BPA) atteignant 21,6 Dirhams en 2025. Le taux de distribution (pay-out ratio) s'établirait ainsi à 58 %, traduisant un équilibre entre la rémunération des actionnaires et le financement des investissements et des projets de croissance.

Compte tenu de la forte appréciation du cours de l'action au cours de l'année, le rendement du dividende (dividend yield) ressortirait à 1,2 % en 2025.



Evolution du cours ajusté de Marsa Maroc en 2025 (en MAD)



Chiffres clés de l'actionnaire

	Unité	2021	2022	2023	2024	2025
Cours de clôture	Mad	279,9	216	278	536	950
Capitalisation boursière de clôture	Millions de Mad	20 543	15 853	20 404	39 340	69 726
Minimum période	Mad	207,0	198	181	270	560
Maximum période	Mad	286,0	291	280	559	1 001
Cours moyen	Mad	248,2	256	245	362	832
Performance de l'action	%	33,3%	-22,8%	28,7%	92,8%	77,2%
Rendement des fonds propres	%	28,9%	30,4%	28,6%	34,6%	34,5%
BPA	Mad	9,1	11,1	11,6	17,3	21,6
Dividende	en Mad	7,2	8	8,5	9,5	11,0
Pay out	%	110%	94%	86%	74%	58%
Dividend Yield	%	2,6%	3,7%	3,1%	1,8%	1,2%
PER	X	30,8	19,4	23,9	31,0	43,9

Notre mode de gouvernance

Dans un environnement marqué par une évolution constante, Marsa Maroc accorde une importance particulière à la mise en place d'un dispositif de gouvernance agile, efficient et aligné sur les meilleures pratiques. Ce dispositif repose sur des instances de gouvernance structurées et des processus décisionnels clairs et adaptés, permettant d'assurer un accompagnement approprié de la stratégie, des performances et de la création de valeur durable du groupe.

Dans cette dynamique, une mission d'évaluation interne des organes de gouvernance de Marsa Maroc a été réalisée courant l'année 2025, sous l'égide du Comité Nomination, Rémunération et Gouvernance. Cette évaluation avait pour objectif d'apprécier le fonctionnement, l'efficacité et la complémentarité des instances de gouvernance de Marsa Maroc, en ce compris le Conseil d'administration et les comités spécialisés, ainsi que leur adéquation au regard des enjeux stratégiques du groupe, des exigences réglementaires applicables et des bonnes pratiques de gouvernance.

La mission réalisée a ainsi permis une appréciation structurée des pratiques de gouvernance existantes au sein de la société, et ses conclusions contribueront à consolider les acquis, à identifier les axes d'amélioration et à formuler des recommandations visant à renforcer la transparence et l'efficacité du dispositif de gouvernance, en cohérence avec les orientations stratégiques et les engagements ESG de Marsa Maroc.

Par ailleurs, dans le cadre du maintien de la dynamique d'amélioration continue des pratiques de gouvernance, Marsa Maroc poursuit le déploiement de la digitalisation de ses instances de gouvernance, visant à renforcer l'accessibilité, la traçabilité et la sécurisation de l'information, tout en contribuant à une meilleure efficacité opérationnelle.

Le Conseil d'administration

Prénom & Nom	Date de début du mandat en cours	Date du 1 ^{er} mandat au sein de Marsa Maroc	Année de fin du mandat en cours	Membres du Comité Stratégie et Investissements	Membres du Comité Nomination Rémunération et Gouvernance	Membres du Comité Audit et Risques
Fouad BRINI	25/06/2024	28/07/2021	AGO 2030 qui statuera sur les comptes 2029			
Mehdi TAZI RIFFI	25/06/2024	28/07/2021	AGO 2030 qui statuera sur les comptes 2029	Président	✓	
Anouar EL JABBARI	25/06/2024	20/05/2023	AGO 2030 qui statuera sur les comptes 2029		✓	✓
Loubna GHALEB	25/06/2024	28/07/2021	AGO 2030 qui statuera sur les comptes 2029	✓		
Mustapha EL OUAFI	25/06/2024	20/06/2023	AGO 2030 qui statuera sur les comptes 2029			Président
Tanger Med Dev Log représentée par Mehdi TAZI RIFFI	25/06/2024	28/07/2021	AGO 2030 qui statuera sur les comptes 2029			
L'ANGSPE représentée par Khalid EL HATTAB	25/06/2024	ANGSPE : 18/05/2023 M. EL HATTAB : 18/05/2023	AGO 2030 qui statuera sur les comptes 2029	✓	✓	✓
RCAR représenté par Mehdi BOURISS	25/06/2024	RCAR : 12/10/2016 M. BOURISS : 19/09/2024	AGO 2030 qui statuera sur les comptes 2029	✓	Président	✓
Wafa Assurance représentée par Boubker JAI	25/06/2024	Wafa Assurance : 12/10/2016 M. JAÏ : 17/05/2023	AGO 2030 qui statuera sur les comptes 2029	✓	✓	✓
CMR représentée par Mohammed Jaber KHEMLICHI	25/06/2024	CMR représentée par M. KHEMLICHI : 12/10/2016	AGO 2030 qui statuera sur les comptes 2029	✓	✓	✓

Nomination des membres

- Le Conseil d'administration est présidé par M. Fouad BRINI.
- Les membres du Conseil d'administration, tous non-exécutifs, sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire.
- En termes de représentativité de genre au sein du Conseil d'administration, la proportion de femme représente 10%.
- Les membres du Conseil d'administration sont nommés tenant compte de leur expertise en management, stratégie et finance ainsi que de leur connaissance des secteurs portuaire et logistique, notamment, au sein d'entreprises publiques.

Missions et fonctionnement

- Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société, notamment, stratégiques, économiques et financières et veille à leur mise en œuvre. Il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle, par ses délibérations, les affaires qui la concernent.
- A la clôture de chaque exercice, le Conseil d'administration arrête les comptes annuels, les comptes consolidés et le rapport de gestion à présenter à l'Assemblée Générale, en vue de leur approbation conformément à la législation en vigueur.
- Le Conseil d'administration arrête également les comptes semestriels.
- Le Conseil d'administration est responsable de l'information destinée aux actionnaires et au public, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.
- Le Conseil d'administration traite des sujets critiques qui lui sont remontés, en s'appuyant sur les comités spécialisés. A ce titre, aucune préoccupation critique ne lui a été remontée en 2025.



L'indépendance

M. Mustapha EL OUAFI est nommé par l'Assemblée Générale en qualité d'administrateur indépendant au sein du Conseil d'administration.

A l'exception de l'administrateur indépendant, les autres administrateurs n'ont pas perçu de rémunération au titre de l'exercice 2025.

• Composition du Conseil d'administration

Prénom & Nom	Qualité
Fouad BRINI	Président
Mehdi TAZI RIFFI	Membre
Anouar EL JABBARI	Membre
Loubna GHALEB	Membre
Mustapha EL OUAFI	Membre
Tanger Med Dev Log représenté par Mehdi TAZI RIFFI	Membre
L'ANGSPE représentée par Khalid EL HATTAB	Membre
RCAR représenté par Mehdi BOURISS	Membre
Wafa Assurance représentée par Boubker JAI	Membre
CMR représentée par Mohammed Jaber KHEMLICHI	Membre

COMITES SPECIALISES

Le Conseil d'administration a institué, en son sein, trois comités spécialisés :

- Le Comité Audit et Risques ;
- Le Comité Stratégie et Investissements ;
- Le Comité Nomination, Rémunération et Gouvernance.

• Le Comité Audit et Risques (CAR)

Prénom & Nom	Fonction au sein du CAR	Fonction au sein du Conseil d'administration
Mustapha EL OUAFI	Président	Membre indépendant du Conseil d'administration
Anouar EL JABBARI	Membre	Membre du Conseil d'administration
Khalid EL HATTAB	Membre	Représentant permanent de l'ANGSPE, Membre du Conseil d'administration
Mehdi BOURISS	Membre	Représentant permanent du RCAR, Membre du Conseil d'administration
Boubker JAI	Membre	Représentant permanent de Wafa Assurance, Membre du Conseil d'administration
Mohammed Jaber KHEMLICHI	Membre	Représentant permanent de la CMR, Membre du Conseil d'administration

Nomination des membres

Les membres du CAR sont désignés par le Conseil d'administration sur avis du Comité Nomination, Rémunération et Gouvernance.

Missions et fonctionnement

Le CAR est chargé d'apprécier le dispositif de contrôle interne au sein de la société et fait réaliser, au besoin, les audits externes et évaluations nécessaires pour apprécier ce contrôle.

Le CAR examine également, la charte et le plan d'audit interne ainsi que les rapports d'audit interne et externe. Il émet un avis sur le choix des auditeurs externes, examine les principes comptables et apprécie la gestion et la maîtrise des risques.



Le CAR examine, par ailleurs, les questions relatives aux comptes et documents financiers présentant un intérêt méthodologique ou susceptibles de générer des risques.

Le CAR examine la politique de distribution des dividendes. Il émet une recommandation sur le choix des commissaires aux comptes et il est chargé du suivi du contrôle légal des comptes sociaux et des comptes consolidés.

Le CAR analyse les états financiers semestriels et annuels, avant qu'ils ne soient arrêtés par le Conseil d'administration et avant leur publication.

Le CAR est chargé du suivi de l'efficacité du système de gestion des risques liés à la société. Il assiste le Conseil d'administration lorsque celui-ci apprécie l'efficacité du système de gestion des risques et valide les plans d'actions permettant d'atténuer et de maîtriser les risques majeurs identifiés. Le Comité examine également la politique des achats de la société, avant approbation par le Conseil d'administration.

• Le Comité Stratégie et Investissements (CSI)

Prénom & Nom	Fonction au sein du CSI	Fonction au sein du Conseil d'administration
Mehdi TAZI RIFFI	Président	Membre du Conseil d'administration
Loubna GHALEB	Membre	Membre du Conseil d'administration
Khalid EL HATTAB	Membre	Représentant permanent de l'ANGSPE, Membre du Conseil d'administration
Mehdi BOURISS	Membre	Représentant permanent du RCAR, Membre du Conseil d'administration
Boubker JAI	Membre	Représentant permanent de Wafa Assurance, Membre du Conseil d'administration
Mohammed Jaber KHEMLICHI	Membre	Représentant permanent de la CMR, Membre du Conseil d'administration

Nomination des membres

Les membres du CSI sont désignés par le Conseil d'administration sur avis du Comité Nomination, Rémunération et Gouvernance.

Missions et fonctionnement

Le CSI émet un avis sur la définition et la mise en œuvre des orientations stratégiques et suit l'état d'avancement de la mise en œuvre desdites orientations.

Le Comité examine également, les projets de développement en matière de croissance interne et externe, ainsi que les propositions relatives aux opérations de financement significatives.

Le Comité examine, par ailleurs, les projets d'implantation à l'étranger et, en matière d'investissement, il donne son avis sur les programmes d'investissements pluriannuels et leurs financements et examine les budgets annuels et leurs mises à jour.

• Le Comité Nomination, Rémunération

Prénom & Nom	Fonction au sein du CNRG	Fonction au sein du Conseil d'administration
Mehdi BOURISS	Président	Représentant permanent du RCAR, Membre du Conseil d'administration
Mehdi TAZI RIFFI	Membre	Membre du Conseil d'administration
Anouar EL JABBARI	Membre	Membre du Conseil d'administration
Khalid EL HATTAB	Membre	Représentant permanent de l'ANGSPE, Membre du Conseil d'administration
Boubker JAI	Membre	Représentant permanent de Wafa Assurance, Membre du Conseil d'administration
Mohammed Jaber KHEMLICHI	Membre	Représentant permanent de la CMR, Membre du Conseil d'administration



et Gouvernance (CNRG)

Nomination des membres

Les membres du CNRG sont désignés par le Conseil d'administration, sur avis dudit Comité.

Missions et fonctionnement

Le CNRG émet un avis sur les propositions de nomination aux mandats d'administrateur ou de membre des Comités spécialisés.

Le CNRG a également pour mission d'évaluer les critères de compétence pour les administrateurs et membres des Comités spécialisés ainsi que les critères d'indépendance des Administrateurs Indépendants.

Le CNRG est, par ailleurs, chargé de l'élaboration et de la mise à jour de la procédure de nomination des Administrateurs Indépendants au sens de la loi 17-95 relatives aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée et conformément à la loi 40-22 fixant le nombre des Administrateurs Indépendants au sein des organes délibérants des entreprises publiques, ainsi que les conditions et la procédure de leur nomination.

Le CNRG examine la politique de rémunération et de recrutement au sein de la société et formule, le cas échéant, des recommandations au Conseil d'administration. Il émet également un avis sur la rémunération des Administrateurs Indépendants.

Le CNRG est également chargé du suivi des questions relatives à la gouvernance d'entreprise. Il a pour mission d'assister le Conseil d'administration dans l'adaptation du système de gouvernance. A cet effet, il réalise une évaluation périodique dont il soumet les conclusions au Conseil. Il assure également le suivi de la mise en œuvre des recommandations issues de cette évaluation. Le CNRG supervise et suit, par ailleurs, l'évaluation externe relative au fonctionnement des organes de gouvernance.

Le CNRG est chargé de la rédaction et des modifications des Chartes des Comités spécialisés et supervise l'élaboration et les mises à jour du Règlement Intérieur du Conseil d'administration.

Le CNRG procède à l'examen et à la validation du Code de Déontologie Boursière de la société.

LA DIRECTION GENERALE

La Direction Générale de la société est assumée, sous sa responsabilité, par le Directeur Général.

Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société. Il représente la société dans ses rapports avec les tiers et rend compte au Conseil d'administration, des résultats, perspectives et faits marquants de la société.

Organigramme^(*)



**DIRECTEUR
GENERAL**

Tarik EL AROUSSI

DIRECTEURS DE PÔLES



Driss AGOUJJIM
Pôle Finance



Reda MOUKHLI
Pôle Développement –
Directeur Général de MMIL



Rachid HADI
Pôle Opérations

DIRECTEURS CENTRAUX



Abderrahmane BELLAT
Business Unit Maintenance



Tawfik CHAHIR
Business Unit Trafic Conteneur



Khalid MANSOUR
Business Unit Trafics Vrac



Adil IBN RASS
Direction Ressources Humaines



Redouane LACHGAR
Direction Achats



Sana BENNENNI
Direction Digitalisation & IT



Meriem DIOURI
Direction Stratégie



Maria FADRIQ
Direction Audit Interne & Risques



Abdelhak BEN DAHMANE
Direction Affaires Juridiques



Ghizlane OUAKKI
Direction Transformation et Conduite
du Changement



Mustapha LOULID
Direction Technique



Mounia ZIANI
Direction Corporate et Gouvernance



Fatima Zahra HRAR
Direction Communication & RSE



Ahmad HAMANE
Direction Contrôle de Gestion

DIRECTEURS DE L'EXPLOITATION AUX PORTS



Said LASFAR
Direction de l'Exploitation au port de Nador



Aimad BOULAJOUL
Direction de l'Exploitation - Terminal Vrac et
Marchandises Diverses au Port Tanger Med



Rachid ABINOUGH
Direction de l'Exploitation au port de Mohammedia



Nabil BOUMEZZOUGH
Direction de l'Exploitation au port de Casablanca
Trafic Conteneur & Roulier



Brahim ABHIM
Direction de l'Exploitation au port de Casablanca
Trafic Polyvalents



Samir JEBBOURI
Direction de l'Exploitation au port de Jorf Lasfar



Khalid JABIR
Direction de l'Exploitation au port de Safi



Zouhair SIL
Direction de l'Exploitation au port d'Agadir



Abderahman AIT EL FAKIR
Direction de l'Exploitation au port de Laâyoune



Youssef AZAD
Département de l'Exploitation au port de Dakhla

(*) au 15 avril 2026

Revue financière

Réalisations financières 115



Réalisations financières

Périmètre de consolidation

La consolidation des comptes de Marsa Maroc est faite selon les règles et pratiques comptables applicables au Maroc. Les principes et méthodes de consolidation utilisés sont conformes par rapport à la méthodologie adoptée par le Conseil National de la Comptabilité pour l'établissement des comptes consolidés dans son avis n°5.

Conformément aux règles générales de consolidation, la société Tanger Alliance (TA), la société Terminal à Conteneurs 3 au port de Casablanca (TC3PC), la société de Manutention d'Agadir (SMA), la société Marsa Maroc International Logistics (MMIL) et la société West Med Containers Terminals (WMCT) ont été consolidées suivant la méthode de l'intégration globale.

L'évolution du périmètre de consolidation du groupe Marsa Maroc se présente de la manière suivante :

Evolution du périmètre de consolidation

Filiales	Décembre 2024			Décembre 2025		
	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode
Tanger Alliance	50 ^(*)	50 ^(*)	Globale	50 ^(*)	50 ^(*)	Globale
TC3PC	100	100	Globale	100	100	Globale
SMA	100	100	Globale	100	100	Globale
MMIL	-	-	-	100	100	Globale
WMCT	-	-	-	100 ^(**)	100 ^(**)	Globale

(*) 50% plus une action détenue

(**) Entrée effective de TIL début janvier 2026

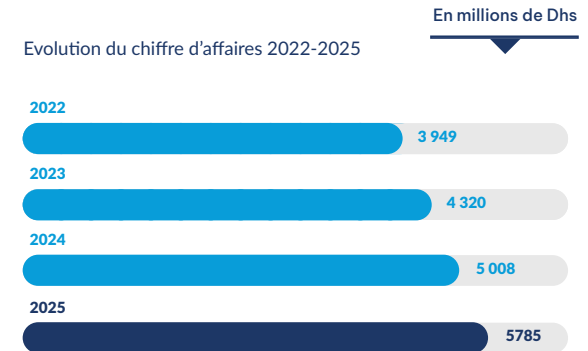


Réalisations financières du groupe Marsa Maroc

5 785 millions de Dirhams **+16%**

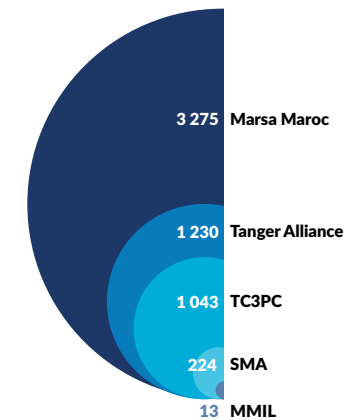
Evolution du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé par le groupe Marsa Maroc en 2025 a atteint 5 785 millions de Dirhams contre 5 008 millions de Dirhams en 2024, enregistrant une hausse de 16 %.



Répartition du chiffre d'affaires par société

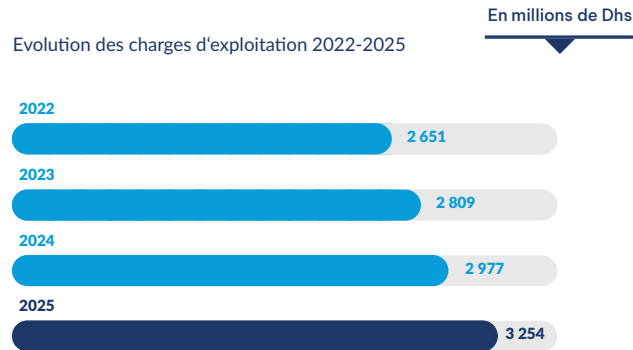
En millions de Dhs



Evolution des charges d'exploitation

Les charges d'exploitation consolidées ont atteint en 2025 un montant de 3 254 millions de Dirhams contre 2 977 millions de Dirhams en 2024, soit une augmentation de 9%.

Les variations des charges d'exploitation ont été enregistrées par composante comme suit : Les achats et charges externes (+14%), les charges du personnel (-2%), les dotations d'exploitation (+12%).



Evolution des résultats

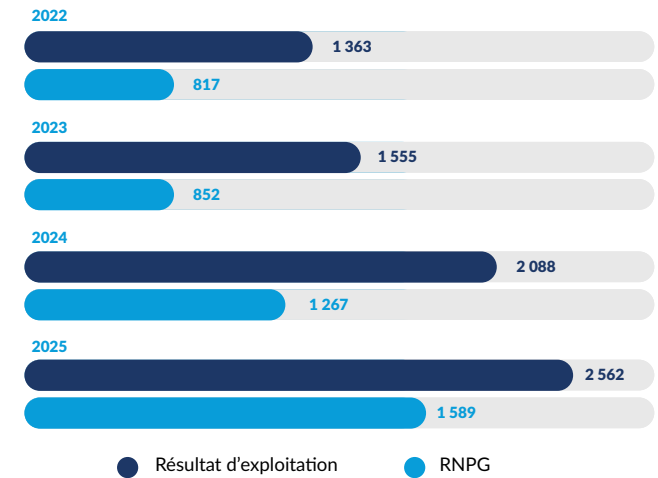
Le résultat d'exploitation consolidé en 2025 a atteint 2 562 millions de Dirhams contre 2 088 millions de Dirhams en 2024, soit une hausse de 23%.

Quant au résultat net part du groupe réalisé en 2025, il s'est établi à 1 589 millions de Dirhams contre 1 267 millions de Dirhams en 2024, soit une hausse de 25%.



Evolution du résultat d'exploitation et du résultat net part du groupe 2022-2025

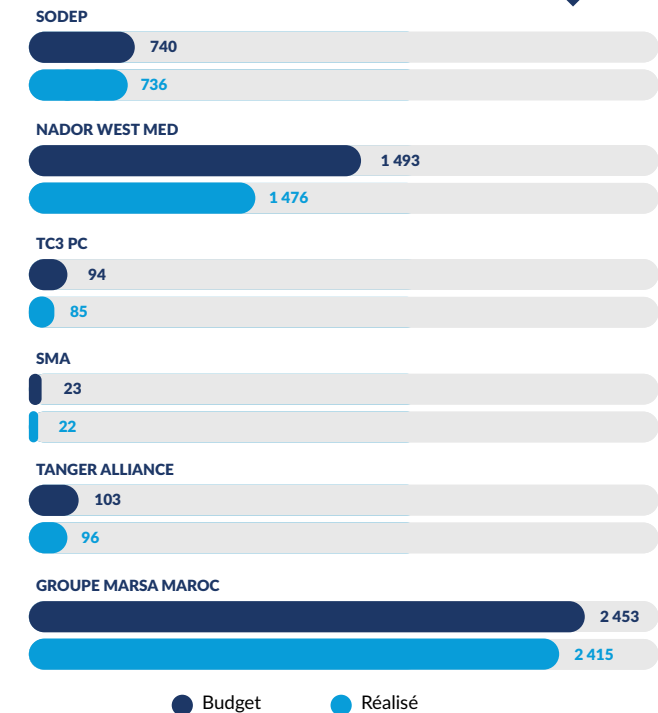
En millions de Dhs



Réalisation du budget d'investissement

Réalisation du budget d'investissement 2025

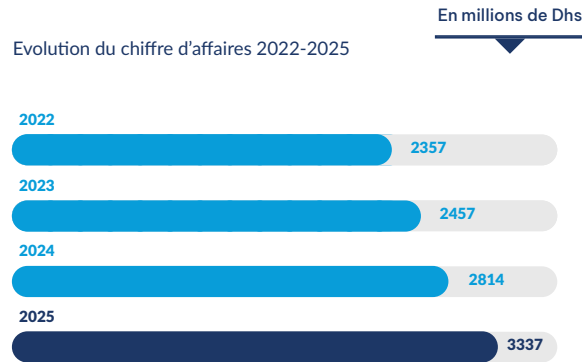
En millions de Dhs



Réalisations financières de Marsa Maroc SA

Evolution du chiffre d'affaires

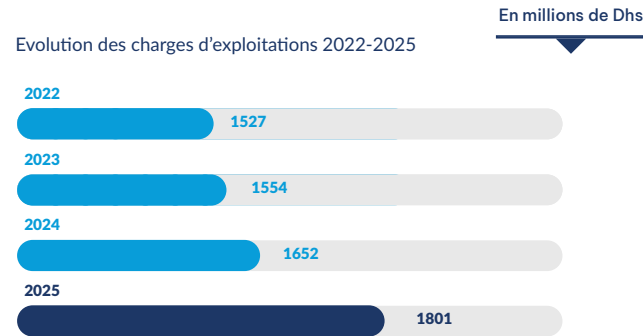
Le chiffre d'affaires réalisé par Marsa Maroc à fin 2025 a atteint 3 337 millions de Dirhams contre 2 814 millions de Dirhams en 2024, soit une hausse de 19%.



Evolution des charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont atteint en 2025 un montant de 1 801 millions de Dirhams contre 1 652 millions de Dirhams en 2024.

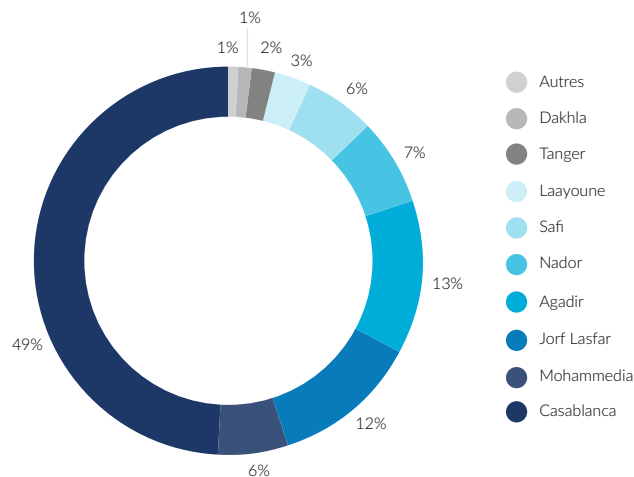
Les variations des charges d'exploitation ont été enregistrées par composante comme suit : Les achats (-5 %), les charges externes (+28%), les charges de personnel (-4%) et les dotations d'exploitation (+27%).



Répartition du chiffre d'affaires 2025 de Marsa Maroc par port

En millions de Dhs

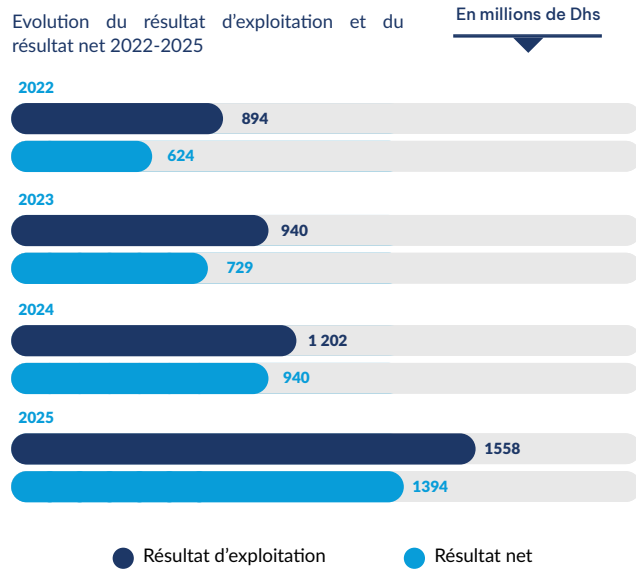
Ports	Casablanca	Mohammedia	Jorf Lasfar	Agadir	Nador	Safi	Laâyoune	Tanger Med	Dakhla	Autres	Total
Chiffre d'affaires 2025	1 637	207	402	418	245	205	92	65	22	45	3 337



Evolution des résultats

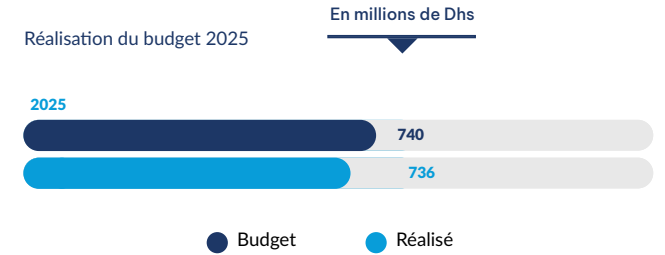
Le résultat d'exploitation en 2025 a atteint 1 558 millions de Dirhams contre 1 202 millions de Dirhams en 2024, soit une hausse de 30%.

Quant au résultat net réalisé en 2025, il s'est établi à 1 394 millions de Dirhams contre 940 millions de Dirhams en 2024, soit une hausse de 48%.



Réalisation du budget d'investissement 2025

Par rapport à l'enveloppe du budget d'investissement de l'année 2025 qui s'élève à 740 millions de Dirhams, les engagements à fin décembre 2025 ont atteint 736 millions de Dirhams, soit un taux d'engagement global de 99%.



AUTRES DOCUMENTS





1

COMPTES CONSOLIDES ET SOCIAUX

- 1.1. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DU GROUPE MARSAMAROC
- 1.2. RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
- 1.3. ETATS FINANCIERS SOCIAUX DE SODEP S.A
- 1.4. RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS SOCIAUX

Etats financiers consolidés du groupe Marsa Maroc

BILAN CONSOLIDE

Actif (En milliers de Dirhams)	31/12/2025	31/12/2024
Ecart d'acquisition	37.914	39.719
Immobilisations incorporelles	1.002.978	1.012.726
Immobilisations corporelles	4.016.916	3.067.649
Immobilisations financières	50.831	56.342
Impôt différé actif	684.025	609.864
Actif immobilisé	5.792.665	4.786.299
Stocks	131.225	135.933
Clients et comptes rattachés	652.844	664.363
Autres créances et comptes de régularisation	636.062	322.409
Titres et valeurs de placement	1.965.022	2.143.687
Actif circulant	3.385.152	3.266.392
Disponibilités	154.902	245.992
Total actif	9.332.718	8.298.683

Passif (En milliers de Dirhams)	31/12/2025	31/12/2024
Capital	733.956	733.956
Réserves consolidées	1.725.429	1.155.708
Résultat net de l'exercice part du Groupe	1.588.764	1.266.978
Intérêts minoritaires	551.099	509.248
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	4.599.248	3.665.891
Provisions durables pour risques et charges	1.975.331	1.877.076
Dettes de financement	1.367.295	1.598.034
Impôt différé passif		
Passif à long terme	3.342.626	3.475.111
Fournisseurs et comptes rattachés	499.573	389.954
Autres dettes et comptes de régularisation	891.271	767.728
Passif circulant	1.390.845	1.157.682
Trésorerie-passif	0	0
Total Passif	9.332.718	8.298.683

CPC CONSOLIDE

(En milliers de Dirhams)	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Produits d'exploitation	5.816.592	5.065.092	751.500
Chiffre d'affaires	5.784.894	5.008.150	776.743
Reprises d'exploitation	31.698	56.942	-25.243
Charges d'exploitation	3.254.265	2.977.361	276.904
Achats consommés	553.353	547.722	5.631
Autres charges externes	1.236.470	1.021.686	214.784
Impôts et taxes	22.338	21.632	706
Charges de personnel	779.828	793.331	-13.503
Autres charges d'exploitation	490	230	260
Dotations d'exploitation	661.787	592.760	69.026
Résultat d'exploitation	2.562.327	2.087.731	474.596
Résultat financier	17.422	-31.749	49.171
Résultat non courant	-45.516	-64.187	18.671
Résultat avant impôt	2.534.233	1.991.796	542.437
Impôts sur les sociétés	798.287	532.573	265.714
Impôts différés	-74.162	-1.001	-73.161
Total IS	724.125	531.573	192.553
Résultat net des entreprises intégrées	1.810.107	1.460.223	349.884
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	1.805	1.805	
Résultat consolidé	1.808.302	1.458.418	349.884
Part des minoritaires	219.539	191.439	28.099
Résultat net part du groupe	1.588.764	1.266.978	321.785
Résultat par action en MAD	21,65	17,26	4,38

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

(En milliers de Dirhams)	31/12/2025	31/12/2024
Résultat net des sociétés intégrées	1.810.107	1.460.223
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie		
- Dotations d'exploitation nettes des reprises	606.465	531.447
- Variation des impôts différés	-74.162	-1.001
- Annulation des résultats de cession des immobilisations	-6.690	-40.005
- Autres produits sans impact sur la trésorerie	-	211
- Variation du BFR lié à l'activité	312.428	62.942
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	2.648.149	2.013.818
Acquisition d'immobilisations	-1.824.544	- 485.652
Cessions d'immobilisations	6.812	43.278
Variation des prêts et avances consentis	5.511	7.908
Effet de variation de périmètre	-	-
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-1.812.221	- 434.465
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-697.258	-623.863
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires	-177.687	-139.463
Augmentation de capital	-	-
Augmentation dettes de financement	129.244	-
Remboursements d'emprunts	-359.983	-433.877
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-1.105.684	-1.197.202
Variation de trésorerie nette	-269.756	382.150
Trésorerie nette ouverture (y compris placements)	2.389.679	2.007.529
Trésorerie nette clôture (y compris placements)	2.119.923	2.389.679

TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(En milliers de Dirhams)	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidés	Résultat consolidé part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres au 01/01/2024	733 956	-	926 938	852 234	470 146	2 983 274
Augmentation du capital						
Affectation résultat			852 234	-852 234		
Effet de variation de périmètre			399		-12 874	-12 475
Dividendes			-623 863		-139 463	-763 326
Résultat net de l'exercice				1 266 978	191 439	1 458 418
Capitaux propres au 31/12/2024	733 956	-	1 155 708	1 266 978	509 248	3 665 891

	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidés	Résultat consolidé part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres au 01/01/2025	733 956	-	1 155 708	1 266 978	509 248	3 665 891
Augmentation du capital						
Affectation résultat			1 266 978	- 1 266 978		
Effet de variation de périmètre						
Dividendes			-697 258		-177 687	- 874 945
Résultat net de l'exercice				1 588 764	219 539	1 808 302
Capitaux propres au 31/12/2025	733 956	-	1 725 428	1 588 764	551 099	4 599 247

Note 1 : Principes comptables et méthodes d'évaluation**1) Contexte de l'élaboration des états financiers consolidés de l'exercice**

Les sociétés du Groupe Marsa Maroc sont consolidées sur la base des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025. Les états financiers et les notes y afférentes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 17 mars 2026.

2) Conformité aux normes comptables

Les principes et méthodes de consolidation utilisés par le Groupe Marsa Maroc sont conformes par rapport à la méthodologie adoptée par le Conseil National de la Comptabilité pour l'établissement des comptes consolidés dans son avis n°5.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le contrôle exclusif est le pouvoir direct ou indirect, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

3) Monnaie de présentation des états financiers consolidés

La monnaie de présentation des comptes consolidés est le dirham marocain.

4) Résultat par action

Le résultat par action présenté au compte de résultat est le rapport entre le résultat net part du Groupe de l'exercice et le nombre d'actions de l'exercice.

Note 2 : Périmètre de consolidation

La société Tanger alliance (TA), la société Terminal à Conteneurs 3 au port de Casablanca (TC3PC), la société de Manutention d'Agadir (SMA), la société Marsa Maroc International Logistics (MMIL) et la société West Med Container Terminal (WMCT) ont été consolidées suivant la méthode de l'intégration globale.

Filiales	Décembre 2025			Décembre 2024		
	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode
TANGER ALLIANCE	50*	50*	Globale	50*	50*	Globale
TC3PC	100	100	Globale	100	100	Globale
SMA	100	100	Globale	100	100	Globale
MMIL	100	100	Globale			
WMCT	100**	100**	Globale			

(*) 50% plus une action

(**) Entrée effective de TIL début janvier 2026

Les créances, dettes, produits et charges réciproques sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement.

Note 3 : Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, diminué des amortissements, calculés selon la méthode linéaire et les taux fiscaux en vigueur, en fonction de la durée de vie estimée des actifs concernés.

EN KMAD	31/12/2025	31/12/2024
Brevets marques droits et valeurs similaires		
TC3PC	900 000	948 649
Autres immobilisations incorporelles		
Marsa Maroc	98 802	55 705
TC3PC	7	17
SMA	300	365
Tanger alliance	3 870	7 990
Immobilisations incorporelles nettes	1 002 978	1 012 726

Note 4 : Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, diminué des amortissements, calculés selon la méthode linéaire et les taux fiscaux en vigueur, en fonction de la durée de vie estimée des actifs concernés.

En KMAD	31/12/2025	31/12/2024
Terrains		
Marsa Maroc	75 190	75 377
Constructions		
Marsa Maroc	442 059	388 387
TC3PC	159 842	165 795
SMA	4 828	6 501
Tanger alliance	407 773	422 239
Installations techniques, matériel et outillage		
Marsa Maroc	694 315	448 836
TC3PC	152 791	195 958
SMA	89 542	101 102
Tanger alliance	813 659	877 299
Matériel de transport		
Marsa Maroc	73	117
TC3PC	-	-
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers		
Marsa Maroc	41 678	39 751
TC3PC	2 887	3 258
SMA	2 114	3 161
Tanger alliance	14 048	11 935
Autres immobilisations corporelles		
Marsa Maroc	754	874
Immobilisations corporelles en cours*	1 115 364	327 058
Total des immobilisations corporelles Nettes	4 016 916	3 067 649

(*) Dont 467 234 KMAD relatifs aux immobilisations en cours de la filiale WMCT

Note 5 : Actifs Financiers

EN KMAD	31/12/2025	31/12/2024
Prêts immobilisés	44 402	51 237
Autres créances financières	5 529	4 505
Titres de participation non consolidés	900	600
Immobilisations financières	50 831	56 342

Au 31 décembre 2025, les autres immobilisations financières comprennent essentiellement :

- Les prêts immobilisés au 31 décembre 2025 s'élèvent à 44.402 KMAD constitués essentiellement des prêts accordés au personnel
- Les autres créances financières affichent un solde de 5.529 KMAD au 31 décembre 2025 comportant essentiellement des dépôts et cautionnements
- Les titres de participation non consolidés se présentent comme suit :

Participations	% capital détenu	31/12/2025	31/12/2024
MANUJORF	25%	300	300
PORTNET	5.3%	600	600
SCI NIHAM	25%	5 815	5 815
MARSA BENIN	100%	300	
Total valeurs brutes		7 015	6 715
Provision sur titres Niham		-5 815	-5 815
Provision sur titres MANUJORF		-300	-300
Total valeurs nettes		900	600

Note 6 : Variation des impôts différés

L'impôt différé actif a augmenté de 74 162 KMAD par rapport à 2024 cette augmentation est principalement due à l'impôt différé sur les différences temporaires de l'exercice 2025.

EN KMAD	31/12/2024	Comptabilisé en résultat	31/12/2025
Non-valeurs	44 021	20 231	64 252
Amortissement dérogatoire	-33 311	-2 618	-35 929
Différences temporaires	581 367	55 788	637 155
Revalorisation ID	18 406	354	18 760
Autres	-620	407	-213
Impôts différés	609 864	74 162	684 025

Note 7 : Stocks

Les stocks sont évalués au coût d'achat. Ce coût comprend le prix d'achat et les frais accessoires d'achat. En fin d'exercice, les stocks sont valorisés selon la méthode du Coût Moyen Pondéré (CMP).

Les stocks au 31 décembre 2025 sont constitués principalement par :

EN KMAD	31/12/2025	31/12/2024
Carburant	7 095	6 391
Pièces de rechanges	90 927	95 873
Produits en cours	19 804	19 804
Autres	13 398	13 865
Stocks	131 225	135 933

Les autres produits en stock représentent principalement les fournitures de bureau et les vêtements de travail.

Note 8 : Créances d'exploitation

A fin décembre 2025, le montant des créances du Groupe Marsa Maroc, hors créances intragroupes s'élève à 652.844 KMAD contre 664.363 KMAD à fin décembre 2024.

La répartition de ces créances se présente comme suit :

EN KMAD	31/12/2025	31/12/2024
Marsa Maroc	360 387	380 822
TC3PC	67 702	76 248
SMA	36 414	41 378
Tanger alliance	180 791	165 914
MMIL	7 549	
Clients et comptes rattachés	652 844	664 363

Toutes les créances qui dépassent une année, sont totalement provisionnées pour l'ensemble du groupe Marsa Maroc.

Note 9 : Autres Créances

Le détail des autres créances se présente comme suit :

EN KMAD	31/12/2025	31/12/2024
* Fournis débiteurs, avances et acomptes	47 482	47 812
* Personnel	997	1 135
* Etat	107 516	208 857
* Autres débiteurs*	470 947	40 722
* Comptes de régularisations actif	9 119	23 884
Total	636 062	322 409

(*) Dont 426 839 KMAD correspondant à des avances versées pour le financement des investissements du projet Nador West Med Ouest

Note 10 : Trésorerie et équivalents

La trésorerie et équivalents de trésorerie ont enregistré une baisse de 270 millions de Dirhams détaillée comme suit :

EN KMAD	31/12/2025	31/12/2024
Trésorerie	154 902	245 992
Equivalents de trésorerie	1 965 022	2 143 687
Total trésorerie et équivalents	2 119 923	2 389 679

Les flux de trésorerie consolidés du groupe Marsa Maroc au titre de l'année 2025 se présentent comme suit :

EN KMAD	déc-25	déc-24	Variation
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation (1)	2 648 149	2 013 818	634 331
Flux nets de trésorerie affectés aux activités d'investissement (2)	-1 812 221	- 434 465	- 1 377 755
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement (3)	-1 105 684	- 1 197 202	91 518
Total des flux de trésorerie (1)+(2)+(3)	-269 756	382 150	- 651 906
Trésorerie et équivalent de trésorerie début de période	2 389 679	2 007 529	382 150
Trésorerie et équivalent de trésorerie fin de période	2 119 923	2 389 679	- 269 756
Variation de trésorerie	-269 756	382 150	- 651 906

Note 11 : Provisions

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit :

EN KMAD	2025	2024
Provisions avantages sociaux	174 400	174 400
Provisions pour risques	179 655	204 989
Provisions pour grosses réparations	1 621 276	1 497 687
TOTAL	1 975 331	1 877 076

Les provisions pour risques et charges affichent un solde de 1 975 millions de Dirhams au 31 décembre 2025 et comprend essentiellement les provisions pour grosses réparations.

Note 12 : Endettement net

EN KMAD	2025	2024
Emprunt obligataire	350 000	560 000
Project finance	1 017 295	1 038 034
Emprunts et dettes financières	1 367 295	1 598 034
Trésorerie	154 902	245 992
Equivalents trésorerie	1 965 022	2 143 687
Trésorerie & équivalent	2 119 923	2 389 679
Endettement net	- 752 628	- 791 645

L'endettement net du Groupe a augmenté de 39 millions de Dirhams par rapport à 2024.

Note 13 : Dettes d'exploitation

EN KMAD	2025	2024
Fournisseurs et comptes rattachés	499 573	389 954
Compte de régularisation	2 828	1 709
Autres dettes d'exploitation	888 443	766 019
TOTAL	1 390 845	1 157 682

A fin décembre 2025, le montant des dettes de Marsa Maroc est de 1 391 millions de Dirhams contre 1 158 millions de Dirhams enregistré en décembre 2024, soit une hausse de 20%.

La répartition des dettes fournisseurs se présente comme suit :

EN KMAD	31/12/2025	31/12/2024
Marsa Maroc	356 162	247 922
TC3PC	54 526	59 041
SMA	24 321	32 554
Tanger alliance	64 479	50 436
WMCT	55	
MMIL	30	
Clients et comptes rattachés	499 573	389 954

Le détail des autres dettes d'exploitation se présente comme suit :

EN KMAD	31/12/2025	31/12/2024
Clients créditeurs, avances et acomptes	63 984	89 873
Personnel	65 889	85 801
Organismes sociaux	54 843	45 499
Etat	421 611	312 131
Comptes d'associés	4	3
Autres créanciers	282 113	232 711
Comptes de régularisation passif	2 828	1 709
Autres provisions pour risques et charges	-	-
Total	891 271	767 728

Note 14 : Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé à fin décembre 2025 est en hausse de 16% par rapport à 2024 pour s'établir à 5 785 millions de Dirhams. Tableau de ventilation par société :

EN KMAD	31/12/2025	31/12/2024	Variation 2025 / 2024	
			En Val	En %
Marsa Maroc	3 336 687	2 813 625	523 062	19%
TC 3 PC	1 045 765	894 031	151 734	17%
SMA	225 670	188 621	37 048	20%
Tanger Alliance	1 230 649	1 180 085	50 564	4%
MMIL	12 825		12 825	
dont ventes intragroupe	-66 702	-68 212	-1 509	-1%
Groupe Marsa Maroc	5 784 894	5 008 150	776 743	16%

Note 15 : Achats consommés et charges externes

Les achats consommés et autres charges externes ont enregistré une hausse de 14% pour 220 millions de Dirhams par rapport à 2024 en corrélation avec la hausse du chiffre d'affaires. Cette variation est ventilée comme suit :

EN KMAD	31/12/2025	31/12/2024
Achats consommés de matières et fournitures		
Marsa Maroc	333 858	338 505
TC3PC	101 629	105 666
SMA	18 331	18 129
Tanger alliance	154 398	150 596
WMCT	319	
MMIL	1 587	
Autres charges externes		
Marsa Maroc	579 793	389 370
TC3PC	176 894	170 261
SMA	84 648	79 166
Tanger alliance	403 745	385 926
WMCT	825	
MMIL	30	
dont charges intragroupe	-66 236	-68 212
Achats et autres charges externes	1 789 823	1 569 407

Note 16 : Charges du personnel

EN KMAD	31/12/2025	31/12/2024
Marsa Maroc	612 838	636 610
TC3PC	70 544	66 859
SMA	26 657	26 532
Tanger alliance	69 789	63 330
Effectif	2 034	2 154
Charges du personnel	779 828	793 331

Les charges du personnel sont passées de 793 millions de Dirhams à 779 millions de Dirhams enregistrant une baisse de 14 millions de Dirhams expliquée par la baisse des effectifs.

Note 17 : Impôts

EN KMAD	2025	2024
Impôts sur les sociétés	798 287	532 573
Impôts différés	- 74 162	- 1 001
Total	724 125	531 573

Le niveau global des impôts a augmenté de 36 % entre 2024 et 2025 expliqué par la hausse des performances du groupe.

Note 18 : Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et aux provisions

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de ce poste pour les exercices clos au 31 décembre 2025

EN KMAD	2025	2024
Dotations nettes d'amortissements	506 555	493 062
Dotations nettes aux provisions et dépréciations	155 232	99 698
Total	661 787	592 760

Les dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions s'établissent à 662 millions de Dirhams à fin décembre 2025, contre 593 millions de Dirhams à fin décembre 2024. Cette variation est due à la mise en service de nouveaux équipements.

Note 19 : Résultat financier

EN KMAD	2025	2024
Intérêts de placements nets	11 689	132
Gains de change	5 886	-31 883
Autres	-153	3
Total	17 422	-31 749

Le résultat financier consolidé est de 17 millions de Dirhams contre -32 millions de Dirhams en 2024.

Note 20 : intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires reflètent les droits des actionnaires autres que MARSAMAROC sur le résultat de la société Tanger Alliance.

EN KMAD	2025	2024
Intérêts minoritaires	219 539	191 439

Note 21 : Résultats par action

Le résultat par action est passé de 17,26 MAD au 31 décembre 2024 à 21,65 MAD à fin 2025.

EN KMAD	2025	2024
Résultat net, part du Groupe	1 588 764	1 266 978
Nombre d'actions (milliers)	73 396	73 396
Résultat par action (en MAD)	21,65	17,26

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Aux Actionnaires de la société
SOCIETE D'EXPLOITATION DES PORTS S.A (SODEP S.A)
Angle boulevard Route d'El Jadida et Rue les Papillons
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la SOCIETE D'EXPLOITATION DES PORTS (SODEP) et de ses filiales (Groupe SODEP), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2025, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 4.599.248 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 1.808.302 KMAD.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe SODEP au 31 décembre 2025, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres points

Sans remettre en cause notre opinion, nous vous informons que dans le cadre de la convention de concession, les biens du domaine public mis dans la concession par le concédant ne sont pas inclus dans les comptes du Groupe SODEP clos au 31 décembre 2025. L'intégration de ces biens aurait donné une meilleure traduction comptable des clauses de la concession sans toutefois impacter le résultat et la situation financière du Groupe à cette date.

Question clé de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé identifiée	Notre réponse
<p>Provisions pour grosses réparations</p> <p>Au 31 décembre 2025, les provisions pour grosses réparations sont enregistrées au bilan pour une valeur de 1.576.250 KMAD, soit 17% du montant total du passif.</p> <p>Le Groupe calcule la provision pour grosses réparations sur l'ensemble des biens de retour entrant dans le périmètre de la concession à travers l'estimation de la dépréciation individuelle de chaque bien en détaillant la dépréciation subie par chacune de ces composantes et en considérant pour chacune d'elles, son âge et sa durée de vie économique.</p> <p>Cette méthode est basée sur une étude externe portant sur l'inventaire physique de l'ensemble des biens de retour et l'évaluation financière de ces biens.</p> <p>Dans ce contexte, nous avons considéré que l'appréciation de la provision pour grosses réparations constituait un point clé de l'audit, en raison du poids de ces passifs dans le bilan.</p>	<p>Dans le cadre de notre audit, nous avons:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evalué la pertinence de la méthodologie et des hypothèses retenues ; • Analysé l'étude externe ayant servi de base à l'estimation ; • Réalisé des tests par sondage sur les données utilisées et les calculs effectués ; • Vérifié l'exactitude arithmétique des calculs de la provision.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 29 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes



Rachid BOUMEHRAZ
Associé



Abdou DIOP
Associé

Etats financiers sociaux de la société Marsa Maroc

BILAN ACTIF

		Exercice clos le 31/12/2025		
ACTIF (en MAD)	BRUT	EXERCICE AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	
			31/12/2025	31/12/2024
IMMOBILISATION EN NON VALEURS (A)	357.654.781,32	169.929.563,14	187.725.218,18	129.095.336,02
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	211.916.704,27	113.114.696,90	98.802.007,37	55.705.350,56
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires				
* Fonds commercial				
* Autres immobilisations incorporelles	211.916.704,27	113.114.696,90	98.802.007,37	55.705.350,56
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	5.523.742.655,53	3.674.743.865,61	1.848.998.789,92	1.259.566.024,86
* Terrains	92.355.988,26	17.165.620,43	75.190.367,83	75.377.396,45
* Constructions	1.180.809.164,80	738.749.883,92	442.059.280,88	388.386.975,18
* Installations techniques, matériel et outillage	3.428.477.416,20	2.734.162.895,54	694.314.520,36	448.835.904,15
* Matériel de transport	16.230.831,03	16.157.547,73	73.283,30	117.083,30
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	206.107.451,96	164.428.993,34	41.678.458,62	39.750.527,48
* Autres immobilisations corporelles	4.832.591,10	4.078.924,35	753.666,75	873.802,00
* Immobilisations corporelles en cours	594.929.212,18		594.929.212,18	306.224.336,30
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	1.832.099.186,33	9.784.937,62	1.822.314.248,71	1.389.998.362,59
* Prêts immobilisés	44.768.224,61	2.670.037,62	42.098.186,99	49.210.382,29
* Autres créances financières	441.235.025,67	1.000.000,00	440.235.025,67	1.406.944,25
* Titres de participation	1.346.095.936,05	6.114.900,00	1.339.981.036,05	1.339.381.036,05
ECARTS DE CONVERSION ACTIF (E)	17.285,83	-	17.285,83	-
* Augmentation des dettes de financement	17.285,83		17.285,83	-
TOTAL I (A+B+C+D+E)	7.925.430.613,28	3.967.573.063,27	3.957.857.550,01	2.834.365.074,03
STOCKS (F)	158.598.776,31	59.021.462,50	99.577.313,81	108.020.393,88
* Matières et fournitures consommables	138.794.515,81	59.021.462,50	79.773.053,31	88.216.133,38
* Produits en cours	19.804.260,50		19.804.260,50	19.804.260,50
* Produits finis			-	-
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	1.073.048.510,20	124.332.047,86	948.716.462,34	582.805.894,00
* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	25.616.702,82		25.616.702,82	47.523.143,36
* Clients et comptes rattachés	491.922.003,82	98.376.085,03	393.545.918,79	439.392.454,48
* Personnel	981.013,46		981.013,46	1.114.420,93
* Etat	37.918.673,52		37.918.673,52	39.598.749,59
* Comptes d'associés	0,00		0,00	0,00
* Autres débiteurs	495.997.314,65	25.955.962,83	470.041.351,82	39.447.255,92
* Comptes de régularisation	20.612.801,93		20.612.801,93	15.729.869,72
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	740.236.004,99		740.236.004,99	1.171.017.345,21
ECARTS DE CONVERSION ACTIF (I)	267.872,91		267.872,91	267.872,91
TOTAL II (F+G+H+I)	1.972.151.164,41	183.353.510,36	1.788.797.654,05	1.862.111.506,00
TRESORERIE - ACTIF	129.690.563,16	122.120,40	129.568.442,76	102.241.554,38
* Chèques et valeurs à encaisser	14.319.100,64	122.120,40	14.196.980,24	12.245.826,98
* Banques, TG et CP	115.030.261,62		115.030.261,62	89.753.954,17
* Caisse, régies d'avances et accreditifs	341.200,90		341.200,90	241.773,23
TOTAL III	129.690.563,16	122.120,40	129.568.442,76	102.241.554,38
TOTAL GENERAL I + II + III	10.027.272.340,85	4.151.048.694,03	5.876.223.646,82	4.798.718.134,41

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

	(en MAD)			
	BRUT		EXERCICE AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	EXERCICE PRECEDENT
	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	PRECEDENT
COMPTES DE PRODUITS & CHARGES	PROPRES A L'EXERCICE A	CONCERNANT LES EXERCICES PRECEDENTS B	31/12/2025 C = A + B	31/12/2024 D
I PRODUITS D'EXPLOITATION	3.359.355.126,09	0,00	3.359.355.126,09	2.853.290.398,88
* Ventas de biens et services produits chiffres d'affaires	3.336.686.500,57		3.336.686.500,57	2.813.624.554,28
* Reprises d'exploitation : transferts de charges	22.668.625,52		22.668.625,52	39.665.844,60
TOTAL I	3.359.355.126,09	0,00	3.359.355.126,09	2.853.290.398,88
II CHARGES D'EXPLOITATION	1.801.267.784,30	0,00	1.801.267.784,30	1.651.514.030,94
* Achats consommés (2) de matières et fournitures	304.249.407,98		304.249.407,98	318.604.529,69
* Autres charges externes	479.474.420,75		479.474.420,75	373.148.747,27
* Impôts et taxes	21.413.499,49		21.413.499,49	20.482.306,46
* Charges de personnel	612.838.325,67		612.838.325,67	636.610.427,17
* Autres charges d'exploitation	490.000,00		490.000,00	230.000,00
* Dotations d'exploitation	382.802.130,41		382.802.130,41	302.438.020,35
TOTAL II	1.801.267.784,30	0,00	1.801.267.784,30	1.651.514.030,94
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1.558.087.341,79	0,00	1.558.087.341,79	1.201.776.367,94
IV PRODUITS FINANCIERS	494.263.783,80	0,00	494.263.783,80	183.641.604,84
* Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	429.311.499,00		429.311.499,00	139.462.903,00
* Gains de change	1.506.182,17		1.506.182,17	43.701,79
* Intérêts et autres produits financiers	63.170.937,76		63.170.937,76	43.755.742,92
* Reprises financières : transferts de charges	275.164,87		275.164,87	379.257,13
TOTAL IV	494.263.783,80	0,00	494.263.783,80	183.641.604,84
V CHARGES FINANCIERES	12.232.035,63	0,00	12.232.035,63	10.560.025,69
* Charges d'intérêts	8.669.650,57		8.669.650,57	2.484.130,28
* Pertes de change	397.886,06		397.886,06	4.124.199,34
* Autres charges financières	2.980.384,69		2.980.384,69	3.346.633,69
* Dotations financières	184.114,31		184.114,31	605.062,38
TOTAL V	12.232.035,63	0,00	12.232.035,63	10.560.025,69
VI RESULTAT FINANCIER (IV - V)	482.031.748,17	0,00	482.031.748,17	173.081.579,15
VII RESULTAT COURANT (III - VI)	2.040.119.089,96	0,00	2.040.119.089,96	1.374.857.947,09
VIII PRODUITS NON COURANTS	103.926.696,17	0,00	103.926.696,17	164.694.114,15
* Produits des cessions d'immobilisations	6.809.891,03		6.809.891,03	43.269.833,08
* Reprises sur subvention d'investissement	1.252.000,00		1.252.000,00	1.252.000,00
* Autres produits non courants	61.602.888,12		61.602.888,12	78.104.842,33
* Reprises non courantes : transferts de charges	34.261.917,02		34.261.917,02	42.067.438,74
TOTAL VIII	103.926.696,17	0,00	103.926.696,17	164.694.114,15
IX CHARGES NON COURANTES	161.120.304,68	0,00	161.120.304,68	209.865.463,85
* Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	43.007,93		43.007,93	3.186.216,06
* Autres charges non courantes	102.085.353,38		102.085.353,38	182.112.033,55
* Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	58.991.943,37		58.991.943,37	24.567.214,24
TOTAL IX	161.120.304,68	0,00	161.120.304,68	209.865.463,85
X RESULTAT NON COURANT (VIII-X)	-57.193.608,51	0,00	-57.193.608,51	-45.171.349,70
XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)	1.982.925.481,45	0,00	1.982.925.481,45	1.329.686.597,39
XII IMPOTS SUR LES RESULTATS(*)	589.221.993,00		589.221.993,00	389.986.876,00
XIII RESULTAT NET (XI - XII)	1.393.703.488,45	0,00	1.393.703.488,45	939.699.721,39
XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	3.957.545.606,06	-	3.957.545.606,06	3.201.626.117,87
XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)	2.563.842.117,61	-	2.563.842.117,61	2.261.926.396,48
XVI RESULTAT NET (Total des produits -Total des charges)	1.393.703.488,45	-	1.393.703.488,45	939.699.721,39

ETAT DES SOLDES DE GESTION (ESG)

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

(en MAD)

		TOTAUX DE L'EXERCICE 2025	TOTAUX DE L'EXERCICE 2024
I TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (TFR)			
I	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE : (1+2+3)	3.336.686.500,57	2.813.624.554,28
1	Ventes de biens et services produits	3.336.686.500,57	2.813.624.554,28
2	Variation stocks de produits		
3	Immob produits par l'entreprise pour elle-même		
II	- CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (4+5)	783.723.828,73	691.753.276,96
4	Achats consommés de matières et fournitures	304.249.407,98	318.604.529,69
5	Autres charges externes	479.474.420,75	373.148.747,27
III	= VALEUR AJOUTEE (I -II)	2.552.962.671,84	2.121.871.277,32
6	+ Subventions d'exploitation		
7	- Impôts & taxes	21.413.499,49	20.482.306,46
8	- Charges de personnel	612.838.325,67	636.610.427,17
IV	= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	1.918.710.846,68	1.464.778.543,69
9	+ Autres produits d'exploitation		
10	- Autres charges d'exploitation	490.000,00	230.000,00
11	+ Reprises d'exploitation : transferts de charges	22.668.625,52	39.665.844,60
12	- Dotations d'exploitation	382.802.130,41	302.438.020,35
V	= RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	1.558.087.341,79	1.201.776.367,94
VI	+ - RESULTAT FINANCIER	482.031.748,17	173.081.579,15
VII	= RESULTAT COURANT (+ OU -)	2.040.119.089,96	1.374.857.947,09
VIII	+ - RESULTAT NON COURANT	-57.193.608,51	-45.171.349,70
13	- Impôts sur les résultats	589.221.993,00	389.986.876,00
IX	= RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	1.393.703.488,45	939.699.721,39
II CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF) - AUTOFINANCEMENT			
1	Résultat net de l'exercice	1.393.703.488,45	939.699.721,39
2	+ Dotations d'exploitation (1)	357.560.667,61	299.785.307,52
3	+ Dotations financières (1)	177.285,95	0,00
4	+ Dotations non courantes (1)	58.991.943,37	24.567.214,24
5	- Reprises d'exploitation (2)	18.297.549,70	17.542.981,64
6	- Reprises financières (2)	7.291,96	0,00
7	- Reprises non courantes (2) (3)	35.513.917,02	43.319.438,74
8	- Produits des cessions d'immobilisation	6.809.891,03	43.269.833,08
9	+ Valeurs nettes d'amortis des immobilisations cédées	43.007,93	3.186.216,06
I	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C A F)	1.749.847.743,60	1.163.106.205,75
10	Distribution de bénéfices	697.258.200,00	623.862.600,00
II	AUTOFINANCEMENT	1.052.589.543,60	539.243.605,75

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants à la trésorerie

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

NOTA : Le calcul de la CAF peut également être effectué à partir de l'EBE

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

(PLACEMENT DES FONDS INTÉGRÉ AU NIVEAU DE L'ACTIF CIRCULANT)

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025				
M A S S E S	EXERCICE 31/12/2025 (a)	EXERCICE 31/12/2024 (b)	VARIATIONS (a - b) EMPLOIS (c)	RESSOURCES (d)
Financement Permanent	4.866.373.102,99	3.959.997.276,14		906.375.826,85
Moins actif immobilisé	3.957.857.550,01	2.834.365.074,03	1.123.492.475,98	
= FONDS DE ROULEMENT (A) FONCTIONNEL (1-2)	908.515.552,98	1.125.632.202,11	217.116.649,13	0,00
Actif Circulant	1.788.797.654,05	1.862.111.506,00		73.313.851,95
Moins passif circulant	1.009.850.543,83	838.720.858,27		171.129.685,56
= BESOIN DE FINANCEMENT (B) GLOBAL (4-5)	778.947.110,22	1.023.390.647,73		244.443.537,51
TRESORERIE NETTE (ACTIF - PASSIF) = A - B	129.568.442,76	102.241.554,38	27.326.888,38	0,00

M A S S E S	EMPLOIS (a)	EXERCICE - 2025 RESSOURCES (b)	EXERCICE PRECEDENT - 2024 EMPLOIS (a)	RESSOURCES (b)
I RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)		1.195.602.969,77		590.142.619,00
* AUTOFINANCEMENT (A)		1.052.589.543,60		539.243.605,75
- Capacité d'autofinancement		1.749.847.743,60		1.163.106.205,75
- Distribution de bénéfices		697.258.200,00		623.862.600,00
* CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		13.769.378,17		50.899.013,25
- Cessions d'immobilisation incorporelles				
- Cessions d'immobilisation corporelles		6.809.891,03		43.269.833,08
- Récupérations sur créances immobilisées		6.959.487,14		7.614.169,15
- Retrait d'immobilisations corporelles		0,00		15.011,02
* AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)				
- Augmentations de capital, apports				
- Subventions d'investissement				
* AUTRES RESSOURCES				
* AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)		129.244.048,00		
TOTAL I : RESSOURCES STABLES		1.195.602.969,77		590.142.619,00
II EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)	1.412.719.618,91		466.401.663,53	
* ACQUISITION ET AUGMENTATION D'IMMOBILISATIONS (E)	1.289.108.153,02		448.221.034,38	
* Acquisitions d'immobilisations incorporelles	51.832.026,72		24.864.345,77	
* Acquisition d'immobilisations corporelles	808.944.465,53		369.357.352,56	
* Acquisitions d'immobilisations financières	600.000,00		53.999.336,05	
* Augmentation des créances immobilisées	427.731.660,77		-	
* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F) (*)				
* REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)				
* EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	123.611.465,89		18.180.629,15	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E + F + G + H)	1.412.719.618,91		466.401.663,53	
III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (BFG)	0,00	244.443.537,51	195.646.613,99	-
IV VARIATION DE LA TRESORERIE	27.326.888,38	0,00	0,00	71.905.658,51
TOTAL GENERAL	1.440.046.507,29	1.440.046.507,29	662.048.277,52	662.048.277,52

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I-CHANGEMENTS AFFECTANTS LES METHODES D'EVALUATION:	NEANT	NEANT
II-CHANGEMENTS AFFECTANTS LES REGLES DE PRESENTATION	NEANT	NEANT

ETAT DES DEROGATIONS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I-DEROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX	NEANT	
II-DEROGATIONS AUX METHODES D'EVALUATION	NEANT	
III-DEROGATIONS AUX REGLES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES ETATS DE SYNTHESES	NEANT	

DETAIL DES NON - VALEURS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTE PRINCIPAL	INTITULÉ	MONTANT
211	FRAIS PRELIMINAIRES	
2111	Frais de constitution	
2112	Frais préalables au démarrage	
2113	Frais d'augmentation du capital	
2114	Frais sur opérations de fusions, scissions et transformations	
2116	Frais de prospection	
2117	Frais de publicité	
2118	Autres frais préliminaires	
212	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	357.654.781,32
2121	Frais d'acquisitions des immobilisations	
2125	Frais d'émission des emprunts	
2128	Autres charges à répartir	357.654.781,32
213	PRIME DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	
2130	Primes de remboursements des obligations	
TOTAL		357.654.781,32

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	ACQUISITION	VIREMENT	CESSION	DIMINUTION		MONTANT BRUT FIN EXERCICE
					RETRAIT	VIREMENT	
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025							
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	269.478.884,95	123.611.465,89	6.413.562,11	0,00	41.849.131,63	0,00	357.654.781,32
- Frais préliminaires							
- Charges à répartir sur plusieurs exercices	269.478.884,95	123.611.465,89	6.413.562,11	0,00	41.849.131,63	0,00	357.654.781,32
- Primes de remboursement obligations							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	183.311.063,18	51.832.026,72	5.200.314,39	0,00	28.426.700,02	0,00	211.916.704,27
- Immobilisation en recherche et développement							
- Brevets, marques, droits et valeurs similaires							
- Fonds commercial							
- Autres immobilisations incorporelles	183.311.063,18	51.832.026,72	5.200.314,39		28.426.700,02		211.916.704,27
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4.831.648.142,78	808.944.465,53	190.052.105,01	105.236.076,28	0,00	201.665.981,51	5.523.742.655,53
- Terrains 231	92.355.988,26	0,00	0,00		0,00	0,00	92.355.988,26
- Constructions 232	1.090.423.882,50	60.472.482,96	35.017.574,99	5.104.775,65	0,00	0,00	1.180.809.164,80
- Installations techniques, matériel et outillage 233	3.127.928.962,90	246.483.356,90	153.219.543,31	98.187.406,91	0,00	967.040,00	3.428.477.416,20
- Matériel de transport 234	16.480.226,13	0,00	0,00	249.395,10	0,00	0,00	16.230.831,03
- Mobilier, Matériel de Bureau & Aménagements 235	193.424.043,32	12.486.946,26	1.814.986,71	1.618.524,33	0,00	0,00	206.107.451,96
- Autres immobilisations corporelles 238	4.810.703,37	105.839,17	0,00	75.974,29	0,00	7.977,15	4.832.591,10
- Immobilisations corporelles en cours 239	306.224.336,30	489.395.840,24	0,00	0,00	0,00	200.690.964,36	594.929.212,18

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

NATURE	CUMUL DEBUT EXERCICE 1	DOTATION DE L'EXERCICE 2	AMORTISSEMENT SUR IMMOBILISATIONS SORTIES		CUMUL D'AMORTISSEMENT FIN EXERCICE 6 = 1+2+3-4-5
			RETRAIT 4	CESSION 5	
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025					
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	140.383.548,93	71.395.145,84	41.849.131,63	0,00	169.929.563,14
- Frais préliminaires					
- Charges à répartir sur plusieurs exercices	140.383.548,93	71.395.145,84	41.849.131,63	0,00	169.929.563,14
- Primes de remboursement obligations					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	127.605.712,62	13.935.684,30	28.426.700,02	0,00	113.114.696,90
- Immobilisation en recherche et développement					
- Brevets, marques, droits et valeurs similaires					
- Fonds commercial					
- Autres immobilisations incorporelles	127.605.712,62	13.935.684,30	28.426.700,02		113.114.696,90
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3.555.689.166,47	207.854.816,04	-	105.193.068,35	3.658.350.914,16
- Terrains	585.640,36	187.028,62	0,00	0,00	772.668,98
- Constructions	702.036.907,30	41.817.752,27	0,00	5.104.775,65	738.749.883,92
- Installations techniques, matériel et	2.679.093.058,64	153.221.101,18	0,00	98.151.263,98	2.734.162.895,84
- Matériel de transport	16.363.142,83	43.800,00	0,00	249.395,10	16.157.547,73
- Mobilier, matériel de bureau & aménagement	153.673.516,02	12.367.136,65	0,00	1.611.659,33	164.428.993,34
- Autres immobilisations corporelles	3.936.901,32	217.997,32	0,00	75.974,29	4.078.924,35

TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

PORT	VALEUR D'ORIGINE	AMORT CUMULES	VNA	PROD CESSION	PLUS VALUE	MOINS VALUE
DEPC - TP	52.466.554,16	52.466.554,16	0,00	2.591.705,93	2.591.705,93	0,00
DEPM	13.368.720,59	13.362.980,59	5.740,00	51.242,51	50.933,33	5.430,82
DEPS	3.734.477,60	3.734.477,60	0,00	36.037,50	36.037,50	0,00
DEPA	43.614.589,72	43.614.589,72	0,00	973.803,47	973.803,47	0,00
DEPN	11.754.738,85	11.738.604,22	16.134,63	2.206.045,53	2.189.910,90	0,00
DEPJ	13.097.158,32	13.095.358,32	1.800,00	894.006,08	892.316,08	110,00
DEPC - TCR	1.911.459,64	1.892.126,35	19.333,30	6.250,01	0,00	13.083,29
SIEGE	31.291.586,09	31.291.586,09	0,00	0,00	0,00	0,00
TSAPT	199.500,00	199.500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TMED	209.300,26	209.300,26	0,00	50.800,00	50.800,00	0,00
DEPL	1.681.860,00	1.681.860,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CV	2.181.962,70	2.181.962,70	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	175.511.907,93	175.468.900,01	43.007,93	6.809.891,03	6.785.507,21	18.624,11

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATIONS

Exercice du 2024/01/01 au 2024/12/31

RAISON SOCIALE DE EMETTRICE LA SOCIETE	SECTEUR D'ACTIVITE	CAPITAL SOCIAL	PARTICIPATION AU CAPITAL	PRIX D'ACQUISITION GLOBAL	VALEUR COMPTABLE NETTE	EXTRAIT DES DERNIERS ETATS DE SYNTHESE DE LA SOCIETE EMETTRICE		RESULTAT NET	PRODUITS INSCRITS AU CPC DE L'EXERCICE
						DATE DE CLÔTURE	SITUATION NETTE		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
MANUJORF	MANUTENTION	1.200.000	25%	300.000	-	31/12/2024	-	-	-
NIHAM	IMMOBILIER	100.000	25%	5.814.900	-			-	-
Tanger Alliance	EXPLOITATION PORTUAIRE	620.524.000	50%	310.262.300	310.262.300	31/12/2025	1.100.088.001	429.721.634	
PORTNET	GESTION DES DONNEES INFORMATISEES	11.326.800	5,3%	600.000	600.000	31/12/2024	199.068.781	21.838.480	
TC 3 PC	EXPLOITATION PORTUAIRE	940.300.000	100%	940.300.000	940.300.000	31/12/2025	1.299.108.956	345.533.581	
S.M.A	EXPLOITATION PORTUAIRE	25.460.000	100%	88.218.736	88.218.736	31/12/2025	100.865.046	49.220.040	
MMIL	HOLDING ET CONSEIL DE GESTION	300.000	100%	300.000	300.000	31/12/2025	11.086.062	10.786.062	
WMCT	EXPLOITATION PORTUAIRE	300.000	100%	300.000	300.000	31/12/2025	-863.967	-292.389	
TOTAL		1.599.510.800		1.346.095.936	1.339.981.036		2.709.352.878	856.807.408	-

TABLEAU DES PROVISIONS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

NATURE	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE
		D'EXPLOIT	FINANCIERES	NON COURANTES	D'EXPLOIT	FINANCIERES	NON COURANTES	
1 Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	26.025.181		160.000,12			7.291,96		26.177.889,07
2 Provisions réglementées	113.681.882			38.991.943,37			34.261.917,02	118.411.908,71
3 Provisions durables pour risques et charges	1.747.770.056	84.375.021,43	17.285,83		18.297.549,70			1.813.864.813,80
SOUS TOTAL (A)	1.887.477.120	84.375.021,43	177.285,95	38.991.943,37	18.297.549,70	7.291,96	34.261.917,02	1.958.454.611,58
4 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	161.064.073	25.241.462,80			2.952.025,37			183.353.510,36
5 Autres provisions pour risques et charges	267.873		6.828,36			267.872,91		6.828,36
6 Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	122.120							122.120,40
SOUS TOTAL (B)	161.454.066	25.241.462,80	6.828,36	-	2.952.025,37	267.872,91	-	183.482.459,12
TOTAL (A + B)	2.048.931.186	109.616.484,23	184.114,31	38.991.943,37	21.249.575,07	275.164,87	34.261.917,02	2.141.937.070,70

TABLEAU DES CREANCES

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			MONTANTS REPRESENTES PAR EFFETS
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHUES ET NON RECOUVREES	MONTANTS EN DEVISES	MONTANTS SUR L'ETAT ET ORGANISMES PUBLICS	MONTANTS SUR LES ENTREPRISES LIEES	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	486.003.250,28	482.333.212,66	0,00	3.670.037,62	438.258.119,36	0,00	0,00	0,00
* Prêts Immobilisés.	44.768.224,61	42.098.186,99		2.670.037,62				
* Autres créances financières	441.235.025,67	440.235.025,67		1.000.000,00	438.258.119,36			
DE L'ACTIF CIRCULANT	1.073.048.510,20	0,00	948.716.462,34	124.332.047,86	0,00	169.037.846,03	23.411.299,98	0,00
* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes.	25.616.702,82	0,00	25.616.702,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Clients et comptes rattachés.	491.922.003,82	0,00	393.545.918,79	98.376.085,03	0,00	131.119.172,51	23.411.299,98	0,00
* Personnel	981.013,46	0,00	981.013,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Etat.	37.918.673,52	0,00	37.918.673,52	0,00	0,00	37.918.673,52	0,00	0,00
* Comptes d'associés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Autres débiteurs.	495.997.314,65	0,00	470.041.351,82	25.955.962,83	0,00	0,00	0,00	0,00
* Comptes de régularisation actif.	20.612.801,93	0,00	20.612.801,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	1.559.051.760,48	482.333.212,66	948.716.462,34	128.002.085,48	438.258.119,36	169.037.846,03	23.411.299,98	0,00

TABLEAU DES DETTES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			MONTANTS REPRESENTES PAR EFFETS
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHUES ET NON RECOUVREES	MONTANTS EN DEVISES	MONTANTS SUR L'ETAT ET ORGANISMES PUBLICS	MONTANTS SUR LES ENTREPRISES LIEES	
DE FINANCEMENT	129.244.048,00	129.244.048,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
* Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
* Autres dettes de financement	129.244.048,00	129.244.048,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
DU PASSIF CIRCULANT	1.009.822.603,15	0,00	1.009.818.746,15	3.857,00	0,00	373.951.516,94	0,00	0,00
* Fournisseurs et comptes rattachés.	356.918.627,68	0,00	356.918.627,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Clients créditeurs, avances et acomptes.	23.353.332,55	0,00	23.353.332,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Personnel.	55.993.765,44	0,00	55.993.765,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Organismes sociaux.	45.226.480,93	0,00	45.226.480,93	0,00	0,00	45.226.480,93	0,00	0,00
* Etat.	328.725.036,01	0,00	328.725.036,01	0,00	0,00	328.725.036,01	0,00	0,00
* Comptes d'associés.	3.857,00	0,00	0,00	3.857,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Autres créanciers.	198.787.265,54	0,00	198.787.265,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Comptes de régularisation - passif.	814.238,00	0,00	814.238,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	1.139.066.651,15	129.244.048,00	1.009.818.746,15	3.857,00	0,00	373.951.516,94	0,00	0,00

TABLEAU DES SÛRETÉS REELLES DONNEES OU REÇUES

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SURETE	NATURE 1	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	NETTE DE LA SURETE DONNEE A LA DATE DE CLOTURE
* SURETES DONNEES (*)					
* SURETES RECUES	6.149.062,03	HYPOTHEQUE	CONSERVATION	HYPOTHEQUE AU PROFIT DE LA SODEP	2.244.229,48
			FONCIERE		
	6.253.669,69	NANTISSEMENT	SERVICES D'IMMATRICULATION	NANTISSEMENT AU PROFIT DE LA SODEP	1.314.612,94
	12.402.731,72				3.558.842,42

(1) Gage : 1 Hypothèque ; 2 Nantissement ; 3 Warrant ; 4 Autres ; 5 (A préciser).

(2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel).

(3) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues).

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRECEDENT
* Avals et cautions	111.822.753,74	0,00
* Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires.		
* Autres engagements donnés.		
TOTAL (1)	111.822.753,74	0,00

ENGAGEMENTS REÇUS	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRECEDENT
* Cautions (Clients et Fournisseurs)		
- Clients	346.792.217,98	325.020.886,00
- Fournisseurs	1.327.583.096,27	260.770.691,84
* Autres engagements reçus.		
TOTAL (2)	1.674.375.314,25	585.791.577,84

TABLEAU DES BIENS EN CREDIT-BAIL

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

RUBRIQUES 1	DATE DE LA 1ERE ECHEANCE 2	DUREE DU CONTRAT EN MOIS 3	VALEUR ESTIMEE DU BIEN A LA DATE DU CONTRAT 4	DUREE THEORIQUE D'AMORTISSEMENT DU BIEN 5	CUMUL DES EXERCICES PRECEDENTS DES REDEVANCES 6	MONTANT DE L'EXERCICE DES REDEVANCES 7	REDEVANCES RESTANT A PAYER		PRIX D'ACHAT RESIDUEL EN FIN DE CONTRAT 10	OBSERVATIONS 11
							A MOINS D'UN AN 8	A PLUS D'UN AN 9		
NEANT										

PASSAGE DU RESULTAT COMPTABLE AU RESULTAT FISCAL

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

INTITULES	MONTANT (DH)	MONTANT (DH)
RESULTAT NET COMPTABLE	1.393.703.488,45	
- Bénéfice net 2025	1.393.703.488,45	
- Perte nette		
REINTEGRATIONS FISCALES	804.449.422,49	
1. Courantes	154.725.036,90	
-Cadeaux	939.035,99	
-Dons	0,00	
-Allocation Achoura	222.248,00	
-Congés non pris 2025	41.120.537,65	
-Provision clients 2025	13.388.884,93	
-Provision pour grosses réparations 2025	50.531.996,22	
-Provision pour Litiges 2025	25.374.937,31	
-Provision Stock Dotation 2025	11.852.577,87	
- Ecart de conversion passif 2025	11.134.818,81	
-Charges sur exercices antérieurs	0,00	
- Provision pour dépréciation des Immos Financières	160.000,12	
2. Non Courantes	649 724 385,85	
-Pénalités et majorations de retard	46.404,39	
-Dons non courants	0,00	
-Charges à payer sur pénalités de retard factures fournisseurs 2025	0,00	
-Produits à recevoir sur pénalités de retard factures clients 2024	0,00	
-Charges sur exercices antérieurs	0,00	
- Autres charges non courantes	14.061,32	
- Contribution sociale de solidarité payée en 2025	59.088.921,00	
- Créances devenues irrécouvrables	18.422,54	
-Amortissements excessifs 2025 (Constructions)	1.334.583,33	
-IS 2025	589.221.993,00	
III. DEDUCTIONS FISCALES		465.147.053,16
1. Courantes		460.724.705,02
-Abattement %100 Dividendes Perçus TA		177.687.219,00
-Abattement %100 Dividendes Perçus TC3 PC		251.624.280,00
-Reprise / Provisions pour litige		1.994.431,83
-Reprise / Provisions clients		1.646.857,70
-Congés non pris au 31 Décembre 2024		25.722.219,46
-Reprise / Provision pour grosses réparations		0,00
- Ecart de conversion passif 2024		737.237,40
-Reprise / Provision stock Reprise		1.305.167,67
- Reprise sur provision financière		7.291,96
2. Non Courantes		4.422.348,14
-Produits à recevoir sur pénalités de retard factures clients 2025		0,00
-Reprise sur Amortissements CF		0,00
-Charges à payer sur pénalités de retard factures fournisseurs 2024		0,00
-Reprise avantages sociaux		0,00
-Abattement %70 PV / cessions d'immobilisations		4.422.348,14
-Reprise sur Amortissements Don Covid		0,00
TOTAL	2.198.152.910,94	465.147.053,16
IV. RESULTAT BRUT FISCAL	1.733.005.857,78	
IV. RESULTAT BRUT FISCAL ARRONDI	1.733.005.860,00	
IS	589.221.992,40	
IS arrondi	589.221.993,00	
V. RESULTAT NET APRES IS	1.393.703.488,45	

DETAIL DES POSTES DU CPC

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

POSTE	EXERCICE 2025	EXERCICE PRECEDENT 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
711 Ventes de marchandises		
* Ventes de marchandises au Maroc		
* Ventes de marchandises à l'étranger		
* Reste du poste des ventes de marchandises		
TOTAL		
712 Ventes de biens et services	3.336.686.500,57	2.813.624.554,28
*Ventes de bien au Maroc		
* Ventes de biens à l'étranger		
* Ventes de services au Maroc	3.336.686.500,57	2.813.624.554,28
*Ventes de services à l'étranger		
*Redevances pour brevets, marques, droits		
*Reste du poste des ventes et services produits		
TOTAL	3.336.686.500,57	2.813.624.554,28
713 Variation des stocks de produits		
*Variation des stocks de biens produits (+ ou -)		
*Variation des stocks de services produits (+ ou -)		
*Variation des stocks de produits en cours (+ ou -)		
TOTAL		
718 Autres produits d'exploitation		
*Jetons de présence reçus		
*Reste du poste (produits divers)		
TOTAL		
719 Reprises d'exploitation ; transferts de charges	22.668.625,52	39.665.844,60
*Reprises	21.249.575,07	39.110.434,39
*Transferts de charges	1.419.050,45	555.410,21
TOTAL	22.668.625,52	39.665.844,60
PRODUITS FINANCIERS		
738		
* Intérêts et autres produits financiers	63.170.937,76	43.755.742,92
*Intérêts et produits assimilés	47.988.914,89	43.755.742,92
*Revenus des créances rattachés à des participations	15.182.022,87	0,00
*Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement		
* Reste du poste intérêts et autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL	63.170.937,76	43.755.742,92
CHARGES D'EXPLOITATION		
611 Achats revendus de marchandises		
*Achats de marchandises		
*Variation des stocks de marchandises (+ ou -)		
TOTAL		
612 Achats consommés de matières et fournitures	304.249.407,98	318.604.529,69
*Achats de matières premières		

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

POSTE	EXERCICE 2025	EXERCICE PRECEDENT 2024
*Variation des stocks de matières premières (+ ou -)		
*Achats de matières et fournitures consommables et d'emballage	79.724.715,47	70.519.771,29
*Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (+ ou -)	-2.104.330,13	5.904.841,11
*Achats non stockés de matières et de fournitures	36.008.339,79	34.437.313,24
*Achats de travaux, études et prestations de services	190.620.682,85	207.742.604,05
*Reste du poste	-	-
TOTAL	304.249.407,98	318.604.529,69
613/614 Autres charges externes	479.474.420,75	373.148.747,27
*Locations et charges locatives	35.790.710,18	28.311.946,48
*Redevances de crédit-bail		
*Entretien et réparations	157.863.693,01	138.462.278,25
*Primes d'assurances	20.848.667,14	19.425.157,18
*Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	103.600,00	174.800,00
*Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	12.191.946,60	10.864.800,33
*Redevances pour brevets, marques droits	134.983.407,70	121.986.737,08
*Transports	51.504.726,57	15.683.302,03
*Déplacements, missions et réceptions	20.093.785,76	12.395.890,18
* Reste du poste des autres charges externes	46.093.883,79	25.843.835,74
TOTAL	479.474.420,75	373.148.747,27
617 Charges de Personnel	612.838.325,67	636.610.427,17
*Rémunérations du personnel	472.964.878,01	489.714.500,37
*Charges sociales	109.269.112,89	117.610.145,52
*Reste du poste des charges de personnel	30.604.334,77	29.285.781,28
TOTAL	612.838.325,67	636.610.427,17
618 Autres charges d'exploitation	490.000,00	230.000,00
*Jetons de présence	490.000,00	230.000,00
* Pertes sur créances irrécouvrables		
* Reste du poste des autres charges d'exploitation		
TOTAL	490.000,00	230.000,00
638 Autres charges financières	2.980.384,69	3.346.633,69
*Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement		
* Reste du poste des autres charges financières	2.980.384,69	3.346.633,69
TOTAL	2.980.384,69	3.346.633,69
CHARGES NON COURANTES		
658 Autres charges non courantes	102.085.353,38	182.112.033,55
*Pénalités sur marchés et dédits		
*Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)		
*Pénalités et amendes fiscales et pénales		
*Créances devenues irrécouvrables	-	-
*Reste du poste des autres charges non courantes	102.085.353,38	182.112.033,55
TOTAL	102.085.353,38	182.026.554,46

DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPÔTS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

I. DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
RÉSULTAT COURANT D'APRÈS LE CPC	2.040.119.089,96
* Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	154.725.036,90
- Cadeaux	939.035,99
- Dons	0,00
- Allocation Achoura	222.248,00
- Congés non pris 2024	41.120.537,65
- Provision clients 2024	13.388.884,93
- Provision pour grosses réparations 2024	50.531.996,22
- Provision pour Litiges 2024	25.374.937,31
- Provision Stock Dotation 2024	11.852.577,87
- Ecart de conversion passif 2024	11.134.818,81
-Charges sur exercices antérieurs	0,00
- Provision pour dépréciation des Immos Financières	160.000,12
* Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	460.724.705,02
- Abattement 100% Dividendes Perçus TA	177.687.219,00
-Abattement 100% Dividendes Perçus TC3 PC	251.624.280,00
- Reprise / Provisions pour litige	1.994.431,83
- Reprise / Provisions clients	1.646.857,70
- Congés non pris au 31 Décembre 2023	25.722.219,46
- Reprise / Provision pour grosses réparations	0,00
- Ecart de conversion passif 2023	737.237,40
- Reprise / Provision stock Reprise	1.305.167,67
- Reprise sur provision financière	7.291,96
* Résultat courant théoriquement imposable courant (=)	1.734.119.421,85
* Impôt théorique sur résultat (-)	589.600.603,43
* Résultat courant après impôts (=)	1.450.518.486,53

II. INDICATION DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES

* Néant

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

NATURE	SOLDE AU DEBUT DE L'EXERCICE 1	OPERATIONS COMPTABLES DE L'EXERCICE 2	DECLARATIONS T V A DE L'EXERCICE 3	SOLDE FIN D'EXERCICE (1 + 2 - 3 = 4)
A) T.V.A Facturée	56.318.822,87	487.694.285,81	491.990.417,43	52.022.691,25
B) T.V.A récupérable	37.876.368,12	269.182.164,43	270.691.439,27	36.367.093,28
. sur Charges	37.806.971,11	140.988.356,89	142.593.136,73	36.202.191,27
. sur Immobilisations	69.397,01	128.193.807,54	128.098.302,54	164.902,01
C) T.V.A dûe ou crédit de T.V.A = (A - B)	18.442.454,75	218.512.121,38	221.298.978,16	15.655.597,97

ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

MONTANT DU CAPITAL : 733 956 000 MAD

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

NOM PRENOM OU RAISON SOCIALE DES PRINCIPAUX ASSOCIES (1) 1	ADRESSE 2	NOMBRE DE TITRES		VALEUR NOMINALE DE CHAQUE ACTION OU PART SOCIALE 5	MONTANT DU CAPITAL		LIBERE 8
		EXERCICE PRECEDENT 3	EXERCICE ACTUEL 4		SOUSCRIT 6	APPELE 7	
TANGER MED DEV LOG	SIEGE SOCIAL RTE DE RABAT BP1144 TANGER	25.688.460	25.688.460	10			256.884.600,00
Actions MARSAMAROC inscrites AU PORTEUR		22.211.408	22.211.408	10			222.114.080,00
L'Etat marocain représenté par le Ministère de l'économie et des finances	"Rabat Chella Avenue Mohammed V Rabat"	18.348.860	18.348.860	10			183.488.600,00
R C A R	Av Ennakhil Rabat-Maroc	2.446.520	2.446.520	10			24.465.200,00
C M R	163,AVENUE HASSAN II,20000 CASABLANCA	2.446.510	2.446.510	10			24.465.100,00
WAFASSURANCES	1,BD ABDELMOUMEN CASABLANCA	2.253.722	2.253.722	10			22.537.220,00
Autres		120	120	10			1.200,00
TOTAL		73.395.600	73.395.600				733.956.000

(1) Quand le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital.
Dans les autres cas il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante.

TABLEAU D'AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

A. ORIGINE DES RESULTATS À AFFECTER AGO DU 25 JUIN 2024	MONTANT
. Report à nouveau	143 284 057,51
. Résultats nets en instance d'affectation	
. RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	939.699.721,39
. Prélèvements sur les réserves	
. Autres prélèvements	
TOTAL A	1.082.983.778,90

B. AFFECTATION DES RESULTATS	MONTANT
. Réserve légale	
. Autres réserves	
. Tantièmes	
. Dividendes	697 258 200
. Autres affectations	
. Report à nouveau	385 725 578,90
TOTAL B	1.082.983.778,90

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICE N - 2	EXERCICE N - 1	EXERCICE N
. SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE			
- Capitaux propres plus capitaux propres assimilés moins immobilisations en non valeurs	1.781.178.968,67	2.083.131.883,88	2.724.425.316,52
. OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1. Chiffre d'affaires hors taxes	2.456.762.838,95	2.813.624.554,28	3.336.686.500,57
2. Résultat avant impôts	1.025.593.431,22	1.329.686.597,39	1.982.925.481,45
3. Impôts sur les résultats	297.090.781,00	389.986.876,00	589.221.993,00
4. Bénéfices distribués	587.164.800,00	623.862.600,00	697.258.200,00
. RESULTAT PAR TITRE (Pour les sociétés par actions et SARL)			
- Résultat net par action ou part sociale	9,93	12,80	18,99
- Bénéfices distribués par action ou part sociale	8,00	8,50	9,50
. PERSONNEL			
- Montant des salaires bruts de l'exercice	542.746.057,15	489.714.500,37	472.964.878,01
- Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	1.680	1.446	1.335

TABLEAU DES OPERATIONS EN DEVISES COMPTABILISEES PENDANT L'EXERCICE

NATURE	Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025	
	Entrée Contre-valeur en DH	Sortie Contre-valeur en DH
. Financement permanent		
. Immobilisations brutes		76.139.671,90
. Rentrées sur immobilisations		
. Remboursement des dettes de financement		
. Produits	244.574.064,62	0,00
. Charges(Intérêts + Honoraires)		37.709.774,03
. Crédit de trésorerie		
TOTAL DES ENTREES	244.574.064,62	
TOTAL DES SORTIES		113.849.445,93
BALANCE DEVICES		130 724 618 69
TOTAL	244.574.064,62	244.574.064,62

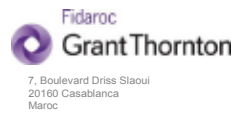
DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025	
I. DATATIONS	
. Date de clôture 31 décembre 2025	
. Date d'établissement des états de synthèse (2) :	17/03/2026
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états du synthèse.	
II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE	
COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE.	
INDICATION DES EVENEMENTS	DATES
- Favorables	
- Défavorables :	

ETAT DETAILLE DES STOCKS

STOCK	STOCK FINAL			STOCK INITIAL			Variation de stock en valeur (+ ou -)	
	Montant	Provision pour	Montant	Montant	Provision pour	Montant		
	Brut	dépréciation	Net	Brut	dépréciation	Net		
I- Stocks Approvisionnement								
- Biens et produits destinés à la revente en l'état :								
* Biens immeubles :								1
* Biens meubles								2
- Biens et Matériel Premières destinés aux activités de production et transformation :								
- Matières premières								3
- Produits d'Entretien	578.891,42	72.654,89	506.236,53	776.886,03	102.530,20	674.355,83	-197.994,61	
- Pièce de Rechange	121.404.212,83	55.949.178,19	65.455.034,64	119.363.073,87	46.248.093,19	73.114.980,68	2.041.138,96	5
- Carburants, Lubrifiants	4.927.605,67	87.896,13	4.839.709,54	4.318.639,66	48.772,89	4.269.866,77	608.966,01	6
- Petits outillages	427.947,26	147.309,78	280.637,48	156.164,20	108.850,01	47.314,19	271.783,06	7
- Fournitures de Bureau	5.669.677,22	1.822.944,62	3.846.732,60	5.168.875,90	1.192.485,96	3.976.389,94	500.801,32	
- Vêtements de Travail	3.285.954,98	392.761,39	2.893.193,59	2.485.154,39	63.126,31	2.422.028,08	800.800,59	
* Vendus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8
* Autres Articles	2.500.226,43	548.717,50	1.951.508,93	4.421.391,63	710.193,74	3.711.197,89	-1.921.165,20	9
Total Stock approvisionnement	138.794.515,81	59.021.462,50	79.773.053,31	136.690.185,68	48.474.052,30	88.216.133,38	2.104.330,13	10
II- Stock en cours Production de biens et service								
- Produits en cours			19.804.260,50	19.804.260,50		19.804.260,50	0,00	11
- Etudes en cours								12
- Travaux en cours								13
- Services en cours								14
Total Stock des encours			19.804.260,50	19.804.260,50		19.804.260,50	0,00	15
III- Stock Produits finis								
Total Stocks Produits et Biens finis			0,00	0,00		0,00	0,00	18
IV- Stock Produits résiduels								
Total Stocks Produits résiduels								22
TOTAL GENERAL	158.598.776,31	59.021.462,50	99.577.313,81	156.494.446,18	48.474.052,30	108.020.393,88	2.104.330,13	23

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS SOCIAUX



SOCIETE D'EXPLOITATION DES PORTS S.A (SODEP S.A)

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025



Aux Actionnaires de la société
SOCIETE D'EXPLOITATION DES PORTS S.A (SODEP S.A)
Angle boulevard Route d'El Jadida et Rue les Papillons
Casablanca

Rapport Général des commissaires aux comptes Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 25 juin 2025, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société D'Exploitation des Ports (SODEP S.A), comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 2.912.150.534,70 MAD dont un bénéfice net de 1.393.703.488,45 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société D'Exploitation des Ports (SODEP) S.A au 31 décembre 2025 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres points

Sans remettre en cause notre opinion, nous vous informons que dans le cadre de la convention de concession, les biens du domaine public mis dans la concession par le concédant ne sont pas inclus dans les comptes de la société SODEP S.A clos au 31 décembre 2025. L'intégration de ces biens aurait donné une meilleure traduction comptable des clauses de la concession sans toutefois impacter le résultat et la situation financière de la société à cette date.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Evaluation des titres de participation</p> <p>Au 31 décembre 2025, les titres de participation sont inscrits au bilan pour une valeur brute comptable de 1.346.096 KMAD et une valeur nette de 1.339.981 KMAD, soit 23% du montant total de l'actif. Ils sont comptabilisés au coût historique d'acquisition.</p> <p>La Société procède, à chaque clôture annuelle, à l'évaluation de la valeur actuelle de ses titres de participation. Cette valeur actuelle est estimée soit en fonction de l'actif net comptable, soit en fonction de la rentabilité et des perspectives d'avenir du titre.</p> <p>En cas de baisse durable de la valeur actuelle et si celle-ci est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée.</p> <p>L'estimation de la valeur actuelle des titres requiert l'exercice du jugement de la Direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées.</p> <p>Dans ce contexte, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation constituait un point clé de l'audit, en raison du poids de ces actifs dans le bilan, de l'importance de la part des jugements de la Direction et des incertitudes dans la détermination des hypothèses de flux de trésorerie, notamment la probabilité de réalisation des prévisions retenues par la Direction.</p>	<p>Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation de la valeur d'utilité des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à :</p> <p>Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques : Vérifier que les quotes-parts d'actif net retenues concordent avec les comptes des entités et que les réévaluations opérées, le cas échéant, sont fondées sur une documentation probante.</p> <p>Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> Obtenir les prévisions de flux de trésorerie des activités des entités concernées établies par leurs directions opérationnelles et apprécier leur cohérence avec les données prévisionnelles établies sous le contrôle de la direction générale ; Vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique en fonction des données réelles historiquement constatées, de notre connaissance des entités, du marché sur lesquelles elles sont positionnées, et d'éléments macro-économiques pouvant impacter ces prévisions. <p>Nous avons en outre vérifié l'exactitude arithmétique, sur la base de sondages, des calculs des valeurs actuelles retenues par la société.</p> <p>Au-delà de l'appréciation des valeurs d'utilité des titres de participation, nos travaux ont consisté également, le cas échéant, à :</p>

3

	<ul style="list-style-type: none"> Apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées à des participations et des prêts au regard des analyses effectuées sur les titres de participation ; Examiner la nécessité de comptabiliser une provision pour risques dans les cas où la société est engagée à supporter les pertes d'une filiale présentant des capitaux propres négatifs.
--	---

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Provisions pour grosses réparations</p> <p>Au 31 décembre 2025, les provisions pour grosses réparations sont enregistrées au bilan pour une valeur de 1.458.117 KMAD, soit 25% du montant total du passif.</p> <p>La société calcule la provision pour grosses réparations sur l'ensemble des biens de retour entrant dans le périmètre de la concession à travers l'estimation de la dépréciation individuelle de chaque bien en détaillant la dépréciation subie par chacune de ces composantes et en considérant pour chacune d'elles, son âge et sa durée de vie économique.</p> <p>Cette méthode est basée sur une étude externe portant sur l'inventaire physique de l'ensemble des biens de retour et l'évaluation financière de ces biens.</p> <p>Dans ce contexte, nous avons considéré que l'appréciation de la provision pour grosses réparations constituait un point clé de l'audit, en raison du poids de ces passifs dans le bilan.</p>	<p>Dans le cadre de notre audit, nous avons :</p> <ul style="list-style-type: none"> Évalué la pertinence de la méthodologie et des hypothèses retenues ; Analysé l'étude externe ayant servi de base à l'estimation ; Réalisé des tests par sondage sur les données utilisées et les calculs effectués ; Vérifié l'exactitude arithmétique des calculs de la provision.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par application de la loi, nous portons à votre connaissance les prises de participation intervenues au cours de l'exercice :

- MARSA MAROC INTERNATIONAL LOGISTICS S.A: Souscription de 3 000 actions pour un montant de 300 000,00 MAD.
- WEST MED CONTAINER TERMINAL S.A: Souscription de 3 000 actions pour un montant de 300 000,00 MAD.

Casablanca, le 29 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes



Rachid BOUMEHRAZ
Associé

FORVIS MAZARS



Abdou DIOP
Associé



2 | RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



SOCIETE D'EXPLOITATION DES PORTS S.A (SODEP S.A)

Rapport Spécial des commissaires aux comptes

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025



Aux actionnaires de la société
SOCIETE D'EXPLOITATION DES PORTS S.A (SODEP S.A)
 Angle boulevard Route d'El Jadida et Rue les Papillons
 Casablanca, Maroc

Rapport Spécial des commissaires aux comptes Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025

En notre qualité des commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

1.1 Convention tripartite de compte courant d'actionnaire conclue entre SODEP S.A et WEST MED CONTAINER TERMINAL (WMCT)

Entités concernées : West Med Container Terminal (WMCT), filiale de SODEP S.A.

Date de signature de la convention : 31 mars 2026
 Convention autorisée par le Conseil d'Administration de SODEP S.A le 17/03/2026.

Nature et objet de la convention : Cette convention a pour objet de formaliser les conditions d'octroi par SODEP S.A, en qualité d'actionnaire, d'un financement sous forme de compte courant d'actionnaire au profit de WMCT, dans le cadre du développement du projet du terminal Est à conteneurs de Nador West Med. Elle précise notamment les modalités de mise à disposition des fonds, de remboursement ainsi que les conditions de rémunération des avances par application d'un taux d'intérêt contractuel.

Montant des intérêts comptabilisés en produits au titre de l'exercice : KMAD 15.163.

Montant de l'encours du compte courant associé au 31/12/2025: KEUR 40.912 (Soit KMAD 438.258)

1.2 Convention de gestion de la maintenance conclue entre SODEP S.A et ses filiales TC3PC et SMA

Entités concernées : La Société Terminal à Conteneurs 3 du Port de Casablanca (TC3PC) et la Société de Manutention d'Agadir (SMA), filiales de SODEP S.A détenues à 100 %.

Date de signature de la convention : 2025.

Convention autorisée par le Conseil d'Administration du 17/03/2025.

Date d'effet de la convention : À compter de sa date de signature.

Nature et objet de la convention : Cette convention a pour objet de définir les conditions et modalités selon lesquelles SODEP S.A assure pour le compte de ses filiales TC3PC et SMA, la gestion, le pilotage et la réalisation des prestations de maintenance de leurs équipements d'exploitation et de leurs infrastructures.

À ce titre, SODEP S.A prend en charge notamment les opérations de maintenance préventive et curative, la gestion des pièces de rechange, le pilotage des prestataires externes ainsi que le suivi, la coordination et le contrôle de l'exécution des prestations.

La convention prévoit également les modalités de rémunération des prestations réalisées par SODEP S.A, incluant la refacturation des coûts engagés majorés d'un taux de marge défini contractuellement.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice : KMAD 7.480 (TC3PC: KMAD 62/ SMA: KMAD 7.418)

Montant encaissé au titre de l'exercice : KMAD 827 (SMA : KMAD 827 / TC3PC : Néant)

1.3 Convention de mise à disposition de personnel conclue entre SODEP S.A et ses filiales TC3PC et SMA

Entités concernées : La Société Terminal à Conteneurs 3 du Port de Casablanca (TC3PC) et la Société de Manutention d'Agadir (SMA), filiales de SODEP S.A détenues à 100 %.

Date de signature de la convention : 2025.

Convention autorisée par le Conseil d'Administration du 17/03/2025.

Date d'effet de la convention : le 1er janvier 2025.

Nature et objet de la convention : La Convention a pour objet de définir le cadre et les modalités de mise de personnel, par SODEP S.A, à la disposition des Filiales et vice versa (Mise de personnel par les Filiales à la disposition de SODEP S.A).

La convention prévoit que la rémunération du Personnel lui sera payée directement par l'Entité d'arrivée.

Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2025.

1.4 Convention de mise à disposition de personnel entre SODEP S.A et TANGER MED ENGINEERING (TME)

Entités concernées : Tanger Med Engineering (TME) filiale de TMSA, actionnaire de SODEP S.A à hauteur de 35%

Date de signature de la convention : 2025.

Convention autorisée par le Conseil d'Administration du 17/03/2025.

Date d'effet de la convention : À compter de sa date de signature.

Nature et objet de la convention : La Convention a pour objet de définir le cadre et les modalités de mise de personnel, par SODEP S.A, à la disposition de TME.

La rémunération du Personnel lui sera payée directement par SODEP S.A. TME rembourse à SODEP S.A, à l'identique, l'intégralité des rémunérations et cotisations payées, sur la base de la présentation des pièces justificatives attestant la régularité des paiements

Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2025.

1.5 Conventions conclues entre SODEP S.A et Nador West Med

Entités concernées : TMSA S.A, actionnaire de SODEP S.A à hauteur de 35 % et de Nador West Med S.A à hauteur de 15 %.

1.5.1 Convention de concession du Terminal OUEST du port Nador West Med

Date de signature de la convention : le 14 février 2025

Nature et objet de la convention : La Convention de Concession a pour objet la Concession accordée par la société NWM S.A pour l'aménagement, l'équipement, l'exploitation et l'entretien du Terminal à OUEST du Port Nador West Med.

Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2025.

1.5.2 Autorisation d'Exercice de l'Activité de Remorquage et d'Assistance au Port Nador West Med

Date de signature de l'Autorisation : le 28 mars 2025

Nature et objet de l'Autorisation : La société Nador West Med S.A, en sa qualité de gestionnaire du Port Nador West Med octroie au groupement « le Permissionnaire », constitué la société Boluda Towage France et de la société SODEP S.A, une autorisation pour l'exercice de l'activité de remorquage et d'assistance au Port Nador West Med.

Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2025.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES PRECEDENTS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2025

2.1 Convention (ANGSPE) d'assistance conclue entre SODEP S.A et l'Agence Nationale de Gestion Stratégique des Participations de l'Etat et de Suivi des Performances des Etablissements et Entreprises Publics (ANGSPE)

Entités concernées : L'ANGSPE représentant permanent de l'Etat Marocain, actionnaire de SODEP S.A à hauteur de 25%

Date de signature du contrat : le 18 mars 2024.

Date d'effet du contrat : le 1er janvier 2024.

Nature et objet du contrat : Ce contrat, autorisé par le Conseil de Surveillance de la SODEP S.A lors de sa réunion du 18 mars 2024, régit les modalités et conditions de réalisation des prestations d'assistance fournies par l'ANGSPE à SODEP S.A.

La rémunération annuelle forfaitaire hors taxes est calculée sur la base de 0,5% du chiffre d'affaires agrégé de la SODEP S.A et celui de ses filiales au prorata de ses parts de détention, en excluant le chiffre d'affaires des filiales faisant partie du périmètre de l'ANGSPE. Cette rémunération est plafonnée à 15 MMAD hors taxes et prend effet à partir du 1er janvier 2024 pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice : KMAD 15.000.

Montant décaissé au titre de l'exercice : KMAD 15.000.

2.2 Convention de constitution d'un collectif d'achats entre SODEP S.A, TC 3 PC S.A et la Société de Manutention d'Agadir (SMA S.A)

Entités concernées : Les sociétés TC 3 PC S.A et SMA S.A sont des filiales de SODEP S.A à hauteur de 100%.

Date d'effet de la convention : le 1er juin 2020.

Nature et objet de la convention : Cette convention, portée à la connaissance du Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 15 mars 2022, a pour objet de fixer les conditions dans lesquelles le collectif d'achat (constitué de SODEP S.A, TC 3 PC S.A et SMA S.A) se regroupe pour lancer un seul appel à concurrence, donnant lieu à la conclusion de trois marchés distincts (un marché conclu pour chacun des membres du collectif).

Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2025.

2.3 Convention conclue entre SODEP S.A et TC 3 PC S.A

Entités concernées : La société TC 3 PC S.A est de filiale de SODEP S.A à hauteur de 100%.

2.3.1 Convention relative à la prestation de lamanage, entre SODEP S.A et TC 3 PC S.A

Date d'effet de la convention : Le 1er décembre 2020

Durée de la convention : Convention conclue pour une durée d'une année renouvelable annuellement.

Nature et objet de la convention : Cette convention, autorisée par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A lors de sa réunion en date du 31 décembre 2020, a pour objet de définir le cadre, conditions et modalités de prise en charge, par SODEP S.A, des prestations de lamanage des navires accostés aux quais de la société TC 3 PC S.A, moyennant une marge bénéficiaire de 2% appliquée aux tarifs du sous-traitant de SODEP.

Les prestations d'amarrage et désamarrage et les prestations de déhalage sont facturées au prix de MAD 543,66 HT par mouvement.

Avenant n°1 : Cet avenant, prenant effet à partir du 1er janvier 2023, a été autorisé par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A du 14 mars 2023, et a pour objet de modifier le prix de la rémunération des prestations rendues par SODEP S.A au titre de la convention, en modifiant l'annexe 1 de la convention.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice : KMAD 577

Montant encaissé au titre de l'exercice : KMAD 403

2.3.2 Convention de constitution d'un collectif d'achats

Date de signature et d'effet de la convention : le 11 avril 2018.

Nature et objet de la convention : Cette convention, portée à la connaissance du Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 23 janvier 2019, a pour objet de formaliser le cadre de lancement des opérations d'achat de SODEP S.A et de TC 3 PC S.A, dans le cadre d'un seul appel à concurrence donnant lieu à la conclusion de deux marchés distincts.

Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2025.

2.3.3 Convention d'Assistance Technique

Date de signature de la convention : le 12 avril 2016.

Date de signature de l'avenant N°1 : Avenant non écrit.

Date de signature de l'avenant N°2 : le 30 avril 2018.

Date de signature de l'avenant N°3 : le 16 mars 2020.

Date de signature de l'avenant N°4 : le 18 mars 2024.

Nature et objet de la convention : Cette Convention, autorisée par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 29 mars 2016, a pour objet de définir les conditions et les modalités d'assistance fournie par SODEP S.A à TC 3 PC S.A, pour la réalisation des prestations support (achats, assistance juridique, comptabilité, gestion budgétaire, facturation, recouvrement de créances ...) et opérationnelles.

Avenant n°1 : Cet Avenant, relatif à la désignation des interlocuteurs des Parties dans le cadre de la Convention, a été autorisé par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 22 décembre 2016.

Avenant n°2 : Cet Avenant a été autorisé par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 23 janvier 2019 et a pris effet à compter du 1er janvier 2018. Il porte sur la revue à la baisse des frais d'agence compte tenu de la réduction des moyens humains mis par SODEP S.A à la disposition de TC 3PCS.A.

Avenant n°3 : Cet Avenant a été autorisé par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 31 décembre 2020 et a pris effet à compter du 1er janvier 2020. Il a pour objet de modifier les modalités de rémunération au titre de la mise à disposition du personnel opérationnel, dans le cadre de la Convention d'Assistance technique.

Selon l'article 2 de l'avenant : Modification de la rémunération au titre de la mise à disposition du personnel opérationnel (Tarif PO). Les rémunérations se feront comme suit :

Rémunération du personnel opérationnel dédié à TC3PC S.A : Cette rémunération représente la masse salariale relative au personnel opérationnel de SODEP S.A affecté à 100% à TC3PC S.A durant le mois considéré majoré de 10%.

Rémunération des autres catégories du personnel opérationnel : Cette rémunération représente le coût à l'EVP de l'année N-1 du personnel opérationnel de SODEP S.A affecté à TC3PC S.A au DTC/DEPC considéré majoré de 10% et multiplié par le trafic traité par TC3PC S.A durant le mois.

Avenant n°4 : Cet avenant a été autorisé par le Conseil de Surveillance de la SODEP S.A lors de sa réunion du 18 mars 2024. Il prend effet à partir du 1er janvier 2024 et a pour objet de modifier les modalités de paiement et de la rémunération dans le cadre de ladite Convention.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice: KMAD 39.767.

Montant encaissé au titre de l'exercice : KMAD 69.526.

2.3.4 Contrats de mise du personnel de SODEP S.A à la disposition de TC 3 PC S.A

Date de signature du contrat : le 2 janvier 2017

Nature et objet du contrat : Ces Contrats, autorisés par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 22 décembre 2016, ont pour objet de définir les conditions juridiques, techniques et financières relatives à la prestation de mise, par SODEP S.A à la disposition de TC 3 PC S.A, de personnel.

Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2025.

2.3.5 Contrat de bail des locaux à usage professionnel

Date de signature du contrat : le 30 avril 2018

Date d'effet du Contrat: le 1er janvier 2018

Nature et objet du contrat : Le Contrat, porté à la connaissance du Conseil de Surveillance de SODEP S.A lors de sa réunion du 23 janvier 2019, a pour objet de définir les conditions de mise à la disposition de TC 3 PC S.A, par SODEP S.A, à titre onéreux, des locaux administratifs.

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice: KMAD 3.037.

Montant décaissé au titre de l'exercice : KMAD 3.531.

2.3.6 Contrat de location des équipements d'exploitation

Date d'effet du contrat : A partir du 1er janvier 2017

Nature et objet du contrat : Ce Contrat, porté à la connaissance du Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 23 janvier 2019, a pour objet la location, par SODEP S.A à TC 3 PC S.A et vice-versa, des équipements d'exploitation, aux prix de location usuel pratiqués sur le marché.

Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2025.

2.3.7 Convention pour l'approvisionnement en carburant, des équipements et véhicules de TC 3 PCS.A

Date de signature de la convention : le 16 décembre 2016

Date d'effet de la convention : le 26 septembre 2016

Nature et objet de la convention : Cette Convention, autorisée par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 27 mars 2017, a pour objet de préciser les conditions d'approvisionnement en carburant, des équipements et véhicules de TC 3 PC S.A

Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2025.

2.3.8 Convention pour l'approvisionnement en carburant des équipements et véhicules de la direction d'exploitation au port de Casablanca TCR

Date d'effet de la convention : le 1er septembre 2023

Nature et objet de la convention : Cette Convention, autorisée par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A lors de sa réunion du 14 décembre 2023, a pour objet de fixer les conditions de réalisations, par TC 3 PC S.A, des prestations d'approvisionnement en carburant des équipements et véhicules de SODEP S.A - Direction de l'Exploitation au Port de Casablanca Trafic Conteneur et Roulier.

Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2025.

Montant décaissé au titre de l'exercice : KMAD 1.862.

2.4 Conventions conclues entre SODEP S.A et SMA S.A

Entités concernées : La Société de Manutention d'Agadir est filiale de SODEP S.A à hauteur de 100%.

2.4.1 Convention de transfert des conteneurs pleins à l'export

Date de signature de la convention : le 24 février 2020

Date d'effet de la convention : A partir du 1er septembre 2019

Nature et objet de la convention : Cette Convention, autorisée par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 31 décembre 2020, a pour objet de fixer les conditions de transfert des conteneurs pleins destinés à l'export du terminal de SODEP S.A au port d'Agadir vers le terminal de SMA S.A et vice versa.

Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2025.

2.4.2 Contrat de sous-traitance aux postes 17 et 18 au port d'Agadir

Date d'effet du contrat: le 1er septembre 2016

Durée du contrat: Une année, renouvelable à échéance par tacite reconduction

Nature et objet du contrat : Ce Contrat, autorisé par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 31 décembre 2020, a pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles SODEP S.A sous-traite à SMA S.A les prestations réalisées aux quais 17 / 18 au port d'Agadir.

Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2025.

2.4.3 Contrat de mise à disposition de personnel

Date de signature du contrat : le 30 novembre 2016

Nature et objet de la convention : Ce Contrat, autorisé par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 22 décembre 2016, a pour objet de définir les conditions juridiques, techniques et financières relatives à la mise du Personnel à la disposition de SMA S.A, par SODEP S.A.

La rémunération est entièrement prise en charge par SMA S.A. Cette rémunération tient compte de l'ensemble des éléments du salaire du personnel mis à la disposition ainsi que les droits du personnel (en termes de primes, d'avancement et d'avantages sociaux).

Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2025.

2.4.4 Convention d'Assistance Technique

Date de signature de la convention : le 26 août 2016

Date de signature de l'avenant n°1 : le 06 juillet 2018

Date de signature de l'avenant n°2 : le 05 décembre 2024

Nature et objet de la convention : Cette convention, autorisée par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 22 décembre 2016, a pour objet de définir les conditions pour la réalisation de l'assistance technique, en fixant les prestations qui en sont l'objet, ainsi que les conditions de leur rémunération.

En rémunération de cette assistance technique, SODEP S.A percevra un montant forfaitaire de KMAD 1.200 HT par an, détaillé comme suit :

Rémunération des prestataires support : KMAD 200 HT par an ;
Rémunération de la mise à disposition du SI : KMAD 1.000 HT par an.

Avenant n°1 : La Convention d'Assistance Technique a été amendée par Avenant N° 1 autorisé par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 23 janvier 2019. Il a pour objet de compléter les Prestations à la charge de SODEP S.A au titre de ladite Convention, par la négociation des opérations de change et de couverture du risque de change, au nom et pour le compte de SMA S.A, sans rémunération additionnelle.

Avenant n°2 : Cet Avenant de la Convention d'Assistance Technique entre SODEP S.A et SMA S.A, autorisé par le Conseil d'Administration de SODEP S.A lors de sa réunion du 05 décembre 2024, a pour objet de modifier et compléter l'article 1 de la Convention d'Assistance Technique (Définitions), l'article 3 (Prestations), l'article 4 (Moyens), l'article 5 (Obligations et responsabilités des Parties) et l'article 6 (Rémunération).

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice : KMAD 2.211.

Montant encaissé au titre de l'exercice : KMAD 1.696.

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice : KMAD 1.660.

Montant décaissé au titre de l'exercice : KMAD 3.071.

2.4.5 Convention pour l'approvisionnement en carburant, des équipements et véhicules de SMA S.A

Date de signature de la convention : Le 16 janvier 2020.

Durée de la convention : une année renouvelable, annuellement, par tacite reconduction sauf résiliation par l'une des parties.

Date d'effet de la convention : le 1er septembre 2016

Nature et objet de la convention : Cette Convention, autorisée par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 23 janvier 2019, a pour objet la fixation des conditions d'approvisionnement en carburant des véhicules et engins de SMA S.A, moyennant la facturation, par SODEP S.A, d'une marge de 2% sur le prix d'achat du carburant.

Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2025.

2.4.6 Convention de support et de subordination dans le cadre du contrat de financement du projet quai nord du port d'Agadir

Date de signature de la convention : le 23 mars 2017

Nature et objet de la convention : Cette Convention, autorisée par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 22 décembre 2016, est conclue entre les actionnaires de SMA S.A, en leur qualité de Créanciers Subordonnés, et la Banque Centrale Populaire -le Créancier Sénior- à l'effet d'organiser les droits et obligations des parties à l'égard de SMA S.A - Emprunteur- dans le cadre du contrat de financement.

Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2025. Il est à préciser que l'emprunt lié à cette convention a été intégralement remboursé.

2.4.7 Contrat de mise à disposition de magasins et de bureaux au profit de SMA S.A

Date de signature du contrat : Le 16 janvier 2020

Date d'effet de la convention : A partir du 1er septembre 2016

Nature et objet du contrat : Ce Contrat, autorisé par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A lors de sa réunion du 23 janvier 2019, a pour objet de fixer les conditions de mise à disposition, par SODEP S.A, au profit de SMA S.A, d'un lot de magasins et bureaux aux tarifs publics en vigueur au port d'Agadir.

Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2025.

2.5 Conventions conclues entre SODEP S.A et TANGER ALLIANCE S.A

Entités concernées : La société TANGER ALLIANCE S.A est filiale de la société SODEP à hauteur de 50% et une action.

2.5.1 Convention d'Assistance Technique

Date d'effet de la convention : le 15 mars 2019.

Durée de la convention : Convention conclue pour une durée d'une année renouvelable annuellement à partir du premier janvier de chaque année.

Date d'effet de l'avenant N° 1 : le 1er janvier 2021.

Date d'effet de l'avenant N° 2 : le 1er janvier 2022.

Date d'effet de l'avenant N° 3 : le 1er janvier 2023.

Date d'effet de l'avenant N° 4 : le 1er janvier 2024.

Date d'effet de l'avenant N° 5 : le 1er janvier 2024.

Nature et objet de la convention : Cette Convention, conclue pour une durée initiale du 15 mars 2019 au 31 décembre 2019, puis à l'issue de cette période, renouvelable annuellement à partir du premier janvier de chaque année, a été autorisée par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 03 janvier 2020. Elle a pour objet la définition du champ de l'assistance et de support fournis par SODEP S.A au profit de TANGER ALLIANCE S.A, dans les domaines management, juridique, ressources humaines et finance ainsi que les conditions y afférentes.

Avenant N° 1 : La Convention a été amendée par Avenant N° 1 autorisé par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 30 juin 2021, ayant pour objet de renouveler la Convention pour l'année 2021. L'avenant prévoit une rémunération plafonnée à 300 KEUR.

Avenant N°2 : Cet Avenant, autorisé par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 15 mars 2022, a pour objet le renouvellement de la Convention pour l'année 2022 et l'élargissement de son champ d'application, moyennant une rémunération plafonnée à 300 KEUR.

Avenant N°3 : Cet Avenant, autorisé par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 07 décembre 2022, a pour objet le renouvellement de la Convention pour l'année 2023 moyennant une rémunération plafonnée à 300 KEUR.

Avenant N°4 : Cet Avenant, prenant effet à partir du 1er janvier 2024, a été autorisé par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A lors de sa réunion du 14 décembre 2023. Il a pour objet le renouvellement de la Convention pour l'année 2024, moyennant une rémunération plafonnée à 300 KEUR.

Avenant N°5 : Cet Avenant n° 5 à la Convention d'Assistance Technique entre SODEP S.A et TANGER ALLIANCE S.A, a été autorisé par le Conseil de Surveillance de la SODEP S.A lors de sa réunion du 18 Mars 2024. Il a pour objet la révision du plafond de la rémunération au titre de l'année 2024, le portant à 600.000,00 EUR au lieu de 300.000,00 EUR et de proroger, pour une durée d'une année renouvelable, dans les mêmes conditions, la Convention.

Le montant comptabilisé en produits courant l'exercice : KMAD 6.330.

Montant encaissé au titre de l'exercice : KMAD 10.289.

2.5.2 Contrat de mise à disposition de personnel

Date de signature et d'effet du contrat : Le 1er octobre 2019

Date de signature et d'effet de l'avenant N° 1 : Le 1er août 2020

Durée du contrat : Convention conclue pour une durée d'une année renouvelable annuellement.

Nature et objet du contrat : Ce Contrat, prenant effet le 1er octobre 2019 pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction, a été autorisé par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 03 janvier 2020. Il a pour objet de définir les conditions juridiques, techniques et financières relatives à la mise à disposition de TANGER ALLIANCE S.A, du personnel support, par SODEP S.A.

Avenant n°1 : Cet Avenant prenant effet à compter du 1er août 2020, a été autorisé par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 31 décembre 2020. Il a pour objet de modifier l'article 5 du contrat de mise à disposition, en prévoyant que la rémunération du personnel mis à disposition lui est payée directement par SODEP S.A et refacturée à TANGER ALLIANCE S.A, augmentée d'une marge de 10%.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice : KMAD 4.216.

Montant encaissé au titre de l'exercice : KMAD 5.916.

2.5.3 Convention de Nantissement d'Actions détenues par SODEP S.A dans la filiale TANGER ALLIANCE S.A

Date de signature de la convention : le 24 mars 2021.

Nature et objet de la convention : Cette Convention, autorisée par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 31 décembre 2020, a pour objet de fixer les termes et conditions dans lesquelles SODEP S.A affecte en nantissement de premier rang, les actions qu'elle détient dans la filiale TANGER ALLIANCE S.A et ce, en sûreté et garantie du paiement et de la bonne exécution des obligations de TANGER ALLIANCE S.A -!Emprunteur- dans le cadre du contrat de financement conclu avec les banques Prêteurs.

Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2025.

2.5.4 Convention de Subordination et de Maintien de l'Actionnariat

Nature et objet de la convention : Cette Convention, autorisée par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 31 décembre 2020, a pour objet, notamment, d'acter que tous les droits et créances des actionnaires à l'encontre de TANGER ALLIANCE S.A - Emprunteur-, sont subordonnés aux droits et créances des banques-Prêteurs dans le cadre du contrat de financement.

Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2025.

2.5.5 Convention de nantissement de second rang des actions détenues par SODEP S.A dans le capital de la filiale TANGER ALLIANCE S.A

Date de signature de la convention : 28 novembre 2024.

Nature et objet de la convention : Cette Convention, autorisée par le Conseil de Surveillance de la SODEP S.A lors de sa réunion du 25 juin 2024, a pour objet de fixer les termes et conditions dans

lesquelles SODEP S.A affecte en nantissement de second rang, les actions qu'elle détient dans la filiale TANGER ALLIANCE S.A et ce, en sûreté et garantie du paiement et de la bonne exécution des obligations de TANGER ALLIANCE S.A -l'Emprunteur- dans le cadre de l'avenant n°2 au contrat de financement conclu avec les banque Prêteurs.

Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2025.

2.6 Conventions conclues entre SODEP S.A et le Groupe TANGER MED

2.6.1 Contrat de bail à usage professionnel entre SODEP S.A et TANGER MED SPECIAL AGENCY (TMSA)-filiale du GROUPE TANGER MED

Entités concernées : Tanger Med Special Agency (TMSA), actionnaire de SODEP S.A à hauteur de 35%.

Date de signature du contrat : le 1er septembre 2023

Nature et objet du contrat : Ce Contrat, conclu à effet du 1er septembre 2023 pour une durée de 10 ans prorogeable pour une durée de 10 ans, a été autorisé par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 14 décembre 2023. Il a pour objet de déterminer les termes et conditions de location, par la SODEP S.A, auprès de TMSA, pour bail à usage professionnel d'un plateau de bureaux sis au secteur 3 du Tanger Med Port Centre (TMPC).

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice : KMAD 457.

Montant décaissé au titre de l'exercice : KMAD 457.

2.6.2 Convention cadre pour la réalisation de prestations de services, entre SODEP S.A et TANGER MED ENGINEERING (TME)

Entités concernées : Tanger Med Engineering (TME) filiale de TMSA, actionnaire de SODEP S.A à hauteur de 35%.

Date de signature de la convention : le 18 décembre 2023

Nature et objet de la convention : Cette convention cadre, conclue pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction dans une limite de 5 ans, a été autorisée par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 14 décembre 2023. Elle a pour objet de définir le cadre et les modalités d'exécution des Prestations qui seront assurées par TME pour le compte de SODEP S.A et ses filiales, ainsi que les modalités de rémunération de ces prestations. Cette convention rentre en vigueur à partir de la date de sa signature.

Montant comptabilisé en immobilisations courant l'exercice : KMAD de 50.789.

Montant comptabilisé en charges courant l'exercice : KMAD 1.113.

Montant décaissé au titre de l'exercice : KMAD 27.911.

2.6.3 Convention cadre n°2 conclue entre SODEP S.A et TANGER MED ENGINEERING (TME) pour la réalisation de prestations d'ingénierie des équipements et de la maintenance

Entités concernées : Tanger Med Engineering (TME) filiale de TMSA, actionnaire de SODEP S.A à hauteur de 35%

Date d'effet et de signature de la convention : le 27 août 2024.

Nature et objet de la convention : Cette convention cadre, a été autorisée par le Conseil d'Administration de la SODEP S.A lors de sa réunion du 05 décembre 2024. Elle a pour objet de définir le cadre et les modalités d'exécution des Prestations qui seront assurées par TME pour le compte de SODEP S.A et ses filiales dans le cadre de l'ingénierie des équipements et de la maintenance, ainsi que les modalités de rémunération de ces prestations.

Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2025.

2.6.4 Convention cadre n° 3 conclue entre SODEP S.A et TANGER MED ENGINEERING (TME) pour la réalisation des prestations d'assistance technique pour les projets d'infrastructures et équipement au Port de NWM

Entités concernées : Tanger Med Engineering (TME) filiale de TMSA, actionnaire de SODEP S.A à hauteur de 35%

Date d'effet et de signature de la convention : le 3 septembre 2024.

Nature et objet de la convention : Cette convention cadre, a été autorisée par le Conseil d'Administration de SODEP S.A lors de sa réunion du 17 mars 2025. Elle a pour objectif de définir le cadre et les modalités d'exécution, par TME pour le compte de SODEP SA, des prestations d'assistance et suivi technique des projets d'infrastructures et d'acquisition des équipements au port de Nador West Med, ainsi que les modalités de rémunération de ces Prestations.

Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2025.

Montant décaissé au titre de l'exercice 2025 : KMAD 35.285

2.6.5 Convention entre SODEP S.A et CIRES - filiale du GROUPE TANGER MED - relative à l'assistance au développement et à l'intégration des solutions informatiques et produits digitaux SODEP S.A (Convention non formalisée par écrit)

Entités concernées : CIRES filiale de TMSA, actionnaire de SODEP S.A à hauteur de 35%.

Date d'effet de la convention : le 1er décembre 2023

Nature et objet de la convention : Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 14 décembre 2023. Elle a pour objet de fixer les termes et conditions de l'assistance fournie par CIRES, pour le développement et l'intégration des solutions informatiques et produits digitaux de SODEP S.A.

Montant comptabilisé en immobilisations courant l'exercice : KMAD 6.508.

Montant comptabilisé en charges courant l'exercice : KMAD 3.754.

Montant décaissé au titre de l'exercice : KMAD 20.584.

2.6.6 Convention entre SODEP S.A et CIRES Technologies S.A portant sur les prestations de services généraux, d'intégration et d'accompagnement relatives à l'évolution des besoins infrastructures, de mise en place du NOC et du SOC

Entités concernées : CIRES Technologies S.A filiale de TMSA, actionnaire de SODEP S.A à hauteur de 35%

Date d'effet de la convention : 18 mars 2024.

Nature et objet de la convention : Cette convention, a été autorisée par le Conseil de Surveillance de la SODEP S.A lors de sa réunion du 18 Mars 2024. Elle a pour objet de définir le cadre et les modalités d'exécution des Prestations de services généraux, d'intégration et d'accompagnement relatives à l'évolution des besoins infrastructures, de mise en place du NOC et du SOC qui seront assurées par CIRES pour le compte de SODEP S.A ainsi que les modalités de rémunération de ces prestations.

Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2025.

2.6.7 Convention conclue avec TMPA relative à la gestion des activités de manutention au Terminal Vrac et Marchandises Diverses au Port de Tanger Med 1.

Entités concernées: TANGER MEO PORT AUTHORITY (TMPA) S.A filiale de TMSA, actionnaire de SODEP S.A à hauteur de 35%

Date de signature de la convention : le 28 juin 2022

Date d'effet de l'avenant N°1 : le 1er janvier 2024

Nature et objet de la convention : Cette Convention, autorisée par le Conseil de Surveillance de SODEP S.A en date du 15 mars 2022, a pour objet d'attribuer au gestionnaire (SODEP S.A) à titre exclusif, la gestion des Prestations au Terminal pour une période de 10 ans à compter du 01 juillet 2022.

Avenant N°1 : Cet Avenant, autorisé par le Conseil de Surveillance de SOOEP S.A en date du 14 décembre 2023, pour prendre effet le 1er janvier 2024, a pour objet de fixer les termes et conditions selon lesquels TMPA attribue à SOOEP S.A la gestion des activités de manutention des conteneurs au Terminal Ferroviaire à Conteneurs (TFC).

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice : KMAO 65.140.

Montant encaissé au titre de l'exercice: KMAO 52.215.

2.7 Conventions entre SODEP S.A et Wafa ASSURANCE

Personne concernée : Monsieur Boubker JAï en sa qualité de représentant de Wafa ASSURANCE membre du Conseil d'administration de SOOEP S.A.

2.7.1 Assurance accident du travail et maladies professionnelles

Date de signature du contrat : le 21 décembre 2022

Nature et objet du contrat : Ce contrat, porté à la connaissance du Conseil de Surveillance de SOOEP S.A lors de sa réunion du 18 mars 2024, a pris effet le 1er janvier 2023, pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction dans la limite de 5 ans.

La prime au titre du contrat est de 3.004.989,99 OH/TTC (Hors régularisation)

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice est de : KMAO 2.887

Montant décaissé au titre de l'exercice : KMAO 3.005

2.7.2 Assurance multirisque habitation

Date de signature du contrat : le 07 juillet 2023

Nature et objet du contrat : Ce contrat, porté à la connaissance du Conseil de Surveillance de SOOEP S.A lors de sa réunion du 18 mars 2024, a pris effet le 1er janvier 2023 pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction dans la limite de 5 ans.

La prime au titre du contrat est de 1485,67 OH/TTC

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice est de: 1 KMAO.

Montant décaissé au titre de l'exercice : KMAO 1.

2.7.3 Assurance corps des unités maritimes

Date de signature du contrat : le 8 janvier 2024.

Date d'effet du contrat: Le 1er janvier 2024

Nature et objet du contrat : Ce contrat, porté à la connaissance du Conseil de Surveillance de SOOEP S.A lors de sa réunion du 18 mars 2024, a pris effet le 1er janvier 2024, pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction dans la limite de 5 ans.

La prime au titre du contrat est de 884.994,34 OH/TTC.

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice: KMAD 824.

Montant décaissé au titre de l'exercice : KMAD 885.

2.8 Convention de concession avec l'ANP

Entité concernée : Agence Nationale des Ports (Le concédant) et SODEP S.A (Le concessionnaire).

Date de signature de la convention : le 30 novembre 2006

Date de signature de l'avenant n°1 : le 28 juillet 2008

Date de signature de l'avenant n°2 : le 1er juin 2009

Date de signature de l'avenant n°3 : le 04 novembre 2011

Date de signature de l'avenant n°4 : le 24 mai 2016

Date de signature de l'avenant n°5 : le 26 décembre 2016

Date de signature de l'avenant n°6 : le 6 avril 2020

Date de signature de l'avenant n°7 : le 7 juin 2023

Date de signature de l'avenant n°8 : le 11 novembre 2024

Date d'effet de la convention : A compter du 1er décembre 2006

Durée de la convention : 30 ans. La durée de la Convention a été prolongée en 20 années supplémentaires.

Nature et objet de la convention : Convention de concession d'exploitation des quais et terminaux aux ports de Nador, Al Hoceima, Mohammedia, Casablanca, Jorf Lasfar, Safi, Agadir, Laayoune et Dakhla.

L'objet de la convention porte sur les éléments suivants :

- La concession de l'exploitation des quais et terminaux dans les ports précités ;
- L'autorisation d'exercer le pilotage et remorquage aux ports de Nador, Al Hoceima, Casablanca, Mohammedia, Safi, Agadir, Laayoune et Dakhla ;
- La concession de la manutention sur les quais ne faisant pas partie du périmètre de la concession d'exploitation.

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice de : KMAD 127.567.

Montant décaissé au titre de l'exercice : KMAD 144.318

2.9 Convention de concession du terminal à conteneurs Est du port de Nador West Med, conclue avec Nador West Med S.A.

Entités concernées : TMSA S.A, actionnaire de SODEP S.A à hauteur de 35 % et de Nador West Med S.A à hauteur de 15 %.

Date de signature de la convention : le 20 juin 2024.

Nature et objet de la convention : Cette convention, conclue entre SODEP S.A et la société Nador West Med S.A, porte sur la concession pour l'aménagement, l'équipement, l'exploitation et l'entretien du Terminal à Conteneurs Est du Port Nador West Med. Cette convention a été autorisée par le Conseil de SODEP S.A en date du 25 juin 2024.

Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au cours de l'exercice 2025.

Casablanca, le 29 avril 2026

Les Commissaires aux comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
T.B.C. 1111, Sfax, Casablanca
Tél: 05 22 42 34 25 Fax: 05 22 29 44 17
Rachid BOUMEHRAZ
Associé

FORVIS MAZARS

forvis mazars
78, Bd Mohammed VI, Rabat
7ème Etage - Casablanca
Tel: 05 22 42 34 25 @

Abdou DIOP
Associé



3

ETAT DES HONORAIRES VERSEES AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES

	FIDAROC						MAZARS					
	Montant (en Mad) / Année (*)			% / Année			Montant/ Année (*)			% / Année		
	2025	2024	2023	2025	2024	2023	2025	2024	2023	2025	2024	2023
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	919.250,00	809.250,00	609.250,00	92%	67%	80%	1.222.405,49	1.087.211,10	898.657,05	79%	71%	80%
Emetteur	774.250,00	664.250,00	464.250,00	77%	55%	61%	774.250,00	664.250,00	464.250,00	50%	43%	41%
Filiales	145.000,00	145.000,00	145.000,00	15%	12%	19%	448.155,49	422.961,10	434.407,05	29%	28%	39%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes	80.000,00	260.000,00	130.000,00	8%	21%	17%	225.696,80	446.228,00	225.667,00	15%	29%	20%
Emetteur		180.000,00	90.000,00	0%	15%	12%		180.000,00	90.000,00	0%	12%	8%
Filiales	80.000,00	80.000,00	40.000,00	8%	7%	5%	225.696,80	266.228,00	135.667,00	15%	17%	12%
Sous total	999.250,00	1.069.250,00	739.250,00	100%	88%	97%	1.448.102,29	1.533.439,10	1.124.324,05	93%	100%	100%
Autres prestations rendues		143.428,55	20.000,00	0%	12%	3%	102.000,00	-	-	7%	0%	0%
Sous total	-	143.428,55	20.000,00	0%	12%	3%	102.000,00	-	-	7%	0%	0%
Total Général	999.250,00	1.212.678,55	759.250,00	100%	100%	100%	1.550.102,29	1.533.439,10	1.124.324,05	100%	100%	100%



4

LISTE DES COMMUNIQUES DE PRESSE PUBLIES EN 2025

LISTE DES COMMUNIQUES PUBLIES EN 2025



Communication financière du 4^{ème} trimestre 2024



Communiqué arrêtant les comptes annuels 2024



Résultats financiers annuels 2024



Communication financière du 1^{er} trimestre 2025



Communication financière du 2^{ème} trimestre 2025



Résultats financiers du 1^{er} semestre 2025



Communication financière du 3^{ème} trimestre 2025



Communiqué sur le partenariat entre Marsa Maroc et TIL-MSC



Communiqué sur la concession du Terminal Ouest de Nador West Med



Communiqué sur les activités de remorquage au port de Nador West Med à assurer par le groupement « Boluda Towage – Marsa Maroc »



Communiqué sur la création de Ports4Impact



Communiqué sur l'entrée de Ports4Impact dans le capital de Raja S.A



Communiqué sur la finalisation de l'accord entre Marsa Maroc et CMA CGM relatif au Terminal Ouest à Nador West Med



Communiqué sur l'emprunt obligataire de la filiale TC3PC



Communiqué sur l'entrée de Marsa Maroc dans le capital de Boluda Maritime Terminals

